TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — 10 652

22 PAGES DERNIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 29 - LUNDI 30 AVRIL 1979

Collision au large d'Ouessant

Menace de marée noire sur les côtes bretonnes

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 165 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 46 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

L'U.R.S.S. veut améliorer ses relations avec l'Ouest

Moscou échange cinq dissidents contre deux espions

Des hommes pour un traité

Cinq dissidents contre deux fonctionnaires soviétiques condamnés aux Etats-Unis pour espionnage : tel est le dénouement d'une négociation menée en secret depuis l'automne dernier entre Washington et Moscou. Chacune des deux superpuissances trouve son compte à ce marché. Le président Carter prouve qu'à force d'obstination il fait progresser à petits pas la cause des droits de l'homme, à laquelle il entend consacrer son mandat. Les dirigeants du Kremlin veulent voir dans cet accord la confirmation de leur thèse selon laquelle des opposants ont été jugés parce qu'ils trahissaient leur pays : ils doivent donc être traités — voire échangés — comme des espions.

Des hommes qui avaient pris les plus grands risques pour revendiquer les droits du citoyen retrouvent la liberté après des années de détention, mais ils perdent le droit de séjourner dans ce qui fut leur patrie. Cette affaire illustre une fois encore les progrès réalisés en U.R.S.S. : l'époque est heureusement révolue où les suspects étaient promis au châtiment suprême. Elle marque aussi les limites de cette progression : *si l'équipe dirigeante est beaucoup moins insensible que ne l'était Staline au sort des gens*, elle se refuse cependant à définir une véritable politique des droits de l'homme.

Il est heureux que sortent des camps et des prisons des personnes *condamnées pour leurs idées*, ou pour des « crimes » qu'elles n'avaient pas commencé à commettre. Mais les considérations de justice ou de clémence n'ont guère pesé dans la décision qui a été prise. C'est la raison d'Etat qui a commandé. Comme elle avait provoqué, il y a deux ans, l'échange de l'écrivain Boukovsky contre M. Corvalan, secrétaire général du P.C. chilien, prisonnier du gouvernement Pinochet.

Les autorités soviétiques ont estimé qu'elles pouvaient se débarrasser de MM. Guinzbourg, Kouznetzov et de leurs compagnons si tel était le prix à payer pour la signature et la ratification du second traité sur la limitation des armements stratégiques. Si les sénateurs américains font *monter les enchères*, les autorités soviétiques gardent encore à leur disposition quelques dissidents dont la condamnation avait ému le monde, tels Youri Orlov et Anatole Chtcharanski...

La libération des *cinq* dissidents est en tout cas un indice du net *réchauffement* des relations soviéto-américaines constaté depuis quelques semaines, alors que la négociation SALT approche de sa conclusion et que le projet de rencontre Carter-Brejnev prend forme.

L'émigration des juifs soviétiques, traditionnelle pomme de discorde entre les deux pays, mais aussi baromètre qui révèle les périodes de détente, s'est nettement accrue depuis le début de l'année : les cinq mille départs de mars constituent un record absolu, et même les chiffres de 1978 (trente mille autorisations délivrées) se comparent avantageusement aux « bonnes années » de la présidence Nixon. Aussi bien de nombreux congressistes, notamment M. Vanik, l'un des auteurs de l'« amendement Jackson-Vanik », qui avait refusé en 1974 le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée à l'Union soviétique aussi longtemps que l'émigration de ses citoyens ne serait pas facilitée, estiment aujourd'hui que ces restrictions pourront être reconsidérées.

Le gouvernement de M. Carter, qui soutient cette proposition, aimerait pouvoir annoncer un progrès en ce sens au moment du sommet soviéto-américain.

Cinq dissidents détenus en U.R.S.S. (MM. Guinzbourg, Kouznetsov, Dymchitz, Moroz et Vins) ont été échangés, dans la nuit de vendredi 27 avril à samedi 28, contre MM. Enger et Tcherniaev, deux espions soviétiques condamnés aux Etats-Unis. Le but de cette opération spectaculaire paraît être de créer aux Etats-Unis un climat favorable à la ratification de l'accord SALT 2. M. Brejnev a dit à M. Giscard d'Estaing que cet accord pourrait être signé dans un proche avenir.

L'annonce de l'échange de cinq prisonniers politiques soviétiques contre deux espions soviétiques condamnés aux Etats-Unis, faite vendredi 27 avril dans la soirée par le département d'Etat, a surpris tout le monde tant la discrétion avait été grande à Moscou et à Washington.

MM. Alexandre Guinzbourg, Edouard Kouznetsov, Mark Dymchitz, Valentin Moroz et Georges Vins ont été amenés à Moscou quelques heures seulement avant d'être embarqués, vendredi 27 avril en fin d'après-midi, dans un avion régulier de l'Aeroflot desservant la ligne Moscou-New-York. Sans aucun bagage, ni même une brosse à dents.

A leur arrivée fort discrète à l'aéroport Kennedy, ils ont été pris en charge par le personnel du département d'Etat et des services de sécurité, alors que les deux espions soviétiques, condamnés à cinquante ans de prison, MM. Rudolf Tcherniaev et Valdik Enger, étaient embarqués sur le même appareil qui devait regagner Moscou.

Les dissidents libérés sont les hôtes du gouvernement américain, qui les a installés à l'hôtel Plaza, à New-York, près des Nations unies.

MM. Kouznetsov et Dymchitz ne savaient même pas qu'on les emmenait à New-York au moment du départ : ils souhaitaient se rendre en Israël, où se trouvent *leurs femmes et où ils comptent* bien se rendre dans quelques jours. Les trois autres, dont les familles sont en U.R.S.S. et « les rejoindront sans doute bientôt » selon les *officiels*, sont encore plus embarrassés ; ils ne souhaitaient guère quitter leur pays.

Les cinq hommes libérés devaient tenir une conférence de presse dans la journée du samedi 28 avril. Le Comité juif américain, qui s'est félicité de la libération des cinq hommes, dont deux sont juifs, « *déplore que des militants des droits de l'homme soient mis sur le même plan que des espions* ». Quant à la « *conférence nationale pour les juifs d'U.R.S.S.* », qui coordonne la politique à l'égard de l'U.R.S.S. des trente-neuf organisations juives américaines les plus importantes, elle estime que cette libération « *était une excellente nouvelle, indépendamment de toute considération sur la manière dont elle avait été acquise* ».

(Lire nos informations page 4.)

MM. Giscard d'Estaing et Brejnev décident de réunir chaque année un sommet franco-soviétique

M. Giscard d'Estaing devait quitter Moscou samedi 28 avril en fin d'après-midi. Les entretiens franco-soviétiques avaient pris fin à 13 heures au Kremlin, après la signature de plusieurs documents, dont un « programme de développement de la coopération entre la France et l'Union soviétique dans l'intérêt de la détente et de la paix ». Ce dernier texte prévoit notamment un *sommet franco-soviétique* « *en principe une fois par an* », ainsi qu'« un examen collectif » par les Etats signataires de l'Acte final d'Helsinki de différentes questions militaires en Europe.

Le président de la République a souhaité informer les dirigeants des formations politiques et les représentants des Assemblées des résultats de ses entretiens à Moscou. Il les recevra successivement jeudi 3 mai. Le R.P.R. sera notamment représenté par M. Labbé, et le P.S. par MM. Mitterrand (qui avait notamment à M. Giscard d'Estaing d'intervenir en faveur des dissidents soviétiques) et Jospin. M. Marchais a décliné « une invitation qui ne vise qu'à donner le change sur la réalité ».

De notre envoyé spécial

Moscou. — Les dernières vingt-quatre heures viennent de rappeler une évidence fondamentale : pour l'U.R.S.S., ses rapports avec les Etats-Unis sont plus importants et plus fondamentaux que ses relations avec la France. L'annonce, dans la nuit de vendredi 27 à samedi 28 avril, de l'échange de cinq dissidents contre deux *citoyens soviétiques* condamnés à New-York pour espionnage, le prouve indubitablement. Cette opération, dont les Soviétiques n'ont, semble-t-il, *même pas averti la délégation* française, ne relève pas du fait divers, mais bien de la haute politique. Selon toute vraisemblance, il s'agit de créer aux Etats-Unis un climat favorable à la ratification de l'accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2), en négociation depuis plusieurs années.

Vendredi après-midi, au cours d'entretiens en séance plénière avec la délégation française (il n'y a pas eu de *tête-à-tête* Brejnev - Giscard d'Estaing), le secrétaire général du P.C. soviétique a confirmé au président de la République toute l'importance *qu'il attache à la conclusion de* SALT 2. Tout indique, a-t-il dit en substance, que les pourparlers soviéto-américains vont aboutir, même si, du côté américain, on ne cesse de soulever des obstacles techniques. SALT 2 devrait être signé dans un proche avenir, mais ni le lieu ni la date de cette cérémonie n'ont encore été fixés.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)

Après ?

par PIERRE LEFRANC (*)

Il a été souvent question ces dernières semaines des règles et *de la pratique de la Ve République*. Certains affirment que dans ce cadre, le chef de l'Etat peut mener tout seul la politique, toute critique à son endroit apparaissant alors *comme une* atteinte aux institutions ; d'autres prétendent au contraire, avec autant d'énergie, que, malgré son importance, le président de la République ne peut se passer de l'assentiment de l'Assemblée, et par conséquent, de celui des partis.

La question mérite d'être abordée pour la raison que, passé l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes, le problème de la liberté d'action *du président se trouvera aussitôt* posé. Ce problème ira en prenant de l'importance plus s'approchera la date de l'expiration de son mandat.

Certes, l'élection au suffrage universel du chef de l'Etat lui *donne une considérable capacité* d'indépendance ; de plus, la non-concomitance de son élection avec celle des élus dans les Assemblées et la durée plus longue *de son mandat* lui confèrent une autorité et une liberté d'engagement à nulle autre pareille. (C'est pourquoi il eût été particulièrement grave et lourd de conséquences de ramener le temps de sa mission à celui des députés, c'est-à-dire à cinq années.)

Quelle que soit la position *exceptionnelle* du premier *magistrat* de la République et aussi grand que puisse être son talent, il ne lui est pas possible de se tenir au-dessus des vœux de l'opinion. Depuis l'intervention des *moyens modernes* de communication, une démocratie ne saurait fonctionner sans que le sentiment de la masse n'intervienne dans les choix. D'un tête-à-tête, pouvoir et élus, la démocratie est maintenant devenue un échange à trois. Le général de Gaulle, *fondateur* de la présente République, s'est bien gardé de négliger ce troisième partenaire en l'associant régulièrement à son action par le recours aux *référendums*. En certaines circonstances, il a même utilisé l'appui de l'opinion pour contraindre le Parlement. Ce fut le cas pour l'adoption du principe de l'autodétermination de *l'Algérie* que les élus se virent contraints d'accepter.

En l'absence de référendum, les *citoyens ne s'expriment qu'*à l'occasion des élections et celles-ci, depuis 1974, se sont révélées significatives.

(*) Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Déguisements

A l'heure où l'on annonçait que M. Georges Marchais refusait l'invitation du chef de l'Etat à l'Elysée, trois gangsters attaquaient à Massy, dans la banlieue parisienne, une agence de la B.N.P. et raflaient 50 000 francs. Deux d'entre eux étaient affublés de masques, l'un imitant le visage de M. Giscard d'Estaing, l'autre celui du secrétaire général du P.C.F.

Mais, après une rapide enquête, la police judiciaire de Versailles a mis hors de cause le président de la République, qui avait un bon alibi : il était à Moscou. Et l'emploi du temps de M. Marchais a été vérifié.

Juste retour des choses. Quand M. Christian Bonnet, le ministre de l'intérieur, justifie, sans remords apparent, le fait que des policiers se déguisent en casseurs, au nom de quoi condamner les truands qui se déguisent en hommes politiques ?

Un mystère demeure : le troisième larron, qui ne portait qu'une cagoule noire, était-il un policier en mission ? Au nom de l'efficacité.

BRUNO FRAPPAT.

La sécurité nucléaire

• Huit réacteurs américains vont être révisés

• La réglementation française pourrait être renforcée

La Commission américaine de réglementation nucléaire (N.R.C.) a obtenu, comme cela était prévisible (le Monde du 28 avril), la fermeture pour un mois environ, le temps de procéder à des travaux pour améliorer la sécurité, des huit réacteurs construits par la société Babcock and Wilcox sur le modèle du réacteur de Three-Mile-Island, gravement endommagé lors de l'accident du 28 mars. Il s'agit du réacteur de Rancho-Seco, en Californie, des trois réacteurs d'Oconee, en Caroline du Sud, qui étaient restés en fonctionnement, et des réacteurs d'Arkansas-1, de David-Besse, dans l'Ohio, de Crystal River, en Floride, et de Three-Mile-Island-1 (le jumeau du réacteur endommagé), que leurs exploitants ont déjà arrêté.

En France, le ministère de l'industrie a diffusé, le 27 avril, le premier rapport d'enquête rédigé par les deux experts qu'il avait envoyés à Harrisburg. Ce rapport va être étudié par le comité des six membres de l'Académie des sciences, à qui le gouvernement a demandé un examen critique. Il est susceptible de modifier l'approche actuelle des problèmes de sécurité et de conduire à un renforcement de la réglementation.

En Espagne, d'autre part, la construction de la centrale de Lemoniz, au Pays basque, continue de susciter des protestations. Des manifestations ont eu lieu à Bilbao et à Madrid.

Une seule manière pour convaincre

L'accident de Three-Mile-Island est sûrement une mauvaise affaire pour les habitants de la Pennsylvanie — sinon pour leur santé, du moins pour leur porte-monnaie. De ce côté-ci de l'Atlantique, ce serait plutôt une bénédiction : nos gouvernants ont renoncé au discours « tout-optimiste » qu'ils tenaient ou laissaient tenir, et surtout ils gardent moins jalousement l'information. Avec ses annexes, le rapport de la mission d'experts compte près de trois cents pages, et ce n'est qu'un début : une description détaillée de la centrale, des extraits du rapport de sûreté établi pour sa mise en service, la transcription d'un débat public de la N.R.C. (Commission fédérale de réglementation nucléaire). On commence à en savoir *plus sur la centrale américaine que* sur ses équivalentes françaises.

En présentant le rapport, M. Kosciusko-Morizet, directeur de la qualité et de la sécurité industrielle au ministère de l'industrie, a rappelé le souci gouvernemental d'informer le public, mais cela lui paraît passer par la recherche d'un « langage commun » et non par la diffusion de documents bruts.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 20.)

LIRE PAGE 19

- M. JEAN MENU, nouveau président de la C.G.C.
- Occupation des ateliers d'Usinor à Longwy.

PREMIER GROUPE DE ROCK FRANÇAIS

« Telephone » crache son venin

Il y a deux ans, le rock français était encore inexistant, non pas tant *faute de combattants que de champs* d'action et de munitions. Les musiciens, les groupes se heurtaient à un mépris généralisé : du refus catégorique des compagnies discographiques — échaudées par des expériences qui avaient abouti à l'échec au début des années 70 — à l'absence de circuits susceptibles *de les présenter au public*, lequel d'ailleurs, leur préférant leurs homologues anglo-saxons, n'en éprouvait nulle envie.

Bon gré mal gré, le rock français se jouait dans les caves ou les *garages, avec un matériel de fortune* et des idées en latence, sans que personne s'en soucie, exception faite des voisins. Mais surtout le rock français se chantait en anglais avec des groupes qui vivaient le paradoxe d'exprimer leurs sentiments dans une langue qui n'était pas la leur et que leur public ne comprenait *pas toujours. Du coup*, l'accès des stations de radio et des chaînes de télévision leur était aussi interdit.

Il a fallu des groupes comme Telephone pour « oser » chanter en français, trouver une relation adéquate *entre la musique et les* paroles, gagner une identité. Telephone, qui a réussi l'exploit, sans précédent pour un groupe français, de dépasser le cap improbable du disque d'or (plus de cent mille unités *vendues) avec son premier album.*

ALAIN WAIS.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

VIEILLIR

Aider au départ

par RENÉ LAFORESTRIE et GUY MISSOUM (*)

LA mort du vieux n'est comparable à *nulle autre*. Personne ne porte la mort en lui comme la porte le vieux avant même *de mourir*, *cette mort dont*, vivant, il est le dépositaire légal, le cimetière ambulant, cette mort *qui l'habite et qui s'infiltre dans* ses tissus et dans son âme jusqu'à l'anéantissement total.

L'adulte est comblé. Il est entouré de ses parents, de ses enfants, de son conjoint, de ses amis. La vie de la personne âgée est jalonnée des tombes de ses proches. Le vieux a perdu ses parents, ses amis, parfois ses enfants, et il vit dans la hantise de perdre son compagnon de route, son conjoint.

Comment lutter efficacement contre l'envahissement dramatique et omnipotent de la mort ? Quel soulagement et quel soutien le vieux solitaire peut-il attendre de la cité que, adulte, il a contribué à édifier et qui *lui impose*, sur le tard, comme unique solution à son désarroi face à la mort, *le chemin de l'hôpital*.

L'hôpital - refuge

La mort des personnes âgées à l'hôpital n'est-elle pas tant décriée surtout pour donner bonne conscience aux moralisateurs ? Qu'en est-il de cette mort totalement dépouillée et isolée qui surprend le vieux à l'intérieur des murs de nos villes, tout près de nous, dans les appartements voisins des nôtres ; et que personne ne dénonce. De tous ces vieux, qui vivent la solitude angoissée de la nuit et qui meurent dans l'indifférence totale, sans que personne soit là pour recueillir leurs derniers soupirs, n'y a-t-il rien à dire ? Est-ce une mort acceptable ? Car enfin, cette mort « entourée » que tout le monde se réclame, quand se présente-t-elle encore dans notre société ?

La cité moderne a profondément modifié la nature de la mort et lui a fait perdre définitivement son caractère humain, hérité du passé culturel et historique des hommes. De nos jours, le vieux qui meurt chez lui s'éteint le plus souvent dans le silence de la ville qui s'endort. Il est sa propre écoute, il part seul.

La volonté obstinée de maintenir à domicile les personnes âgées isolées et ayant perdu toute autonomie est indissociable de l'existence d'un tissu social élaboré où le vieux est intégré et a pleinement sa place. Tant que cette sociabilité n'existera pas, tant que chacun de nous n'aura pas fait l'effort personnel et intense de faire réapparaître la personne âgée dans son regard et dans son espace immédiat, le vieux solitaire, dans la ville, sera condamné. Tant que cette prise de conscience *individuelle ne se* sera pas produite, l'hôpital représentera pour la personne âgée *isolée, l'unique* et *dernier refuge* pour vivre une mort « entourée ».

Ces « hospices mouroirs » tant *critiqués*, *impressionnent* et choquent à juste titre la conscience des hommes. Mais il faut aussi *dénoncer l'extrême culpabilité* des hommes à l'égard de tous ces vieux qu'ils livrent à la mort la *plus inhumaine qui soit*, la mort isolée dans l'effervescence de la ville. Ces hôpitaux pour personnes âgées ne sont, en fait, que la juste conséquence des lâchetés et indifférences de l'homme à l'égard de ses aînés.

Ainsi, à la mort entourée d'autrefois, à laquelle le prêtre se joignait, à l'accompagnement de la mort du vieux par la communauté, se sont substitués les hospices, puis les hôpitaux pour personnes âgées. Tout ce qui, de nos jours, concerne la mort des vieillards, a été massivement concentré à l'intérieur de l'hôpital. La société a abandonné aux hôpitaux la terrible responsabilité d'assurer *l'accompagnement de la mort*, sans leur donner les moyens d'en conserver la dimension effective. *Les hospices pour vieux se sont* construits sur les rejets, les abandons et les lâchetés des familles *et de l'environnement* social. On assiste, à l'heure actuelle, à une rupture culturelle importante par rapport à l'accompagnement de la mort. Le mort n'est plus accompagné par la famille comme il l'était auparavant. Ce rituel, cependant, n'a pas entièrement disparu. L'hôpital l'a préservé dans sa forme, mais le contenu affectif et symbolique en a été profondément altéré.

La psychanalyse a beaucoup accordé à *l'enfance* et à *l'adolescence*, mais s'est désintéressée des problèmes posés par la vieillesse et *le vieillissement*. *La psychanalyse qui s'intéresse tant au* concept de la mort chez l'enfant et *l'adulte*, *pourquoi l'ignore-t-elle* chez ceux qui en sont le plus imprégnés : les vieux ? Le *vide aspirant* de la vieillesse, familière de la mort, effraie-t-il à ce point les psychanalystes, *qu'ils volent* dans cette faille et ce gouffre une invite à leur propre mort, à leur propre destruc*tion ?* Face à la mort du vieux, la psychanalyse tente ainsi de se préserver comme chacun d'entre nous, de la dépression et de l'angoisse.

En glorifiant le monde merveilleux de l'enfance, la psychanalyse a contribué à rejeter définitivement dans l'ombre le monde lugubre de la vieillesse. Seul, pour elle, l'enfant mérite d'être sauvé. Le vieux ne semble pas exister dans l'inconscient psychanalytique. La psychanalyse refuse ainsi de se laisser fertiliser par l'univers grouillant et effrayant de la vieillesse. Elle en craint pardessus tout la pollution et la contamination dépressive. L'attitude de la psychanalyse à l'égard des personnes âgées cautionne finalement le désintérêt général d'une société qui nie la vieillesse.

A moins que ce refus de la psychanalyse ne repose sur une insuffisance théorique face aux problèmes que lui pose la vieillesse, à moins qu'elle n'accepte pas de séparer de ses convictions à propos de la mort et de se remettre en question face aux vieux. Les personnes âgées questionnent la psychanalyse qui s'enfle de la certitude de pouvoir jouer sans risque, sur le divan, avec la pulsion de mort qui habite le corps du jeune et de l'adulte.

Le psychanalyste, ce prince de l'écoute, peut-il assister le vieux dans sa mort et accepter de quitter son divan *d'analyste*, pour se déplacer au chevet du mourant ? Qu'il vienne là, se cogner au vieux *armé du bouclier* de la mort réelle, urgente et inaccessible au fantasme. Quel combat la *psychanalyse peut-elle engager* contre la mort dévorante et toute-puissante du vieux, contre l'ora*lité de cette mort* qui, *quoi qu'il* arrive, absorbera dans son ventre affamé, la psychanalyse, ses *théories et ses* fidèles.

Un tissu social détérioré

L'essor industriel et technocratique de nos sociétés a profondément détérioré le tissu social et a atteint surtout la population la plus exposée, celle des personnes âgées. Il n'est plus possible de poursuivre dans la voie d'une telle déshumanisation de la société qui, après s'être emparée de la vie de chacun et l'avoir asséchée le dépossède à présent de sa mort. C'est ce tissu social qu'il faut reconstruire, ce sont les mentalités individuelles qu'il faut toucher, c'est l'implication affective de chacun qu'il faut rechercher à tout prix. Il est temps de privilégier l'approche psychologique des problèmes humains devant les échecs auxquels ont conduit les approches sociologiques et économiques. La mort des vieux en particulier ne peut être abandonnée entre les mains des gestionnaires de la cité qui ont contribué à faire disparaître la mort entourée.

Pour réparer ce tissu social, il convient de réanimer la vie collective, la vie de quartier, les rapports entre les générations. Ces retrouvailles sont essentielles pour que le vieux ose ré-investir sa vie affective en reconstituant une vie de couple lorsque celle-ci a été détruite par le décès du conjoint : c'est le seul moyen efficace pour lui, de combattre avec succès, l'angoisse de la mort. Le vieux isolé dans la ville, redécouvre ainsi la jouissance, la chaleur et la sécurité du contact corporel de la nuit qui le rassure et le soutient dans son attente de la mort.

Cet effort pour reconstituer les couples détruits doit être *soutenu* activement au niveau d'une déculpabilisation de la vie sexuelle des vieux. La *société doit* l'admettre, et doit *faciliter* de telles unions. En attendant que les vieux puissent assumer librement, entre eux, une authentique vie communautaire dans la ville, telle que Paul Barge la décrit dans son film « le Paradis des riches », la reconstitution de la vie de couple représente la solution la plus satisfaisante pour que la mort redevienne un événement naturel.

C'est dans ce cadre naturel que la mort à l'hôpital doit ausi se *situer, même si par rapport* à la mort du vieux, l'attitude de l'hôpital diffère radicalement de celle de la cité. A l'*ignorance* et l'indifférence totales de la mort du sujet âgé dans la ville, se substitue à l'hôpital une banalisation extrême que les progrès considérables de la médecine *contribuent* à *renforcer*. Il faut donc donner à l'hôpital les moyens de reconstruire la socialité autour de la mort. Il faut que des équipes thérapeutiques préparent le départ du vieux, que les lieux se plient aux exigences architecturales de l'accompagnement du mourant et que le rite des retrouvailles avec la famille, soit entièrement préservé.

(*) Psychologues cliniciens.

Lecture de Cicéron

par GABRIEL MATZNEFF

SENEQUE écrit que le courage devant la mort est la seule vertu *dont nous* sommes certains d'avoir besoin un jour. Aider les gens à bien mou*rir est la grande affaire du stoï*cisme, et, dans mon essai sur le suicide chez les Romains, j'ai *déroulé jadis les enseignements des maîtres du Portique* pour entrer dans la mort avec égalité d'âme, *aequanimitas*.

Mais si les anciens Romains nous permettent de bien mourir, ils nous enseignent aussi à bien vivre, et singulièrement à *bien* vieillir. Parmi les textes que l'Antiquité nous a légués sur la vieillesse, un des plus intéressants est le *De Senectute* que Cicéron écrivit à l'âge de soixante-deux ans, afin d'aider son ami Atticus, qui en avait soixante-cinq, à supporter sa condition de vieillard (la vieillesse, selon les Anciens, com*mençant à soixante ans*).

Aider Atticus, mais aussi s'aider soi-même. En mai 44, séjournant à Pouzzoles, Cicéron écrit à Atticus : *« J'ai bien souvent besoin de relire le traité que je t'ai envoyé, car la vieillesse me rend amer. Tout me blesse. »* Nous écrivons certes pour les autres, mais nous écrivons d'abord pour nous. Cicéron n'aura d'ailleurs pas l'occasion de relire souvent son *De Senectute*, puisqu'un an plus tard il sera assassiné sur l'ordre de Marc-Antoine.

∴

Ce traité, où Cicéron expose et réfute successivement les reproches que l'on fait d'ordinaire à la vieillesse, est d'une *lecture roborative*, *et souvent* amusante. Ainsi, lorsqu'on lit au chapitre douze qu'un des principaux mérites du grand âge est de nous délivrer de l'appétit des plaisirs sensuels, qui est *« ce que l'adolescence a de plus vicieux »*, *quod est in adulescentia vitiosissimum*, on sourit en songeant qu'au moment *même* où il écrivait ces *pages* enthousiastes sur la chasteté des *vieux messieurs*, Cicéron venait *d'épouser* Publilia, une adolescente de quatorze ans.

Est-ce l'influence de sa femme-enfant ? Cicéron se montre dans cet essai un partisan résolu de l'amalgame des générations. Il y exprime les raisons qu'ont les adolescents et les vieillards de s'aimer les uns les autres. A soixante-deux ans, *il* se fâche contre ceux qui prétendent que la vieillesse est odieuse à la jeunesse, et soutient que les adolescents doués d'un *bon* naturel éprouvent au contraire *les sentiments les plus* tendres pour les sages vieillards qui les guident dans le chemin de la *vertu*.

Quelques semaines auparavant, il avait répudié sa première femme, Terentia, après trente ans de mariage. Pour se venger, celle-ci répandait dans tout Rome que Cicéron s'était pris d'une passion extravagante pour cette fille de quatorze ans, et que, malgré le *De Senectute*, la recherche de la vertu était, en l'occurrence, le dernier de ses soucis.

∴

A une époque, la nôtre, où l'on publie tant de sottises démagogiques sur le prétendu abîme qui séparerait *les générations*, il est souhaitable qu'on redécouvre cet excellent traité de Cicéron. *« Comme j'aime l'adolescent qui a quelque chose du vieillard, j'aime le vieillard qui a quelque chose de l'adolescent »*, écrit *Cicéron. Et il ajoute : « A suivre ce précepte, on vieillira peut-être de corps, mais jamais d'esprit. »* Plus de deux mille ans se sont écoulés depuis que cette pensée a été formulée, mais aujourd'hui encore nous ne saurions mieux dire.

Répliques à... Marc Losson

L'article de Marc Losson « Les camps de vieillards en France (« le Monde du 18 janvier) nous a valu beaucoup de lettres. Voici les passages les plus significatifs de deux d'entre elles.

Sont-ils malheureux ?

De Mme Raymonde Klein, de Bagneux (92).

Notre situation est la suivante : nous avons respectivement soixante et onze et soixante-dix-huit ans. La mère de mon mari en a quatre-vingt-dix-neuf de*puis novembre dernier* (ses jambes ne fonctionnent plus du tout). Il faut la changer comme un bébé, la lever de son lit le matin, la mettre dans un fauteuil, duquel elle *ne* bouge plus de la journée. Evidemment, lui faire *sa toilette*, *nous avons* eu la chance, je dis bien *la chance*, de pouvoir la faire rentrer, il y a deux ou trois ans, dans une « maison de cure médicale » (Ville de Paris) où elle a une chambre coquette, du soleil, un *parc si elle pouvait y descendre* et des *soins éclairés* (pourrions-nous faire face : sans cesse les prises de sang, de tension, adapter son régime à son diabète et à ses nombreuses déficiences ?)

Mon mari (soixante-dix-huit ans) se rend deux fois par semaine dans cet « univers clos » Il n'y a pas « entassement démentiel de vies » mais l'atmosphère est quand même lourde, et c'est surtout de penser que derrière chaque porte il y a un « vieux ».

∴

Mais ces vieux sont-ils malheureux ? Ceux qui sont valides peuvent sortir (on en voit prendre le thé au café voisin), peuvent faire leurs courses. Ils ont un salon, s'il fait beau, des petits groupes bavardent dans le parc. Les femmes sont coquettes, et je crois, moi, que la sécurité qu'elles ressentent de pouvoir appeler au moindre malaise les « confor*te* ».

Et cette vieille dame, qui obéit si bien à ses infirmières, au doc*teur qu'elle espère toujours* voir souvent, savez-vous comment elle se comporterait avec son fils. Elle serait autoritaire, désagréable, pensant que son fils (qu'elle voit encore à douze ans) doit la servir jour et nuit, satisfaire à *tous ses caprices ?* (...)

Et les vieux qui n'ont plus de famille ? Vivre dans son « environnement » les rendrait-il plus heureux ? Toujours tout seuls les vieux se réunissent pour jouer aux cartes dans les locaux aménagés par la *mairie*. *Mais ces* locaux sont souvent loin de chez eux. Et qu'est ce qu'ils y trouvent ? D'autres vieux... dont les préoccupations sont les mêmes et ils rentrent chez eux, seuls...

Auparavant, ma belle-mère vivait dans « une résidence pour personnes âgées valides ». Elle avait une grande chambre sur la rue, un cabinet de toilette, une kitchenette. Elle pouvait sortir autant qu'elle le voulait, recevoir des visites, prendre ses repas ou ne pas les prendre sur place. Enfin elle avait une indépendance qu'elle n'aurait pas eue dans sa *famille, car elle n'aurait jamais* voulu se plier au rythme de la vie commune. Comment supporter une telle vie ? Un mari esclave, une femme toujours énervée, toujours sur les dents ? Nous avons travaillé, élevé trois enfants. Ne *méritons-nous pas un peu de repos ?* Et croyez-moi, nous n'avons pas de grande maison, pas de garage qui aurait pu faire une chambre. Ne généralisez-pas, je vous en prie.

Puis-je *donner un autre exemple ?* Mon mari a une cousine de quatre-vingt-huit ans, presque sourde, presque aveugle, pouvant à peine *marcher*, *tributaire* des aides ménagères qui se succèdent... En cas de défaillance de l'une *d'elles, elle ne pourrait pas se* relever, se traîner au téléphone dont elle ne voit plus les touches. On l'a volée deux fois. Ne serait-elle pas mieux ailleurs ? Son fils, qui a quatre enfants, recule, je crois, devant les démarches et tant que ça va...

Je l'ai dit plus haut, j'ai soixante et onze ans. Je crois que le principal c'est de rester dans la vie, de se tenir au courant de la politique, de l'économie, d'essayer de comprendre les jeunes, de n'avoir jamais recours à personne pour faire ce que l'on a à faire, d'avoir des « hobbies », *de ne penser au temps qui passe* (tout au moins autant que possible). *En aucun cas*, pour rien au monde, je ne voudrais gâcher la vie de mes enfants en leur imposant des tâches que ma dignité n'admettra jamais.

L'arbre et ses racines

De Mme Gracianne Dureau, du Perreux (94) :

On n'a pas le droit de considérer les maisons de retraite comme un mal en soi, isolé, hor*rible champignon* qui aurait poussé par mégarde sur un arbre sain ! Il faut considérer aussi l'arbre et ses racines.

Première question indispensable : quelle est la cause de cette situation ? Sadisme et volonté de destruction, comme le suggère le titre ? On aurait pris froidement chez eux des gens heureux, en bon état, au sein d'une vie épanouissante, pour les parquer là et hâter leur *fin* ? Allons, M. Losson lui-même n'y croit pas.

Alors, sérieusement, qui sont ces pensionnaires des maisons de retraite, et comment en sont-ils arrivés là ? Nous connaissons tous de *merveilleux octogénaires* qui jouissent à la fois de toutes leurs facultés, de forces créatrices, d'indépendance et de revenus confortables. Si ces fins de vie sont possibles, qu'est-il arrivé aux autres — la grande majorité, en *face de cette poignée de privilégiés* ?

Est-il normal que notre société expédie *« en retraite »* des milliers d'êtres usés comme nous le voyons, dégradés par les conditions de toute une vie, désormais incapables de s'adapter à leur fragilité nouvelle, tant sur le plan financier que psychologi*que ? Qui les a traités, de quinze* à soixante-cinq ans, en termes de production, de rentabilité économique, pour s'en débarrasser lorsqu'ils ne suivent pas les accélérations de cadence, leur octroyant comme aumône de misérables « pensions » vite dévaluées ? Serait-ce par hasard que les octogénaires dont nous parlions plus haut ont tous, de plus ou moins près, participé à l'un des pouvoirs — médecine, Eglise, politique, industrie, voire artistique ? N'est-il pas affligeant de constater que plus la vie active a été frustrante et pénible, plus dure sera la vieillesse ?

∴

La deuxième question concerne les raisons pour lesquelles les familles des « vieux » les « placent » soudain, alors qu'elles les auraient conservés dans le passé : faut-il incriminer une vague, un raz de marée de l'égoïsme *contemporain ? Méfions-nous* des explications uniquement moralisatrices !

Mais comparons à la nôtre une société demeurée à un stade antérieur : mes amis portugais m'assurent que leurs « vieux », dans chaque village, sont pris en charge par leur famille. Mais toute une famille au sens large, descendants, collatéraux, neveux, etc. ! Ces vieillards étant d'ailleurs peu nombreux, comme dans tous les pays *où le système de santé* a stagné, le rapport s'établit donc : une personne âgée pour une parenté nombreuse... Imaginons le relais, l'entraide, le poids partagé.

Chez nous, dans nos villes, nos banlieues, point de tante secourable, de sœur généreuse : elles vivent ailleurs, comme nous tous, au hasard du travail et de l'habitat. Dans le même temps, s'est subitement allongée notre « espérance de vie » (ah, le joli mot !). De sorte que chacun et chacune a aujourd'hui au moins un parent *dans la tranche des retraités. Ce* qui est très bien, tant qu'ils sont valides, autonomes. Mais le grand âge, le vrai, amène *avec lui son* cortège d'infirmités, de maladies chroniques, de faiblesse, c'est-à-dire le besoin grandissant d'une *assistance elle-même croissante*.

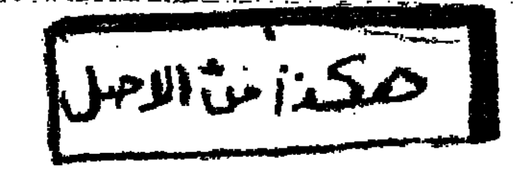
Et le rapport est devenu : un père ou une mère pour une (deux *au mieux*) *personne* active !

Mais il n'est pratiquement pas possible d'entretenir seul un *grand vieillard infirme* ou alité. (Je dis : SEUL.) Les détails bassement matérialistes du quotidien font une énorme consommation de force, de temps, de santé et de quasi-renoncement à toute autre occupation. Dans la *plus petite* maison de retraite, combien de personnes sont-elles requises, en chaîne, pour chaque pensionnaire ? Toilette, ménage, blanchissage, cuisine, ravitaillement, médicaments... combien d'heures, sans compter les soins *spécifiquement* infirmiers ?

La maison de retraite survient comme une attelle sur un membre brisé : secours de première urgence ; ce n'est pas l'idéal, loin de là, mais quoi d'autre ? Et les efforts que déploient actuellement *beaucoup de municipalités* témoignent d'une lutte pour un progrès : les minimiser serait une injustice.

Mais, pas plus que ces autres rassemblements catégoriels — écoles, hôpitaux, casernes, H.L.M., — il faut savoir qu'on ne supprimera pas les maisons de retraite cruelles sans s'attaquer à l'essentielle *question de notre temps : quel* choix de société faisons-nous ? C'est là qu'il faut avoir le courage de poursuivre notre analyse politique et de savoir ce que nous voulons.

Tant que nous accepterons qu'une société humaine soit basée sur le seul profit dans la compétition, malheur aux faibles ! Elle évaluera ses membres selon leur capacité à augmenter ou diminuer ce profit et rejettera également dans ses *oubliettes tous* ceux qu'elle juge peu rentables : handicapés, vieillards, malades, fous...



Le Monde

étranger

مكرر من الاصل

LA FIN DU VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING A MOSCOU

Le programme de coopération franco-soviétique «dans l'intérêt de la détente et de la paix»

Voici les principaux extraits du Programme de développement de la coopération entre la France et l'Union soviétique dans l'intérêt de la détente et de la paix, *signé samedi* 28 avril au Kremlin par MM. Brejnev et Giscard d'Estaing.

Après un paragraphe d'introduction rappelant les principes de la coopération franco-soviétique, ce document de onze pages dactylographiées se divise en sept chapitres.

I. — Dispositions générales

« (...) Les deux parties se sont déclarées d'accord pour que l'approfondissement de leurs consultations politiques et de leur coopération soit réalisé par :

» — Des réunions régulières au plus haut niveau tenues en principe une fois par an, selon des modalités diverses acceptables pour les deux parties ;

» — La poursuite de contacts confiants par l'échange de messages personnels et, en cas de nécessité, en utilisant la liaison directe entre l'Elysée et le Kremlin ;

» — Des réunions périodiques des ministres des affaires étrangères ou de leurs représentants, conformément au protocole franco-soviétique du 13 octobre 1970 ;

» — Le développement de la pratique des contacts de travail entre les ministères des affaires étrangères sur les questions d'intérêt commun... »

Le document cite également le « *perfectionnement des mécanismes de coopération* », les « *échanges culturels* » et les « *échanges de délégation parlementaires* ».

II. — Coopération sur la scène internationale

La France et l'U.R.S.S. se fixent deux domaines d'action : la détente et le désarmement. A propos de la détente, le document affirme que « *la prévention de la guerre est la tâche primordiale qui se présente aux Etats* ». Les deux pays « *déclarent solennellement qu'ils feront tout ce qui dépend d'eux pour que l'humanité soit débarrassée de la menace de la guerre* » et rappelle « *le prix qu'ils attachent aux dispositions de la charte des Nations unies et de l'Acte final d'Helsinki sur le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, le règlement pacifique des différends, le respect de l'indépendance, de l'inviolabilité des frontières, de l'intégralité territoriale, la non-intervention dans les affaires intérieures.*

» (...) La France et l'Union soviétique expriment leur conviction que la politique de détente représente dans la situation actuelle la seule voie permettant d'assurer la paix et l'instauration entre les Etats de relations de bon voisinage d'entente et de coopération. (...) La France et l'Union soviétique considèrent que la voie principale qui conduit à l'approfondissement de la détente en Europe est l'application de toutes les dispositions de l'Acte final de la C.S.C.E. par tous les Etats signataires. Dans ce contexte, la France et l'Union soviétique expriment l'espoir que la réunion de Madrid (1) sera couronnée de succès et elles se déclarent prêtes à apporter leur concours à cet effet. Elles se prononcent en faveur de l'élargissement de la coopération entre les pays européens dans tous les domaines couverts par l'Acte final et notent à cet égard l'intérêt que revêt le développement de la coopération multilatérale dans le domaine de l'environnement.

» La France et l'Union soviétique soulignent que la politique de force, de blocs ou d'hégémonie est incompatible avec la paix et la détente, de même qu'avec les intérêts des peuples, et ne doit être encouragée d'aucune manière.

» (...) Au cas où surgiraient des situations qui, de l'avis des deux parties, créeraient une menace contre la paix, une rupture de la paix, ou provoqueraient une tension internationale, les gouvernements de la France et de l'U.R.S.S. entreraient sans tarder en contact, afin de se concerter sur tous les aspects de cette situation et sur les dispositions permettant d'y faire face.

» La France et l'U.R.S.S. se prononcent en faveur de la réduction des tensions en Asie. Elles sont favorables au développement de ce continent dans la stabilité et la paix. Elles estiment indispensable à cette fin l'abstention de toute action de force de la part de tous les Etats, le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chacun des Etats du continent asiatique, la non-ingérence dans ses affaires intérieures, de même que le droit de chaque peuple à disposer librement de son destin.

» La France et l'Union soviétique appliqueront leurs efforts à l'élimination des foyers de tension existant au Proche-Orient. Elles sont convaincues qu'une paix vraiment juste et durable dans cette région ne peut être établie que par un règlement global, avec une participation directe de toutes les parties intéressées.

» La France et l'Union soviétique se prononcent fermement en faveur du respect des principes de souveraineté, d'intégrité territoriale et d'inviolabilité des frontières en Afrique et pour un règlement pacifique des problèmes litigieux par les Etats africains eux-mêmes, si nécessaire avec le concours de leurs organisations, sans ingérence de l'extérieur. Elles sont favorables à l'octroi immédiat de l'indépendance aux peuples qui n'en bénéficient pas encore et à la cessation de la politique de l'apartheid.

» Les deux parties estiment que les relations bilatérales entre tous les Etats doivent se développer en sorte de ne pas porter préjudice au processus universel de la détente, mais au contraire de favoriser l'amélioration de la situation internationale dans son ensemble.

» Dans l'intérêt de leur coopération dans l'arène internationale, les deux parties encourageront la confrontation des analyses et des prévisions relatives aux grandes tendances de la politique mondiale, entre leurs institutions scientifiques appropriées et, le cas échéant, entre leurs ministères des affaires étrangères. »

A propos du désarmement, les deux pays « *déclarent leur intention de faire tout ce qui dépend d'eux pour parvenir à un progrès réel dans cette voie, ayant pour objectif final la réalisation du désarmement général et complet, y compris le désarmement nucléaire sous un contrôle international efficace.*

» Les deux parties s'accordent pour souligner les idées suivantes :

» Nécessité du (...) respect du droit de tous les Etats à la sécurité ;

» Cessation concertée de l'accroissement quantitatif et qualitatif des armements et des forces armées portant sur toutes les catégories d'armes, en tenant compte de leur spécificité, en premier lieu par les Etats ayant un potentiel militaire important ;

» Complémentarité de la détente politique et des mesures renforçant la sécurité et la confiance dans le domaine militaire ;

» Nécessité de poursuivre les efforts entamés dans le cadre des SALT pour mettre un terme à la course aux armements stratégiques et procéder à leur réduction effective ;

» Nécessité de nouveaux efforts pour prévenir la prolifération des armes nucléaires ;

» Nécessité d'une approche du désarmement tenant compte des conditions propres à chaque région du globe ;

» Importance d'un effort tendant à limiter le commerce et les livraisons d'armes conventionnelles sur une base concertée entre tous les Etats intéressés ;

» Nécessité d'un examen collectif par les Etats signataires de l'acte final d'Helsinki des questions concernant l'atténuation de la confrontation militaire, les mesures propres à renforcer la confiance, la diminution de la concentration des armements en Europe et leur réduction ;

» Nécessité de moyens de contrôle efficaces comportant des techniques modernes strictement adaptées à la nature de ces mesures et conformes aux principes universellement reconnus du droit international ;

» Utilisation d'une partie des moyens budgétaires ainsi dégagés pour aider les pays en voie de développement ;

III. — Coopération économique

» (...) Les deux parties s'assignent pour but de parvenir, dans les prochaines années, à de nouveaux et substantiels progrès (...). Les deux parties favoriseront tout particulièrement la réalisation de grands projets industriels. Elles encourageront, d'autre part, la recherche de nouvelles formes de coopération et l'élargissement de celle-ci à d'autres domaines (...). Les organismes de planification des deux pays effectueront des recherches afin que les besoins des économies de la France et de l'Union soviétique, sur une longue période, soient mieux pris en considération dans le développement de leur coopération. »

IV. — Coopération scientifique et technique

Le quatrième chapitre concerne le renforcement de la coopération, notamment dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, l'exploration de l'espace ainsi que la recherche fondamentale.

V. — Contacts militaires

Le cinquième chapitre est consacé aux contacts militaires auxquels « *les deux parties attachent une grande importance dans l'esprit de la politique de détente* ». Ces contacts seront poursuivis et élargis, car « *ils renforcent les sentiments traditionnels d'estime que se portent les forces armées des deux pays* ».

VI. — Echanges culturels

Les échanges culturels — déclare le document — sont « *un puissant facteur de rapprochement et de renforcement de l'amitié entre les peuples* ». Un développement des rencontres entre les jeunes des deux pays est prévu.

VII. — Les problèmes qui se posent à l'humanité

Les deux pays « *se déclarent résolus à coordonner leurs actions avec tous les autres Etats ainsi qu'avec les organisations internationales pour rechercher les moyens de résoudre des questions comme la protection de l'environnement, la lutte contre les maladies et contre la faim, l'élévation du niveau social et économique des pays en voie de développement, l'exploration des océans et de l'espace, la recherche de nouvelles sources d'énergie* ».

(1) Prévue pour 1980, cette réunion, *comme celle de Belgrade en 1978*, fera le point de la mise en œuvre de l'accord d'Helsinki.

Un sommet chaque année

(Suite de la première page.)

M. Brejnev aurait ensuite laissé entendre au président de M. Giscard d'Estaing ne complique pas la ratification par le Sénat américain de SALT-2 en élevant des critiques contre ce texte. Dans sa réponse, M. Giscard d'Estaing aurait repris l'essentiel des arguments qu'il avait développés devant M. Carter en janvier dernier au sommet de la Guadeloupe, alors que le chef de la Maison Blanche lui présentait la même requête que M. Brejnev : « *La France est favorable au principe de l'accord SALT-2, mais ce n'est qu'au vu de l'accord lui-même et après l'avoir analysé qu'elle se prononcera définitivement.* »

Selon *M. Hunt*, porte-parole de l'Elysée, M. Giscard d'Estaing aurait ensuite expliqué à la délégation soviétique pourquoi la France ne prendra pas part, en revanche, aux *négociations sur* la limitation des armements SALT-3, qui, dans l'esprit des Américains comme des Soviétiques, devraient succéder à SALT-2. L'argumentation française est connue : il existe une telle disparité entre les panoplies nucléaires française, d'un côté, soviétique et américaine de l'autre, que, en l'état actuel des choses, participer à SALT-3 reviendrait pour la France à compromettre gravement son « *droit* à la sécurité ». SALT-3 posera en effet le problème des armes nucléaires à portée intermédiaire, donc celui de la force de frappe française. *Ce* problème avait également été soulevé par M. Carter à la Guadeloupe, et M. Giscard d'Estaing avait alors fait la même réponse au président des Etats-Unis qu'au secrétaire général soviétique.

Plutôt que de se lancer dans une *polémique* stérile avec la France à propos de SALT-3 (même s'il le voulait, M. Giscard d'Estaing ne pourrait pas se permettre des concessions à ce sujet pour des raisons de politique intérieure), les Soviétiques paraissent avoir choisi la voie de l'ambiguïté : ils n'ont pas purement et simplement rejeté la proposition de *M. Giscard* d'Estaing concernant l'organisation d'une conférence européenne sur le désarmement classique, *mais ont* tenté plutôt de dénaturer cette idée, tout en l'élargissant. On retrouve la contre-proposition soviétique dans le paragraphe du « *programme de développement* de la coopération » consacré au désarmement, et qui prévoit « *un examen collectif par les Etats signataires de l'Acte final d'Helsinki des questions concernant l'atténuation de la confrontation militaire, les mesures propres à renforcer la confiance, la diminution de la concentration des armements en Europe et leur réduction* ».

Les ventes d'armes à la Chine

En quoi consistera cet examen collectif ? Nul ne peut encore le dire, ne serait-ce que parce que l'U.R.S.S. et la France ne seront pas seules à en décider. On peut cependant constater que la formulation utilisée élargit considérablement l'idée initiale de M. Giscard d'Estaing, puisqu'il n'est pas précisé qu'il ne sera question que d'armements classiques et puisque l'expression « *atténuation de la confrontation militaire* » recouvre plusieurs propositions soviétiques, en particulier sur le recours en premier à *l'arme nucléaire*, sur un pacte de non-agression, etc.

A propos de l'Asie, les Soviétiques n'ont pas réussi à imposer la ligne dure qu'avait définie, dans son discours de jeudi soir, M. Brejnev. Bien que le danger « *d'hégémonisme* » soit dénoncé au chapitre des principes généraux, le « programme de développement de la coopération » ne reprend pas cette *condamnation* dans le paragraphe consacré à l'Asie. *Ce passage* condamne simplement « *toutes actions de force de la part de tous les Etats* », et estime « *indispensable* » le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriales de chacun des Etats du continent asiatique, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, de même que le droit de chaque peuple à disposer librement de son destin.

Au cours des conversations de vendredi, la *délégation soviétique* aurait beaucoup insisté pour que la France abandonne toutes ses idées de ventes d'armes à la Chine. M. Giscard d'Estaing aurait affirmé que toute cette affaire est du ressort de la France. On *laissait entendre*, parmi la délégation française, que les conversations entamées avec les Chinois à ce sujet se poursuivraient, mais avec une extrême prudence.

La situation au Proche-Orient a également été évoquée vendredi. Selon M. Zamiatine, le porte-parole soviétique, et M. Hunt, le porte-parole français, les deux pays ont constaté une nouvelle fois que leurs positions étaient « *très proches* » sur certains points. Le « *programme de développement de la coopération* » rappelle simplement « *qu'une paix vraiment juste et durable dans cette région ne peut être établie que par un règlement global, avec la participation directe de toutes les parties intéressées* ».

Dans son bref *discours*, vendredi soir, au dîner de l'ambassade de France, M. Brejnev avait été beaucoup plus virulent, regrettant qu'au Proche-Orient « *les conséquences de l'agression contre les Etats et peuples arabes ne soient toujours pas liquidées* ». Le secrétaire général avait également condamné « *une récente tractation séparée relative aux affaires du Proche-Orient, à caractère anti-arabe* ». « *Si l'on juge la situation à tête reposée, aucune mine dans cette zone explosive n'a été désamorcée, et d'ailleurs il était impossible de le faire* », a ajouté M. Brejnev.

Au cours de ce dîner, comme au cours des conversations de l'après-midi, le secrétaire général a paru moins fatigué que la veille. D'après les participants, il est intervenu plusieurs fois dans les entretiens politiques, après *avoir lu*, d'entrée de jeu, un texte définissant la position soviétique. Bien que marchant avec peine, il a également réussi à gravir l'escalier qui conduit aux salles *de réception* de l'ambassade de France.

Au chapitre des relations bilatérales, les deux délégations se sont mises d'accord pour une périodicité annuelle des *sommets* franco-soviétiques, pour un développement des échanges économiques et commerciaux sur un rythme d'environ 20 % l'an (compte tenu de l'inflation). M. Brejnev, enfin, a surpris quelque peu la délégation française en proposant qu'un cosmonaute français participe à un vol dans l'espace soviétique (*le Monde* du 28 avril, dernière édition). Cette idée était *régulièrement* avancée par les Soviétiques depuis quelque temps, mais c'est la première fois qu'elle fait l'objet d'une offre officielle. Peut-être pris de court, M. Giscard d'Estaing a répondu que la proposition soviétique serait « *étudiée dans un esprit positif* ». Jusqu'à présent, seuls des citoyens des pays alliés de l'U.R.S.S. ont participé à des vols spatiaux soviétiques.

JACQUES AMALRIC.

SEPT DOCUMENTS ONT ÉTÉ SIGNÉS AU KREMLIN

(De notre envoyé spécial.)

Moscou. — C'est un ensemble de sept textes qui a *été* signé, samedi matin, au Kremlin. Outre le programme de développe*ment de la coopération* entre la France et l'Union soviétique (voir ci-contre), MM. Giscard d'Estaing *et Brejnev ont signé* un programme à long terme de développement de la coopération économique, industrielle et technique pour la période 1980-1990 ; un *accord sur* la coopération économique pour la période 1980-1985. MM. François-Poncet et Gromyko, ministres des affaires étrangères, ont signé un accord sur la coopération scientifique, technique et industrielle dans les domaines de l'informa*tique* et de *l'électronique* ; ils ont également signé un accord sur l'étude des océans, ainsi qu'un accord concernant l'étude du français et du russe en U.R.S.S. et en France. M. Monory, ministre de l'économie, et M. Patolitchev, ministre du *commerce extérieur de l'U.R.S.S.*, ont, d'autre part, échangé des lettres sur la prorogation de *l'accord sur le développement de* la coopération économique, technique et industrielle conclu en 1971. Ce document est prorogé *jusqu'en décembre 1990*.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LE PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA *REVOLUTION* DU 27 AVRIL, qui a amené au pouvoir le régime prosoviétique de M. Taraki, a été célébré avec éclat vendredi à Kaboul. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé à un défilé où l'on a *pu voir du matériel militaire* moderne — hélicoptères et fusées notamment — fourni par l'U.R.S.S. Au cours d'un discours, M. Taraki a renouvelé *ses attaques contre* les « *ingérences* » de l'Iran, du Pakistan et des autres « *impérialistes* » dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. — *(A.F.P.)*

Inde

● *M. SANJAY GANDHI* a été arrêté et incarcéré vendredi 27 avril après avoir refusé de se *présenter devant un tribunal* chargé de la lutte contre la corruption. Le fils de Mme Gandhi est impliqué dans une affaire de fraude. — *(A.F.P.)*

Namibie

● TRENTE ET UN RESPONSABLES du *mouvement* nationaliste namibien S.W.A.P.O. ont été arrêtés vendredi 27 avril. Deux dirigeants, MM. Daniel *Tjongarero* et *Mokganedi* Thlabanello, ont échappé à ces arrestations, ayant quitté la Namibie il y a quelques jours. Vingt-deux guérilleros *de la S.W.A.P.O.* ont, d'autre part, été tués par les forces de sécurité sud-africaines durant les dernières quarante-huit heures, a-t-on annoncé offi*ciellement* vendredi à Windhoek. — *(A.F.P.)*

République fédérale d'Allemagne

● *M.* DIETRICH STOBBE a été réélu pour quatre ans, jeudi 26 avril, bourgmestre de Berlin-Ouest. La coalition social-démocrate et libérale avait conservé la majorité à l'occasion d'élections régionales (*le Monde* du 20 mars). — *(A.F.P.)*

● LA POLICE BAVAROISE a arrêté deux *hommes* qui *tentaient* de pénétrer en Allemagne fédérale avec 56 kilos d'explosifs à bord d'une voiture louée, ont annoncé vendredi 27 avril *les* autorités ouest-allemandes. Les deux hommes, qui tentaient d'utiliser un passeport chypriote et un passeport français, ont été arrêtés *jeudi au poste-frontière* de Passau alors qu'ils venaient d'Autriche. — *(A.P.)*

Suisse

● UN DIPLOMATE BULGARE en poste à Berne, M. Ivan *Jakinov Ivanov*, a *été expulsé* de Suisse pour « *espionnage économique* », a annoncé vendredi 27 avril le Conseil d'Etat suisse. Une enquête a révélé que M. Ivanov, premier secrétaire de l'ambassade, avait *réussi à obtenir et à envoyer* en Bulgarie « *certains produits industriels suisses* », en particulier « *des éléments utilisés dans l'industrie électronique* ». — *(A.P.)*

Un «cosmonaute» français

Dix ans de coopération spatiale

A la fin du mois de mars 1979, le président du Centre national d'études spatiales (CNES), M. Hubert Curien, avait indiqué qu'il avait eu récemment avec ses collègues soviétiques des conversations informelles sur la possibilité pour la France d'envoyer un homme dans l'espace à l'occasion d'une mission *spatiale commune*. La France et l'Union soviétique coopèrent déjà dans l'espace depuis dix ans. Un satellite, uniquement consacré à des expériences franco-soviétiques, a été lancé en 1977. Les cosmonautes soviétiques ont réalisé en orbite des expériences montées par des laboratoires français. En 1983, un engin soviétique larguera dans l'atmosphère de Vénus un ballon construit en France porteur d'expériences *communes, et ce n'est que le plus* important des projets en cours.

La mise en orbite d'un « cosmonaute » français serait une extension somme toute logique de cette coopération. Elle sera étudiée lors de la rencontre *franco-soviétique annuelle* sur l'espace, qui aura lieu en France à l'automne. Compte tenu de la mise au point de l'opération, du choix et de l'entraînement du cosmonaute, le premier Français de l'espace ne volera guère avant le milieu de la prochaine décennie.

L'élaboration de matériaux dans l'espace et la métallurgie spatiale *constituent un domaine riche d'avenir*, et pour lequel la présence de l'homme en orbite est presque une obligation. La coopération franco-soviétique a abordé ce domaine récemment, quand les deux cosmonautes qui occupent actuellement la station Saliout-6 ont traité dans les fours de la station des échantillons fournis par des laboratoires français. C'est pour développer la coopération dans ce domaine de recherches que M. Brejnev a fait sa proposition.

En 1977, le CNES avait retenu cinq candidats astronautes (Mme Anny-Chantal Levasseur-Regourb, MM. Jean-Jacques Dordain, Philippe de Guillebon, Laurent Stieltjes et Jacques Susplugas) pour le poste de premier astronaute européen avec le vol du Spacelab américain en 1980. Aucun *de ces cinq* Français n'a, en fin de compte, été retenu par l'Agence spatiale européenne. Il est concevable que l'un d'eux soit retenu pour la future mission franco-soviétique, mais, de toute manière, un nouveau processus de sélection sera engagé.

DIPLOMATIE

DISSIDENTS CONTRE ESPIONS

Les négociations auraient commencé l'automne dernier

De notre correspondant

Washington. — C'est avec une grande satisfaction que les responsables de la Maison Blanche ont annoncé et commenté, vendredi 27 avril, l'échange des cinq dissidents soviétiques contre les deux employés de l'ONU, condamnés pour espionnage. Le secret avait été bien gardé, puisque la nouvelle a été annoncée après seulement que M. Guinzbourg et ses compagnons eurent atterri à New-York et alors que les deux agents soviétiques faisaient déjà route, *par le même avion* régulier de l'Aeroflot, vers l'U.R.S.S.

Les cinq dissidents se reposent dans une résidence de la région de New-York, dont le lieu est tenu secret pour le moment, mais ils devraient être présentés sous peu à la presse. Ils seront vraisemblablement les hôtes pendant quelque temps du gouvernement américain, qui avait envoyé plusieurs fonctionnaires du département d'Etat et du *Conseil national de sécurité pour* les accueillir à New-York.

Cet échange représente une « première » *à plusieurs égards* : c'est *le plus important qui se soit jamais* produit quant au nombre des participants entre l'U.R.S.S. et un pays occidental ; c'est aussi la première *fois que des citoyens soviétiques* sont échangés contre d'autres citoyens soviétiques, et que des dissidents sont mis en balance avec des espions. Pour M. Carter, il s'agit d'une « inflexion » de la politique suivie jusqu'à présent. Le dernier échange de ce genre, opéré il y a tout juste un an, avait porté sur un citoyen américain, M. Robert Thompson, condamné treize ans plus tôt pour espionnage au profit de l'U.R.S.S., libéré en échange d'un jeune Américain *qui avait tenté de* faire passer à l'Ouest une famille est-allemande.

C'est, enfin, la première fois *qu'une telle opération* est négociée directement entre les gouvernements soviétique et américain : les prisonniers ont fait le voyage entre les deux pays sans escale dans un pays tiers. Le célèbre avocat est-allemand, Mᵉ Vogel, qui avait arrangé de nombreux échanges de prisonniers entre l'Est et l'Ouest, ne semble pas être intervenu cette fois dans la négociation qui s'est déroulée à Washington entre M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires internationales, et l'ambassadeur soviétique à Washington, M. Dobrynine.

On précise, à la Maison Blanche, que ces négociations ont commencé l'automne dernier, peu après la condamnation à cinquante ans de prison (octobre) des deux employés soviétiques de l'ONU, MM. Enger et Tcherniaev, accusés d'avoir tenté d'acheter auprès de fonctionnaires américains des documents secrets sur la lutte anti-sous-marine.

Le fait que les deux condamnés, qui ne bénéficiaient pas du statut diplomatique, aient été ensuite autorisés à vivre en résidence surveillée *à New-York en attendant* les résultats de l appel déposé, et sous la « *responsabilité personnelle* » de M. Dobrynine, facilitait les choses. Cette première concession américaine a été suivie vendredi par la commutation de peine décidée par le président Carter qui a en même temps autorisé le départ à l'étranger des condamnés.

Cela dit, les négociations ont été « *longues et difficiles* », précise-t-on à la Maison Blanche, et elles ont *connu « des hauts et des bas »*. Les propositions avancées au départ étaient plus limitées que ce qui a été finalement obtenu, mais il est acquis *que le nom d'Anatole Chicharanski* figurait, dès le début, en tête de la liste présentée par la partie américaine.

Le *fait* que le plus célèbre des dissidents juifs ne figure pas dans le lot est incontestablement ressenti ici comme une déception, mais les officiels sont très discrets sur les raisons de cet échec.

MICHEL TATU.

Les militants soviétiques des droits de l'homme demandent une amnistie générale

De notre correspondant

Moscou. — C'est par les correspondants occidentaux que *Mme Arina Jolkovskaïa a appris, dans la nuit du vendredi* 27 avril au samedi 28 avril, l'échange de son mari, M. Alexandre Guinzbourg et de quatre autres dissidents, Edouard Kouznetzov, Mark Dymchitz, Georges Vins et Valentin Moroz, contre deux citoyens soviétiques condamnés aux Etats-Unis pour espionnage. Mme Jolkovskaïa a attendu d'entendre confirmation de l'information par la « Voix de l'Amérique » pour croire à une nouvelle à laquelle elle ne s'attendait pas. Les autorités et la presse soviétiques n'avaient pas encore annoncé l'échange samedi en fin de matinée.

Edouard Kouznetzov et le pilote Mark Dynchit purgeaient une peine de quinze ans dans le camp de Sosnovka en Mordvie. Ils avaient été condamnés à mort à la veille de Noël 1970 par un tribunal de Leningrad, pour « trahison » pour avoir envisagé de détourner un avion soviétique afin de quitter l'U.R.S.S. La sentence avait été commuée en détention dans un camp de travail, après que Franco eut fait le même geste de « clémence » envers des nationalistes basques condamnés à mort au procès de *Burgos. En raison* aussi de la campagne internationale due à l'indignation générale. La publication du *Journal d'un condamné à mort* écrit par Kouznetzov en *prison révéla un écrivain. Et la* création d'un comité international de ses pairs qui menaient inlassablement campagne pour sa libération.

Une semaine avant l'échange de New-York, cinq condamnés du procès de Leningrad étaient subitement libérés, quatorze mois avant l'expiration de leurs peines : MM. Boutman, Wulf Zalmanson, Leïb Knokh, Boris Penson et Anatoli Altman (les quatre derniers sont arrivés vendredi 27 avril à Vienne d'où ils doivent gagner Israël). Mais il reste encore trois personnes emprisonnées des condamnés de ce procès. MM. Mourjenko, Fedorov et Mendelevitch.

Alexandre Guinzbourg, ancien secrétaire de Soljenitsyne et administrateur du fonds d'aide aux prisonniers politiques et à *leurs familles, avait été condamné* à huit ans de camp à régime sévère au mois de juillet dernier pour « propagande et agitation anti-soviétique ». Il avait déjà *fait deux ans de prison* au début des années 60 pour avoir édité en samizdat une revue de poésie *Synthaxe*, et puis cinq ans de prison à partir de 1967 pour avoir écrit un Livre blanc rendant compte du procès contre les écrivains A. Siniavski et Y. Daniel.

Quant à M. Valentin Moroz, historien ukrainien, il avait été condamné pour « *nationalisme* », en 1966, à quatre ans de prison pour ses écrits, puis en 1970, à six ans de prison, trois ans de *camp* de travail et cinq ans de relégation.

M. Georges Vins, pasteur baptiste, arrêté en mars 1974, purgeait une peine de cinq ans de travail. Il avait déjà été condamné à trois ans de réclusion en 1966. Son fils Piotr, qui tentait de mobiliser l'opinion publique internationale en faveur de son père, a dû faire une année de prison pour parasitisme et a subi récemment un passage à tabac pour l'empêcher de se rendre à Moscou.

Accouru chez la femme de Guinzbourg, dès que la libération des cinq dissidents fut connue à Moscou, l'académicien André Sakharov, très ému, s'est déclaré « *très heureux* » de la nouvelle. Il a cependant ajouté qu'il était « *profondément peiné* » que parmi les personnes libérées ne figurent pas MM. Orlov, Chtcharansky, Piatkus, Roudenko, Tikhi, Loukanienko, Kovalav et tous les autres membres des groupes de surveillance des accords d'Helsinki, qui sont toujours dans les *camps, ainsi que les militants* pour l'émigration juive comme Mme Ida Nudel et M. Vladimir Slepak, en exil en Sibérie. « *Seule, l'amnistie totale des prisonniers politiques*, a dit le prix Nobel de la paix, *peut permettre l'instauration d'une confiance mutuelle complète entre l'U.R.S.S., les Etats-Unis et les autres pays occidentaux.* »

La question est évidemment de savoir si cet échange, qui fait suite à la libération anticipée de cinq Juifs également condamnés pour le projet de détournement d'avion de Leningrad (*le Monde* du 22-23 avril), sera suivi d'autres mesures de « *clémence* » ou si les autorités soviétiques estimeront avoir donné suffisamment de gages aux sénateurs américains, réticents quant à la ratification d'un éventuel accord *SALT 2*.

Dans une lettre ouverte adressée il y a quelques jours au président de la République française, *Mmes Jolkovskaïa et Orlov* avaient demandé à M. Giscard d'Estaing d'intervenir auprès de M. Léonid Brejnev en faveur de leurs maris. Dans la délégation française, on indiquait vendredi soir que la question des droits de l'homme n'avait pas encore été abordée au cours des entretiens franco-soviétiques mais qu'une liste de cas humanitaires serait remise avant la fin de la visite.

DANIEL VERNET.

EUROPE

Le choix du 3 mai en Grande-Bretagne

II. — Le poids du passé prolonge le « mal anglais »

De notre correspondant HENRI PIERRE

Dans un premier article (« le Monde » du 28 avril), Henri Pierre a montré la détérioration du climat social et du système politique en Grande-Bretagne avant les élections du 3 mai. Sous la conduite de Mme Thatcher, les conservateurs partent en croisade. La gauche travailliste dénonce les insuffisances de la social-démocratie. Mais, même s'ils veulent des changements, il n'est pas sûr que, dans leur majorité, les électeurs aspirent à des bouleversements.

Londres. — Les Britanniques en ont-ils vraiment assez du socialisme ? Les hommes de l'appareil conservateur *l'affirment*, assimilant abusivement la formule d'économie mixte, la social-démocratie des travaillistes à un véritable système planifié socialiste. Dans le *Sunday Telegraph*, M. Peregrine Worsthorne, commentateur, conservateur, mais très indépendant d'esprit, estimait récemment que le « socialisme » n'était peut-être pas la seule raison du « mal britannique ». Il doutait qu'une fois « libérés » des contraintes de l'Etat, chefs d'entreprise et travailleurs se précipiteraient avec joie au travail.

Qui sait s'ils n'utiliseraient pas cet allégement fiscal pour prolonger leurs loisirs, demandait M. Worsthorne. Il pense que les dirigeants conservateurs sous-estiment la force des racines du « socialisme » en Grande-Bretagne. « *L'attitude paternaliste des chefs d'entreprise, et celle des ouvriers, plus désireux d'être protégés que d'entreprendre*, écrivait-il, *ont créé un « terrain social », plus favorable au développement du « socialisme » que du capitalisme...* »

Peut-être y a-t-il dans ces propos une part de provocation gratuite du pamphlétaire. M. M. Worsthonrne a cependant raison d'évoquer ces pesanteurs *économiques et sociales, les maux* profonds tenant à son histoire, dont souffre la Grande-Bretagne, et auxquels travaillistes et conservateurs ont et auront à faire face après le scrutin.

Aujourd'hui encore, il suffit de traverser certains quartiers des centres industriels pour sentir à quel point l'enfantement laborieux de *la société industrielle*, le lourd passé d'exploitation évoqué par Dickens, pèsent encore sur le destin du pays, et conditionnent des attitudes d'esprit qui survivent aux transformations de la société. Les conquêtes sociales, la puissance acquise au cours des années par le mouvement syndical, qui a participé indirectement au gouvernement avec le Labour, n'ont pas vraiment affecté les réflexes de classe, ni éliminé chez les travailleurs un profond sentiment d'insécurité, que la crise des années 30 n'a fait que renforcer.

La vieille classe ouvrière, celle des industries en déclin — docks, textiles, chantiers navals, chemins de fer, — qui lutte pour maintenir sa place au soleil, n'est pas la seule à en souffrir. Même les travailleurs des industries en expansion éprouvent également cette crainte du lendemain.

Crainte du lendemain

A cet égard, les observations de M. Michael Shanks, dans un livre publié en 1961) (1), gardent toute leur valeur. Il notait que les travailleurs avaient pour préoccupation essentielle *que le travail* soit équitablement réparti, comme le pain. En cas d'insuffisance, chacun s'imposera des restrictions afin qu'une part réduite puisse être distribuée au *même nombre* de personnes. Ainsi, on gardera des ouvriers en surnombre, mais travaillant à temps réduit. S'il le faut, on réduira les cadences pendant la durée normale de travail.

Au sein du mouvement ouvrier, la mentalité corporatiste et défensive des premières unions d'artisans anime encore les grands syndicats qui entendent bien contrôler et freiner éventuellement l'introduction des nouvelles technologies. Curieusement, il n'y a pas de syndicat unique pour l'industrie automobile, ni pour les constructions aéronautiques, ni *pour l'énergie nucléaire*.

Les syndicats n'ont pas le monopole des pratiques restrictives. Dans cette société de concurrence, beaucoup de patrons, en période de plein emploi, stockent la main-d'œuvre, ils préfèrent garder leurs ouvriers à mi-temps pultôt que de les laisser partir travailler à *temps complet dans d'autres entreprises*. Nombreux sont les managers qui, en cas de grève, brisent allègrement le front patronal pour s'assurer un avantage, *même précaire, sur leurs concurrents* en accordant aux délégués d'atelier (*shop-stewards*) ce qu'ils ont refusé aux dirigeants des syndicats. Ce sont les mêmes qui dénoncent les abus du pouvoir parallèle des *shop-tewards*, que leur capitulation a renforcés et qui apparait comme une autorité rivale de celle des centrales.

A cela s'ajoute l'insuffisance ou l'absence de la communication entre les partenaires sociaux. La mobilité accrue des classes n'a pas touché une structure hiérarchisée ni sorti de son isolement volontaire la classe ouvrière, dont les membres vivent repliés sur eux-mêmes — certains même en *communautés tribales*, — *résignés* à l'existence de barrières sociales et indifférents aux valeurs de la classe dominante.

Coup pour coup

Le prince Charles, qui, comme son père, aime choquer son public, a *provoqué quelques* remous récemment, en déclarant que les syndicats n'étaient pas les seuls responsables des mauvaises performances industrielles de la Grande-Bretagne. Il est vrai que, en plus du cloisonnement culturel et linguistique venant d'un système d'éducation qui favorise encore les privilégiés, la tiédeur pour ne pas dire l'hostilité du patronat à l'égard des formules de participation et de répartition des bénéfices, encourage le sentiment d'aliénation chez les ouvriers et crée un climat social qui n'aide pas au bon fonctionnement de l'entreprise. La réduction des impôts directs, promise par tous les partis, libérera peut-être des énergies actuellement employées au travail « noir », en plein développement, mais il ne faut pas s'attendre que les travailleurs acceptent les homélies sur les vertus du travail, « *source de joies et d'enrichissement* »...

Néanmoins, conditionnés par la société industrielle, vigoureuse et impitoyable, du dernier siècle, les syndicats ont parfaitement assimilé le message conservateur sur la libre négociation des salaires. Dans ce système du « *free bargaining* », ils ont reçu des coups et ils en ont donné. Tous les moyens sont bons dans ce « catch » concurrentiel. « *Les grèves sauvages répondent à un capitalisme sauvage* », nous déclarait récemment un syndicaliste. Pendant des années, les travailleurs inorganisés ont joué le jeu et y ont *perdu. Maintenant que le rapport* de forces est modifié, grâce aux lois du Labour qui renforcent le pouvoir syndical, les patrons disent qu'« *il y a maldonne, que le dialogue social est faussé simplement parce que nous avons rétabli l'équilibre* »...

Ce n'est pas sans mal, en fait, que M. Callaghan a réussi, au nom du concordat social passé avec la centrale intersyndicale du TUC, à convaincre les dirigeants syndicaux de la nécessité d'accepter pour l'avenir une politique volontaire des revenus et de jeter les bases d'une économie concertée.

Quelle que soit l'équipe gagnante, les tares de la société industrielle ne disparaîtront pas du jour au lendemain. En outre, il n'est pas établi que les Britanniques aient une claire conscience du choix de société qui leur est offert, ni que le désir de *changement soit* assez fort pour les entraîner vers le « nouveau départ », la « brutale rupture avec le passé », que leur propose Mme Thatcher. L'Etat-providence absorbe plus de *la moitié* du P.N.B., entretient une lourde bureaucratie, mais même ceux qui critiquent le plus vivement *son fonctionnement*, ses insuffisances ou ses abus, n'envisagent pas de mettre fin à cette expérience unique, à cette révolution sociale pacifique accom*plie entre* 1945 et 1947. Les dirigeants conservateurs affirment d'ailleurs qu'ils n'ont jamais envisagé de diminuer les crédits au service national de santé.

La peur du changement est une réalité que les partis ne peuvent ignorer. Cette crainte devant l'avenir est sans doute une des raisons principales de l'échec des projets de dévolution de pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles, un échec qui a été la cause immédiate de la chute du gouvernement Callaghan. Le cas du Pays de Galles est le moins significatif. Le *non* franc et massif (80 %) du référendum a surtout mis en évidence la faiblesse d'un mouvement nationaliste très localisé et axé sur la défense de positions linguistiques et culturelles, ainsi que le refus de la majorité de se laisser imposer la langue galloise.

Mais, en Ecosse, où les nationalistes représentaient une force importante, le résultat du référendum indique que l'électorat n'a été que médiocrement intéressé par un projet de *dévolution*, (allant trop loin pour certains, pas assez pour d'autres) : le texte n'a été approuvé que par un tiers des inscrits. Les aspirations à une plus grande autonomie subsistent (plus ou moins fortes, selon les régions), stimulées par le désir d'obtenir une part plus *substantielle* de la richesse nouvelle, celle des pétroles de la mer du Nord.

Sûrement la peur du changement a grandi devant la perspective de l'*indépendance* demandée par les activistes du parti nationaliste, et dont la campagne a au contraire ravivé chez une nette majorité d'Ecossais le sentiment d'appartenir à la communauté britannique. En fait, toutes les élections partielles confirmaient le recul des nationalistes, mais M. Callaghan pouvait difficilement abandonner la législation de dévolution, inspirée essentiellement par des raisons tactiques et par le souci de consolider le bastion travailliste en Ecosse.

Changement de têtes ou de société ?

En fin de compte, l'indolence, une certaine apathie de l'électorat restent les plus grands adversaires des deux partis. Certes, le gouvernement travailliste souffre de l'habituelle usure du pouvoir, et la règle de l'alternance devrait maintenant favoriser les conservateurs. Un très grand nombre d'électeurs, la majorité peut-être, souhaitent voir de « nouvelles têtes » au gouvernement. Mais il est difficile de déceler dans le pays un *mouvement en profondeur pour* un changement radical, pour une rupture brutale avec le passé, pour un retour à une économie de marché.

Tous les observateurs estiment que le zèle réformateur de Mme Thatcher, si elle arrive au pouvoir, s'émoussera rapidement au contact de dures réalités économiques et sociales. Quel gouvernement pourrait froidement envisager de doubler le nombre de chômeurs en réduisant les subventions à l'industrie ? En tout cas, il serait difficile à l'équipe au pouvoir de renverser la vapeur, de bouleverser les structures économiques et sociales, sans être assurée d'une *très nette majorité*, non pas en sièges (un objectif relativement facile à atteindre grâce au mode de scrutin) mais en voix.

Un gouvernement minoritaire *en voix comme celui de M. Callaghan* (le Labour, en 1974, avait obtenu 39.2 % des voix contre 35.8 % aux conservateurs et 18.3 % aux libéraux) pourrait difficilement se réclamer d'un mandat du pays pour justifier un changement à 180 degrés pour mettre un terme au « consensus ». Aussi important qu'en soit l'enjeu, qui sait si le grand débat idéologique ne sera pas tranché en fin de compte par l'aptitude des agents électoraux des deux camps à *mobiliser leurs électeurs*, à rallier les indécis et à les transporter, littéralement, aux urnes ?

Le « mal anglais » risque de se prolonger sans que, par apathie ou par une foi aveugle dans le destin du pays, les Britanniques s'en préoccupent exagérément. « *On en a vu d'autres, on en sortira...* » : telle semble être la réaction moyenne d'un peuple qui a démontré sa grande facilité de récupérer, et qui refuse d'autant plus à croire aux sombres prophéties des Cassandre de l'intérieur et de l'étranger, qu'elles n'ont pas cessé depuis trente ans...

Ou alors, faut-il croire avec Bernard Nossiter (2) que les Britanniques, partis les premiers dans la course industrielle, sont pressés d'en sortir les premiers, qu'ils ont choisi délibérément de donner priorité aux loisirs sur la *production*, d'accepter un niveau de vie réduit pour jouir des bienfaits d'une société civilisée, cultivant un certain art de vivre, à l'abri des angoisses et tensions de la compétition ? Ainsi, les Britanniques, non motivés exclusivement par la recherche du profit, pourraient, selon M. Nossiter, servir d'exemple pour le monde de demain. Décadence ou sagesse de héros fatigués ou résignés ?

En 1974, une enquête officielle indiquait que 84.8 % des hommes et 89.4 % des femmes se déclaraient satisfaits de leurs emplois. En 1977, selon l'hebdomadaire *New Society*, deux tiers des personnes interrogées déclaraient préférer une vie agréable plutôt *que de gagner un maximum d'argent*, et leurs revendications salariales étaient d'une grande modestie (3). Il semble également que l'émigration des cadres scientifiques et *techniques* se soit tassée au cours des dernières années.

Les Britanniques seraient-ils indifférents aux attraits de la libre entreprise ? C'est ce que nient les conservateurs avec force. « *Diminuez l'impôt et vous verrez le peuple britannique se jeter au travail.* » Dans ce contexte, la question essentielle posée par le scrutin du 3 mai concerne le véritable désir des électeurs de « changer la société... »

FIN

(1) *The Stagnant Society*. Pelican, 1961.

(2) *Britain : A future that works*. Deutsch 1978.

(3) *Le Mal britannique*. Bernard Cassen, *le Monde diplomatique*, février 1978.

UN « AMI DES CHIENS » ENNEMI DE M. THORPE

Londres. — *Avant de comparaître devant les assises, cinq jours après le scrutin, M. Thorpe a remporté une première victoire judiciaire. L'ancien leader libéral, accusé de complicité de tentative d'assassinat, a obtenu en appel une injonction judiciaire interdisant la publication du message électoral de M. Auberon Waugh (le fils de l'humoriste Evelyn Waugh), qui se présente contre lui dans sa circonscription du Devon. M. Waugh, lui-même pamphlétaire et journaliste de talent, candidat sous l'étiquette des « Amis des chiens », indique dans son message que l'attitude de M. Thorpe à l'égard des chiens, pour ne pas parler des êtres humains, est « incertaine ».*

Il se référait à Rinka, la chienne abattue par un des tueurs qu'aurait engagés M. Thorpe pour se débarrasser de son accusateur, le mannequin Norman Scott. M. Waugh dit qu'il est « dégoûtant » *de traiter en héros un homme publiquement accusé d'un crime* « qui le rend détestable aux citoyens et aux amis des chiens ».

« Rinka *n'est pas oubliée*, Rinka vit : ouah ! ouah ! Votez Waugh, pour donner à tous les chiens le droit à la vie, à la liberté et à la poursuite du bonheur », *ajoute-t-il*. — H. P.

Italie

L'ÉCRIVAIN LEONARDO SCIASCIA CANDIDAT RADICAL AU PARLEMENT EUROPÉEN

(De notre correspondant.)

Rome. — L'écrivain Leonardo Sciascia a créé une certaine surprise en annonçant vendredi 27 avril qu'il se présentait aux prochaines élections législatives et européennes sous l'étiquette du parti radical. Il sera tête de liste pour le Sénat dans les collèges de Palerme, Catane et Messine ; pour la Chambre à Rome, Milan et Turin, et, pour l'Assemblée de Strasbourg, dans tous ces chefs-lieux à la fois. Autant dire qu'il est quasiment sûr d'être élu au moins dans l'une de ces trois fonctions

La surprise est double. D'une part, l'auteur de *Todo Modo* venait de refuser la candidature que lui offrait le parti socialiste, en affirmant qu'un écrivain milite par ses livres. D'autre part, il choisit une formation libertaire honie par le P.C.I., lui qui fut élu, en juin 1975, conseiller municipal de Palerme sur les listes communistes. Mais il démissionna de cette fonction en février 1977 et ne cessa ensuite de polémiquer *avec le P.C.I., notamment à propos* de l'affaire Moro.

« *En acceptant d'être candidat radical*, a déclaré Sciascia, *je sais que je me contredis par rapport à des déclarations récentes sur ma décision d'être seulement écrivain. Mais une homme vivant à le droit à la contradiction. Il me plairait même que l'épigraphe de ma vie fut simplement celui-ci : « Il contredit et se contredit. Une contradiction au nom de la vie, au nom de l'espérance.* »

● RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé : « *M. Kreisky estime que le chah, réfugié politique, pourrait trouver asile en Autriche* », publié dans *le Monde* du 26 avril, certains chiffres concernant les importations pétrolières *autrichiennes étaient* erronés. Nous aurions dû imprimer : ses principaux fournisseurs restent l'Union soviétique (24.4 %) et l'Irak (23.1 %).

PROCHE-ORIENT

Iran

LA LUTTE POUR LE POUVOIR A TÉHÉRAN

Les deux principaux « hommes de confiance » de l'ayatollah Khomeiny sont en semi-disgrâce

Téhéran. — La lutte pour le pouvoir en Iran parait avoir atteint un nouveau seuil, sinon encore un tournant : deux personnalités de premier plan parmi les plus proches de l'ayatollah Khomeiny, cibles favorites des milieux libéraux du clergé et de la gauche laïque, risquent fort de perdre les postes-clés qu'elles détiennent. Le docteur Ibrahim Yazdi, vice-président du conseil chargé des affaires de la révolution, céderait à brève échéance ses fonctions pour ne conserver que le portefeuille des affaires étrangères ; M. Sadek Ghotbzadeh, le directeur général de la radiotélévision qui faisait la pluie et le beau temps dans le domaine de l'information, est depuis ce samedi 28 avril lui aussi en délicate situation.

De notre envoyé spécial

Le quotidien indépendant Ayandegan publie, en effet, deux textes qui le mettent directement en cause. Curieusement, les coups qui lui sont assénés ne proviennent pas de ses *adversaires, mais de deux « amis »* politiques, qui appartiennent, de surcroît, à l'entourage de l'ayatollah Khomeiny, qui passait jusqu'ici pour être son protecteur.

Le premier et le plus important des deux désaveux est celui de M. Sayed Hossein Khomeiny, petit-fils du patriarche de Qom, qui demande l'éviction de M. Ghotbzadeh de son poste. *Il l'accuse notamment d'être un « incapable »*, et surtout d'avoir instauré une censure *« indigne de la révolution islamique »*. Ces propos, tenus publiquement, le mercredi 25 avril, n'avaient pu être diffusés par l'agence officielle Pars et la presse, *en raison des pressions* exercées par les partisans de M. Ghotbzadeh. *Ayandegan*, qui échappe à l'emprise du directeur de la radiotélévision, a été d'autant plus *encouragé à reproduire le texte* de M. Sayed Hossein Khomeiny qu'il a reçu vendredi une lettre dans le même sens de l'un des conseillers les plus écoutés de l'ayatollah *Khomeiny, M. Bani Sadr*.

Ce dernier fut, durant de longues années, le compagnon d'infortune de M. Ghotbzadeh : bien que les deux hommes ne s'appréciaient guère, ils avaient été les victimes de la répression de l'ancien régime avant de se *réfugier à Paris, où ils menaient un* combat commun contre le chah. D'abord à Neauphle-le-Château, aux côtés de l'ayatollah Khomeiny, ensuite de retour en Iran, ils faisaient partie, avec *le Dr Ibrahim Yazdi*, de ce que l'opposition désigne couramment comme étant la *« bande des trois »*, le clan des technocrates qui avait assumé la tâche de traduire dans la réalité les principes de l'intégrisme musulman.

M. Bani Sadr, qui fait figure d'idéologue en particulier dans le domaine de l'économie, s'indigne, dans sa lettre à *Ayandegan*, de l'arbitraire de son ancien camarade. *« La censure*, écrit-il, *est la pire des cruautés que l'on puisse infliger à un peuple. Ce dernier a dès lors le droit sacré de recourir à la lutte armée, voire au* jihad (la guerre sainte), *pour obtenir sa suppression.* » Pour illustrer son propos M. Bani *Sadr se réfère à son propre cas.* M. Ghotbzadeh, rapporte-t-il, l'a empêché de poursuivre sur le petit écran le dialogue qu'il avait amorcé avec les représentants des autres *formations politiques : il y a une* dizaine de jours, en effet, la télévision avait diffusé un débat entre M. Bani Sadr et M. Babak Zahra'i, leader du parti ouvrier socialiste, de tendance trotskiste. D'autres face-à-face devaient suivre, mais M. Ghotbzadeh décida d'interrompre l'expérience, jugée inopportune.

Le contentieux pour les milieux libéraux ou de gauche est sans doute beaucoup plus lourd. Beau*coup se plaignent que la ligne de* conduite adoptée à la radiodiffusion ne se différencie guère de celle qu'appliquait autrefois le régime du chah. Les informations qui *risquent seulement de déplaire de* près ou de loin aux musulmans intégristes sont supprimées ou grossièrement déformées. Les massacres du Kurdistan, le soulèvement turkmène, *l'agitation au Khouzistan, où* la population d'orine arabe revendique également l'autonomie, notamment, ont été passés sous silence *ou dénaturés. On reproche également* à M. Ghotbzadeh d'avoir banni des organes d'information audiovisuels toute critique de la politique américaine, tout en laissant libre *cours à la « propagande antisoviétique »...*

Un programme diffusé sur le petit écran jeudi soir faisant cependant exception : les téléspectateurs écar*quillaient les yeux, ébahis en sui*vant la projection, coup sur coup, de deux films, l'un, soviétique, primé au festival de Venise en 1961 et qui ridiculise le comportement d'un *soldat américain au cours de la* seconde guerre mondiale ; l'autre, produit par des Iraniens, qui dénonce *« les crimes de l'impérialisme américain au Vietnam »*.

C'était la première fois que ce thème était évoqué à la télévision depuis la chute de la monarchie... L'apothéose du non-conformisme a été cependant atteinte quand une jeune femme est apparue sur l'écran pour prononcer un réquisitoire passionné contre les Etats-Unis. Elle ne portait pas, de surcroît, le *hedjab*, le couvre-chef des femmes musulmanes exigé par les milieux intégristes...

La police secrète contrôlée par M. Bazargan

Ce sursaut de « progressisme » ne suffira sans doute pas à désarmer les milieux libéraux du clergé chiite qui avaient demandé à l'ayatollah Khomeiny la « tête » de M. Ghotbzadeh. En particulier l'ayatollah Taleghani, dont la popularité à Téhéran a atteint de nouveaux sommets, ne lui pardonne pas d'avoir fait démentir, il y a une quinzaine de jours, à la *radio et à la télévision, vingt-quatre* heures durant, l'arrestation de ses deux fils marxistes, qui, pendant ce temps, subissaient des sévices dans des geôles des *« gardiens de la révolution », organisation para-militaire* dirigée à l'époque par le Dr Ibrahim Yazdi, vice-président du conseil, chargé des affaires de la révolution. Il n'est pas sûr que ce dernier ait *ordonné ces arrestations, mais, à* tort ou à raison, MM. Yazdi et Ghotbzadeh sont accusés de complicité dans cette sombre machination.

Quoi qu'il en soit, la *« guerre des ayatollahs » aurait été évitée de justesse* — selon des milieux bien informés — en contrepartie de l'abandon par l'ayatollah Khomeiny de ses deux hommes de confiance, désor*mais en semi-disgrâce. Au* cours d'une conférence de presse, le porte-parole du gouvernement, M. Amir Entezam, a indiqué, en passant, que le premier ministre, M. Bazargan, présiderait *à l'avenir la commission* de la sécurité et de la défense. Or cette fonction, d'une extrême im*portance* puisqu'elle consiste à contrôler entre autres les activités de la police secrète et la restructuration de l'armée, était *celle qu'occupait* le Dr Yazdi. Ce dernier, au cours d'un entretien, nous a déclaré qu'il abandonnerait son poste de vice-*président du conseil, chargé des* affaires de la révolution, *« dès qu'on lui trouverait un successeur »*, ses tâches de ministre des affaires étrangères, a-t-il ajouté, étant *« trop lourdes » pour qu'il puisse assumer* d'autres responsabilités. Nous apprenons de bonne source qu'il serait remplacé par M. Moustapha Chamran, qui a la confiance de M. Bazar*gan*.

L'affaire n'est peut-être pas pour autant classée. Une campagne se développe contre M. Yazdi, à qui l'on reproche en particulier d'avoir *acquis, au cours de son exil aux* Etats-Unis, la nationalité américaine. Le chef de la diplomatie iranienne a dû s'en expliquer auprès du représentant du journal *Ettelaat*. Un passeport, a-t-il déclaré en substance, n'est pas nécessairement un certificat de bonne conduite. *« Autrement*, a-t-il ajouté, *le chah — qui détient un document de voyage iranien — serait un meilleur patriote que moi-même... »*

L'argument ne paraît pas avoir *convaincu totalement les services* secrets que M. Yazdi contrôlait encore il y a quelques jours. Il est tout autant suspect à leurs yeux que M. Ghotbzadeh, qui, pour échapper *au statut de réfugié* en France, avait obtenu, lui, la nationalité syrienne. Une personnalité récemment arrêtée, puis relâchée, a été *longuement* interrogée sur les relations éventuelles qu'auraient entretenues le chef de la diplomatie et le directeur de la *radiodiffusion* avec... la C.I.A.

ERIC ROULEAU.

ASIE

La Thaïlande a mis ses troupes en état d'alerte le long de la frontière avec le Cambodge

La Thaïlande a mis ses troupes en état d'alerte le long de la frontière avec le Cambodge, *vendredi 27 avril, après l'avertissement* lancé par le premier ministre, le général Kriangsak Chamanand, qui a *déclaré : « Tout mouvement militaire en direction de la Thaïlande sera considéré comme une menace et traité en conséquence. »*

Vendredi, le quotidien thaïlandais *Bangkok Post*, indique notre correspondant en Thaïlande, a *suggéré l'envoi d'observateurs des* Nations unies le long de la frontière khméro-thaïlandaise. Cette proposition, émanant d'un journal proche des milieux officiels, a été faite au moment où M. Waldheim se trouvait en visite à Hanoï. Ses interlocuteurs vietnamiens lui ont dit que leur intervention au Cambodge était un *« cas spécial »* et qu'ils n'avaient pas l'intention de s'engager dans l'avenir dans d'autres conflits en Asie du Sud-Est.

Le premier ministre vietnamien a réaffirmé son opposition à toute conférence internationale sur le Cambodge, dont l'idée, lancée par le prince Sihanouk, vient d'être reprise par M. Kissinger, actuellement en visite à Pékin. M. Pham Van Dong a affirmé qu'une éventuelle participation du prince aux affaires du Cambodge était un problème qui *ne concernait que* les Cambodgiens et que son pays n'avait pas l'intention de s'immiscer dans les *affaires des autres. On affirme*, cependant, de source diplomatique, que les dirigeants vietnamiens *ont dit à M. Waldheim* qu'ils étaient catégoriquement opposés au retour du prince.

Selon l'agence Reuter, on retrouve ce même double discours en ce qui concerne les rapports sino-vietnamiens. Officiellement, Hanoï ne voit pas quel rôle pourraient jouer les Nations unies dans le règlement du conflit entre les deux pays, mais on pense que les *dirigeants* vietnamiens ont demandé en privé à M. Waldheim de faire preuve de *« diplomatie discrète »* pour faire sortir de l'impasse les négociations sino-vietnamiennes.

Par ailleurs, M. Waldheim a abordé avec ses interlocuteurs la question des réfugiés vietnamiens, dont l'exode maritime s'est à nouveau accéléré. Selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), 10 337 fugitifs ont été recueillis entre le 1er et le 15 avril, contre 10 309 pendant tout le mois de mars. M. Dong s'est engagé à essayer de résoudre ce problème, mais n'a fourni aucune précision sur la nature des mesures qu'il compte *prendre*.

Le général Giap sur la touche ?

Enfin, on croit savoir de source diplomatique occidentale que le général Vo Nguyen Giap, membre du bureau politique du P.C. vietnamien, vice-premier ministre, ministre de la défense nationale et responsable des affaires scientifiques, aurait été mis à l'écart récemment. Il lui aurait été reproché d'avoir voulu adopter, à *l'encontre* de la Chine, une politique encore plus intransigeante que celle des dirigeants actuels, *préconisant* par exemple des attaques militaires contre elle. En dépit de son titre, le général Giap, *l'artisan de la victoire de Dien-Bien-Phu*, qui est âgé de soixante-six ans, avait abandonné au général Van Tien *Dung*, lui aussi membre du politburo, la direction des affaires militaires depuis plusieurs *années. C'est en effet* le général Dung qui a organisé l'offensive de 1975 contre Saigon et celle de cette *année contre* le Cambodge.

Indonésie

DE MAUVAISES RÉCOLTES PROVOQUENT UNE FAMINE A SUMBA

Djakarta (A.F.P.). — Plus de soixante-dix mille habitants de l'île de Sumba, à l'est de Bali, souffrent de la famine à la suite de mauvaises récoltes, vient d'annoncer, à Djakarta, le journal pro-gouvernemental « Suara Karya ».

Sur ce total, précise le journal, *quelque quarante-sept* mille personnes sont très sérieusement affectées, et certaines d'entre *elles* souffrent *notamment* de troubles œdémateux dus à la faim. La famine touche plus particulièrement quatre districts à l'est de Sumba, *poursuit* le journal, indiquant que des vivres *ont été* acheminés sur les lieux.

Située à seulement une demi-heure de vol de la prestigieuse et prospère Bali, l'île de Sumba est connue pour ses élevages de chevaux.

AFRIQUE

Tunisie

LA VISITE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ALGÉRIEN ILLUSTRE L'AMÉLIORATION DES RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS

(De notre correspondant.)

Tunis. — La visite de quarante-huit heures que vient *d'effectuer à Tunis* le *ministre* algérien des affaires étrangères, M. Mohamed Sedik Ben Yahia, ouvre de nouvelles perspectives dans *les relations tuniso-algériennes*.

Celles-ci étaient plutôt distantes depuis quelques années en raison de l'attitude tunisienne favorable à la thèse marocaine et mauritanienne sur le Sahara occidental, avant d'évoluer vers une « neutralité bienveillante ». Elles vont être relancées lors d'une prochaine réunion de la *grande commission* mixte de coopération.

C'est alors qu'il repartait pour Alger, le vendredi 27 avril, que M. Ben Yahia a annoncé la convocation de cette réunion. Pendant sa brève visite, il a été reçu à Carthage par le président Bourguiba, qui accordait ainsi sa première audience à une personnalité étrangère depuis le début de l'année. Il lui a transmis un message du président Chadli et s'est entretenu avec le *premier ministre, M. Hedi Nouira*, et le ministre des affaires étrangères, M. Mohamed Fitouri.

De ses entretiens, le ministre algérien a dit qu'ils avaient porté principalement sur cette relance de la coopération dans tous les domaines, politiques, économiques et culturels et sur les problèmes d'intérêt commun, selon « *la volonté politique commune des deux présidents* ». Les questions internationales, et notamment la situation dans le monde arabe après la signature du traité de paix égypto-israélien, ont été également examinées.

« *Ce traité*, a déclaré M. Ben Yahia, *constitue la plus grande catastrophe politique qu'ait connue le monde arabe dans son histoire contemporaine.* »

Bien que le ministre algérien n'en ait pas fait état, le problème du Sahara occidental a très certainement été évoqué lors de ses conversations avec les dirigeants tunisiens, qui avaient déclaré récemment qu'ils étaient disposés à entreprendre une médiation si les parties en cause le leur demandaient. On a noté qu'à deux reprises, dans des déclarations aux journalistes tunisiens, M. Ben Yahia s'est référé aux perspectives d'union maghrébine qui *n'étaient plus mentionnées* depuis longtemps dans le langage des responsables algériens. « *Il faut aussi ouvrir la voie à la concertation sur l'édification du grand Maghreb arabe qui s'inscrit dans le cours de l'histoire de la région*, a-t-il dit. *Il faut pour cela réunir toutes les conditions politiques pour la réalisation de cet objectif...* »

MICHEL DEURÉ.

● LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES TUNISIEN a annoncé, vendredi 27 avril, la *rupture* des relations diplomatiques avec l'Egypte. Le ministre a précisé sans *autre commentaire qu'il appliquait* ainsi les recommandations du conseil de la Ligue arabe, réuni le mois dernier à Bagdad. — *(Corresp.)*

Zaïre

Kinshasa ordonne à la société allemande OTRAG de cesser ses activités dans le pays

Kinshasa *(A.F.P.)*. — Le Zaïre vient d'*ordonner à la société allemande* OTRAG (Orbital Transport und Raketengesellschaft) de *cesser ses activités « relatives à la recherche et au lancement de satellites à partir du territoire zaïrois »*, a-t-on annoncé, de source officielle, vendredi 27 avril à Kinshasa.

Cette décision a été prise par le bureau politique du Mouvement populaire de la révolution (M.P.R.), parti unique zaïrois, qui s'est réuni jeudi à Gbadolite, village natal du *président Mobutu*, dans le nord du pays. Le bureau politique a chargé le conseil exé*cutif (gouvernement) de notifier* cette mesure à la firme privée ouest-allemande.

OTRAG disposait, aux termes d'un contrat conclu avec le gouvernement zaïrois et valable jusqu'en l'an 2000, d'une concession de 100 000 kilomètres carrés dans l'est du Zaïre, dans la province du Shaba (ex-Katanga). Là, à partir de la base du plateau de Manono, la firme procédait dans le plus grand secret à des essais destinés à mettre au point des lanceurs *de satellites « bon marché »*, selon son président, M. Kayser Lutz (*le Monde* des *8 août 1977 et 16 juin 1978*).

La société ouest-allemande, qui employait une quarantaine de techniciens expatriés et quelque deux cents Zaïrois, avait procédé à trois essais officiels. Malgré les affirmations de M. Lutz, selon lesquelles sa société *« ne poursuivait que des buts pacifiques sans aucune préoccupation militaire »*, l'implantation, en plein cœur de *cette partie de l'Afrique*, d'une base de fusées avait suscité de nombreuses appréhensions et des critiques de la part de certains pays.

Les presses soviétique et est-allemande en particulier avaient reproché à OTRAG de procéder à des essais à caractère militaire. Le président Mobutu était accusé d'*« avoir vendu »* une partie du *territoire zaïrois*.

M. Lutz et les autorités zaïroises tentaient pourtant de convaincre l'opinion mondiale du caractère pacifique de l'opération. C'est ainsi que le directeur de la firme avait proposé en novembre *1978 de placer les activités* de la base de Manono sous le contrôle de l'ONU. Le président Mobutu avait, en novembre 1978, proposé au président angolais Neto d'envoyer une délégation au Shaba pour visiter les installations.

Le président Mobutu avait affirmé, à maintes reprises, que le Zaïre devait retirer d'impor*tants profits de cette opération* dès que les lanceurs « bon marché » d'OTRAG seraient commercialisés. Aussi, la brusque résiliation du contrat a-t-elle provoqué une certaine surprise à Kinshasa. Aucune raison n'a été donnée officiellement à cette décision.

Mais il ne fait nul doute, font remarquer certains observateurs à Kinshasa, que cette mesure *peut être interprétée* comme un geste de bonne volonté, voire d'apaisement, du président zaïrois à l'égard des pays — notamment ceux voisins du Zaïre — que la base de Manono pouvait inquiéter.

Rhodésie

LE RÉVÉREND SITHOLE REFUSERAIT DE PARTICIPER A UN GOUVERNEMENT DE COALITION

Salisbury (A.F.P.). — Le révérend Sithole, dirigeant de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (Zanu), a déclaré samedi 28 avril à Salisbury que son parti refuserait les 12 sièges obtenus lors des élections générales en Rhodésie tant qu'une commission « indépendante » n'aura pas *siégé pour étudier les « irrégularités flagrantes »* du scrutin.

Le parti de M. Sithole est arrivé en deuxième position aux élections générales remportées par le Conseil national africain unifié (U.A.N.C.) de l'évêque Abel Muzorewa, qui a remporté 51 sièges sur 100.

AMÉRIQUES

Equateur

Les élections du 29 avril sont un pas vers un retour à un régime civil

Quito (A.P., Reuter). — Les Equatoriens se rendent aux urnes le dimanche 29 avril pour la deuxième fois en neuf mois. Ils doivent élire un président et les soixante-neuf membres de la Chambre des députés.

Seuls les deux candidats arrivés en tête lors des premières élections présidentielles de juillet se présentent : M. Jaime Roldos, populiste, et M. Sixto Duran, conservateur et ancien maire de *Quito*.

M. Roldos, représentant pro*gressiste de la Concentration* des forces populaires (C.F.P.), avait obtenu 32 % des voix en juillet, contre 23 % à M. Duran. Celui-ci accuse *son concurrent* de tendances totalitaires. Mais M. Roldos se dit de centre-gauche, et promet de faire respecter la démocratie, les biens et l'entreprise privés.

Selon des observateurs, l'armée, qui dirige l'Equateur depuis le renversement du président élu José Maria Velasco Ibarra en 1972, pourrait hésiter à se dessaisir du pouvoir si M. Roldos remportait les élections. Même si M. Roldos assumait le pouvoir, les observateurs n'excluent pas un nouveau coup d'Etat dans un pays connu pour ses *pronunciamento, et qui a eu cinquante-neuf* gouvernements et dix-sept constitutions en cent cinquante-neuf années d'indépendance.

La nouvelle Constitution, mise au point par le triumvirat militaire dirigé par l'amiral Alfredo Poveda, entrera en vigueur quand le gouvernement civil s'installera, le 10 août prochain.

Les élections des députés suscitent également beaucoup d'intérêt dans la mesure où elles pourraient sonner le glas d'au moins cinq des douze partis qui présentent, au total, 1 500 candidats au choix de quelque deux millions d'électeurs. Les cinq formations en cause, qui n'ont recueilli que de faibles suffrages *aux élections de juin*, devront obtenir au moins 5 % des voix dimanche pour demeurer ins*crites*.

Aucun des deux candidats à la présidence ne paraît susceptible *d'obtenir une majorité absolue* à la Chambre des représentants.

La campagne électorale a été marquée par plusieurs incidents. Au début du mois, six personnes ont été blessées à Arenillas, une ville de la côte, au cours d'une réunion organisée par M. Sixto Duran. Le parti de M. Duran a affirmé que la fusillade visait en fait son candidat — accusation renouvelée après que deux journalistes eurent été blessés lors d'une autre réunion, à Atuntaqui, au nord de Quito.

En fait la campagne a été un moment éclipsée par ce que les journaux ont appelé *« le Watergate équatorien »*. Ce scandale a mis en cause le général Bolivar Jarrin, ancien ministre de l'intérieur, qui a été accusé d'avoir organisé l'assassinat, au mois de novembre dernier, de M. Abdon Calderon Munoz, personnalité de l'opposition. Le jeudi 26 avril, le général ne s'est pas présenté devant le tribunal militaire chargé de l'affaire (1).

(1) *Le Monde* daté 15-16 avril.

Le Monde

politique

M. Giscard d'Estaing souhaite informer les dirigeants des partis de ses entretiens avec M. Brejnev

La présidence de la République a annoncé en ces termes, vendredi 27 avril, les invitations aux responsables et représentants des partis :

« *M. Giscard d'Estaing a souhaité informer personnellement les formations politiques des résultats de ses entretiens avec M. Leonid Brejnev.*

» *A cette fin, il recevra à 9 heures, le jeudi 3 mai, MM. Maurice Couve de Murville et Jean Lecanuet, présidents des commissions des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et du Sénat.*

» *Le même jour à 12 heures, il recevra MM. Claude Labbé, Roger Chinaud, Adolphe Chauvin et Marc Jacquet, présidents des groupes parlementaires de la majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat.*

» *M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a donné son accord pour venir à 15 heures, accompagné de M. Lionel Jospin, secrétaire national chargé des relations internationales.*

» *Une invitation de même nature a été adressée à M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, qui a fait connaître qu'il ne lui était pas possible de répondre positivement.* »

Du côté socialiste, on précise que l'invitation du président de la République constitue une réponse à la lettre que M. François Mitterrand avait envoyée à M. Giscard d'Estaing pour lui demander de « *s'enquérir du sort des dissidents soviétiques* », notamment de ceux qui sont emprisonnés (*le Monde* du 21 mars).

Ce sera la troisième fois, sous la Vᵉ République, que M. Mitterrand se rendra à l'Elysée. Il avait été reçu le 28 mars 1978, au lendemain des élections législatives, en réponse à une invitation que le chef de l'Etat avait lancée à tous les dirigeants politiques et auxquels tous avaient donné suite, y compris M. Georges Marchais. A cette occasion, le premier secrétaire du P.S. avait demandé que s'établissent de « *nouvelles règles et de nouveaux usages* » de la « *pratique quotidienne de la démocratie* ».

Le 5 juillet 1978, le président de la République l'avait informé des conditions dans lesquelles il comptait aborder les conférences internationales de Brême et de Bonn.

Le refus de M. Marchais

Dans une lettre à M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., explique les raisons de son refus de se rendre à l'Elysée.

Il écrit : « *Avec votre gouvernement, vous poursuivez aujourd'hui obstinément une politique qui met durement en cause les conditions de vie et de travail des Français, qui aggrave considérablement le chômage. Dans le même temps, votre gouvernement multiplie les atteintes aux liberté et aux droits démocratiques. Vous ne tenez absolument pas compte de nos suggestions, de nos propositions.*

» *Il y a quelques jours encore, Mme Simone Veil, qui conduit une liste aux élections européennes, se réclamant expressément de votre action, a déclaré n'avoir qu'un seul « adversaire » : le parti communiste français. (...)*

» *Dans ces conditions, il ne m'apparaît pas possible de répondre positivement à une invitation qui ne vise qu'à donner le change sur la réalité de votre politique et de votre action.*

» *Evidemment cela ne signifie absolument pas que nous nous désintéressions de la politique extérieure de notre pays. Nous voulons au contraire que la France développe sa coopération avec tous les pays, agisse plus résolument en faveur de la détente, du désarmement et de la paix. C'est aussi pour cela que nous défendons de manière intransigeante l'indépendance nationale.*

» *J'ajoute que si vous estimez utile de donner des informations sur vos entretiens de Moscou, il vous est possible de charger le premier ministre de le faire devant le Parlement et en conséquence devant le pays.* »

QUESTIONS ORALES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Bonnet : la police doit s'adapter à toutes les formes de délinquance

M. AUTAIN (P.S., Loire-Atlantique) s'inquiète à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée, vendredi 27 avril, aux questions orales, des conditions dans lesquelles ont été conduits les procès consécutifs à la manifestation du 23 mars à Paris et s'indigne des condamnations prononcées à la suite de « *jugements expéditifs reposant sur les témoignages de certains policiers déguisés en casseurs* ».

M. MOUROT, secrétaire d'Etat à la justice, précise qu'à la suite de ces incidents quarante-huit personnes ont été déférées au parquet : sept ont été remises en liberté, neuf ont été renvoyées devant le juge d'instruction, et le ministère public a exercé des poursuites selon la procédure de flagrant délit à l'encontre de trente-deux personnes. M. Mourot ajoute : « *Saisi, le tribunal correctionnel a statué, dans le cadre d'un débat public et contradictoire, sur les faits qui lui étaient soumis et a prononcé diverses sanctions à l'encontre de prévenus dont la culpabilité était établie. Dans certaines affaires, le parquet, en interjetant appel de ces décisions, a exercé l'une des attributions qu'il tient de la loi. La cour n'est cependant jamais liée par ces réquisitions. Saisie à nouveau de l'ensemble du dossier, sa liberté d'appréciation demeure entière et souveraine.* »

M. AUTAIN s'étonne de l'appel *a minima* interjeté par le parquet à l'encontre de jeunes gens « *dont la seule faute a été d'être présents lors des rafles de la police* ». « *A l'heure où nous parlons*, affirme-t-il, *des innocents croupissent en prison. Pensez-vous*, demande le député, *que les Français pourront retrouver la confiance dans une justice qui frappe aussi aveuglément, et particulièrement les jeunes ?* Ainsi, conclut le député, *le gouvernement a contesté en quelques semaines le droit de manifester, le droit d'afficher et le droit de grève.* »

En réponse à une question de M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne), M. BONNET, ministre de l'intérieur, apporte les précisions suivantes sur la manifestation du 23 mars :

1) La présence d'agents en civil : « *La police doit s'adapter à toutes les formes de délinquance, et le policier en civil est mieux à même d'interpeller les individus qui profitent des manifestations pour casser et piller. Quant aux accusations formulées contre la police, je les ai estimées diffamatoires et j'ai porté plainte. C'est la justice qui effectuera l'enquête que vous réclamez.* »

2) Les sanctions prises contre certains fonctionnaires de police exerçant des responsabilités syndicales : « *Les policiers, s'ils sont privés du droit de grève par la loi, jouissent des mêmes droits syndicaux que les autres fonctionnaires. Cela garantit aux responsables de leurs organisations syndicales une liberté d'expression dont ils ont usé en maintes circonstances. Cette liberté a cependant ses limites : celles au-delà desquelles le fonctionnement normal du service public est mis en cause. C'est ce qui s'est produit dans le cas de M. Jaume, responsable du syndicat C.G.T. de la police de l'air et des frontières à Orly, et de M. Toulouse, secrétaire général de la fédération des syndicats de la police nationale C.G.T., qui ont été, le premier muté d'office, le second blâmé.* »

« *Si vous êtes si sûr de vos arguments*, demande le député, *pourquoi refusez-vous la confrontation télévisée que vous propose la C.G.T. ?* » Et il ajoute : « *Les provocations du 23 mars ont été programmées. De nombreux syndicats de police ont dénoncé la responsabilité du ministère de l'intérieur. Le pouvoir a ourdi une vaste machination pour porter atteinte au droit de grève et à la liberté de manifester. Vous avez porté plainte pour diffamation envers la police, mais les accusations vous concernent au premier chef. Ce sont des faits qui portent atteinte à l'honneur de la police et vous en êtes responsable. Vous menacez à la fois la sécurité des citoyens et celle de la police elle-même. Ceux qui vous traitent d'incapable font une erreur. Vous remplissez avec zèle et minutie la tâche dont vous êtes chargé et qui ne vise nullement à assurer la sécurité des citoyens, car le climat d'insécurité est propice aux mauvais coups contre la démocratie. Les syndicats de police*, conclut-il, *ont donc dénoncé à juste titre vos atteintes à la liberté syndicale.* »

La résurgence du nazisme

M. COMBRISSON (P.C., Essonne) appelle l'attention sur la recrudescence des activités néo-fascistes et la multiplication des publications fascistes pénétrant en France. « *Les organisations nazies*, note-t-il, *jouissent d'une coupable impunité.* » Il évoque la manifestation, samedi dernier à Strasbourg, de « *trente mille anciens déportés, résistants, combattants, victimes politiques du racisme et du nazisme* » et la déclaration adoptée par les représentants de plus de cent organisations antifascistes.

M. BONNET lui répond : « *Le gouvernement condamne avec autant de force que vous tout ce qui peut apparaître comme une résurgence du nazisme et du fascisme, et singulièrement l'odieuse action commise, en forêt de Fontainebleau, contre la stèle à la mémoire de Georges Mandel. Nous ne tolérerons pas les manifestations et réunions qui se réclament de cette idéologie, pas plus que la vente de certains objets ou insignes, d'ailleurs interdite depuis des années à Paris. La réunion qu'un groupe néo-nazi tenait le 17 juin en Seine-et-Marne a été interrompue par les gendarmes. Les mêmes dispositions seront prises si d'autres manifestations ont lieu. Les auteurs d'attentats et d'agressions sont poursuivis. Nous avons ainsi arrêté les trois individus qui avaient saccagé la synagogue de Saint-Dié et les deux qui avaient profané celle de Strasbourg. Cela dit, la liberté de réunion existe en France. Elle est garantie à tous, compte tenu des lois et règlements, que chacun a le devoir de respecter.* »

M. COMBRISSON cite de larges extraits d'une publication intitulée *Alarme*, qui, dans son numéro du 1ᵉʳ avril 1979, reproduit notamment le chant des sections d'assaut hitlériennes.

« *Le gouvernement*, déclare le ministre, *partage votre sentiment à l'égard de publications ordurières et de propos odieux tenus par certains énergumènes.* »

P. Fr.

Après ?

(Suite de la première page.)

Lors de l'élection du président de la République, l'addition des voix socialistes et communistes a frôlé la majorité. En mars 1978, lors des législatives, les Français n'ont pas voté indifféremment pour la majorité, R.P.R. et U.D.F. confondus, mais pour l'une ou l'autre de ces formations, et M. Giscard d'Estaing ne peut éviter de constater que la formation qui a recueilli le plus de voix ne fut pas celle qu'il soutenait mais celle qui se référait au général de Gaulle ; lors de la récente désignation des conseillers généraux, l'opposition a marqué un net progrès.

Il n'est pas concevable que M. Giscard d'Estaing — qui a fort bien compris l'importance du rôle de l'opinion puisqu'il s'efforce de la séduire et qu'il fait lui-même allusion aux résultats des dernières consultations — ne tienne pas compte, pour l'orientation de sa politique, des volontées ainsi exprimées.

Que veulent dire ces résultats ? Premièrement, que la tendance à laquelle appartient le chef de l'Etat ne représente qu'une petite minorité de l'opinion. Ce n'est une surprise pour personne. Deuxièmement, que les Français demeurent très attachés aux grandes options du général de Gaulle : institutions, indépendance nationale, participation, et qu'ils déplorent l'effacement de la France. Troisièmement, qu'il existe dans le pays une puissante volonté — elle compte parfois plus d'un citoyen sur deux — qui souhaite un réel progrès social par la transformation de notre société.

Devant ces réalités, à deux ans du terme de son septennat, dans quelle voie le chef de l'Etat peut-il s'engager ? L'échéance du 10 juin passée, que doit-il et peut-il entreprendre ?

∴

L'espoir nourri par l'Elysée d'une alliance avec les socialistes apparaît plus illusoire que jamais. Tout d'abord, ces derniers, en confirmant M. Mitterrand dans ses fonctions, ont choisi la poursuite de leur acoquinage avec le parti communiste ; ensuite, une alliance de la conservatrice et libérale U.D.F. et des dispendieux et dirigistes socialistes ne mènerait sans doute nulle part, hormis à la faillite.

S'il est vrai qu'un changement de gouvernement est prévu, M. Giscard d'Estaing ne peut donc, à l'avenir, que s'appuyer sur la vaste fraction du pays attachée au gaullisme. Il n'aura pas le choix. Répétons-le, puisqu'on semble l'oublier : il se trouve que parmi les réalités manifestées par les consultations figure au premier rang la fidélité des Français aux objectifs du fondateur de la Vᵉ République.

Si le président de la République estime indispensable un effort dans le domaine social pour faire oublier l'immobilisme de ces dernières années, c'est en faisant fond sur cette majorité de la majorité qu'il peut y parvenir. Attachant une grande importance à la profonde révision sociale que constitue la participation, les militants gaullistes sont résolument décidés à s'engager dans cette direction.

Du point de vue constitutionnel, rien ne s'oppose, au contraire, à ce que M. Giscard d'Estaing tiennent compte des aspirations de la principale force de sa majorité et oriente son action vers les objectifs choisis par elle. Dès lors qu'il admettra cette donnée, l'horizon s'éclaircira. Que le président n'écoute plus le chœur aigrelet des sirènes centristes et une grande politique s'ouvre devant lui : qu'il prenne à son compte l'ambition gaullienne de résoudre le problème du siècle, celui de l'homme et de son travail et il changera aussitôt de stature.

Quel obstacle pourrait se présenter ? La personnalité de Jacques Chirac ? Mais, placé devant une telle perspective ouvertement annoncée et devant des décisions conformes, le président du R.P.R. ne peut qu'approuver.

Oui, il ne reste de chance à l'actuel chef de l'Etat que dans le gaullisme, il ne serait pas trop tard pour lui de s'en rendre compte. Il n'est jamais trop tard et les institutions, l'indépendance nationale et la vocation de la France seront, au lendemain du 10 juin, plus menacées que jamais.

Sinon, si cette voie n'est pas choisie, que se passera-t-il ? La querelle des prétendants, déjà nourrie, s'amplifiera, absorbera toutes les énergies pour se terminer par une victoire de l'opposition, d'une opposition désunie et par conséquent incapable de gouverner.

La France vaut bien le sacrifice d'un peu d'amour propre. Qu'on se le dise de part et d'autre de ce rideau tissé d'ambitions et de rancunes.

Dès lors que l'on ne s'inspire que des convictions, le reste demeure au niveau des péripéties. C'est une leçon que tous ceux qui se réclament aujourd'hui de Charles de Gaulle — c'est-à-dire tous les hommes politiques — gagneraient à ne jamais oublier.

PIERRE LEFRANC.

M. CHIRAC SOULIGNE LA CONCENTRATION DES POUVOIRS A L'ELYSÉE

Dans une interview publiée par *le Figaro-Magazine*, M. Jacques Chirac constate que les divisions de la gauche n'empêchent pas cette dernière de progresser et estime que le parti socialiste est bien placé pour exploiter la situation à la faveur du scrutin du 10 juin car sa liste a, « *comme celle de l'U.D.F., tous les avantages de la confusion : il y en a pour tous les goûts* ». Selon M. Chirac, le P.S. présente toujours le même danger et « *il serait désastreux pour l'avenir de notre pays que l'élection européenne serve de tremplin vers le pouvoir pour le parti socialiste* ».

Le président du R.P.R. constate encore : « *Aujourd'hui, toutes les décisions — ou presque — sont transférées au niveau du président ou, plus exactement, de son cabinet. Une telle concentration finit par changer l'esprit des institutions.*

» *Jamais, par le passé, on a exercé une telle pression sur le Parlement.* »

Enfin M. Chirac affirme que l'attitude de son mouvement pendant la campagne des élections législatives de 1978 « *a réduit à néant* » l'accusation suivant laquelle il mettait en œuvre « *une stratégie de recours* » en misant sur une victoire de l'opposition et il conclut : « *La politique du pire ne sera jamais notre politique.* »

● *M. Daniel Veillon (P.S.)* a été élu, jeudi 26 avril, maire de Mirebeau (Vienne). Il succède à M. Jean Raffarin (U.D.F.), ancien secrétaire d'Etat, qui s'était démis de ses fonctions de maire à la suite de son échec aux dernières élections cantonales. Avant la fin de l'année, des élections municipales partielles seront organisées à Mirebeau et dans cinq ou six autres communes du canton qui, fusionnées par association depuis 1963, ont engagé la procédure de retour à l'indépendance. — *(Corresp.)*

Au P.C.F.

Nous n'avons sans doute jamais assisté à une préparation de congrès aussi démocratique

DÉCLARE M. MARCHAIS

M. Georges Marchais a répondu, vendredi 27 avril, au cours d'une conférence de presse consacrée à la présentation des résultats de l'enquête menée sur la composition sociale du P.C.F., aux critiques concernant la préparation du XXIIIᵉ congrès. « Nous n'avons sans doute jamais assisté à une préparation de congrès aussi démocratique que celle à laquelle nous assistons actuellement », a déclaré le secrétaire général du parti communiste, en précisant que, *disant cela*, il avait en vue « la participation aux réunions de cellule, aux conférences de section et aux conférences fédérales ». M. Marchais a ajouté : « Nous avons eu, *dans la préparation du congrès*, un reflet réel de la progression du parti. »

Les résultats de l'enquête présentés par M. Paul Laurent, membre du secrétariat, constituent en fait une estimation de la composition sociale du parti, à partir de données concernant six cent mille adhérents sur le total de *sept cent mille revendiqué par le P.C.F.* Mais l'essentiel réside dans les conclusions politiques que les dirigeants communistes firent de cette enquête. Pour M. Laurent, le parti communiste, plus féminin et plus jeune qu'autrefois, comprenant une représentation équilibrée des générations et une proportion importante de militants *ayant adhéré il y a plus de trente* ans, reste le parti de la classe ouvrière dont se rapprochent, en outre, de nombreux employés et intellectuels.

Le parti communiste apparaît ainsi comme un pôle d'attraction « qui porte plus que jamais, a dit M. Laurent, les espérances de ceux qui veulent faire reculer le grand capital et son pouvoir ». M. Marchais a insisté, pour sa part, sur le fait que cent quarante mille personnes avaient adhéré en 1978, « année difficile pour le parti, du fait de la politique du parti socialiste ». Le secrétaire général estime possible d'aller « très vite » vers un parti d'un million d'adhérents.

Les conférences fédérales, qui se tiennent, ce week-end, dans la région parisienne et dans la plupart des grandes villes, devraient enregistrer les derniers échos des critiques qui se sont exprimées depuis un an contre la politique de la direction. M. Marchais a réaffirmé, à ce sujet, qu'il « ne souhaite pas d'exclusions ».

PATRICK JARREAU.

C'est donc M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., qui a présenté, *vendredi 27 avril*, les résultats de l'enquête menée par le parti communiste sur la composition *sociale de ses adhérents. La précédente* enquête de ce type avait été effectuée à la fin de 1966 et *au début de 1967*, époque à laquelle le P.C.F. comptait trois cent cinquante mille membres. M. Laurent a indiqué que le parti communiste avait « *terminé l'année 1978 avec sept cent deux mille huit cent soixante quatre adhérents* ».

Quatre cent mille adhésions en moins de dix ans

« *En liaison avec la période de remise des cartes 1979, après le 1ᵉʳ janvier*, a déclaré M. Laurent, *nous avons demandé à chacune des vingt-huit mille cellules du parti (...) de procéder à une étude de sa composition sociale sur une base commune que nous leur avons fournie. (...) Avec des renseignements portant aujourd'hui sur six cent sept mille huit cent quatre-vingt-treize adhérents et recouvrant dans des proportions voisines toutes les fédérations, nous sommes maintenant assurés d'une validité totale de notre étude, qui nous permet de connaître avec une extrême précision la composition sociale de l'ensemble du parti. Il reste près de 100 000 fiches individuelles de recensement à centraliser dans les cellules, les sections ou les fédérations.* »

L'analyse des réponses fournies rapportée au total des adhérents selon des coefficients qui n'ont pas été précisés donne les résultats suivants : 250 000 femmes (35,7 %), contre 90 000 (25,5 %) en 1966 ; moins de 25 ans : 83 000 (11,8 %) ; de 25 à 30 ans : 106 000 (15 %) ; de 30 à 35 ans : 97 000 (13,8 %) ; de 35 à 45 ans : 132 000 (18,8 %) ; de 45 à 60 ans : 170 000 (24,1 %) ; plus de 60 ans : 115 000 (16,3 %). 38 000 communistes *(5,4 %) sont membres du parti* depuis plus de quarante ans, près de 100 000 (13,6 %) le sont depuis plus de trente ans. M. Laurent a ajouté que 400 000 membres du P.C.F., environ, ont adhéré depuis *moins de dix ans*.

Le même mode de calcul donne, selon les catégories salariales, les résultats suivants : 270 000 ouvriers spécialisés, ouvriers professionnels, ouvriers agricoles, « *plus certaines catégories de techniciens, de cadres de production et d'employés, qui sont partie intégrante de la classe ouvrière* », soit 51 % des actifs : 145 000 employés (28 %) ; 23 000 techniciens (4,4 %) ; 70 000 intellectuels (13,5 %), c'est-à-dire ingénieurs, cadres, « *certaines catégories de techniciens* », chercheurs, enseignants, écrivains, artistes et membres des professions libérales : 17 000 exploitants agricoles ; 20 000 artisans et commerçants (1). En outre, les responsables de l'enquête ont recensé 23 000 chômeurs et 25 000 immigrés dans les rangs du P.C.F.

Les inactifs se composent de 12 000 étudiants et lycéens, 90 000 retraités (dont 45 000 ouvriers et 12 000 intellectuels) et 62 000 femmes.

(1) L'indication donnée le 19 avril par M. Jean Colpin (*le Monde* du 21 avril) se rapportait donc, comme il ressort des chiffres cités par M. Laurent, aux 80 % d'ouvriers et d'employés recensés parmi les 545 000 adhérents du P.C.F. ayant une activité professionnelle.

Un numéro de « France nouvelle » sur les intellectuels

« Organiser la réflexion collective des communistes »

France nouvelle, hebdomadaire central du P.C.F., publie, dans son numéro du 28 avril, un entretien de M. Jean Burles, directeur adjoint du journal, avec MM. Lucien Marest, collaborateur du comité central, et Serge Wollikov, membre du conseil scientifique de l'Institut Maurice-Thorez, entretien consacré au rôle des intellectuels communistes.

M. Burles observe que, dès lors que l'on sépare ou oppose activité intellectuelle et activité politique, on est conduit, « *pour pouvoir les relier de nouveau entre elles* », à procéder « *en termes d'alliance, l'activité politique s'efforçant d'attirer — au sens étroit et mécanique — l'activité des intellectuels, et réciproquement* ». « *C'est ainsi*, dit-il, *que les besoins très diversifiés qui découlent de l'approfondissement et de la mise en œuvre de notre stratégie nécessitent que soient intégrés et unifiées dans le P.C.F. la recherche théorique, l'activité scientifique, l'élaboration stratégique et la pratique sociale. Cette unification inclut à la fois les intellectuels et la direction du parti, l'expérience des militants.*

» *Mais les rapports sont bien alors des rapports posés en termes d'intégration, liant des activités spécifiques, y compris celle des intellectuels et la politique du P.C.F., et pas en termes d'alliance. En excluant la conception d'alliance dans le P.C.F. on exclut en même temps la conception d'une tension permanente contre l'activité politique, contre la direction politique.* »

M. Wollikov note que « *les intellectuels communistes eux-mêmes, du fait de leur situation, de leur pratique, de leur image sociale, sont spontanément porteurs de cette conception. Ils peuvent être ainsi conduits à concevoir leur adhésion et leur rôle dans le parti selon l'alternative d'aide à la classe ouvrière ou de renoncement à leur spécificité* ». M. Wollikov souligne que le rôle des intellectuels communistes ne consiste pas seulement à s'adresser aux intellectuels et que cette activité elle-même « *passe par une réflexion globale plus élevée du parti, dans laquelle les intellectuels communistes ont un rôle à tenir* ».

« *Aucune avancée réelle n'est possible*, dit-il, *sans un effort particulier pour organiser la réflexion collective des communistes. Or, sur ce point, on a souvent tendance à l'identifier au débat dans l'abstrait. (...) Le débat n'a de sens que s'il permet pour chaque foyer de réflexion et de recherche, dans le parti, de donner lieu à une confrontation vivante de leurs travaux. A partir de là, l'assimilation réciproque est possible, elle permet alors de relancer les activités de chacun.* »

LE DÉBAT EUROPÉEN

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* doit recevoir, jeudi 3 mai, à 11 heures, à l'Elysée, MM. Michel Debatisse, ancien président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles ; Robert Delorozoy, président de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie ; Francis Combe, président de l'assemblée permanente des chambres de métier, et Corentin Calvez, ancien délégué de la confédération générale des cadres, tous quatre candidats à l'élection européenne sur la liste conduite par Mme Simone Veil, qui lui ont demandé audience afin de l'entretenir « *de leur conception commune pour une approche de la politique européenne de la France* ».

● *Le Comité français des femmes pour l'Europe*, créé en décembre 1978, animé par Mme Bernadette d'Angevilliers, « *militera sans aucune restriction* » pour la liste conduite par Mme Veil.

● *Rectificatif.* — Dans la liste des candidats du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche aux élections européennes (*le Monde* du 28 avril), il est indiqué que M. Pierre Mauroy est président du conseil général. Il fallait lire : président du conseil régional.

Le Monde aujourd'hui

POUR 1 FRANC

La guerre des manettes

GLISSER 1 franc dans la fente. Le but est de détruire avec les roquettes toutes les cibles rouges rencontrées. La cible rouge compte deux cents points, les avions sur la piste cinq cents points.

J'empoigne le manche de mon *Hell Shooter*, en quelques manœuvres brèves *je m'élève dans l'air* saturé de brouillard. Au sol, je distingue les premières bases navales qui bordent la côte, les premiers avions à découvert. J'écrase l'accélérateur, je plonge en piqué, l'engin bascule droit sur l'objectif, je pétris le manche... Touché ! Une lueur phosphorescente accompagne chacun des coups.

Au tour des bâtiments, maintenant. Brusquement, j'avise une escadre ennemie qui barre l'horizon. Il est temps d'abandonner l'engin. Je gagne la côte, dévide l'échelle de corde hors de la carlingue, et débarque en douceur sur le *pont* du *Sub Hunter*. Le temps de saluer le commandant du bâtiment, le sous-marin *fend les flots et s'engloutit* dans l'océan.

Derrière le hublot, des pieuvres, *des requins, qui se souviennent* peut-être du commandant Cousteau. *Nous ne sommes pas aussi* pacifiques. Nous ne pourrons épargner *ceux qui se trouvent sur le passage* des torpilles. *Glisser 1 franc dans la fente. Le but est de détruire les sous-marins à l'aide des torpilles.* Ils passent devant la mire, où d'un jet ascendant les mines tracent un sillage qui les dissout au premier contact.

De retour au quai, la terre ferme n'offre pas moins de dangers. *Glisser 1 franc dans la fente.* C'est la *Speed Race* qui commence, au *cours* de laquelle je devrai, *par* coups de volant secs, jeter dans *le décor les formules 1 qui se* dressent sur ma route. Sans répit, les moteurs vrombissent, les capots se choquent, s'éliminent. Le passage serait libre sans les *Space Invaders*, ces hommes étranges qui sautillent dans l'air lourd. Pour les éliminer, *glisser 1 franc dans la fente.*

Epuisée, je rejoins le village voisin, remets un peu d'ordre dans ma mise, et je glisse 1 franc dans la fente du flipper électronique du café-tabac. Les couleurs clignotent *à mes yeux, sous le regard complice* du *Six million dollars man, la bille chromée* remonte *du Lost World* avec un bruit mat, projetée vers les bornes électriques. Elle crépite et livre passage tous les mille points aux premières notes d'un rock qui fête la victoire.

La journée a été dure et je n'ai plus de monnaie. *Je gravis les* quelques marches qui me séparent de la ville. En haut, l'avenue laisse glisser quelques voitures scintillantes. Couleurs chaudes des clignotants, crues des phares, odeur âcre de fumée. Les feux lumineux règlent le trafic où se lancent les combattants du *Paris Light Show. Devant ma voiture*, la règle du jeu me rappelle : *Glisser 1 franc dans la fente.*

MYRIAM GAUME.

REGARD

Khadija

SON jean la serrait. Ses talons hauts et pointus torturaient ses jambes. Son maquillage outré était offert à la pluie. Elle tenait sa mère par le bras et pressait le pas. Sa mère, un visage large et serein avec de belles rides. Le front et le menton tatoués. Elle portait une djellaba sans voile. Elle accompagnait Khadija — qui se fait appeler Katy — aux grands magasins.

Khadija est arrivée en France, très jeune, rejoindre ses deux frères et son oncle. La mère était restée en Algérie. Elle vient de temps en temps voir sa petite famille émigrée.

« Mais grouille un peu, maman. Tu verras, c'est super génial !

— Ya benti, tekelmi bel arabia (O ma fille ! Parle en arabe).

— *Chais pas! C'est vachement dur !*

— Yaki hachmana menni ? (As-tu honte de moi ?)

— *Maman, dépêche un peu, ils ferment tôt...*

— Khadija ! Enti françaoula aw arabia ? (Khadija ! Es-tu française ou arabe ?)

— *Sois chic ! appelle-moi Katy... Tu verras la jupe, elle est super... extra !*

— Ya benti, ana raja'a el beït (O ma fille, moi, je rentre à la maison).

— *T'es pas sympa ! Pour une fois que t'es là, tu me laisses tomber... Allez viens, tu verras, ce sera chouette... »*

Elles s'éloignèrent du quartier de la Goutte-d'Or sous une pluie fine et méchante.

TAHAR BEN JELLOUN.

SAISON

Le petit cirque

IL est des primevères trop tôt jaillies dans *la* saison qu'un gel tardif, et d'autant plus féroce, condamne. Corolles saisies, elles *meurent.*

Hier, un petit cirque s'est trompé de saison. Il a ouvert son chapiteau *sur la place du Faubourg* à flanc de colline. Comme en été, il *a sorti tous ses trésors pour les* étaler au soleil : la cage aux *bêtes sauvages — autant que lapins de* clapier, — ses fiers coursiers un peu malingres et ses enfants qui le sont plus encore, clowns et ballerines de dix ans.

Ces gens d'un petit voyage, qui *ne* perdent guère la mer de vue, n'avaient certes plus les roulottes de jadis. Les camions, les remorques et les belles américaines — *modèles* 1956 — ont formé le cercle, tandis que la marmaille du quartier — la *raille* — *regardait, fascinée*, se monter le portique aux trapèzes et *l'anneau* magique.

— *Ce soir à 21 heures, grande représentation !*

Même si un disque-disco a remplacé les roulements de tambour et *le charivari des cuivres, la vieille* fête était là, prête à ressusciter. *Et puis, vers les 19 heures*, un méchant mistral est venu se couler sous les platanes encore nus. A 20 heures, la place était déserte. A 20 h. 30, au moment de sortir, le vent glacé, venu de la neige des Alpes, a coupé l'élan des clients juvéniles, et des autres. A 20 h. 50, la voiture-caisse a fermé son guichet. A 21 heures, le chapiteau s'est replié, corolle trop précoce. Les *hommes du cirque ont roulé* sa grande toile rouge et bleue. A 22 *heures, le petit camp volant* dormait.

Ce matin, sur la *place*, ne restait plus que l'obligatoire *petit* tas de crottin où piaillaient, le bec plein, les moineaux obligatoires.

Aujourd'hui, il fait grand soleil.

JEAN RAMBAUD.

VU DU LANGUEDOC

Il y a feu et feu

IL y a les feux de l'été. Jaillis de rien, ou presque : un rayon de soleil sur un tesson *de bouteille, l'étincelle d'un coup* de pioche dans la rocaille, la *fermentation du fumier de chèvre* ou de brebis.

Tous les ans, au plus fort de la canicule, le Languedoc méditerranéen, comme sa sœur la Provence, paie un lourd tribut à ce fléau. Fatalité ? Peut-être...

Mais les feux d'automne et les feux de printemps ? Le même *jour, sur les coteaux de* Saint-Martin, les pentes de Lavayre et de Mescle, *tout a flambé en un* après-midi, attisé par un mistral contre lequel les pompiers ne peuvent pas grand-chose.

Alors, on s'interroge. Imprudence ? Calcul ? Vengeance ?

A la saison nouvelle, les vignerons *nettoient et* dégagent les ceps, élevant des bûchers de sarments qu'ils *font brûler, parfois*, dans les ravins. Une braise qu'on croit morte, une saute de vent qu'on n'attendait pas, et l'incendie éclate.

Ce qui a brûlé en quelques heures repousse en quelques mois. Du moins le dit-on. Si ce n'est pas le cas pour les arbres, c'est vrai pour l'herbe qui renaît *plus* drue et occupe les surfaces où le reste mettra des années à reprendre. Cette forme d'écobuage, les bergers la connaissent depuis l'Antiquité, et, à l'occasion, la pratique, en dépit des risques.

Il y a d'autres victimes du feu. C'est le gibier. Non qu'il meure la plupart du temps. *Mais* il se trouve contraint à un exode qui arrange certains chasseurs, dont les associations rivales peuvent être tentées d'user d'un tel moyen les unes contre les autres.

Que *dire* de l'incendie à fins spéculatives ? Le maire d'une *des communes où le feu fit* naguère des ravages eut la surprise de recevoir, quelques mois plus tard, une demande de permis de construire : soixante résidences secondaires sur l'aire sinistrée, et jusqu'alors déclarée inconstructible pour des motifs de préservation de l'environnement sylvestre. Plus de végétation, plus de motif d'interdiction. Il paraît que le *coup* réussit assez souvent.

Il a raté cette fois-ci : le maire a refusé, avec l'assentiment de ses administrés, vignerons et apiculteurs, que n'éblouissent pas les promesses, rarement tenues, de la prospérité touristique.

MAURICE CHAVARDÈS.

MŒURS

Détournement de vocabulaire

IL faut assumer son vécu. Vivre sa vie serait trop simple. Et pour se réaliser ne pas hésiter à prendre son pied. Il faut repenser les structures d'accueil, déculpabiliser la convivialité... La mode est aux jeunes et aux psy, le tout coloré de social. Se positionner à l'intersection, c'est s'actualiser. Nouveaux snobs, investissons-nous dans ce nouveau parler sans crainte de nous faire piéger. Valable ! Il faut bien dialoguer avec son temps. Surtout quand il nous interpelle. C'est sécurisant.

Séminaires pluridisciplinaires, symposiums non directifs, « tables rondes » informelles, kolloks (colloques) : nous sommes tous concernés, sinon motivés. On ventile la prospective, on manage la conjoncture, on explicite la problématique, on conteste : contre-violence, contre-société, contre-information. En butte aux nuisances d'un environnement répressif et polluant, on se projette au niveau de la prise de parole. C'est gratifiant. C'est épanouissant. C'est éclairant.

On assume le stade oral. Au-delà du rapport conflictuel, on prend en charge la relation à autrui, quel que soit son profil socio-culturel. Femme en lutte, jeune en recherche, à l'écoute de..., frustré en quête d'identité : même combat ! Au diable l'aliénation du tissu urbain pourri et des centres culturels en prise avec le pouvoir ! Et vivent les relations non directives : ventes, grèves, crèches sauvages en milieu ouvert. Le tout est de casser l'incommunicabilité, de ne pas paniquer, de ne pas craindre la permissivité sous prétexte de dangerosité.

Et si ce patois moderne vous fait horreur, c'est que vous êtes passéiste.

Parlons jeunes

Il n'y a plus d'enfants. Ni d'adolescents. Rien que des jeunes et, passé trente-cinq ans, rien que des vieux, donc : le fossé des générations.

Les jeunes, c'est pas triste. C'est tout à fait dingue. Ça s'éclate comme une bête. Ça se défonce. C'est ludique. Et quand ça n'est pas débile, c'est génial ou dément à force d'être baba, cool ou marginal — comme tout le monde — au nom du droit à la différence et à l'alternative.

Vieux, il faut être à l'écoute du jeune, hanter ses lieux de rencontre, ses lieux de vie, ses forums, ses plates-formes, ses collectifs et, pour dialoguer, d'abord récupérer son langage. Vous dites qu'il a du mal à maîtriser son vocabulaire ? Que son dégueulis verbal n'est qu'un immense bafouillage ? Que le cliquetis de ses gros mots prouve qu'il ne possède aucune idée en propre sinon propre et qu'il n'a que des réactions d'emprunt ? Vous prétendez que peser ses mots c'est peser ses actes ? Vous n'admettez pas que flippant désigne autant le plaisant que le traumatisant ? Vous acceptez que les mots n'aient plus le même sens qu'autrefois, mais pas qu'ils n'en aient aucun ? Vous dites être comme Courteline qui ne tolérait d'aucune femme l'imprécision dans les pensées et les termes alors que chez les hommes elle le dégoûtait littéralement ?

Tout prouve votre petite bourgeoisie bornée, votre racisme anti-jeunes et votre imprudence. Car il est interdit (tabou) de les juger.

Parlons psy

L'étrange confrérie que celle des psy(-chologues, -chiatres, -chanalystes, -cholâtres) ! Déjà, leur vocabulaire de défense contre les non-initiés trouble les prétoires. Leur façon d'entrer dans le vécu d'autrui y ferait même sourire si le contexte n'était dramatique. Un père fracture onze côtes à son petit dernier ? On le décrit inaffectif. Une mère fracasse le crâne de bébé dans un mouvement d'humeur ? On la catalogue grande abandonnique, phobique, narcissique, un peu dépressive, incapable d'investir ses enfants — ô Vaugelas ! Défense de dire : elle est égoïste. Ou bête. Ou méchante.

Au barrage au vécu émotionnel, à la relation non verbale, à la désocialisation, à la destructuration de la fratrie de tout expliquer. « Il a tué une petite vieille ? Oh ! C'est un sujet agressif », raille Michel Foucault. Un amphigouri psychosociologique trop séduisant pour ne pas faire tache d'huile. Vadius et Trissotin sont aujourd'hui freudiens. Qui n'a pas son complexe de derrière les fagots ? Qui n'a pas vécu son psychodrame ? Qui ne désire materner sa libido ? Au nom de Reich (attention, pas le IIIe !), de Freud, de ses épigones et ses petits-fils dévoyés, c'est le triomphe du délire-psy. Les hommes légers aiment les mots lourds.

PIERRE LEULLIETTE.

(Lire la suite page 13.)

Au fil de la semaine

En regardant la télévision

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LES cadres s'inquiètent, s'agitent. Rien de plus normal donc que de consacrer une séquence d'un magazine d'actualité télévisée tel que « L'événement (1) » aux causes de leurs alarmes. Et, en même temps, d'essayer d'apporter quelques éléments de réponse *à l'une au moins des questions qu'ils se* posent, parmi les plus lancinantes : leur *retraite dans l'avenir.*

Pour illustrer l'analyse, les auteurs de l'émission que présente Julien Besançon *ont imaginé qu'un cadre en activité va* enquêter auprès d'agents et de responsables *des caisses de retraite pour tenter* d'éclairer les perspectives en ce qui le *concerne. A moins, mais peu importe, que* ce ne soit l'intéressé lui-même qui l'ait proposé. *Jusque-là encore, procédé classique*, démarche sans surprise.

Le premier étonnement vient de l'âge de ce cadre *enquêteur : il a trente-cinq* ans. Normalement, et si rien ne change, *il prendra donc sa retraite dans trente* ans, c'est-à-dire en l'an 2010. Il faut bien de la naïveté ou de l'angoisse pour aller demander à un président d'association de caisses de retraite, apparemment sexagénaire, quel sera, dans trente ans, le sort des cadres. Cependant, ce haut responsable n'élude nullement les questions, il répond de façon ferme et claire, prenant le risque de pronostics audacieux sur les principes et les modalités du système actuel, qu'il juge à peu près immuable, et même sur les taux *de revalorisation annuelle* : 13 % aujourd'hui, pas moins de 10 % en 2010, *avance-t-il avec assurance.*

Une telle séquence suggère bien des réflexions. Pourquoi *ce cadre*, qui gagne *environ* 10 000 francs par mois, est *marié*, père de trois enfants, s'alarme-t-il *à ce point ?* Les enfants, suggère-t-il. Mais en 2010 ils seront *quadragénaires ou à peu près et il faut* espérer qu'ils ne seront plus à sa charge ! Parce que, aujourd'hui, *explique-t-il, les* cotisations patronales rentrent mal, la tendance est au relèvement progressif du plafond des cotisations des *salariés, il* peut y avoir des transformations structurelles du salariat, la crise peut durer, et puis il y a la démographie...

Les responsables de l'association, le président, expliquent, rassurent, apaisent. Mais il faut bien admettre, reconnaissent-ils, que le régime de retraite des cadres, qui fonctionne à la satisfaction générale depuis trente ans, risque de connaître des jours plus difficiles. Et de soupirer : « Nous avons *mangé notre pain* blanc le premier ! » A noter que les mots d'Etat, *de nation, ne sont pas prononcés, qu'aucune* allusion n'est faite à d'éventuels *changements politiques, qu'aucun début* d'analyse de l'évolution possible de l'économie française et *internationale*, de l'organisation sociale, n'est tenté.

On reste confondu devant un dialogue *qui évacue tout l'essentiel pour ne* prendre en considération qu'une petite France *bien cadenassée, bien repliée sur* elle-même, continuant imperturbablement — *dans trente ans !* — à faire, comme disait de Gaulle, sa petite soupe dans son petit coin avec son petit pot. On a presque le vertige devant l'incroyable frénésie de garantisme que suppose une démarche comme celle du retraité de l'an 2010 — ou le fait que la télévision l'ait jugée vraisemblable, normale — et le conservatisme forcené qui table « a priori » sur l'absence de changement, exprimant un désir si ancré qu'il devient *conviction.* Et cela aussi bien dans le système de retraite des cadres que dans le *système politique* et social, la *conjoncture économique*, la situation française *et mondiale. Egoïsme, aveuglement*, ignorance ?

Sur le plan personnel, mêmes types de réactions. Le cadre enquêteur postule qu'il fera « une carrière normale ». Il n'imagine pas, ou se refuse à envisager, aussi bien des accidents de carrière qu'une *amélioration de sa situation* : aucune ambition, aucune crainte. La leçon vaut d'être méditée.

***

LA télévision encore, le lendemain sur l'autre chaîne ; une innovation. Première édition d'un *magazine* de science-fiction — il n'en existait pas, nous *dit-on, sur le petit écran — nommé* « Temps X (2) ».

Qu'on comprenne bien : il ne s'agit *nullement* ici *de s'en prendre aux hommes* du petit écran. « L'événement » est *une bonne émission d'information, et la* science-fiction a assez de partisans pour *avoir accès aux ondes. C'est le système* et les habitudes de pensée qui sont ici *en cause.*

Dans « Temps X », de ravissants éphèbes impassibles, trop généreusement *maquillés, se promènent* à travers les galaxies, jonglent avec les millions d'années-lumière, sautent *allégrement d'une* planète à l'autre. C'est l'heure des choses qui sont derrière les choses. Pas une faille, pas la moindre concession à l'humour, aucun compromis avec la fiction : c'est, à peine anticipée, de la science pure, nous dit-on, c'est la réalité de demain.

Las ! Les réalisateurs de l'émission ont prévu la présence d'un scientifique, *un physicien. Ils essaient de lui faire dire* que, dans leur vision de l'espace, beaucoup de choses qui semblent *aujourd'hui* inimaginables seront bel et bien réalisables et réalisées demain. L'histoire du progrès n'est-elle pas pavée d'intentions géniales, qui paraissent délirantes et utopiques, mais qui, dix ans, vingt ans, trente ans plus tard, se traduisent, dans les faits, contre toute attente, des gens « raisonnables » ? Au physicien, on essaie de faire reconnaître aussi qu'il y a dans la science-fiction une foule d'éléments, *d'idées, d'innovations*, qui relèvent de la science et qui participent ou participeront bientôt à sa marche en avant.

Mais c'est en vain. Avec le sourire, le physicien concède que la science-fiction l'intéresse, mais qu'on ne peut pas se prononcer sur les voyages intersidéraux ni sur tant d'anticipations audacieuses. *Peut-être, peut-être...* Et il a le mot juste pour dire la vraie nature de la science-fiction : *elle offre, dit-il, la part du* rêve, un rêve d'aujourd'hui.

***

DEUX émissions bien dissemblables, l'une d'information, l'autre de distraction, mais l'une et l'autre sans prétention, sans « message ».

Hier les cadres, qui reçoivent leur dose de *tranquillisants et auxquels* on parle comme à des enfants, incapables de *réflexion et d'esprit critique : allons, calmez-vous*, ne vous inquiétez pas, tout ira bien ; *en 2010, rien n'aura changé et* vous aurez de bonnes *retraites*. Alors, *puisque nous nous occupons de tout*, laissez-nous faire et ne vous souciez que de vos menus plaisirs, des *vacances, du* tiercé, de la bagnole, de la télé bien sûr, enfin de tout ce qui fait la vie.

Aujourd'hui les enfants, que l'on transporte dans un univers de rêve où, pour eux, nullement étonnés d'avoir vu des hommes marcher sur la Lune, l'avenir assuré, proche, déjà presque vécu, est fait d'humanoïdes ou de robots, de ces fusées clinquantes et de la conquête de l'univers tout entier. Alors à quoi bon se soucier d'apprendre à devenir un homme, de s'instruire, de choisir un métier et aussi de la retraite de papa...

Pas si dissemblables au fond, ces deux émissions.

(1) Antenne 2, le jeudi 19 avril.
(2) TF 1, le samedi 21 avril, dans « Au plaisir du samedi ».

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

DAILY NEWS

Un pays bien modeste

La prochaine fois que vous vous impatienterez devant votre téléphone, vous pourrez méditer la profonde sagesse des habitants du Botswana. Le quotidien local *DAILY NEWS* rappelle que *« le système téléphonique de la capitale est le plus vieux du monde qui soit encore en service. Il faut parfois attendre une journée entière avant d'obtenir simplement la tonalité, tant ce réseau, installé entre 1890 et 1920, est saturé ».*

Ce pays, en grande partie désertique sur ses 570 000 km2 de superficie et dont la densité de population est d'un habitant au km2, vit fort modestement de l'élevage. La capitale de cet Etat (indépendant depuis treize ans), Gaborone, ne possède aucun des signes distinctifs chers aux nouveaux Etats : pas d'immeubles ou d'hôtels de prestige, pas de stade sportif immense ni de grosses voitures importées... Les 18 000 habitants et leurs dirigeants vivent très simplement.

C'est l'une des raisons pour lesquelles les délégations du Botswana ne voyagent qu'en classe touriste et que les ministres n'ont le droit d'emmener leur femme à l'étranger qu'une fois par an. C'est aussi pourquoi le vieux réseau téléphonique ne sera pas remplacé de sitôt par des installations modernes.

PIM

Trop, c'est trop !

« Devenez distributeur officiel et aidez vos parents et compagnons de travail en gagnant de l'argent. Envoyez 4 kina (unité monétaire de la Papouasie-Nouvelle-Guinée) pour une boîte de 144 préservatifs. Vous les vendrez ensuite au prix de 5 toea l'unité et réaliserez ainsi un bénéfice de 3,20 kina. » Il s'agit de la publicité du Planning familial publiée dans le *PNG Post-Courrier*.

« Un bénéfice de 80 % pour la vente de préservatifs est certes d'un très bon rapport, compte tenu du peu d'investissement et d'efforts à fournir. Mais cette manière sordide de promouvoir le contrôle des naissances est-elle vraiment nécessaire ? Je ne le crois pas », déclare Percy Chatterton dans sa rubique « Réflexions », de *PIM*, le mensuel des îles du Pacifique.

Newsweek

Les robots à col bleu

Le magazine américain *NEWSWEEK* évoque la nouvelle génération de robots industriels :

« Ce qu'il y a de bien avec les robots, dit Bernard Sallot, directeur de l'Institut américain du robot, *c'est qu'ils ne font pas la pause café, qu'ils ne prennent pas de congé de maternité, qu'ils ne font jamais la grève, qu'ils ne touchent pas de retraite et qu'ils accomplissent sans protester un certain nombre de travaux désagréables dédaignés par l'ouvrier humain.*

» (...) Les robots font déjà des soudures, distribuent le courrier et les repas dans les bureaux et les ateliers, contrôlent le degré de radio-activité dans les centrales nucléaires (...). Les ouvriers baptisent toujours les robots et les traitent comme s'ils éprouvaient des sensations humaines (...).

» Ainsi, lorsqu'un robot surnommé Clyde tomba en panne dans une usine de Chicago, les ouvriers déclarèrent qu'il était « tombé malade ». Le journal de l'usine mentionna que la maintenance n'avait pas pu « guérir » Clyde (...). Et, lorsqu'il fut réparé, les ouvriers l'accueillirent en faisant une fête et en l'ornant de rubans pour montrer qu'à présent il « allait » bien. »

THE TIMES OF INDIA

Une dépense dérisoire

Le quotidien indien de langue anglaise *THE TIMES OF INDIA* constate que, *« pendant les deux dernières années, le pays a été tellement embourbé dans un débat sordide et apparemment futile sur le système d'éducation (...) qu'il n'a pas eu le temps d'examiner la question des dépenses dérisoires qui y sont consacrées. M. P.C. Chunder, le ministre de l'éducation, nous a fourni le chiffre : la maigre dépense est de 30 paise (environ 17 centimes) par jour et par enfant. Elle est l'une des plus basses au monde (...).*

» Ce chiffre de 17 centimes de dépense journalière par enfant représente la moyenne nationale. Il peut très bien s'agir de calculs grossis, incluant les repas de midi, là où ils sont fournis, et d'autres avantages tels que les ardoises et les livres scolaires gratuits, comme c'est le cas dans certains Etats. Il n'est d'ailleurs pas certain que les fonds affectés à cet effet bénéficient réellement aux destinataires prévus. »

EL MOUDJAHID

Un spectacle affligeant

Le quotidien algérien *EL MOUDJAHID* évoque le problème des spéculateurs en ces termes :

« Rien ne paraît être entrepris pour décourager définitivement les revendeurs dont la férocité à accaparer les produits de première nécessité et les articles d'usage courant est ahurissante. Le spectacle qu'ils offrent quotidiennement est franchement affligeant (...).

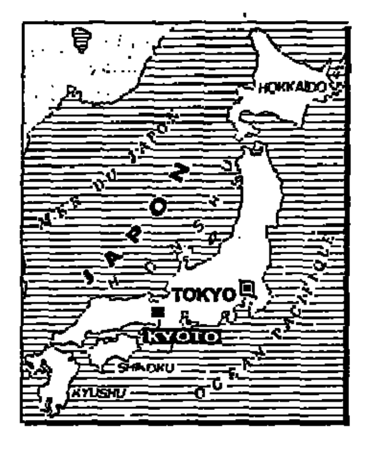
» Pas plus tard qu'hier, plus d'une centaine de revendeurs âgés de douze à cinquante ans, hommes et femmes, toujours les mêmes, étaient à 9 h 40 aux portes de l'unité 554 des Galeries algériennes, anciennement dénommée « Au Bon Marché », en train d'attendre fébrilement la levée du rideau, côté rue Harrichet (ex-rue Mogador) afin de prendre d'assaut le « produit du jour ».

» Hier, c'était donc au tour des ampoules à baïonnette (220 volts) d'être la cible des revendeurs à la mine patibulaire et au portefeuille drôlement garni de billets de 100 DA. C'est à coups de poing et d'injures que chacun d'eux essaie, dans la cohue, de se tailler une place parmi les premiers envahisseurs.

» (...) Dès lors, peut-on se demander, est-ce possible de laisser longtemps encore cette bande, organisée semble-t-il, dicter sa « loi » à la quasi-totalité des consommateurs en leur ôtant de la bouche ou de la main les produits courants par voie de pénuries artificielles qu'elle provoque ? (...) Le nombre d'incidents et de plaintes auxquels donnent lieu ces pénuries ne peut que nous préoccuper, lors même qu'ils révèlent à la fois les atteintes portées à l'ordre public et le degré d'irritabilité des travailleurs qui ne trouvent plus rien à la sortie des usines et des unités de production. »

Lettre de Kyoto

LES DIEUX AU JARDIN



KYOTO la sainte, la religieuse, *l'élégante, la superbe*, Kyoto capitale de la paix, la ville des empereurs, de Kammu le céleste, le pivot du Kojiki, généalogie et hauts faits des dieux du Japon, des empereurs, *journal intime* des gouvernements jusqu'à nous fidèlement transmis, Kyoto la ville damier, entourée, encerclée de collines forestières, se déploie, confiante, entre leurs bras, et, apaisée, laisse libre cours à sa *fièvre religieuse*.

Tout y est divin, sanctifié et sanctifiable, tout devient charme dans *ces religions mystérieuses*, le shinto et le bouddhisme, les deux voies célestes du Japon qui font valser les renards à l'entrée des temples consacrés à la déesse Inari, l'œil superbe en dépit des bavoirs rouges ou jaunes qui leur fouettent le men*ton, s'endormir les taureaux aux* pieds du très divin Sugiwara Michizane (1) dans les dédales du Kitano Temmangu, courir les grenouilles et filer les blaireaux sous les allées de milliers de toriis qui nous conduisent dans un vermillon *de naït aux portes des sanctuaires* shintos.

Là, l'encens brûle dans une apo*théose de purification*, des cordes centenaires que l'on agite en s'inclinant respectueusement devant la divinité du lieu font résonner magistralement des gongs de cuivre, pendant que de puissants béliers heurtés sur d'énormes cloches de bronze *font se réveiller tous les terribles* gardiens du ciel, Shi-Tenno, Nio, Jikokuten, divinités terrifiantes et hargneuses, toutes hallebardées et casquées, promues à la protection totale et exclusive d'un bouddha qui n'en peut mais, les paupières à peine entrouvertes et *le sourire* si peu esquissé entièrement tourné vers des choses tout intérieures.

Kyoto, *celle que je suis venue voir*, c'est un ramassis de lieux saints et consacrés, de temples, de pagodes, de sanctuaires, un enchevêtrement de shinto et de bouddhisme, chacun protégeant l'autre et s'assurant ainsi l'indulgence et parfois même la protection de l'autre, une enfilade de portes, Portes principales, *Portes du Sud* et *Grandes Portes*, de salles principales, annexes et attenantes, un labyrinthe de monastères, villas et temples secondaires, un entrelac de pagodes à *trois étages, à cinq étages*, pagodes divines et pagodes célestes, *un fatras* de beffrois et de cours principales, terrasses et ermitages, un dédale d'enceintes et de villas de plaisance, une fièvre de salles tapissées de tatamis, résidence des Abbés, salle de la Méditation, salle du Repos, salle des Prêtres et *salle des Hôtes*, espaces délimités par des portes fragiles de bois et de papier, portes coulissantes de même, peintes des mains très habiles de la très noble famille des Kano, *peintres de cour de pères en* fils adoptifs, *Chambre des cigognes, Chambre du tigre bondissant, Salle des canards et Images de la campagne, Images de fleurs et d'oiseaux*, traits à peine esquissés du *Chat regardant fixement dans trois directions, sûreté et force des traits* du *Tigre dans un bois de bambous*, délicatesse et fragilité, suggestion exclusive des *Fleurs et Oiseaux des quatre saisons*.

COINCÉS entre deux jardins se dressent les pavillons de thé, raffinement suprême de l'art de l'ordinaire, quête transcendante *de l'âme japonaise*, dédain porté à son paroxysme pour les fastes de la Chine des Tang et culte sophistiqué du brut et du grossier, exaltation de l'esprit ascétique des fiers samouraïs de campagne. Ce ne sont que de fragiles abris de bois et de papier, superbes ou timides, dissimulés *derrière des camélias roses et* blancs, hautains sur pilotis, fiers et forts, au détour d'une haie de bambous, coiffés par un laurier-rose, perdus derrière un temple principal, sur une hauteur à distance respectueuse du tout-puissant Pavillon d'or, petit pavillon tout miteux au *bois rongé par les pluies et les typhons*, à la marche usée par les tabis (2) des pèlerins, empreint du mystère de la célébration, pavillon imperceptible du Daisen, oublié par la proximité des salles de méditation de l'immense Daitakuji, pavillon transparent aux tatamis *fleurant le foin* humide, pavillons célestes du *Sanpo-in, majeurs et mineurs*, recevant par reflet le vermillon du pont qui enjambe en une courbe élégante l'eau tranquille où les carpes rouges, jaunes, tachetées de blanc, rayées *d'orange, glissent lentement pour le* seul bonheur des yeux, et des bonzes aussi qui y voient un éloge aux créatures.

Puis, c'est la vision magique du Kinkakuji, le célèvre Pavillon d'or, petit temple osseux et malgrelet délicatement posé sur un lac directement adossé à la montagne. Elle l'enserre de toutes parts et le protège. Le pavillon est barbouillé d'or, *on ne voit que cela, cet or qui se* fait gris par l'humidité du site, cet or qui prend parfois des teintes rougeâtres et noires, plus or du tout, mais qui, dans la verdure totale et exclusive du site, se transforme en joyau.

DANS le lac du Ryoanji, je me *noie. Toute la chaîne monta*gneuse alentour, de l'ouest à l'est, s'y reflète, délimitant ainsi le territoire qui revient aux moines. Miroir parfait, égal et idéal, point d'orgue autour duquel s'orchestre tout un ballet de jardins, secs et verts, *représentations du monde et* petits coins de terre et d'eau, dans *la féerie* feu et or des érables et des gingkos de l'automne.

Lac aussi d'une sérénité idéale pour le Byodo-in, qu'il faut aller sur*prendre loin en dehors de la ville*, corps principal soutenu par deux ailes comme un oiseau suspendu dans son vol, parfaitement au repos sur une eau claire, semblable à un phénix renaissant d'un perpétuel baptême. Le bouddha Amida y est *tout bouclé de noir, les mains join*tes pouce contre pouce et index replié contre index replié dans l'attitude de la « réincarnation », saoulé des cinquante suivants de bois sculptés qui, de leurs nuages particuliers, l'éventent, l'adorent, le *bénissent, le béatifient, le vénèrent*, le respectent et l'admirent sans *jamais le troubler*.

Lac du Pavillon d'argent, le bienaimé des Japonais, non pas d'argent mais de bois car jamais achevé. *Coiffé d'un toit de chaume surmonté* d'un cop très gaulois, le Ginkakuji se cache timidement sous la présence écrasante des cryptomères du jardin, osant à peine se mirer dans des pièces d'eau toutes coupées de sentiers et rayées de ponts, tout *entourées d'arbustes agrippés au flanc de la colline et accrochant* dans leurs enchevêtrements des *morceaux d'humidité et d'éternité*. Il pleut légèrement, et *le* brouillard enfile délicatement sur les aiguilles des pins des perles l'argent.

Dans les allées de *cryptomères*, admirablement ratissées, j'ai vu des *bonzes vêtus de grossiers kimonos* noirs leur enserrant la poitrine s'affairer dans la brume du matin, dépêchés par quelque dieu exigeant, leurs getas de bois crissant sur les graviers comme un rire de jeune enfant ou résonnant sur les pavés dans une *sonorité sèche et heurtée, en route* v e r s quelque cérémonie propitiatoire dont je ne connaissais encore que les sages alignements de getas disposées deux par deux sur les marches des *pavillons, au pied* des shojis (3).

Je croyais avoir tout à imaginer, l'encens qui brûle et la cire qui fond, *l'adoration du bouddha dans la réci*tation scandée des soutras. Mais je *me suis faite bonzesse, ai laissé mes* bottes au pied de la terrasse, grimpé les quinze *marches hautes* et à pic qui mènent au temple, légèrement entrouvert le shoji, qui a glissé sur ses *rails* dans un souffle de mourant comme on envole dans le vent *les pétales aériens* des *fleurs* mûres de pissenlit, passé la tête d'abord, puis le bout de l'âme, puis tout le corps, comme happée par les ténèbres du lieu, attirée, retenue, enchaînée par le rythme magique des milliers de récitations unanimes, *fascinée par cette mer de milliers* de crânes rasés, cette étendue de milliers de toges grenat qui oscille au martèlement des tambours, dont chacun frappe, ainsi ponctuant l'incantation l i b é r a t r i c e à Amida Bouddha, pétrifiée par la mélodie *terrible du grand prêtre qui déferle* sur l'imagination des fidèles comme un torrent fougueux sur les rochers d'une montagne forestière.

L'assemblée est suspendue devant cette *profusion* d'or et de grenat, *saoulée dans les vapeurs d'encens*, craintive, muette et admirative, *immobilisé par l'officiant majeur*, qui, aidé de trois disciples, charge sur ses épaules le bouddha indifférent et le repose dans le saint des saints, la châsse, le lieu béni, le sanctuaire d'où *il ne sortira plus* avant l'année prochaine. Ce fut *l'apothéose*, le *frôlement* à peine perceptible des pieds nus sur le plancher, un bruissement d'étoffe qui meurt. Les moines ont réintégré leurs appartements abbatiaux, traversant un plancher qui chante sous leurs pas comme un rossignol.

JIZO s'endort lui aussi, tout bardé de bavoirs, croulant s o u s l'amoncellement d e s bavoirs que des mères inquiètes ou attentives lui nouent avec la déter*mination d'un exorciste, bavoirs jau*nes ou bleus, brodés ou en dentelle, flambant neuf, l'étoffe encore rêche, ou bien brûlée par des hivers trop rudes et des étés accablants, bavoirs-chiffons, véritables loques nouées sous le menton ou à la ceinture lorsqu'il n'y a plus de place, *hardes effilochées pendant lamenta*blement de travers sur l'épaule *d'un Jizo jamais* ignoré, mais bavoirs beaucoup plus souvent rouges, rouge sang, rouge écarlate, rouge feu, rouge omniprésent, carré de couleur qui se distingue à des kilomètres dans l'abondance de la verdure, couleur primaire et primor*diale, obligatoire et indispensable*, rouge de la création du monde, rouge flambant des volcans, haleine des volcans et souffle des dragons gardiens des temples.

Nous avons marché, marché pour aller nous *recueillir* dans un *petit* sanctuaire, *gravi* des dénivellations hautes et raides de la montagne, peiné sous le soleil, les pieds glissant sur les cailloux, dérapant sur la *mousse, pour* aller *puiser* dans le sein calme de la déesse une eau *fraîche et miraculeuse*. Nous avons bu en offrande un thé vert, sirupeux tant il est fort. Nous avons croisé des paysannes, les cheveux abrités sous un immense foulard blanc *comme sous un dai*, les jambes serrées de molletières d'étoffes disparates et les pieds chaussés de bottines de feutre, nettoyant de leurs grands râteaux de bambou les sentes de la montagne, brûlant les branches sèches dans une odeur de feu de camp, *libérant les insectes égarés* dans les toiles d'araignées, saluant les blaireaux et *caressant les faons*. Les brindilles craquent, la *fumée* se mêle à la brume du soir.

Il se fait tard. Il nous faut partir. *Séduites par tous ces sortilèges* conjurés, nous nous sommes laissées prendre. Nous n'avons pas mangé depuis ce matin, et n'avons plus d'argent. C'est l'ordre impératif du *retour*. Il faut quitter Kyoto. Après avoir imploré les mânes très *compatissantes* du *petit cimetière* d'un temple anodin, j'ai dû dérober *deux mandarines et une banane* déposées là comme viatique à quelque âme déjà bienheureuse, lui demandant pardon de d e v o i r emprunter cette nourriture si essentielle à des corps pas encore libérés des contingences de ce très bas *monde*.

BRIGITTE DEBAST.

(1) Haut dignitaire de l'époque de Heian, célèbre pour sa fidélité à l'empereur, patron de la calligraphie et des examens.

(2) Bottines de feutre qui séparent le gros orteil des autres, comme des moufles séparent le pouce des doigts.

(3, Cloisons de papier tendues sur des cadres de bois glissant sur des rails.

Correspondance

LES ÉPAVES DE L'« ASTROLABE » ET DE LA « BOUSSOLE »

A la suite de la publication (le Monde *daté 18-19 mars*) *de la « Lettre de Vanikoro » du Dr Pierre Amalric, nous avons reçu de Mlle Raphaelle Anthonioz, chef de travaux à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, la lettre suivante :*

Je suis absolument indignée par la façon dont a été pure*ment et simplement « escamoté »*, dans la *Lettre de Vanikoro*, mon frère Pierre Anthonioz, qui fut résident de France aux Nouvelles-Hébrides de 1949 à 1958 (si je ne me trompe pas).

Pendant qu'il o c c u p a i t ce poste, mon frère entreprit des recherches pour retrouver les épaves des deux bateaux de La Pérouse, l'*Astrolabe* et la *Boussole*.

Avec l'aide de deux plongeurs, un Français, Robert Charles, et un Néo-Zélandais, Reece Discombe, plusieurs expéditions furent menées sur le lieu présumé du naufrage (1). Ce sont *eux effectivement qui, les premiers, se rendirent compte* que les coraux, à un certain endroit, étaient différents et semblaient avoir poussé sur du bois ou du métal. C'est ainsi que l'épave de l'*Astrolabe* fut découverte (2).

Quelques années plus tard, Pierre Anthonioz, ayant quitté les Nouvelles-Hébrides, proposa à son ami Haroun Tazieff de continuer l'exploration sous-marine : ce que Tazieff accepta. Le journal *Match* publia, sur la *découverte de la Boussole*, de magnifiques photos en couleurs accompagnant le reportage de Tazieff dans lequel ce dernier spécifiait, dès la première page, que c'était « grâce à son ami Pierre Anthonioz » que ces recherches avaient pu être *menées à bien*.

(1) A bord du *Don-Quijote*, commandé par le capitaine Jack Barley, ayant sous ses ordres M. Pierre Bouvier, ancien quartier-maître de la marine nationale.

(2) Mon frère fit à ce sujet une conférence au Musée de la marine, à Paris.

LA RÉPONSE DU Dr AMALRIC

Le Dr Pierre Amalric nous a remis la réponse que voici :

Les recherches dans le Pacifique n'ont jusqu'à ce jour suscité l'enthousiasme que de quelques trop rares Français. M. Anthonioz dirigea effectivement plusieurs missions à Vanikoro ; mais celles-ci, avec la collaboration *épisodique d'Haroun Tazieff*, ne furent axées que sur l'épave de l'*Astrolabe* déjà repérée par toutes les expéditions précédentes.

Le mérite de la découverte de la *Boussole* revient exclusivement à Reece Discombe ; cette opinion est *celle de l'amiral de* Brossard dans son livre « Rendez-vous avec La Pérouse à Vanikoro ». Je le cite : « C'est un homme d'une grande probité intellectuelle et d'une *rare expérience* sous-marine. En 1962, il découvrit dans une faille un gise*ment qui était différent* de celui de l'*Astrolabe*. Discombe fut assez discret sur sa trouvaille jusqu'en janvier 1964, où, se trouvant à Vanikoro par un temps excep*tionnellement correct*, une *nouvelle* reconnaissance le persuada que le moment était venu de *révéler la chose*. »

Ce fut alors l'expédition de *M. Delauney, résident général de* France, qui permit la remontée au jour de quelques objets provenant de la *Boussole*. Ce mérite de la découverte est reconnu dans *un livre récent remarquable* de John Dunmore. L'auteur écrit : « Les Français ont retrouvé en 1964, grâce à Reece Discombe — à qui revient tout le mérite de la *découverte* — l'épave de la *Boussole*. »

PARIS NE S'EN SOUCIE GUÈRE...

Enfin, M. de Schonen écrit :

J'ai lu avec un vif intérêt l'article sur La Pérouse paru dans *le Monde* du 19 mars. A un double *titre, je me sens* attaché à cette région du Pacifique que vous évoquez, car j'étais récemment ambassadeur de France en Nouvelle-Zélande, à Tonga, à Samoa, aux Fidji, etc. et mon ancêtre, *M. de Fleurieu*, a été, en tant que directeur des ports et arsenaux de France, *puis ministre de la marine*, la cheville ouvrière de la plupart des expéditions me*nées par des marins français* dans cette partie du monde à la fin du *dix-huitième* siècle.

Pendant toute ma mission, je me suis efforcé d'intéresser Paris *à ces vestiges d'un passé* extraordinaire pour notre marine (...).

On rencontre, de-ci de-là, des étrangers encore passionnés par les expéditions maritimes françaises. C'est ainsi qu'un Néo-Zélandais, scaphandrier amateur, a découvert l'an dernier, après une *centaine d'heures de recherches* sous-marines, deux des ancres du *Saint-Jean-Baptiste*, que Surville avait dû abandonner au cours d'une tempête en décembre 1769 sur la côte orientale de la Nouvelle-Zélande. James Cook, parti également d'Europe, dut *faire face à la même tempête* et les deux navigateurs à quelques milles l'un de l'autre ne surent que beaucoup plus tard qu'ils auraient pu se rencontrer.

Les deux ancres de Surville, énormes, intactes et de toute beauté, font l'objet d'une grande vénération de la part des Néo-Zélandais (...).

L'effort que vous venez d'entreprendre mérite d'être poursuivi afin que l'opinion publique connaisse tout ce que les Français ont fait et tout ce qu'ils peuvent encore faire dans cette partie du monde.





RADIO-TÉLÉVISION

AU QUINZIÈME MIP-TV DE CANNES

Le vent d'Amérique

DE l'Amérique du Sud à l'Extrême-Orient, de l'Afrique à la Scandinavie, il ne se trouvera bientôt plus personne pour ignorer les péripéties de la vie de l'ancien président des Etats-Unis Dwight D. Eisenhower pendant la deuxième guerre mondiale, ou celles de l'enlèvement de Patricia Hearst il y a cinq ans en Californie par quelques terroristes illuminés : ces deux sujets sont en effet, parmi beaucoup d'autres, ceux des téléfilms américains les plus regardés au quinzième MIP-TV de Cannes (Marché international des programmes de télévision) du 20 au 26 avril. Ce phénomène de diffusion à l'échelle du globe n'est certes pas nouveau, comme l'a bien montré le succès international d'*Holocauste*, vedette de la manifestation cannoise en 1978. Pourtant l'édition 1979 du MIP, qui fut, de l'avis de nombreux participants, plus « professionnel » que les années précédentes, a peut-être marqué une étape dans « l'industrialisation » de la télévision.



Cet immense supermarché de l'audiovisuel, où chacun a pu pendant sept jours, catalogue en main, recenser l'essentiel de la production mondiale, a pleinement illustré, ne serait-ce que par le nombre des nations (plus de cent) et des compagnies (plus de six cents) représentées à Cannes (*le Monde* daté 22-23 et 24 avril), la croissance d'un secteur dont le commerce devient, plus que jamais, l'élément moteur. Selon M. Bernard Chevry, secrétaire général du MIP, le volume des transactions est ainsi passé de 80 millions de francs en 1978 à 120 millions en 1979.

La Chine aussi

La demande accrue de programmes par toutes sortes de pays clients anciens ou nouveaux venus (il y avait même pour la première fois un délégué de la *Chine populaire*, marché appréciable s'il en est) n'est pas sans conséquences sur la nature des émissions que s'échangent les télévisions, l'expansion quantitative s'accompagnant de changements qualitatifs.

Le premier de ces changements est bien connu : c'est l'imprégnation du modèle américain, qui a ses vertus, mais aussi ses limites. Feuilletons, séries, téléfilms vendus à travers le monde par les Etats-Unis sont fabriqués à peu près tous sur le même moule : un scénario bien construit, une réalisation sobre où alternent sans surprise les temps forts de l'action et les pauses du sentiment, une direction d'acteurs sûre, bref toutes les qualités d'un produit qui correspond aux attentes d'un vaste public. Comme, de surcroît, les services commerciaux des compagnies d'outre-Atlantique connaissent leur métier et disposent dans plusieurs capitales de bureaux actifs, l'Amérique continue de faire la loi sur la plupart des écrans de la planète.

Ces films « made in U.S.A. » sont loin d'être dénués d'intérêt. Il arrive qu'ils ne soient pas seulement de bons divertissements, mais aussi des œuvres de réflexion politique ou de critique sociale. Telle dramatique sur l'affaire du Watergate, par exemple, prouve que la réalité, si gênante soit-elle, n'est pas nécessairement évacuée au bénéfice de la fiction. La suprématie américaine n'en est pas moins préoccupante pour deux raisons au moins, d'abord parce que cette réalité n'est pas celle des pays d'Europe ni, à plus forte raison, du tiers-monde, même si, le « mondialisme » aidant, les conditions de vie se rapprochent, ensuite parce que, en France comme ailleurs, on est tenté, pour plaire, soit d'imiter (plus ou moins bien) ce qui se fait aux Etats-Unis, soit d'offrir de soi une image plus « folklorique » (tourisme et douce France) que sérieuse.

Ce qu'on appelle le « docu-drame » est une forme particulière de dramatique que l'on voit se développer dans les pays anglo-saxons. Au documentaire classique, fondé, comme son nom l'indique, sur des documents, le « docu-drame » oppose la reconstitution d'un événement ou l'illustration d'un fait de société par des comédiens qui incarnent parfois des personnages encore vivants. *Holocauste* en est probablement l'exemple le plus achevé.

Prudence politique

Ces émissions, qui ont certes leurs mérites, à commencer par celui de l'efficacité, ont en même temps l'inconvénient de contribuer à l'uniformisation des programmes. Il est de fait que les *magazines* et les *documentaires* d'information, en particulier, sont de plus en plus rares. Prudence politique sans doute : pour vendre, mieux vaut ne pas choquer. Exigence économique aussi : l'actualité, vieillissant vite, perd sa valeur ; l'histoire, la nature ou la musique, autant que possible en série, se démodent moins et donc s'amortissent sûrement. Heureusement, la Suisse romande et la Grande-Bretagne, auxquelles se joignent aujourd'hui des pays comme l'Australie ou le Canada, maintiennent la tradition.

Le tableau ne doit pas toutefois être trop noirci. Une évolution semble en effet se dessiner à l'encontre de ces tendances dominantes. Elle se manifeste non seulement par des réactions de rejet à l'égard des productions américaines, mais surtout par une ouverture, encore modeste, sans doute, des Etats-Unis — principalement des chaînes publiques — aux programmes venus d'ailleurs. Ainsi l'hebdomadaire *Variety*, qui fait autorité dans le domaine du spectacle, titrait-il son numéro du 18 avril : « Push toward US use of foreign TV » (mouvement vers une utilisation par les Etats-Unis des télévisions étrangères). On pouvait lire notamment : *« Des signes montrent que de nouveaux marchés en Amérique du Nord, liés aux progrès techniques des systèmes de satellites, de câbles, de vidéocassettes et vidéodisques, vont créer une demande de programmes à laquelle l'offre actuelle ne peut pas répondre (...). Dans ces conditions, l'aversion supposée des téléspectateurs américains pour les productions étrangères va être mise de plus en plus à l'épreuve. »* D'ores et déjà, les chaînes britanniques, favorisées par la langue et, dans le cas de la B.B.C., par le recours aux services d'un distributeur américain (Time-life) commencent à bénéficier de ce mouvement.

La France d'hier

La France peut-elle en tirer profit à son tour ? Selon les responsables des chaînes présents à Cannes, les Américains, pour la première fois, viennent voir les productions françaises. *« Ils nous écoutent jusqu'au bout, c'est déjà un progrès »*, dit-on dans les stands français. Achèteront-ils ? *« Nous progressons, mais rien n'est fait »*, reconnaît-on à TF 1. Antenne 2 a vendu outre-Atlantique des émission de jazz de Jean-Christophe Averty et FR 3 a quelques chances de « placer » des portraits de cinéastes ou d'acteurs américains par Catherine Laporte. Des sociétés privées font aussi quelques affaires. Les résultats sont encore très limités.

Les exportations représentent environ 1 % des ressources des chaînes françaises, ce qui n'est pas beaucoup. En ce domaine, les progrès sont lents. Inadaptations des services commerciaux ou particularisme des programmes ? Un peu des deux, sans doute. L'Allemagne demeure le premier partenaire, les pays francophones sont des acheteurs fidèles, l'Amérique du Sud et le Japon offrent quelques perspectives. A Antenne 2, on signale que le *Zola* de Lorenzi continue de bien se vendre (même les Américains sont intéressés), avec la série des Maigret, ainsi que deux dramatiques d'après Marcel Aymé : *la Grâce* et *le Passe-muraille* (qui plaît aux Chinois). TF 1 compte sur *les Fleurs fanées* de Jacques Ertaud, et *le Vent sur la maison* de Frank Apprederis. FR 3 a toujours du succès avec *Thomas Guérin retraité*, et l'INA avec les archives de l'ex-O.R.T.F. Il est remarquable aussi que des œuvres comme *la Lumière des justes* d'après Troyat (TF 1), *le Tourbillon des jours* de Doniol-Valcroze (A 2), *Mazarin* (FR 3), *les Folies Offenbach* (S.F.P.) soient parmi les plus demandées.

C'est que la représentation de la France d'hier, avec chevaux, châteaux, luxe, vie parisienne et grands espaces, est encore le meilleur atout des chaînes. On peut s'en réjouir pour leur promotion commerciale, on peut aussi souhaiter qu'elles présentent une image de marque plus moderne et plus proche du réel.

THOMAS FERENCZI.

Journée de la déportation sur TF 1 et A 2

L'horreur nue

CAR la réalité dépassait la *fiction... on le sait.* On nous l'a dit, répété. Ils *étaient allés au-delà, hors de* l'imaginable, derrière les limites du possible. Plus loin, sous les ordres de barbares, ils massacraient des hommes, des femmes, des enfants par millions : les nazis exécuteurs déments *de l'holocauste*. *Le mot même* résonne à nouveau à vif, à cause ou en dépit des récents soubresauts de souvenirs que *la diffusion par Antenne 2 du* feuilleton qui portait ce nom a réveillés.

« Ici, il ne s'agit plus de fiction », précisent les programmateurs de TF 1 en guise d'introduction à l'émission qui, le soir de la journée nationale de la déportation, devrait être vue par tous. Et même par les *petits, qui savent mieux que* l'on croit faire la part du vrai, distinguer entre la violence gratuite toute commerciale et l'horreur nue. Sous le titre : « Ne laissons pas les morts enterrer les morts », est présentée seulement une partie du document qui, en octobre 1977, avait fait l'objet d'une confidentielle et brève sortie en salle, sous les auspices de l'Institut national de l'audiovisuel. L'INA, après avoir acquis les droits de ce film israélien (« le Quatre-vingt-unième Coup »), avait assuré la version *française, c'est-à-dire le sous*titrage des témoignages de survivants qui — en hébreu — viennent en contrepoint des images prises tantôt dans les camps de concentration (Auschwitz), tantôt dans les ghettos (ici celui de Varsovie) ou sur les quais des gares où l'on triait les passagers des convois de la mort. Images tournées par les « documentalistes » nazis eux-mêmes qui, *filmant ainsi la suite sans fin* des monstruosités accomplies, pouvaient rendre à leurs chefs les comptes — preuves à l'appui — de leur zèle.

Ces documents d'archives — et de propagande — retrouvés (mais combien de semblables ont dû être détruits) ont servi à renforcer les déclarations des témoins au procès d'Adolph Eichmann. Ils sont authentiques. « Ici, il ne s'agit plus de fiction. » Rassemblée après des années de « fouilles » par une équipe de cinq cinéastes israéliens (*Miriam Novitch, Zvi Shner, Haïm Gouri, David* Bergman, Jacques Ehrlich), ces *films « amateur » réalisés par* les professionnels de la tuerie raciale sont à hurler. La tristesse qu'ils éveillent n'est pas du ressort des larmes, elle est dure comme le désespoir. Muette.

De forts esprits diront que tout cela a été *vu, revu et* qu'il ne sert peut-être à rien *de le remontrer sans cesse*. Premièrement, certaines des bobines ici présentées sont inédites ; deuxièmement, les mots de ceux qui — pour en avoir réchappé — disent ici le millionième du millionième de ce que ce fut doivent être entendus. Voix d'une femme qui se souvient de son père, de sa mère, de ses frères et sœurs, *tombés sous ses yeux, et, pour* finir, de son enfant, fusillé *dans ses bras, avant elle que* les balles ont seulement blessée. *Voix d'un partisan évo*quant les dernières paroles de Clava, une résistante pendue pour insolence, la troisième tête accrochée au gibet collectif qui permettait, en tirant une planche, d'en finir avec douze vies d'un coup. Voix d'un père, d'une mère, voix d'une autre, alors enfant. Souvenirs précis de l'arrivée devant les douches... Et certains prétendent que « ça » n'a pas *existé*.

Grands yeux graves

« Ici, il ne s'agit plus de fiction. » Vient une chanson en hébreu, tendre comme un matin de printemps, chantée par Shuli Nathan et dont les paroles distillent la même chose : la mort certaine sous la main des brutes. Défilent les photographies. Ce sont les regards surtout qui font mal, ces *grands yeux graves* de ceux qui savaient. Et ne se *résignèrent pas. Femmes qui,* dans le ghetto, refusaient *d'obéir aux consignes allemandes* des d'avortement systématique parce qu'elles croyaient que « ça » allait finir, enfants qui, avant d'être asphyxiés, réclamaient encore un morceau de pain, une épluchure à sucer. On pourrait continuer.

« Ici la réalité dépasse la fiction. » Album de la grande famille des juifs, des tziganes, *des « anormaux », dont la vie* était préjudiciable à l'espèce, des communistes ou des simples opposants. Le film se termine presque abruptement par cette phrase : « On nous a dit de retirer notre étoile jaune, il n'y a plus de juifs en Europe. » Fin de l'horreur ? Que se passe-t-il aujourd'hui de si différent dans certains pays dont on *ne tait même plus le nom* sali ? Que fait-on ? On dit ne *pas savoir*.

Ils disaient ne pas savoir. *Ou vraiment ils ne savaient* pas. Eux non plus ne croyaient *pas que c'était* possible. La réalité... La supériorité d'un tel document, comme celle de « Nuit et brouillard », d'Alain Resnais et Jean Cayrol — plus connu, — qui sera diffusé (bravo !) le même dimanche sur FR 3 à une heure voisine, la supériorité de la réalité sur la fiction *est qu'elle n'offre* aucune échappatoire. Ne *détourne aucun sentiment.*

Comme « Nuit et brouillard », « Ne laissons pas les morts enterrer les morts » est *un document honnête, propre.* Passé un certain stade, la souffrance *se moque des masquineries* de la rancœur, du médiocre de la *vengeance*, de toute la petite monnaie à laquelle *s'accrochent* les humains qui n'ont pas été dessillés. Et préfèrent les grandes phrases. Il n'y a donc dans ces deux films pas trace de « récupération » d'aucune sorte. Ils font foi.

Les œuvres de fiction n'en valent pas moins pour autant. La tragique beauté des visages de « Ne laissons pas les morts... » n'enlève rien aux qualités spécifiques de la série américaine «Holocauste» grâce à quoi, peut-être, ce dimanche soir, des gens, des Français, auront envie, besoin, de regarder *ces cinquante minutes...* d'hommage à ceux qu'on par*quait nus, pour pratiquer sur* eux des expériences médicales.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Dimanche 29 avril : *Nuit et Brouillard*, FR 3, 21 h. 30 et *Ne laissons pas les morts...*, TF 1, 22 h. 15.

★ Signalons que Philippe Alfonsi consacre deux émissions au drame du ghetto de Varsovie : *Histoire d'un jour*, Europe 1, lundi 30 avril et mardi 1er mai, 14 heures.

LES ENFANTS ET LA PUBLICITÉ

Gourmandises en tous genres

ON n'a jamais entendu parler d'une chose pareille. Il y a *à peu près six mois*, M. Monory, ministre de l'économie, *demande à Mme Scrivener de cher*cher à savoir si l'indéniable pouvoir *de séduction* sur les enfants des messages publicitaires allait à l'encontre des impératifs de protection et d'information du consommateur dans le cadre familial. Certainement, monsieur le ministre, répond l'ex-secrétaire d'Etat à la consommation. Et de confier aussi sec, devinez à qui, à la Régie française *de publicité, c'est tellement plus* simple, le soin de lui fournir un *rapport* à ce sujet. Celle-ci obtempère sans se faire prier et commande une enquête à un organisme spécialisé, l'Internationale Education et Développement.

Ses conclusions ont été rendues publiques cette semaine par la R.F.P. sous le titre suivant : « L'impact de la publicité à la télévision sur les comportements d'achat et d'équilibre des familles françaises ». Ce qui n'est déjà plus tout à fait le libellé de la question initiale. Il *y a là, dès le départ, un léger* glissement qui va permettre d'axer les recherches sur la fréquence et la gravité des discussions entre parents et enfants à propos de l'achat d'un produit vanté à l'écran. Sur ce point, pas de problèmes. Dans quatre familles sur cinq, tout baigne dans l'huile ; on discute, *on ne se dispute pas.*

De toute façon, pour l'immense majorité des soixante-cinq *familles* suivies pendant trois semaines, à *Nantes et à Paris*, par les enquêteurs, la publicité télévisée contribue à l'éducation du jeune consommateur. Leurs enfants sont « demandeurs à bon escient », et il est normal qu'ils puissent avoir une opinion, un « droit à l'expression » sur *le renouvellement* de la voiture, la décoration de la cham*bre ou le choix des vacances.*

Quand ça se passe mal, quand il y a conflit, ce n'est pas, vous pouvez vous en douter, parce que *les enfants intoxiqués par la publi*cité exigent absolument le produit *qu'on leur refuse. C'est parce qu'ils* réagissent de façon négative à la forme d'éducation à laquelle se réfèrent les parents, trop permissive, trop autoritaire ou pas assez, trop indifférente ou trop libérale selon les cas, mal équilibrée dans tous les cas.

Bonbons et chocolats

Et voilà ! Si vos gosses n'ont pas faim pour dîner, si, au retour de l'école, ils se bourrent — « *c'est un copain qui me les a donnés* » — de bonbons, de caramels, de biscuits ou de chocolat au miel, et si, à moins d'aller les chercher vous-même à la sortie, vous *n'arrivez* pas à régler le problème, ce n'est *en rien la faute des annonceurs*, c'est entièrement la vôtre. Une fois de plus. Personne ne prétend que seul l'écran déclenche la convoitise de l'enfant, la vitrine y est aussi pour quelque chose, bien sûr.

Reste que c'est au chapitre de l'alimentation et, à l'occasion des fêtes et des *anniversaires*, au rayon des jouets, que s'opposent le plus souvent parents et *enfants*. On a rarement vu *un gamin faire un* caprice, se rouler par terre à cause *de la couleur d'une moquette.* En revanche, l'affaire Goldorak (à Noël, les magasins, débordés, en rupture de stock, ne pouvaient suffire à la demande) a déclenché, nous en avons été témoins, de véritables mini-drames.

Et il n'y a pas que cela. Complicité ou négligence de la mère, le *chariot promené à l'heure des cour*ses dans les supermarchés se remplit souvent au gré du petit bonhomme qui le pousse ici plutôt que là, *ou qu'on encourage* — « *Va donc me chercher une bouteille d'huile pendant que je prends les petits pois* » — à exercer librement son choix.

Cependant, ce qui inquiète tous nos voisins, et plus encore les Américains, *ce n'est ni la quantité ni* la qualité des messages reçus en *bloc par les enfants* et appréciés le plus souvent à leur juste valeur, celle d'une *blague*, d'un gimmick ou d'un spectacle, non, ce qui mobilise un peu partout les associations d'éducateurs, de pédiatres et de parents, ce sont les produits, boissons sucrées, confiseries, crèmes dessert, destinés très précisément à *une tranche d'âge particulièrement* gourmande et influençable. Avec tous les *inconvénients* que cela peut comporter pour l'appareil digestif et dentaire, sans parler des déplorables habitudes diététiques que prennent, dès le départ dans la vie, les petits d'hommes ainsi soumis à un matraquage particulièrement in*tense aux Etats-Unis. Conforté par* un rapport aussi optimiste, que dis-*je, encourageant*, il *risque* d'augmenter ici en vigueur, alors même qu'on songe très sérieusement là-bas à interdire purement et simplement la publicité de certaines sucreries jugées mauvaises pour la santé.

Une cible fragile

Si les annonceurs consacrent des milliards à leur budget télé, ce n'est *pas par charité*, vous pensez bien ! C'est parce qu'ils y trouvent leur compte. Et pourtant, les multinationales dépensent énormément d'argent pour étudier, à l'exemple des responsables de Sesame Street — dans un but évidemment lucratif, en *l'occurrence, pas éducatif !* — la courbe d'attention, le degré de concentration des enfants, répartis par classes d'âge et par catégories sociales, leur sensibilité à tel rythme, tel éclairage, tel style de dessin animé.

Bref, on ne recule devant rien pour atteindre une cible particulièrement fragile, hélas ! Et c'est payant, très payant. Les mères de famille le savent bien : l'argent de poche, la petit pièce arrachée à leur lassitude, à *leur distraction*, ou donnée pour un service rendu par une voisine, va *automatiquement remplir* les tiroirs-caisses des confiseries et les distributeurs automatiques. Et le doigt se tend machinalement vers le bouton libérateur d'une gâterie vantée soir après soir à la télévision. Surtout si *c'est* par un autre enfant. *Les adultes choisis par les enquê*teurs témoignent d'une curieuse in*dulgence pour l'utilisation*, nettement abusive, des gamins, voire des bébés, dans les spots publicitaires. Et la France, à nos yeux, se déshonore en n'adoptant pas les mesures extrêmement strictes appliquées par la R.F.A. à l'encontre de ces pratiques choquantes et racoleuses.

Autre point d'interrogation resté sans réponse dans ce rapport — ce n'est pas son propos, dira-t-on, vrai et c'est dommage — oui, autre grande question : l'influence de tous *ces messages, appris par cœur par* des enfants pour qui le slogan a remplacé la fable, sur leur goût de la lecture et leur niveau de culture. Et plus tard la foi qu'ils accorderont, réaction fréquente de rejet, à tous ces « boniments ». L'enquête, ou plutôt *l'étude* sérieuse, approfondie, sur le comportement du *consommateur en herbe dans* ce pays reste à faire. Si on la demandait à Mme Scrivener ?

CLAUDE SARRAUTE.

RADIO-TELEVISION

Enquête sur les radios aux États-Unis

Aux Etats-Unis, la radio est partout : huit mille stations couvrent l'ensemble du pays. Dans un premier article, Jean-Baptiste Blanchemain, animateur d'une radio « libre » lyonnaise, Radio-Joufflu, a examiné comment les radios locales américaines, soumises au contrôle de la Federal Communication Commission, qui limite la puissance de leurs émetteurs et leur impose certaines obligations en matière d'information, répondent aux besoins de la « communauté ». Dans un deuxième et avant-dernier article, il souligne la complémentarité entre stations commerciales et radios de service public, examinant les effets de la publicité sur les premières et les règles qui président à l'organisation des secondes.

II. — Une autre conception du service public

par JEAN-BAPTISTE BLANCHEMAIN

INITIATIVE privée et service public : deux notions qui ne sont pas forcément antagonistes. Vous pouvez faire de la radio et gagner de l'argent aux Etats-Unis. C'est recommandé. Mais ce ne sont pas vos comptes qu'épluchera la F.C.C. au moment de renouveler votre licence, tous les trois ans : elle vous demandera de répondre concrètement à la question : « *Que faites-vous pour la communauté ?* » Là où en France on parle de public, cette notion de communauté est essentielle : elle définit en qualité ce que la portée des émetteurs limite en quantité...

Une frange de 10 % du total regroupe radios de campus et radios de service public. Cela veut dire que 90 % des stations de radio américaines sont privées et fonctionnent comme n'importe quelle entreprise : elles doivent se financer, elles doivent faire des bénéfices. Pour cela, un seul moyen possible : la publicité. En effet, contrairement à la presse qui fait payer directement l'exemplaire du journal au lecteur, la radio ne peut facturer son programme à l'auditeur. Les tentatives de « radio en souscription » se sont soldées par un prévisible échec.

Publicité donc. C'est elle, et elle seule, qui fournit le nerf de la guerre. Mais, alors que la lutte acharnée pour le marché publicitaire amène les trois ou quatre télévisions d'une grande ville à viser le plus large public, et donc à fournir le programme le moins différencié, c'est le nombre même des radios (dû à un moindre coût d'équipement) qui les oblige à la démarche inverse : faute de pouvoir capter l'ensemble de l'auditoire, elles tentent de se tailler une place sûre auprès d'un public spécifique, en proposant un programme spécifique.

Les principaux sont : agriculture et ferme, programme noir, Country Western, nostalgie (musique des années 30, 40 et 50), nouvelles (informations *non stop*), Middle of the Road (programme d'informations et de musique de variétés), Rock Roll, religion, Hit Parade, sports, Talk (conversation non stop). Ajoutons à cela des radios *en espagnol, en français, en grec,* en italien et quelques autres langues, chaque fois qu'une minorité peut constituer un auditoire, donc un marché.

Le libre choix

C'est l'éclatement des radios en « formats » qui les oblige à un très grand professionnalisme : en effet, si la concurrence n'existe pas entre deux radios de type différent, elle est au contraire acharnée entre celles qui ont choisi le même créneau. Mais si telle radio ne fait pas sa place dans tel format, elle est parfaitement libre d'en changer. La régulation se fait seule : tous les espaces sont occupés, toutes les formes possibles sont prospectées (à condition qu'elles soient rentables). De la même manière, alors que la F.C.C. autorise un maximum de dix-huit minutes de publicité par heure, les professionnels constatent qu'au-delà de douze minutes le public change de station. L'autorégulation joue mieux que n'importe quel règlement, et, de fait, il y a peu de radios qui dépassent dix minutes par heure.

Bâties sur le même gabarit que les stations commerciales (locales, puissance limitée), les radios de service public n'ont pas, comme elles, d'objectifs commerciaux. L'argent, qui est fourni par le gouvernement fédéral et les municipalités, sert à produire les programmes peu « rentables » : musique classique, programmes culturels, vie associative. Pourquoi se mettre en concurrence avec les autres radios ? *Celles-ci font bien* ce qu'elles font par le jeu de la concurrence (et des règlements !). Mieux vaut compléter l'éventail des programmes existants et permettre ainsi à l'auditeur le véritable libre choix. Un exemple frappant de ce que, seule, une radio de service public peut offrir : la bibliothèque parlante. Destinée aux non-voyants, elle diffuse la lecture de livres entiers sur une fréquence codée accessible aux seuls propriétaires du récepteur adéquat (décodeur). Cette notion originale du service public est l'antithèse de la nôtre : elle se place délibérément hors des circuits rentables, plutôt que d'entrer en concurrence avec eux (course aux taux d'écoute, programmes calqués sur les programmes commerciaux, etc.). Elle assure le service des minorités, considérant que la majorité est assez grande pour se débrouiller toute seule.

Prochain article :

DIVERSIFIER OU NORMALISER

LOIN DE LA CAPITALE

Nous avons reçu de M. Christian Lassalas, producteur de radio à FR 3-Auvergne, la lettre suivante, en réponse à l'enquête de J.-B. Blanchemain :

Je travaille en qualité de producteur dans une station de radio qui, depuis quatre ans, présente des programmes en matinée et en soirée. Je raconte sur l'antenne l'histoire, grande ou petite, de l'Auvergne, du Bourbonnais et du Velay. Je fais de la radio régionale dans ma région. Etonnant, non ? L'un de nos auditeurs a écrit, dans *Télérama* : « FR 3-Auvergne-Radio : originalité, qualité ». Peut-être. De temps à autre, nous envoyons, je me demande d'ailleurs pourquoi, des informations concernant nos programmes aux hebdomadaires et quotidiens parisiens. Neuf fois sur dix, on nous répond : « Ça ne nous intéresse pas. » FR 3-Auvergne-Radio n'est finalement connue que de ses auditeurs. N'est-ce pas là le plus important ? Si M. J.-B. Blanchemain veut nous rendre visite, ce sera pour nous un plaisir. Mais Clermont-Ferrand est bien loin de la capitale. Comme me l'écrivait récemment un producteur de télévision parisien : « *Vous êtes excentré !* » L'Auvergne et le Bourbonnais excentrés. Tout est dit.

Écouter-voir

● **CHORUS : STEVE HACKETT. — Dimanche 29 avril, A 2, 12 heures.**

Après avoir goûté à l'expérience d'un album solo, Steve Hackett, le guitariste de Genesis, a quitté le groupe en pleine période de gloire, il y a un an et demi, afin de mener une carrière en solitaire. Technicien habile, Steve Hackett compose et interprète avec des musiciens occasionnels une musique parente de celle de son ancien groupe. Les morceaux s'étirent en longueur, ouvrent de larges espaces pour des improvisations instrumentales qui manquent souvent de passion et de teneur. Si elle est soignée et bien réglée, la musique de Steve Hackett a cependant tendance à s'éparpiller, à perdre le contact avec la réalité en s'inscrivant dans un courant qui s'accroche au passé.

Il reste que Steve Hackett connait un succès populaire substantiel et offre du coup un prestige mérité à l'émission « Chorus ».

● **FEUILLETON : UN PRIVÉ DANS LA NUIT. — Dimanche 29 avril, A 2, 20 h. 35.**

Dashiell Hammett, qui passe pour l'inventeur du roman noir américain, est de ceux qui ont marqué la grande époque du film policier : premier du genre, ou presque, le Faucon maltais *révéla, en 1942, le réalisateur John Huston et imposa l'acteur Humphrey Bogart.*

Le feuilleton en trois épisodes, que présente Antenne 2 est adapté d'un autre roman de Hammett, le Sang maudit *(en anglais* The Dain Curse), *et si James Coburn, qui tient à son tour le rôle du détective Hamilton Nash, n'a pas la notoriété de « Bogey », le récit, compliqué de mille péripéties, à l'image de la réalité, recrée le climat envoûtant de l'œuvre de Hammett, reflet d'un monde de violence et de désespoir, où chacun avance en aveugle, tout en sachant que l'échec est, de toute façon, au bout du chemin. Dans les romans de Hammett, qui décrivent l'envers du décor de la société américaine de l'entre-deux-guerres, l'action l'emporte sur la psychologie. Le Sang maudit, mis en scène par E.W. Swackhamer, ne fait pas exception à la règle.*

● **DRAMATIQUE : LES FLEURS FANÉES. — Mercredi 2 mai, TF 1, 20 h. 35.**

Jacques Ertaud aime les gens simples et les grands sentiments. Après Ne pleure pas, *diffusé il y a un an, il revient au « mélodrame » avec* les Fleurs fanées, *sur un scénario de Michel Levitant. Deux couples de générations différents : l'un se forme, l'autre se défait.*

Drame psychologique, ce film décrit aussi les rapports quotidiens dans une ville de province.

● **MAGAZINE : L'ATOME ET LA SÉCURITÉ. — Vendredi 4 mai, FR 3, 20 h. 30.**

L'accident de la centrale américaine de Three-Mile-Island, il y a un mois, a réveillé la grande peur du nucléaire. Ce que les écologistes disent depuis déjà plusieurs années — que l'atome n'est pas encore bien maîtrisé par les savants et les ingénieurs, que l'information est insuffisante et le débat inexistant, que « le tout-nucléaire » ouvre la voie à une société de contrôle policier, — tout cela, l'opinion publique à son tour l'a plus ou moins vaguement ressenti, et les belles certitudes des dirigeants politiques — « cela ne peut pas arriver chez nous... » — l'ont plutôt inquiétée que rassurée.

Alain Cancès a voulu faire le point pour « le Nouveau Vendredi ». Il a enquêté à Bugey, Marcoule, Saclay, La Hague, interrogé les responsables du programme français, rencontré les « pour » et les « contre ». Va-t-on enfin lever le secret sur un sujet qui intéresse le (tout proche) avenir des Français ?

● **SÉRIE : MORT NON NATURELLE D'UN ENFANT NATUREL. — Samedi 5 mai, A 2, 20 h. 35.**

Pierre Desgraupes et Pierre Dumayet, chacun à sa manière, connaissent l'art de conter des histoires. Travaillant ensemble à cette série des « Dossiers éclatés », ils proposent une nouvelle façon de présenter les énigmes criminelles : « A mi-chemin entre l'imagination libre du romancier habilité à tout connaître et la reconstitution scrupuleusement myope du tribunal ».

Comme des reporters cherchant le nœud d'une intrigue, ils examinent cette fois le crime dont fut accusé, en 1905, le marquis Lucien de Nayve, respectable notaire d'une petite ville de province. Pourquoi la marquise a-t-elle attendu dix ans pour faire savoir que son mari a tué l'enfant qu'elle avait eu avant son mariage d'un domestique de ses parents et dont l'existence avait été tenue cachée aux yeux de ses proches ? Le marquis seul sera jugé par le tribunal. Gérard Desarthe interprète le rôle du notaire et c'est Roger Kahane qui a filmé la vie quotidienne au château de Nayve. L'affaire est bien montée.

● **PORTRAIT : ZOUC. — Dimanche 6 mai, FR 3, 18 h. 30.**

Zouc est parfois présente dans certaines bonnes émissions de variétés, et l'on ne sait jamais ce que figure la silhouette noire : Zouc elle-même, ou bien un enfant, ou une vieille dame. Comme à Raymond Devos, on lui demande un aller-retour incessant, de part et d'autre du miroir de la comédie. Cette fois, Zouc est l'invitée de FR 3, l'émission est pour elle, et, autour d'elle, on rencontre le peintre Roger Montandon, le chanteur Hugues Aufray et un jeune médecin du SAMU, parce que Zouc, avant de parler et de vivre sur scène l'accident, la maladie, l'hôpital, va d'abord voir sur place de quoi il retourne.

Des extraits du spectacle de Zouc à Bobino (l'émission a été enregistrée cet hiver, et la diffusion prévue lorsque la S.F.P. était en grève) permettent de retrouver, ou de découvrir, de prodigieux moments et une passion de jouer, cette « passion du métier » qu'Armand Panigel évoquera avec Charles Vanel le 30 avril (FR 3, 22 h. 20) et qui animait Gérard Philipe, mort il y aura vingt ans en novembre, jamais remplacé, toujours présent (Histoire d'un jour, *les 2, 3 et 4 mai, Europe 1, 14 heures*).

Les films de la semaine



★ Catherine Hessling dans « Nana », de Jean Renoir. Dimanche 6 mai, FR 3, 22 h. 40.

● **L'HORLOGER DE SAINT-PAUL, de Bertrand Tavernier. — Dimanche 29 avril, TF 1, 20 h. 35.**

Les débuts de Bertrand Tavernier, avec un *sujet emprunté* à Simenon, adapté par Aurenche et Bost, jadis honnis par la « *nouvelle vague* ». *Solide*, émouvante histoire d'un père qui apprend à connaître son fils lorsque celui-ci commet un meurtre, et se déclare solidaire de lui. Rapidité du récit, vigueur dramatique, caractères remarquablement dessinés, réalité contemporaine de Lyon. Un très beau film français, porté aussi par les acteurs (Noiret, Rochefort, Jacques Denis, Sylvain Rougerie). *Prix Louis-Delluc* 1974.

● **NUIT ET BROUILLARD. — Dimanche 29 avril, FR 3, 21 h. 30.**

A partir de vestiges des camps de déportation et de documents photographiques et filmés, l'évocation de l'univers concentrationnaire et du génocide organisé par les nazis. Un court métrage qui, par le jeu du présent et du passé, la lutte de la mémoire contre l'oubli, un constat objectif sans fiction ni cas personnel, a été, est toujours, un témoignage historique d'une portée universelle.

● **LE MIRACLE DES LOUPS, de Raymond Bernard. — Dimanche 29 avril, FR 3, 22 h. 40.**

Film français historique « à grande mise en scène » capable, au temps du muet, de rivaliser avec les productions hollywoodiennes, allemandes ou italiennes. Importants moyens, nombreuse figuration, évocation romanesque de la lutte entre Louis XI et Charles Le Téméraire. Eut les honneurs d'une première à l'Opéra de Paris, le 14 novembre 1924, en présence du président de la République et des *principaux membres du gouvernement*. Etonnante et subtile composition de Charles Dullin en *Louis XI*.

● **LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN, d'Anthony Mann. — Lundi 30 avril, FR 3, 20 h. 30.**

Ou la décadence d'Hollywood dans les superproductions des années 60 tournées en Espagne. Au service de la mégalomanie de Samuel Bronson, Anthony Mann, grand maître du western, s'est *perdu* (*hormis* les scènes de bataille) dans l'illustration d'événements historiques déformés et *qui paraissent bien ennuyeux*. Impressionnant défilé de vedettes auxquelles on n'a pas demandé *autre chose* que d'être fidèles à leur vedettariat.

● **SEPT MORTS SUR ORDONNANCE, de Jacques Rouffio. — Lundi 30 avril, TF 1, 20 h. 35.**

Volonté de critique sociale (plutôt rare dans notre cinéma) d'un scénario de Georges Conchon inspiré par un fait divers. Ténébreuse affaire en province, où une féodalité médicale impose sa loi à deux chirurgiens successivement brisés. La réalisation de Rouffio est habile et forte mais se perd parfois dans les exercices de style, les effets techniques à la mode. Malgré le talent des acteurs, les personnages, trop démonstratifs, ne sont pas toujours convaincants.

● **L'ILE AU TRÉSOR, d'Andrew White. — Mardi 1er mai, A 2, 20 h. 30.**

D'après Stevenson. Bien loin de la merveilleuse adaptation hollywoodienne de Victor Fleming (1934), avec Wallace Beery et *Jackie* Cooper. Si loin, que ce n'est même pas la peine d'y aller voir.

● **LE DIABLE PAR LA QUEUE, de Philippe de Broca. — Mardi 1er mai, FR 3, 20 h. 30.**

La marquise Madeleine Renaud, *qui veut piquer le magot* du gangster Yves Montand (très distingué), a des intentions criminelles. « *Série noire* » *farfelue* dans un château du XVIIIe siècle, authentique et délabré. En fait, le charme pétillant de la comédie américaine des années 30-40 retrouvée par Daniel Boulanger et Philippe de Broca. Et des acteurs irrésistibles.

● **VANINA VANINI, de Roberto Rossellini. — Mercredi 2 mai. — FR 3, 20 h. 30.**

Même dans une version française amputée de plusieurs scènes, cette adaptation d'une « chronique italienne » de Stendhal porte à la fois la marque de son auteur littéraire et de Rossellini, cinéaste de la vérité *historique* et des conflits passionnels et métaphysiques. Dans la beauté des couleurs et le *lyrisme d'une atmosphère romanesque*, un homme et une femme, entre l'amour et la trahison, se perdent et *accomplissent leur* salut.

● **VIE PRIVÉE, de Louis Malle. — Jeudi 3 mai, FR 3, 20 h. 30.**

Brigitte Bardot semble jouer son drame personnel de l'époque dans cette histoire d'une vedette prisonnière de son *mythe qui la* détruit. En mettant en cause le système qui fabrique les « stars », Louis Malle usait aussi, par rapport à B. B., de cette provocation qui marque *tous ses films*. Aujourd'hui, le phénomène Bardot est bien anachronique. Restent les images d'Henri Decae et une mise en scène soignée jusqu'à l'académisme.

● **LILY, AIME-MOI, de Maurice Dugowson. — Jeudi 2 mai, A 2, 20 h. 35.**

En référence à la dernière phrase écrite par le poète russe Maïakowski à Lily Brik, avant de se suicider. Michel Vianey (scénariste) et Maurice Dugowson (réalisateur de télévision débutant alors au cinéma) ont fait cadeau à un ouvrier d'usine — un O.P. 3 — d'une crise conjugale et d'un chagrin d'amour. Mais l'amour peut changer l'existence d'un prolétaire, le faire échapper provisoirement à l'aliénation du travail et l'aider à mieux comprendre sa femme. Sur les chemins de l'usine buissonnière, une comédie poétique où apparaît une réalité sociale que le cinéma français n'a pas l'habitude d'explorer.

● **UN AMOUR DE PLUIE, de Jean-Claude Brialy. — Jeudi 3 mai, TF 1, 22 h. 45.**

Dans une station thermale, les amours parallèles d'une jeune femme et de sa fille adolescente. Romantisme à l'eau de Vittel, images haute couture, frivolité et insignifiance. Brialy réalisateur n'a jamais renouvelé le coup de maître d'*Eglantine*. Dommage.

● **L'INCONNU DU NORD-EXPRESS, d'Alfred Hitchcock. — Vendredi 4 mai, A 2, 23 h.**

Raymond Chandler a mis la main au scénario, tiré d'un roman de Patricia Highsmith. C'est pourtant bien l'univers d'Hitchcock qui commande toute l'intrigue. A partir d'un « échange de meurtres » conçu par un déséquilibré en vue de deux crimes parfaits, il a développé les thèmes qu'on retrouve dans tous *ses films, spécialement dans ses* grandes œuvres — et celle-ci en est une : le transfert d'identité, *le transfert de culpabilité*, la fascination du mal et l'envoûtement psychologique. Avec des moyens dramatiques d'une perfection absolue (il n'y a pas un temps mort, pas un plan de trop dans la mise en scène), Hitchcock a bâti un extraordinaire suspense moral sur les rapports ambigus de Farley Granger et de Robert Walker.

● **LES GRANGES BRULÉES, de Jean Chapot. — Dimanche 6 mai, TF 1, 20 h. 35.**

Confrontation d'un juge d'instruction et d'une fermière défendant son clan familial, à propos d'un crime commis dans le Haut-Doubs. Opposition du monde de la ville et de la campagne, fermée sur ses mœurs et ses secrets. Belle description de la région mantagnarde aux environs de Pontarlier, prise dans les neiges de l'hiver. Interprétation extrêmement convaincante de deux grands acteurs : Alain Delon et Simone Signoret.

● **NANA, de Jean Renoir. — Dimanche 6 mai, FR 3, 22 h. 40.**

Le Second Empire de Zola et de sa courtisane — issue du peuple, — ferment de destruction d'une société vouée à l'argent et au sexe, vus par un Renoir alors fortement influencé par *Folies de femmes*, d'Eric von Stroheim. Rien qui annonce, en vérité, le « panthéisme », le « réalisme français » des années 30. Ce film — qui fut, d'ailleurs, un échec commercial — est traversé de fièvre, de folie, de cruauté. Catherine Hessling, poupée japonaise aux *yeux* bordés de fards charbonneux, aux gestes saccadés, mène à la danse de mort les hommes couchés à ses pieds. Les acteurs allemands Werner Krauss et Waleska Gert tirent le naturalisme vers l'expressionnisme. Il n'y eut que — en partie — *la Chienne* et, plus tard, *le Journal d'une femme de chambre*, tourné à Hollywood, pour rappeler ce Renoir insolite.

● **JUSTICE EST FAITE, d'André Cayatte. — Lundi 7 mai, A 2, 15 h. 5.**

Ce prestigieux film à thèse — Grand Prix du Festival de Venise 1950 — sur le mauvais fonctionnement du jury français d'assises tel que l'avait établi une loi du gouvernement de Vichy apparait aujourd'hui comme un mélodrame — d'ailleurs parfaitement efficace — sur les passions humaines de jurés incapables, pour raisons personnelles, de trancher en toute sérénité le cas d'une femme meurtrière par amour. Quels beaux numéros d'acteurs !

● **LE RENARD, de Mark Rydell. — Lundi 7 mai, FR 3, 20 h. 30.**

Le roman de D. H. Lawrence, aussi scandaleux jadis que *l'Amant de Lady Chatterley*, n'était plus, en 1967, en réaction contre le puritanisme mais dans le droit-fil d'une libération sexuelle qui commençait à affirmer ses audaces. Racontées sur grand écran, les amours saphiques de Sandy Dennis et Anne Heywood se teintent d'un érotisme de bon goût, mêlé au symbolisme de la nature. Mark Rydell a pourtant moins brisé un tabou que réalisé une illustration laborieuse.

● **EMBRASSE-MOI, IDIOT, de Billy Wilder. — Lundi 7 mai, TF 1, 20 h. 30.**

Transposition dans une station-service du Nevada d'une pièce d'Anna Bonacci située dans un presbytère anglais de 1830, jouée à *Paris* au début des années 50 et où s'illustra la jeune Jeanne Moreau. Il n'en reste qu'une situation de vaudeville — une substitution de personnes — gaillardement poussée au mauvais goût et à l'équivoque par un Billy Wilder s'acharnant sur les héros dérisoires d'un certain mode de vie américain. La « Wilder touch » déraille un peu, il y a des longueurs, des failles de l'interprétation, mais à l'époque — 1964 — le nombril de Kim Novak orné d'un bijou et les allusions sexuelles extra-conjugales déchaînèrent aux Etats-Unis les protestations des ligues de décence.

RADIO-TELEVISION

Samedi 28 avril

CHAINE I : TF 1

18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Variétés : Gilbert Bécaud au Québec

21 h. 25, Série américaine : Les Héritiers.

22 h. 20, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

18 h., Salle des fêtes; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 35, Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret et le fou de Bergerac.

Dans le train qui le mène en vacances, le commissaire est intrigué par l'étrange comportement de l'homme qui occupe la couchette au-dessus de la sienne.

22 h., Alain Decaux raconte... la révolte des vignerons.

Le dimanche 9 juin 1907, à pied, à vélo, en charrette, en train, huit cent mille vignerons des quatre départements du Sud-Ouest arrivent à Montpellier. Le Midi traverse une crise viticole d'une gravité encore non connue.

23 h., Musique : Figaro-ci, figaro-là.

23 h. 55, La longue nuit du rock (Festival d'Essen).

Avec J. Geils Band, P. Smith, J. Winter.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série : Histoires insolites (II. — *Folles douces*), réal. M. Ronet. Avec M. Ronet, J. Chaplin, B. Le Coq.

Cadre supérieur, la cinquantaine, le héros de cette « histoire insolite » a tout pour être heureux quand surgit de son passé un témoin gênant. D'après une nouvelle de W. Irish.

21 h. 25, Musique : La leçon de Slava.

22 h. 35, Magazine : Thalassa : F... comme Fisher Bank.

Intéressant reportage sur les moyens déployés par les services de la météorologie nationale pour tenter de prévoir le temps.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, L'Europe des cultures ; 19 h. 30, Pour mémoire... sciences : la France minérale, la région Aquitaine (rediffusion) ;

20 h., « L'homme qui était mort », de D.-H. Lawrence ; 21 h. 55, Ad lib., par M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Quatre-vingt-dixième anniversaire de Sir A. Boult : « Symphonie nº 4 en mi mineur, opus 98 » (Brahms) ; « Fantaisie sur un thème de T. Tallis » (Vaughan-Williams); « The Music Makers » (Elgar), par le B.B.C. Symphony Orchestra, direction *J. Loughran, V. Handley, N. Del Mar* ; *22 h. 30, Ouvert la nuit* ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Troisième Festival de musique ancienne à Etampes.

Dimanche 29 avril

CHAINE I : TF 1

9 h., 24 Heures du Mans moto ; 9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 19 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de la Sainte-Famille du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), préd. Père Joseph Bouchaud.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Documentaire : L'enfance de l'art (rediffus.) ; 14 h. 40, Arrivée des 24 Heures du Mans moto ; 15 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 16 h. 30, *Série : L'homme de l'Atlantide (10)* ; 17 h. 15, Sports première (Automobile : Grand Prix d'Espagne de *formule 1*).

18 h. 25, Série : Ce diable d'homme (Le scandale et le bâton), réal. M. Camus. Avec D. Manuel, C. Dauphin, G. Caillaud, J.-P. Moulinot...

A l'occasion de la Journée nationale de la déportation, TF 1 présente un document provenant de films d'archives tournés par les nazis. Ces documents ont été rassemblés par une équipe de cinéastes israéliens et ont servi au moment du procès d'Adolf Eichmann.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : L'HORLOGER DE SAINT-PAUL, de B. Tavernier (1973), avec P. Noiret, J. Rochefort, J. Denis, J. Bertheau, S. Rougerie, C. Pascal. (Rediffusion.)

Un modeste horloger de Lyon, qui a élevé, seul, son fils, essaie de comprendre pourquoi l'adolescent s'est rendu coupable d'un meurtre.

22 h. 15, Documents : Ne laissons pas les morts enterrer les morts.

Lire notre article page 9.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus (Steve Hackett, Patty Smith) ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : Drôles de dames ; 15 h. 20, *En savoir plus* ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche (le Vampire) ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; *18 h. 55, Stade 2.*

20 h. 35, Feuilleton : Un privé dans la nuit, d'après le roman de D. Hammett. Réal. E. W. Swackhamer.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 20, Document de création : Einstein (II. — Einstein parmi nous).

Einstein, qui a découvert les lois immuables de l'univers, commence une carrière d'homme public. Il connaît le problème juif et le mouvement sioniste, la montée du nazisme, l'exil aux Etats-Unis, la décision de faire la bombe atomique prise par Franklin D. Roosevelt, la bombe H, la guerre froide et le maccarthysme.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : le Portugal.

16 h. 40, Prélude à l'après-midi : Olivier Messiaen ; 17 h. 35, Un comédien, Maurice Biraud, lit Paul Guth ; 18 h. 30, Rire et sourire ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Dizzy Gillespie Quartet.

20 h. 30, Archives du vingtième siècle : Raymond Bernard, un grand cinéaste français.

21 h. 30, FILM : NUIT ET BROUILLARD, d'A. Resnais (1956).

Lire notre article page 9.

22 h., Ciné-regards : Gérard Depardieu.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma muet français) : LE MIRACLE DES LOUPS, de R. Bernard (1924), avec C. Dullin, R. Joube, Vanni-Marcoux, Y. Sergil, G. Modot, P. Hériat.

Un porte-bannière de Charles le Téméraire, épris de la pupille de Louis XI, est mêlé aux intrigues politiques opposant le duc de Bourgogne au roi de France.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française du droit humain ; 10 h., Messe à Saint-Médard de Brunoy ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, *La lettre ouverte à l'auteur* ; 12 h. 45, Les grands opéras du monde : le Covent Garden de Londres (et à 16 h.) ;

13 h. 45, Moliera ; 14 h., « La Comtesse Kathleen », de W.B. Yeats ; 17 h., Sunyata ; 17 h. 30, Rencontres avec... Henri Amouroux ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : la poésie, c'est toujours dimanche *(Mallarmé)* ; *20 h. 40, Atelier de création radiophonique* : André de Bouchet ; 23 h., Musique de chambre.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly (Heuberger, Eulenberg, Delibes, Lehar, Lube, Fucik, Ziehrer) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire (l'orgue mystique) ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; *12 h. 35*, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches (Bartok) ; 14 h., *La tribune des critiques de disques* : « Pelléas et Mélisande » (Debussy) ; 17 h., Concert-lecture : Jannequin ; *18 h., Opéra bouffon* ; « Casse-Noisette » (Tchaïkovski) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences... Six rencontres avec André Marchal, orgue (Bach) ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Concert donné au Liederhalle de Stuttgart : « Symphonie nº 40 en sol mineur » (Mozart) ; « le Chant de la terre » (Mahler), par l'Orchestre symphonique Sudwestfunk, direction E. Bour, avec B. Finnila, contralto, et R. Tear, ténor ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons : Guy Touvron, trompette ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 30 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, *Une minute pour les femmes* ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, FILM : SEPT MORTS SUR ORDONNANCE, de J. Rouffio (1975), avec M. Piccoli, G. Depardieu, J. Birkin, C. Vanel, M. Vlady, M. Auclair. (Rediffusion.)

Dans une ville de province, à quinze ans d'intervalle, deux chirurgiens sont victimes des intrigues d'un vieux médecin et de son clan familial, qui gèrent des cliniques privées.

22 h. 20, Portrait : Charles Vanel ou la passion du métier.

Portrait d'un extraordinaire comédien qui a aujourd'hui quatre-vingt-six ans (dont soixante-dix-huit de métier) et qui a joué dans les films de Clouzot, Bunuel, Hitchcock.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Top secret ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui madame.

15 h., Téléfilm : La femme ou le fric, d'après *le roman de J. Craig*, réal. A. Reisner. Avec T. Bessel, J. Cassidy, R. Peabody...

Imbroglio et enlèvement à rebondissements autour de l'histoire d'un feuilleton mélo à tourner.

16 h. 30, Emission pédagogique ; 17 h. 30, Fenêtre sur... la médecine ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 35, Sports : Basket-ball (France-Cuba), en direct du stade Coubertin.

21 h. 40, Variétés : Avec... Claude Nougaro.

22 h. 40, Sports : Basket-ball (France-Cuba).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Europe écologie ; 19 h. 20, Emissions *régionales* ; *19 h. 55, Dessin animé* ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM (cinéma public)* : LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN, d'A. Mann (1963), avec S. Loren, S. Boyd, A. Guinness, J. Mason, C. Plummer, O. Sharif.

Au deuxième siècle de notre ère, après la mort du sage Marc Aurèle, la politique désastreuse de Commodus mène l'Empire romain à la décadence, malgré les efforts du général Livius et de la fille de Marc Aurèle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; *8 h.*, Les chemins de la connaissance... L'atlas des mondes imaginaires ; à 8 h. 32, *Les Gaulois* ; *8 h. 50, Echec au hasard* ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Relire André Suarès ; *10 h. 45, Le texte et la marge* : « les Dieux et les Chiens », d'I. de Saint-Pierre ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h., Un livre, des voix : « Fumée et brouillard vers le soir », de I. Trifonov ; 14 h. 42, Bureau de contact ; 15 h., Centre de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Les grands Opéras du monde : le Covent Garden de Londres ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Présence des arts : *l'hôtel de la Monnaie* ;

20 h., Carte blanche : « Bonjour monsieur Bergson », de P. Delastre, avec J. Danno, J.-P. Cisife, G. Darrieu, etc. ; 21 h., L'autre scène ou les vivants *et les dieux* : *le parcours alchimique* ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume : Brahms, Haas, Offenbach, Beethoven ; 15 h., Musique-France-Plus : Matinon, Arriaga, Ravel, Charpentier ; *17 h., En direct de l'auditorium 105* : Encounters of contemporary music group (Graeteer, Rattenbac, Terzian, *Aparicio, Arteaga*) ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., *Les grandes voix* : *hommage à M. Angelici* ; 20 h. 30, Atelier musique de Ville-d'Avray... « Tropib » (Castiglioni) ; « Elodie-Mélodie » (Tessier) ; « Imram IV » (Herbert) ; « Phases » (Miroglio) ; « Madrigal III » (Pousseur) ; « l'Histoire du soldat » (Stravinski), direction J.-L. Petit. Avec M.-C. Millière, violon ; P. Bocquillon, flûte ; J. di Durato, violoncelle... ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Soliste aujourd'hui : « Musicien à géométrie variable » ; 1 h., Douces musiques.

Mardi 1er mai

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Dramatique : Efficax, de P. Ducrest, avec N. Delon, B. Fresson, J. Riberolles, J.-C. Dauphin.

Des badauds qui regardent une voiture en flammes sur une route. Un crime déguisé en accident. Hélène Chapel se pose des questions.

22 h. 35, Magazine : Les idées et les hommes (« Hippolyte Taine »), réal. B. Saint-Jacques.

Avec la participation de Mme B. Melchior-Bonnet, petite-fille de H. Taine ; MM. J. Mistler, secrétaire de l'Académie française ; J. Despierre, de l'Académie des beaux-arts ; P. Fougeyrollas, philosophe ; J. Musy, directeur de l'Ecole des beaux-arts de Paris ; J.-T. Nordmann, auteur d'une thèse de doctorat sur Taine.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, FILM : L'ILE AU TRESOR, d'A. White (1973), avec O. Welles, K. Burfield, L. Stander, W. Slezak, A. del Pozo, J. Lefebvre. (Rediffusion.)

Vers 1760, un jeune garçon, un châtelain de Cornouailles et un médecin, partis sur un voilier à la recherche d'un trésor dans une île déserte, ont maille à partir avec des pirates.

Vers 22 h., Débat : Partout et nulle part, la fabuleuse histoire des trésors.

Avec MM. R. Stenuit et R. Vergnes, chercheurs de trésors ; J.-A. Foex, directeur du journal l'Aventure sous-marine ; R. Arnaud, journaliste, et P. Toriani, propriétaire d'une maison qui renferme un trésor.

CHAINE III : FR 3

20 h. 5, Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE DIABLE PAR LA QUEUE, de P. de Broca (1968), M. Renaud, Y. Montand, M. Schell, C. Joano, M. Keller, J. Rochefort. (Rediffusion.)

Une marquise désargentée, qui a transformé son château en hostellerie de luxe, décide de supprimer un de ses clients — un gangster — pour s'approprier les millions volés par celui-ci.

FRANCE-CULTURE

7 h., Programme unique avec France-Inter, France-Culture et FIP ;

19 h. 30, Sciences : les progrès de la science ;

20 h., Dialogues franco-canadiens... avec C. Perrault et P. Node-Langlois : l'exercice du patronat ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Albert Roussel ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 2, Kiosque ; *19 h. 5, Jazz* ;

20 h. 30, Festival estival de Paris... « Quatre poésies », de C. Roy (P. Hasquenoph) ; « Wanderer-Fantaisie » (Schubert, orchestration Liszt) ; « Fantaisie pour piano, chœurs et orchestre en ut mineur » (Beethoven), par le Nouvel Orchestre philharmonique *et chœurs de Radio-France. Direction* L. Vis. Avec M. Bartova, soprano ; F.-J. Thiollier, piano ; 22 h 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Soliste aujourd'hui : musicien à géométrie variable ; 1 h., Jazz pastel : dossiers du jazz (L. Tristano).

Mercredi 2 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, *Réponse à tout* ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 18 h., *TF 4* ; 18 h. 30, Un, *rue Sésame* ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; *19 h. 40*, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Dramatique : les Fleurs fanées, de M. Leviant, réal. J. Ertaud, avec J.-M. Thibault, G. Garcin, M. Clément, C. Ertaud...

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 5, Magazine scientifique : Clés pour demain.

Au sommaire : « Les objets volants identifiés », « Les livreurs de kilowatts », « Plongée dans l'invisible ».

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : La vie secrète d'Edgar Briggs ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 15, Série : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 35, Spécial Grande-Bretagne.

Reportages à la veille des élections parlementaires.

21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison (Des Indiens à Paris).

A l'occasion d'un spectacle sioux salle Pleyel, une histoire des Indiens entre le mythe et la réalité.

22 h. 25, Magazine : Voir.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : le Rassemblement européen ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM* (un film, un auteur) : VANINA VANINI, de R. Rossellini (1961), avec S. Milo, L. Terzieff, P. Stoppa, M. Carol, I. Correy, N. Bernardi. (Rediffusion.)

En 1823, une aristocrate romaine s'éprend d'un « carbonaro » blessé et traqué par la police. Elle le suit en Romagne mais veut l'arracher à ses compagnons de lutte.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Matinales* ; *8 h., Les chemins de la connaissance* : l'atlas des mondes imaginaires (l'art de bâtir) ; à *8 h. 32*, La Gaule et l'histoire de France : les Celtes et la Méditerranée ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Astranik et la montagne sacrée », de N. Carzou ; 11 h. 2, Grande Opéras du monde : le Covent Garden de Londres (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, « A » comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Un livre, des voix : « L'Epouse américaine », de M. Soldati ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : les enfants de sept à onze ans ; 14 h. 57, Science et morale ;

18 h. 30, « La Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, La science en marche : le phosphore ;

20 h., La musique et les hommes : la vision musicale chez les mystiques d'Occident ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens : quatre villes musicales ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : Misraki, Aliprandi, Rostropovitch ; 15 h., Musique-France-Plus : Fauré, Bon ; 17 h., La pause tartine ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h. 30, Festival Bach de Marburg 78... « The Wise Virgins » (Walton), « Suites françaises de Bach » (Honegger), « Ciaccona » (Casella), « Königlishes Thema » (Yun), « Fugue à six voix nº 2 » (Webern), « Zwei Choralvaspiele » (Schoenberg), « Variations baroques » (Foss), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. H. Farberman, avec D. Pagin, violon ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Soliste aujourd'hui : musicien à géométrie variable ; 1 h., La fantaisie du voyageur : la Chine.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes *les heures* ; *5 h., Bon pied bon* œil, de M. Touret ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, La chronique de *P.* Boureiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paureiller ; 11 h., Les *cinglés* du music-*hall*, de *J.-C.* Averty et J. Crépineau ; 12 h., Quand un vicomte, de L. Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Boureiller ; 14 h., Le livre des contes, de *F. Périer* ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ?, de J.-M. *Damian* ; 17 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de *P.* Blanc-Francard ; 21 h., Feed Back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait *sa nuit on* se couche, de C. Villers et M. Desbarbat ; 0 h., Bain de minuit, de *J.-L. Foulquier* ; *1 h., Allo Macha* ; 3 h., Au cœur de la nuit.

FRANCE - MUSIQUE FRANCE - CULTURE, *informations à 7 h.* (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; *9 h.* (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.), 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures). — 8 h. 45, A vos souhaits, de S. Collaro ; 11 h., La vie en or, de J. Martin ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de *P. Alfonsi* ; *15 h.*, Qu'est-ce qui vous fait rire ?, de R. Willar ; 17 h., Coca-cola music story, de P. Lescure ; 17 h. 30, Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal, de *P. Lescure* ; *19 h. 30, Disco 1000* ; 20 h. 30, Chlorophylle, de F. Diwo ; 22 h. 5, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 22 h. 45, C. Morin ; 0 h., Longue distance, de G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; 8 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, avec M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro ; 13 h. 30, *Disques d'or*, d'E. Pages (et à 14 h. 30) ; 14 h., Menie Grégoire (et à 15 h.) ; 15 h. 30, Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 17 h. 55, A la télé ce soir ; 18 h., *Journal de J. Chapus* ; *18 h. 30*, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas (à 22 h., R.T.L. Digest) ; 0 h., Station de nuit.

RADIO MONTE-CARLO (informations *tous les quarts d'heure*). — 8 h. 30, Clin d'œil au pays ; 9 h. 10, La récréation ; 11 h. 45, *Midi* match ; 12 h., Le billet de C. Manrel ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 13 h., Le journal, de *J. Paoli* ; 13 h. 35, Deuxième chance à la lettre ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h., Tubes et super-tubes ; 15 h. 40, L'incroyable vérité ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Radio plus ; 19 h. 10, Hit-parade ; 20 h. 30, Venez dans ma radio ; 22 h. 30, Journal du soir et livre du jour ; 22 h. 40, Allô ! Nathalie ; 0 h., Moms.

Radioscopie

FRANCE-INTER, 17 h., Jacques Chancel reçoit Nicole Avril (lundi), le professeur *Jean Hamburger* (mercredi), Bernard-Henry Lévy (jeudi).

Tribunes et débats

EUROPE 1, 19 h., Robert Boulin (le 29).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 3 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé ; *14 h., Les vingt-quatre jeudis* ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, *C'est arrivé un jour* ; *19 h. 10*, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Série : La lumière des justes (n° 9), réal. Y. Andrei, avec *C.* Nobel, M. Robbe, G. Wilson, S. Bastian...

Fin du procès des « décembristes » : les chefs sont condamnés à mort, les autres sont déportés en Sibérie, dont Nicolas.

21 h. 30, Magazine économique : L'événement.

22 h. 45, FILM : UN AMOUR DE PLUIE, de J.-C. Brialy (1973), avec R. Schneider, N. Castelnuovo, S. Flon, Medhi el Glaoui, B. Bucher.

A Vittel, une jeune femme se laisse aller dans les bras d'un bel Italien de passage, tandis que sa fille adolescente vit une romance avec un aide-cuisinier de l'hôtel.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : La vie secrète d'Edgar Briggs ; 13 h. 20, *Magazine* : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de *course* ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Les « nègres ») ; 15 h., Série : Les Incorruptibles ; 16 h., L'invité du jeudi : Rolf Liebermann ; 17 h. 20, Fenêtre sur... Franco Giraldi, cinéaste ; 17 h. 50, Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : l'Assemblée nationale.

20 h. 35, FILM : LILY, AIME-MOI, de M. Dugowson (1974), avec Rufus, J.-M. Folon, P. Dewaere, Zouzou, J.-P. Bisson, R. Blin.

Un journaliste besogneux et un jeune boxeur malchanceux aident un ouvrier à retrouver sa femme qui l'a quitté et dont il est éperdument amoureux.

22 h. 15, Football : Etats-Unis - France.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : *Le parti socialiste unifié* (P.S.U.) ; 19 h. 20, Emissions régionales 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : VIE PRIVEE, de L. Malle (1962), aevc B. Bardot, M. Mastroianni, E. Hirt, U. Kubler, J. Doyen, G. France, G. von Rezzori.

Une jeune fille, devenue vedette de cinéma, se trouve emprisonnée dans sa gloire et un monde factice. Elle tente en vain de vivre, d'être elle-même.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... l'atlas des mondes imaginaires : le regard métaphysique ; à 8 h. 32, La Gaule et l'histoire de France : entre la fiction et le réel ; à 8 h. 50, l'escalier *d'or* ; 9 h. 7, *Matinée de la littérature* : Suarès ; 10 h. 45, Questions en zigzag... à F. Nourissier : « le Musée de l'homme » ; 11 h. 2, Grands Opéras du monde : le Covent-Garden (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, « A » comme Artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Un livre, des voix : « Vivre avec son double », d'A. Fabre-Luce ; 14 h. 42, *Départementales* : Carpentras ; 16 h. 50, Libre appel : la science-fiction ;

18 h. 30, « La Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'anesthésie ;

20 h., « Boris Godounov », *de Pouchkine* ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien *musique* ; *9 h. 2, Le matin des* musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plumes : A. *Popp, Boling, Furtwaengler*, Strauss ; 16 h. 30, Musiques rares : Gounod, Bizet ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

21 h., En direct du Grand Théâtre de Genève... « Arabella » (Strauss), par l'Orchestre national de France, dir. H. Hollreiser, mise en scène L. Meskowicz, avec J. Beckmann, G. Fuchs, H. Toepper, *D. Cook... ; 0 h. 20, Ouvert* la nuit : soliste aujourd'hui (B. Pasquier), en direct du studio 119.

Vendredi 4 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 18 h. 2, TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Zozo, de J. Mauclair, mise en scène J. Ardouin, avec A. Mamieux, R. Favey, *T. Koukoui, G. Grosso...*

L'affreuse Zozo, l'amour et l'argent. Jacques Mauclair, interprète et metteur en scène de Ionesco, écrit des comédies gaies, sans prétention, qu'en l'occurrence il n'interprète ni ne met en scène.

22 h. 25, Magazine : Expressions.

Au sommaire : « Femmes oubliées », « Crespin puzzle », « Le ballet du Théâtre Bolchoï », « Parlez, marionnettes », « La petite histoire de la préhistoire grecque ».

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : La vie secrète d'Edgar Briggs ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Les premières chances) ; 15 h., Feuilleton : La jeunesse de Garibaldi ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... musiques modernes ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, *C'est la vie* ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias).

20 h. 15, Magazine : L'Europe et nous.

Avec Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille ; MM. Jacques Chirac, R.P.R. ; François Mitterrand, P.S., et Georges Marchais, P.C., interrogés par quatre journalistes étrangers.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Quatre leaders de l'histoire).

Avec MM. J. Benoist-Méchin (Lawrence d'Arabie), *P. Chevallier* (Louis XIII), *P. Gascar* (l'Ombre de Robespierre) *et Mme F. Kermina* (Marie de Médicis).

22 h. 55, Ciné-club, FILM : *L'INCONNU DU* NORD-EXPRESS, d'A. Hitchcock (1951), avec F. Granger, R. Roman, R. Walker, L. G. Carroll, P. Hitchcock (N., v.o. sous-titrée, rediff.).

Guy Haines, champion de tennis, rencontre dans un train Bruno, un admirateur. Bruno demande à Guy de tuer son père (qu'il déteste), en échange de quoi il le débarrassera de sa femme encombrante.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Confédération générale des cadres (C.G.C.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, *Dessin animé* ; *20 h., Les jeux.*

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Le temps du nucléaire *ou les dangers de l'atome.*

Lire nos « Ecouter-voir ».

21 h. 30, *Variétés : Un jour, une gare.*

Des artistes, des chanteurs, des comédiens, pour la plupart originaires de Lorraine, dansent, jouent, chantent, parlent, en un mot, brodent sur un thème qu'ils ont choisi : l'ambition, et autour d'un chanteur-compositeur qu'ils aiment : Yves Simon. Véronique Sanson, Bernard Lavilliers, qui a fait ses débuts à Metz, Alain Souchon, la troupe 4 L-12, « Ward, Fedrizzi et Pock », un trio lorrain de chanteurs et de mime, Jean Prouvé l'architecte, maître de l'Ecole de Nancy.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... l'atlas des mondes imaginaires : l'imaginal ; à 8 h. 32, La Gaule et l'histoire de France : avant Rome, *après Rome* ; *8 h. 50*, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Grands Opéras du monde : Covent-*Garden* ; *12 h. 5, « A » comme artiste* ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h., Un livre, des voix : « Don Quichotte de la Démanche », de V.-L. Beaulieu ; 14 h. 42, Une femme, deux villes : Marie Curie à Varsovie et à Paris ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, « La Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'Erebus et l'Ardoucoba ;

20 h., La philosophie ailleurs qu'à Paris : l'Europe occidentale et les pays de l'Est ; 21 h. 10, Entretien avec... le peintre Cremonini ; 21 h. 30, Black and Blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz *classique* ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume : Boccherini ; 15 h., Musique-France-Plus : Ravel, Fauré, Dutilleux, Chevalier de Saint-Georges, Liszt ; 17 h., *Musique religieuse et patriotique sous Pierre-le-Grand* ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Des notes sur la guitare : Negri, Galilei, Mendelssohn, Ravel, Sor ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands... « *Quatrième Symphonie, Tragique, en do mineur* » (Schubert), « Deuxième Concerto » pour cor en mi bémol majeur » (Strauss), « Daphnis et Chloé », suites 1 et 2 (Ravel), par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, avec P. Damm, dir. E. Bour ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : *soliste aujourd'hui* (Globokar, Stockhausen, Bartok) ; 1 h. 15, Douces musiques : Tout à l'est.

Samedi 5 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi ; 18 h. 5, Trente *millions d'amis* ; *18 h. 40, Magazine* auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Série : Les exploits « d'Arsène » ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Gérard Lenormand).

21 h. 35, Série américaine : Les Héritiers (*n° 16*).

22 h. 35, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : *La vie secrète d'Edgar Briggs* ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Documents de création : Sundance ; 18 h., Salle des fêtes ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club.

20 h. 35, Série : Dossiers éclatés (Mort non naturelle d'un enfant naturel).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 10, Sur la sellette ; 23 h., Terminus les étoiles.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde (premier épisode, redif.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Série : Histoires insolites (III. — *Tu comprends ça soldat*), réal. P. Granier-Deferre.

Après l'horreur et le choc psychologique de sa guerre au Vietnam, un soldat américain, de retour, apprend que sa fiancée est infidèle.

21 h. 25 : Musique : La leçon de Slava, de F. Reichenbach.

Reportage à Bâle pendant les cours du maître à de jeunes violoncellistes. Portrait de Rostro, dit Slava. *En un mot, Rostropovitch et ses leçons d'amour, de musique.*

22 h. 40, Magazine : Cavalcade (le raid d'endurance).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... Michel Camus ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Un œil écoute... ou les tramways d'Amsterdam, *par C. Roland-Manuel* ; *16 h. 20, Concours* international pour quatuors à cordes à Evian ; 17 h. 30, Pour mémoire : la découverte de la France au dix-septième siècle ; 19 h. 30, Pour mémoire... sciences : la France minérale (rediffusion) ;

20 h., Nouvelles scènes de la vie future, par D. Kergall ; 21 h. 58, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (l'oreille en colimaçon ;

De 9 h. 20 à 2 h. : Journée Carl-Maria von Weber ; à 13 h., Critique des auditeurs : le Freischütz ; à 13 h. 50, L'après-midi lyrique : « Obéron » ; à 20 h. 30, Concert en direct du grand auditorium : « Sonate opus 39 en la bémol », par A. Marion, flûte, et J. Carbonel, piano ; « Quintette pour clarinette et cordes », par *M.* Portal, J. Ghesten, A. Moglia, G. Caussé, F. Lodéon ; Quatre lieder, par C. Gayer, soprano, et *J.-F.* Heisser, piano (Weber) ; « Quintette pour voix, violon, alto, clarinette et piano », par C. Gayer, J. Ghesten, G. Caussé, M. Portal, *J.-F. Heisser (Masson) ; « Marchenerzahlungen », par* M. Portal, G. Caussé, H. Francesch (Schumann).

Dimanche 6 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : *A Bible ouverte* ; *9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux* ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église Saint-Eloi à Paris (12e), préd. Père Bernard Bro.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'homme de l'Atlantide ; 16 h. 25, Sports première.

18 h. 25, Série : Ce diable d'homme (Contrebandier de la liberté), réal. M. Camus. Avec C. Dauphin, D. Manuel, M. Sacey, N. Garcia...

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : LES GRANGES BRULEES, de J. Chapot (1973), avec A. Delon, S. Signoret, P. Crauchet, C. Allégret, B. Le Coq, Miou-Miou. (Rediffusion.)

Crime dans un endroit isolé du Haut-Doubs. Le juge d'instruction soupçonne l'un des membres d'une famille de fermiers. La maîtresse du clan lui tient tête.

22 h. 15, Concert : Deuxième Symphonie, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre *saisons* ; *11 h. 30, La vérité est au fond de* la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : Drôles de dames ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Feuilleton : Un privé dans la nuit, d'après le roman de D. Hammett, réal. E. W. Swackhamer.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 15, Documentaire : Des hommes n° 1 (les hommes des bois).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque : Le budget d'une famille d'immigrés.

16 h. 40, Prélude à l'après-midi : Les fils de Bach ; 17 h. 35, Magazine : Il n'y a pas qu'à *Paris (Regards sur la vie en France)* ; *18 h. 30*, L'invité de FR 3 : Zouc ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Jonah Jones and his friends, réal. J.-C. Averty.

20 h. 30, Documentaire : Mawkens, de J.-P. Zirn ; 21 h. 30, Hommage à David Griffith. Courts métrages inédits.

L'auteur du premier long métrage américain Naissance d'une nation. *Et le maître du montage.*

22 h., Ciné-regards.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle cinéma muet) : NANA, de J. Renoir (1926), avec C. Hessling, J. Angelo, W. Krauss, R. Guérin-Catelain, J. Forzane, W. Gert. (Muet, N. Redif.)

Sous le Second Empire, une petite actrice se fait courtisane, cause la ruine et le malheur des hommes qui s'éprennent d'elle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France ; 10 h., Messe à Notre-Dame-des-Ardents, à *Paris* ; *11 h., Regards sur la musique* : « *Le Convive* de pierre », d'après Pouchkine, musique de Dargomyski ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert par l'Orchestre de chambre de Rouen : Vivaldi, Scarlatti, Mozart ;

14 h., La Comédie-Française présente : « *Les Acteurs de bonne foi* », *de Marivaux* ; « *La Place de* Marivaux à la Comédie-Française », de J. Dapoigny ; « Arlequin poli par l'amour », de Marivaux ; 16 h., Concours international de quatuors à cordes à Evian ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : la poésie chinoise classique ; *20 h. 40, Atelier de création radiophonique* : Terry Riley ; 23 h., Musique de chambre : Messiaen, Milhaud, Mozart, Schubert, Gounod, Fauré.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Waldteufel, Brahms, Strauss, Kunneke, Rossini, Ziliner, Stolz ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, *Charles Tournemire (l'orgue mystique)* ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches (Beethoven) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Pelléas et Mélisande » (Debussy) ; 17 h., Concert-lecture : Berg ; 18 h., Opéra-bouffon : « Béatrice et Bénédict » (Berlioz) ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences... six rencontres avec André Marchal, orgue (Bach) ; 20 h. 35, Récital de piano, donné à la salle Cortot : « Variations *sur une valse de Diabelli* » *(Beethoven)* ; « *Intermezzo et rhapsodie* opus 119 » (Brahms) ; « Menuet en ré majeur » (Mozart), par J.-P. Marty, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 7 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi *première* ; 13 h. 30, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, FILM : EMBRASSE-MOI, IDIOT, de B. Wilder (1964), avec D. Martin, K. Novak, R. Walston, F. Farr, C. Osmond, B. Pepper, *D. Merande (N., rediff.).*

Un chanteur en vogue tombe en panne dans une petite ville du Nevada. Il est hébergé par un compositeur amateur qui, craignant la réputation de séducteur de son hôte, éloigne sa femme et fait passer pour elle une serveuse de bar aux mœurs légères.

22 h. 30, Magazine : Questionnaire.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : La vie secrète d'Edgar Briggs ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame.

15 h., FILM : JUSTICE EST FAITE, d'A. Cayatte (1950), avec M. Auclair, C. Nollier, A. Balpêtré, J. Castelot, J. Debucourt, J.-P. Grenier (N., rediff.).

Les jurés d'un procès d'assises, où comparait une femme accusée d'euthanasie, affrontent chacun un problème personnel qui influera sur leur décision au moment du verdict.

18 h. 30, Emission pédagogique ; 17 h. 30, Fenêtre sur... les enfants ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Magazine d'actualité.

M. Raymond Barre répond aux questions de trois journalistes étrangers sur l'Europe.

21 h. 40, Variétés : Exclusif.

21 h. 40, Cinéma : Cannes noir sur blanc, de F. Chalais.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : *Centre international de formation européenne* ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Documentaire : Darwin et les Galapagos, de J. Nurray et J. Livingston.

21 h. 25, FILM : LE RENARD, de M. Rydell (1967), avec S. Dennis, A. Heywood, K. Dullea, *M. Morris.*

Deux jeunes femmes, liées par une « amitié particulière », vivent seules dans une ferme canadienne. Un marin, beau et viril, va déranger leur petit monde.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... les langages de l'espace ; 8 h. 32, L'homme dans l'univers, l'univers dans *l'homme* ; *8 h. 50*, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, « A » comme artiste ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale ; 14 h., Un livre, des voix : « Castanet, le camisard de l'Aigoual », d'A. Chamson ; 14 h. 42, Bureau de contact ; 15 h., *Centres de gravité* ; *16 h. 50*, Libre appel ; 17 h. 32, Concours international pour quatuors à cordes à Evian ;

18 h. 30, « La Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Présence des arts ;

20 h., « Le Tombeau de Nabokov », de P. Garelli ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Bach est-il un musicien ou un mystique ? ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h. 15, Musique en plume : Léonard Bernstein ; 15 h., Musique-France-Plus : Gabriel Fauré ; de Beethoven à Boucourechliev ; 17 h., Récital H. Austbö, piano (Brahms, Borg, Nordheim) ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Les grandes voix : Martha Angelici ; 20 h. 30, Concert donné au temple neuf de Metz : « Profils éclatés, pour quintette de cuivres et orgue, extraits » (Tisné), par le Quintette Ars Nova ; 21 h. 30, En direct *de Londres... Saison internationale des concerts de* l'U.E.R. : « Quintette pour cordes en la majeur » (Mendelssohn), « Quintette pour cordes en ré majeur » (Mozart), par le Quatuor Lindsay.

Les écrans francophones

Lundi 30 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., M.A.S.H. ; 20 h. 30, *Horizons lointains*, film de R. Maté.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le justicier ; 21 h., Adieu... *l'Héritière, film de R. Pigaut.*

TELEVISION BELGE : 20 h., Une femme dans la ville ; 21 h. 40, L'autre journal ; R.T. Bis, 19 h. 45, Minute Papillon ; 20 h. 55, La cou*ronne du diable.*

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Passe et gagne* ; *20 h. 25*, A bon entendeur ; 20 h. 45, Bis ; 21 h. 10, Citizens Band ; 22 h., *Pages de la vie de l'émigration*, film de A. Bizzarri.

Mardi 1er mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La science-fiction en question ; 21 h., Pas de problème.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Boney ; 21 h., *Branle-bas au casino*, film de R. Thorpe.

TELEVISION BELGE : 20 h., *la Tragédie de la mime*, film de G.-W. Pabst et R. Beaudoin ; 21 h. 40, Entrée libre ; R.T. bis 19 h. 55, Enquête ; 21 h. 55, Arts-hebdo.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Spécial-cinéma ; 22 h., Pages de la vie de l'émigration.

Mercredi 2 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade ; 21 h., *Mon grand*, film de R. Wise.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; *21 h., Dernier domicile connu,* film de J. Giovanni.

TELEVISION BELGE : 20 h., Cirque de Moscou ; R.T. bis 19 h. 55, *Pot-Bouille*, film de J. Duvivier ; *21 h. 45, Super-huit.*

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Passe et gagne* ; 20 h. 25, Duel à cache-cache ; 21 h. 25, Rythmes et visages.

Jeudi 3 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Drôles de dames ; 21 h., *les Terroristes*, film de C. Wrede.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *le Président*, film de H. Verneuil.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *Il était une fois un flic*, film de G. Lautner.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : Passe et gagne ; 20 h. 25, Temps présent ; 21 h. 25, La couronne du diable.

Vendredi 4 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sergent Anderson ; 21 h., *Les Cosaques attaquent*, film de R. Freda.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Pot-Bouille ; 21 h., *Quant vient l'hiver, film de V. Saville.*

TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre ; 22 h., *le Bus*, film de B. *Okar* ; R.T. bis, *19 h. 55*, La lumière des justes ; 20 h. 55, Sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Virginie ; 22 h. 10, Des yeux pour entendre.

Samedi 5 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Rush ; 21 h., *Mademoiselle Josette ma femme*, film d'A. Berthomieu.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La malle de Hambourg ; 21 h., *Tout commença par un baiser*, film de G. Marshall.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *Les grands sentiments font les bons gueuletons*, film de M. Berry.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Rendez-vous ; 20 h. 25, L'étrange monsieur *Duvallier* ; 21 h. 20, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 6 mai

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Feuilleton ; 21 h., *l'Education amoureuse de Valentin*, film de J. L'Hôte.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Don August ; 21 h., *l'Odyssée du capitaine Steve*, film de M. Fegliero.

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés : « Voulez-vous jouer ? » ; 21 h. 30, Caméra-sport.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Holocauste ; 21 h. 30, Débat.

SOCIETE

«PRISONNIER DE MAO»

La longue marche de Jean Pasqualini

PARCE qu'en 1900 un jeune homme, menacé d'une vendetta, avait dû quitter brusquement son île, et s'exiler dans *un pays lointain*, Jean Pasqualini naquit à Pékin, d'une mère chinoise et d'un père corse, qui gardait l'ambassade de France. Si le destin s'était montré moins inventif, nous aurions manqué un des grands témoignages de notre époque.

Longtemps après, en 1964, lorsque Jean Pasqualini se présenta à la frontière de Hongkong, le policier britannique de service l'accueillit avec une méfiance particulière : ce voyageur avait l'aspect d'un Chinois, il se prétendait Français, et portait un nom de consonance italienne ! Pasqualini, qui avait « *passé sept ans dans les prisons et les camps de travaux forcés* » venait d'être libéré. C'était un geste amical de Mao pour de Gaulle, qui avait reconnu la République populaire de Chine.

Dans le train, entre Pékin et Canton, Pasqualini avait reçu les compliments du policier chinois qui l'accompagnait : « *On ne t'a pas donné à manger pour rien. Tu as beaucoup changé. Tu as fait des progrès. Toi et moi, nous sommes pareils maintenant.* » « *Je le dois à la générosité du parti et de l'Etat* », répondit l'ex-prisonnier, qui connaissait, et retournait à son profit la dialectique et les ruses d'un système particulièrement subtil d'oppression.

Quand le livre de Pasqualini, *Prisonnier de Mao*, parut en France, au début de 1975, il fut diversement accueilli. L'exotisme révolutionnaire attirait encore beaucoup d'esprits. Le maoïsme restait à la mode. Pourtant, cet ouvrage était un document essentiel, car il décrivait une des entreprises les plus ambitieuses, et les plus retorses, de négation de l'individu. Vera Belmont a fait un choix judicieux, en dédiant à George Orwell le film qu'elle a tiré du livre de Pasqualini (1), car l'image que celui-ci donnait de la Chine évoquait, de manière étonnante, l'univers de *1984*. Le film de Vera Belmont n'a pas obtenu l'audience qu'il méritait. Trop de Français préfèrent sans doute les mythologies consolantes à la cruelle vérité. Le maoïsme séduisait, quand c'était une chimère.

« Il est difficile de prédire le passé »

Nous avons rencontré Pasqualini. Il vit actuellement à Paris. C'est un homme passionnant, dont l'expérience dérouterait les imaginations les moins timides. « *En Chine, il est difficile de prédire le passé*, dit-il, *car il change selon la ligne politique. Des gens autrefois épurés, tués, considérés hier encore comme des ennemis, sont maintenant réhabilités. Ils redeviennent des camarades intègres, qui n'avaient pas perdu l'affection de Mao... De même, on reconnaît l'existence des camps, présentée naguère comme une invention des réactionnaires. La presse en révèle les horreurs... Quand je me trouvais en Chine, beaucoup de gens vivaient avec la hantise des changements qui pourraient survenir dans la ligne du parti, et qui rendraient soudain criminelle leur attitude passée. Un camarade, qui venait de dormir en prison pour la première fois, m'a dit* : « C'était ma première nuit tranquille. Le suspense est terminé. »

Les camps chinois : Pasqualini ressuscite lentement le cauchemar : « *Il suffisait de presque rien pour être arrêté. J'ai connu un homme qu'on avait envoyé dans les camps, parce qu'il avait ri le jour de la mort de Staline... Maintenant, les prisonniers sont brutalisés, fouettés. Autrefois, le système était plus raffiné. Nous ne subissions aucune torture physique, sauf la faim...* » La faim reviendra, comme une obsession majeure, durant tout l'entretien. Pasqualini citera, à ce propos, une phrase de Soljénitsyne : « *Mourir une fois, ce n'est pas terrible. C'est de mourir tous les jours qui est terrible.* »

« Dans les camps, poursuit-il, *on nous tendait toujours des pièges. Par exemple, un gardien nous demandait si nous préférions le pain noir affreux qu'on nous donnait, ou le pain blanc que nous apportaient parfois nos familles. Si nous répondions* : « le pain blanc », *le gardien nous reprochait de ne pas aimer ce que nous procurait le gouvernement, malgré tous les efforts qu'il accomplissait pour nous rééduquer. Si nous répondions* : « le pain noir », *on nous traitait de menteurs ; nous ne méritions pas que le gouvernement prît la peine de nous réformer. Dans les deux cas, nous subissions un châtiment...* »

— Que fallait-il *répliquer, pour ne* pas être puni ?

— *Je répondais* : « J'aime ce que me donne le gouvernement. »

« *En Chine*, reprend Pasqualini, *on ne dit jamais* « *moucharder* ». *On dit* : « *Faire un rapport sur la situation dans la cellule.* » *Quand un prisonnier faisait un rapport, le gardien le félicitait* : « *Cela prouve que tu commences à soutenir l'action du gouvernement.* » *Mais, toujours souriant, il ajoutait* : « *Ce serait mieux encore si tu parlais de ta position idéologique... Tu as sûrement de mauvaises pensées.* » Les prisonniers devaient avouer leurs « *mauvaises pensées* ».

On les mettait au cachot, quand ils affirmaient ne pas en avoir — car on les accusait de mentir. — ou quand leur confession était jugée trop agressive. « *La forme comptait beaucoup... Un jour, dans notre cellule, nous étions en train de célébrer la grandeur du parti, quand le gardien, surprenant nos paroles, nous a interrompus et nous a dit* : « *Vous êtes des hypocrites. On vous a envoyés ici, parce que vous pensez le contraire. Lorsque vous consultez le médecin, vous n'affirmez pas que vous allez bien, vous décrivez vos souffrances... Vous êtes ici pour révéler vos mauvaises pensées.* » « *Les prisons, les camps étaient les seuls endroits où les gens pouvaient parler librement, à condition de respecter la forme. Si l'on déclarait au gardien* : « *Je vais t'avouer mes mauvaises pensées afin que tu puisses m'aider* », *on était protégé... Le gardien félicitait le prisonnier et lui fournissait des explications qui pouvaient durer quatre ou cinq heures* « *Nous avons le temps, disait-il, tu as encore douze années à faire.* »

« *Un jour que j'avais faim*, continue Pasqualini, *j'ai volé deux œufs dans le poulailler. Un autre prisonnier m'a surpris. Un Français aurait partagé son larcin pour obtenir le silence de celui qui l'avait découvert. Mais les Chinois ne raisonnent pas de cette façon... J'ai couru vers le gardien pour lui parler, avant l'autre prisonnier. J'étais perdu, sinon... J'ai déclaré que j'avais traversé un moment de faiblesse, que j'avais oublié les leçons du parti, en dérobant des œufs qui appartenaient à l'Etat. Je me suis confessé...* »

Si le prisonnier voulait préserver son individualité, on le détruisait ; s'il consentait à perdre celle-ci, on l'aimait. « *Quand un gardien me disait* : « *Si tu éprouves des difficultés, il faut m'en parler. Le gouvernement t'aidera* », *j'étais ému*, se rappelle Pasqualini. *Nous devenions masochistes... Nous étions forcés d'assister régulièrement à des séances de réforme, pour apprendre à devenir moins* « *égoïstes* ». *On nous enseignait qu'il fallait marcher pieds nus pour économiser les souliers de l'Etat. J'ai fini par en être persuadé.* »

On savait désarmer la révolte et la haine des prisonniers, en faisant alterner la terreur avec des attitudes protectrices. « *Ainsi, lorsqu'un gardien s'était montré particulièrement cruel, on nous en donnait un autre, dont la bienveillance nous surprenait. Il désapprouvait les méthodes de son prédécesseur* « qui n'avait pas suivi la ligne du parti... » « *On t'a fait sortir du cachot*, disait *le nouveau gardien, on t'a laissé prendre une douche, on t'a fourni des vêtements neufs. Tu vois, le parti s'occupe de toi. Il ne désire pas te châtier.* » « *Ces paroles nous apaisaient... Quand je suis sorti des camps, j'aimais Mao. Je pouvais me reconnaître dans la dernière phrase de 1984* : « *La lutte était terminée. Il avait remporté la victoire sur lui-même. Il aimait Big Brother.* »

L'autogestion de l'esclavage

« Quel était le sort des militants *communistes ?*

— *Expulsés du parti, et remis entre les mains de la justice séculière, les ex-militants ne bénéficiaient d'aucun privilège. Quand l'un d'eux arrivait au camp, le gardien lui déclarait* : « *Je connais ton passé. Tu as participé à la* « *Longue Marche* », *tu as fait la guerre aux Japonais... Mais tu as commis un crime. Tu n'as pas profité de l'éducation que tu as reçue du parti. Cependant, tu peux encore le servir, en incitant les autres prisonniers à se réformer.* » *La plupart des ex-militants acceptaient ce qu'on leur demandait. Ils essayaient d'influencer leurs camarades par leur comportement... Les prisonniers autogéraient leur esclavage. L'enfer, c'était les autres. Si l'un d'entre nous se révoltait, nous étions chargés de le ramener à la raison... Dans chaque cellule, c'était l'ensemble des prisonniers qui fixait la ration de chacun. Le crime le plus grave était de voler la nourriture d'un autre. L'homme qui s'en était rendu coupable ne devait attendre aucune pitié. L'Etat nous faisait souffrir, mais les camarades pouvaient nous faire mourir.* »

« *Les camps*, dit encore Pasqualini, *étaient une reproduction de la société chinoise... Certes, la* « *réforme* » *y était obligatoire, tandis qu'on la prétendait volontaire à l'extérieur. Mais dans la langue chinoise, le même caractère représente ces deux adjectifs...* »

Comme j'interrogeais Pasqualini sur les changements qui se produisent en Chine, il m'a répondu : « *Les jeunes réclament des cassettes de John Travolta... Les gens écoutent, à la radio,* « *La voix de l'Amérique* »... *Autrefois, on leur enseignait à dire qu'ils avaient bien mangé, quand ils avaient le ventre creux. Même pendant les famines de 1960, 1961, 1962, ils croyaient aux promesses des dirigeants. Pourtant, chacun recevait à l'époque une ration de riz si modeste qu'il la mettait dans un sachet, portant son nom, avant de la faire bouillir... Une femme qui avait donné sa part à son fils fut dénoncée par un voisin et s'attira les reproches du parti* : « *Si tu ne manges pas ton riz, tu dois le rendre au peuple. Pourquoi ton fils mangerait-il davantage que les autres ?* »...

« *A présent, les Chinois sont fatigués des promesses qui ne nourrissent pas. Ils ne veulent pas mourir de faim, comme leurs grands-parents et leurs parents, pour la réussite de l'avenir. Ils veulent l'avenir tout de suite.* « *On ne vit qu'une fois* », *disent-ils. C'est pourquoi Deng Xiaoping a entrepris de mettre un morceau de viande dans le bol de riz que Mao fournissait à chaque Chinois... Naguère la Chine ressemblait à un grand séminaire. C'est terminé. Les Chinois ont perdu confiance dans leurs dirigeants. Ils savent que ceux-ci voyagent en couchette, pendant qu'eux-mêmes sont assis sur des bancs... De plus, le mythe des* « *dirigeants unis* » *s'est désintégré. On sait qu'ils se battent pour garder ou conquérir le pouvoir...*

« *Autrefois, nous vivions sous la terreur. Les contestataires étaient immédiatement réprimés. Maintenant, on permet aux gens de se plaindre, mais c'est pour mieux les démasquer. Ils seront tous châtiés, quand les dirigeants auront réglé leurs querelles... Les intellectuels, quand ils ont du courage, profitent de cette libéralisation pour critiquer le régime. Ils ignorent combien de temps durera le dégel, mais ils pensent que leurs écrits resteront dans les mémoires. Ils n'ont rien à perdre. Ils ont déjà connu le pire.* « *Qu'on nous fusille*, disent-ils. *Ce sera pour nous un libération, la fin de nos souffrances.* »

« Quelle est maintenant l'image de Mao ?

— *Un homme lui a demandé, un jour, s'il entendait les cris des paysans qui mouraient de faim. Cet homme a été destitué, envoyé au purgatoire, il est mort en prison... Les dirigeants actuels reprochent à Mao de s'être séparé du peuple, de s'être éloigné de la réalité, mais ils ne l'attaquent pas franchement, car ils lui doivent leur légitimité. Ils seraient perdus, s'ils désavouaient Mao. Pourtant, ils accomplissent le contraire de sa politique. Ils font sortir les* « *droitiers* » *de prison, ils n'invoquent plus la lutte des classes, ils ouvrent la Chine à l'exportation, ils représentent les Américains comme des amis...* »

« Combien de gens se trouvent encore dans les camps ?

— *Vingt millions.* »

Propos recueillis par
FRANÇOIS BOTT.

(1) Lire dans le *Monde* du 12 février 1975 le compte rendu du livre et dans le *Monde* du 2 mars 1979 la critique du film.

AU LOUVRE

Les idoles des Cyclades

ILS sont arrivés. Délicats et sobres, ils attendent patiemment, enrobés de langes protecteurs. Dans deux jours, tout le monde pourra les voir au Louvre.

Ces idoles des Cyclades, en terre cuite, ont traversé les âges — plus de vingt-cinq siècles ! — dans le secret et l'humilité de la terre. Les Grecs, méditerranéens et souvent bavards, l'ont senti : ils enferment dans leur fragile destin le haut silence de la mémoire. Plus que dans les chefs-d'œuvre de la statuaire classique, le secret langage des racines a parlé. Un prêtre, une déesse, un musicien, une femme... Monde élémentaire mais essentiel. Les artistes qui les ont façonnés restent inconnus.

Découverts, pour la plupart, grâce aux paysans qui, cultivant la maigre terre de l'Egée, les ont mis au jour, ils expriment avec justesse la vie millénaire du peuple de l'archipel. Les habitants de ces îles, qui portent des noms légendaires comme Siphnos, Milos (patrie de la Vénus), Samos, l'ont bien senti. Le gouvernement grec a eu toutes les peines du monde pour persuader les insulaires, afin que ces œuvres quittent, pour quelque temps, les musées locaux. A l'unanimité et devant les dangers d'une certaine politique des Grands, soucieux de faux équilibres, les habitants se sont identifiés à ces statuettes fragiles comme le destin.

DIMITRI T. ANALIS.

Détournement de vocabulaire

(Suite de la page 7.)

Des mots aussi innocents qu'avenir sont proscrits. Devenir est tellement plus savant ! Mais il y a plus grave : une certaine hypocrisie verbale par sur-emploi d'euphémismes. On commence par scotomiser l'idée même de pauvreté. Ne reste que tiers et quart-monde, pays en voie de développement et handicap socio-économique. Plus de vieillards, des troisième âge (comme pour la « *Blédine* » *!) Plus de concierges, des gardiens. Plus de domestiques, des employés de maison. Plus de prison, un univers carcéral. Plus de malfaiteurs, des délinquants. Plus de chômeurs, des chercheurs d'emploi. Plus d'ouvriers, des travailleurs. Plus de fous, des psychotiques. Plus de paralysés, des handicapés moteurs. Plus d'aveugles, des non-voyants. Plus de sourds, des non-entendants. Plus d'infirmes, en un mot, des handicapés. Curieux avantages pour les intéressés !*

Sous l'apparente bienveillance d'une prétendue délicatesse verbale, ce discours n'est-il pas suspect ? Changer les mots ne coûte pas cher. Moins que changer les faits. Que prouve un tel fatras, sinon un sens alarmant de l'euphémisme ? Il n'y a pas de mots innocents. A travers les mots, ce sont les cerveaux qui mentent. Ce genre d'expression n'a-t-il pas vertu d'alibi ? Sous sa fausse pudeur n'a-t-il pas fonction de déculpabiliser ? On se paye — ou nous paye — de mots. Comme s'il ne s'agissait pas de se persuader, et persuader, que les problèmes — des autres ! bien sûr — ne sont pas si tragiques ?

Posture et imposture

Et l'on parle d'authenticité !

Il y a, certes, ceux qui, incapables de dire autre chose que des mots, ne se prêtent à cette dérive verbale que par puéril désir d'être dans le coup. A moins qu'on n'ait horreur des gens dont les paroles vont plus loin que les actes, ceux-ci ne peuvent que nous faire hausser les épaules. S'ils aiment se faire manipuler ! La parole, par ailleurs, n'a-t-elle pas été donnée à l'homme pour cacher sa pensée autant que son absence ?

Et si le fait de se dissimuler derrière le langage peut interdire la communication, ce vocabulaire n'est-il pas une protection ? Mais d'autres beaux parleurs sont moins innocents. C'est en respectant la lettre qu'on respecte l'esprit. Supplanter le sens des mots cesse d'être gratuit. Appeler, comme au Cambodge, libération, la mise en place d'une atroce dictature, parler de démocratie après s'être fait « *élire* » *avec 100 % des voix comme en Albanie, ou plus de 99 % des voix comme en Algérie, ne prouve-t-il pas que, sur le champ de bataille idéologique, l'arme suprême reste le verbe ? Tout se tient si tout se tient mal. La séduction du mensonge est telle qu'il n'est slogan impudent qui ne fasse obscurément son chemin.*

Le règne de l'imposture collective serait-il devenu un système de pensée ? In fine, ce détournement généralisé du vocabulaire serait-il « *programmé* » *?*

PIERRE LEULLIETTE.

POINT DE VUE

Un amour mineur

par GÉRARD GRANEL (*)

QUELQUES journaux — dont *le Monde* par un billet de Bernard Chapuis et un article de Léo Palacio — ont rendu compte, de l' « affaire » Raymond Lopez, ou se sont ouverts aux prises de position de *telle ou telle association*, voire aux textes de Lopez lui-même, — car cet homme a aussi le courage de prendre son propre parti et de défendre ses propres idées au lieu de *baisser la tête* sous l'opprobre (1). Mais le silence est retombé autour de ce qui risque de continuer *à passer pour une* « *affaire de* mœurs ». On se dit même que s'il ne s'était trouvé un juge pour sanctionner de trois ans ferme un délit pour lequel le procureur avait demandé *seulement dix-huit mois*, nul n'en aurait parlé, rien n'aurait bougé.

Et pourtant...

Tout est énorme dans ce fouillis de mesquineries — familiales, policières, judiciaires — sous *lequel fut* étouffée une double tentative de vivre : celle de l'homme et celle de la *jeune fille. Une énormité qui peu à* peu apparaît.

De ce fouillis, je saisirai le fil par le bout sans doute le moins *apparent, mais certainement aussi le* plus révélateur, c'est-à-dire *par le* travail sur les catégories juridiques. *Par là j'entends cet acte, routinier* s'il en est (et qui se décide entre professionnels du droit), qui s'appelle « correctionnalisation », *et* qui du procès, justement, détermine d'avance la forme et la portée.

Etant donnés « les faits », Raymond Lopez *ne pouvait être inculpé* que d' « *attentat aux mœurs sur mineure de moins de quinze ans* » (art. 331), *c'est-à-dire* d'un crime jugé comme tel par les assises et passible d'une peine de cinq à dix ans. Or l'accusation « n'y tenait pas », non par grandeur d'âme, mais *parce qu'elle eût été obligée* d'apparaître alors sous son vrai jour, celui d'un prétexte juridique dans une *opération idéologico-morale* d' « assainissement » du corps social. Comment tenir à crime, en effet, ce qui, *malgré* tout, *s'appelle amour*, et qui, à un mois près, eût échappé à la loi (2) ? Comment le faire surtout lorsque, pour « établir les faits », on se fonde sur le journal d'Elizabeth (saisi et *fouillé* malgré elle), et que dans ce journal, à la date fatidique, on ne peut lire sous la plume *de la victime que ceci* : « *Ce fut le plus beau jour de ma vie* » ?

Alors, renoncer à poursuivre ? Mais on veut poursuivre. On *le veut parce qu'en vérité il y a quelque* chose qu'on veut littéralement pourchasser, atteindre et supprimer, rayer *de la réalité. Quelque chose* de triplement intolérable :

— Lui d'abord, un ancien condamné (3) qui ne se résigne ni à re-tomber, ni à vivoter timidement comme un zombie, mais qui existe *fortement : il a travaillé dur en* Guyane, découvert la peinture au Brésil, continué à peindre à son retour *en France où, par-dessus* le marché, il fume et il aime — et par-dessus le marché encore de *très* jeunes filles, qui lui rendent son amour.

— Elles *ensuite, Elizabeth et les autres amies* de Raymond Lopez. Elles se sentent bien chez lui, parce que, *disent-elles*, « *c'était sans détour* ». Menace évidente sur la famille et sur l'école que ce lieu sans mensonge, *cette tanière d'homme qui* fonctionne comme une brèche, une possibilité d'être. Et si, en plus, elles « font l'amour », c'est alors une menace sur la propriété que — ainsi *que chacun sait — les pères ont sur* « leurs » filles.

— La « drogue » ensuite, que, bizarrement, on *nomme* le haschisch. Entendons-nous : c'est la pure consommation, sans le moindre petit « *deal* », *mais la consommation* à plusieurs. Intolérable.

Mais bien commode pour « monter » *une accusation, selon un* certain nombre d'évidences, par elles-mêmes entièrement « débiles », mais sans lesquelles pourtant les « faits » ne seraient rien, ou ne pèseraient rien. Evidence que les filles, à quinze ans, n'ont pas de sexe. *Evidence* également qu'au même âge elles sont « influençables », entendez : *qu'elles ne pensent rien*. Evidence, encore, qu'un ancien condamné, même s'il « se tient bien » depuis quinze années, est un individu peu recommandable, un *danger. Evidence par conséquent, où* confluent toutes les autres et où l'accusation prend corps : Raymond Lopez a « *détourné* » Elizabeth. Elle dit, elle a toujours dit, elle continue à dire et à écrire le contraire : ça ne fait rien. Il faut poursuivre.

Comme on ne veut pas cependant qualifier pour ce qu'il est l'acte que l'on poursuit : l'amour un mois trop tôt : comme le ridicule et l'odieux d'une *loi qui, pour* ce crime, conduit aux assises, deviendraient éclatants ; et comme, du même coup, la nébu*leuse des motivations réelles (pour* fantasmatiques qu'elles soient) de la police et de la justice se devineraient trop facilement, que fait-on ? On poursuit un acte imaginaire, un acte dont tout le monde sait qu'il n'a pas eu lieu.

En termes techniques on « correctionnalise », et on traduit Lopez en *justice sous le chef d'accusation de* « violences sur mineure ». Le journal d'Elizabeth ne parle que caresses, parole enfin possible, amour trouvé, existence commençante ; les autres amies de Raymond, les amies d'Elizabeth confirment. Imperturbables, l'instruction et le parquet tiennent bon *sur leur accusation* fantoche.

On piège la défense. Car celle-ci, évidemment, redoute les assises. Elle se laisse alors entraîner sur un terrain où elle ne peut plus rien plaider. Si en effet elle conteste, en cours de procès, la réalité des violences, elle conteste par là même la quali*fication des faits, elle devrait plaider* l'incompétence. Une voix suave au téléphone suffira : « *Je suis bien d'accord avec vous mon cher maître, nous savons comme vous qu'il n'y a jamais eu aucune violence. Mais vous ne préférez quand même pas une accusation criminelle, n'est-ce pas ?* » Et c'est fini.

***

Fini, du moins, jusqu'au 3 mai, où l'affaire vient en appel. Il s'agira alors non seulement d'en appeler *d'une condamnation* « *trop lourde* », mais encore, et au-delà du prétoire, d'appeler à reconnaître pour ce qu'elle est, et à combattre, une autre condamnation idéologico-sociale celle-là, dont la première n'aura jamais été que l'instrument, et qui frappe deux minorités : la minorité *par définition, celle de l'enfance*-adolescence, et la minorité par mode de vie. Le but de ce combat n'est *pas de revendiquer une existence* juridique pour des « minorités » qui se définiraient par l'amour précoce ou par le mode de vie non standard. Il est plutôt de commencer à détruire *le droit, parce qu'il refuse toute* existence à l'enfance et à l'adolescence. Et la question est que tout *mode de vie — et pas seulement* chez les anciens condamnés — doit être compris comme une tentative absolument singulière pour « pouvoir être ». Que tous les schémas de la *moralité — y compris* « *permissive* » — et que toutes les définitions juridiques — y compris *libérales* — ôtent *leurs pattes de sur* la peau de l'existence.

(1) Raymond Lopez, quarante-sept ans, peintre toulousain, condamné le 26 janvier à trois ans de prison par le tribunal correctionnel de Toulouse pour « *violences sur mineure de moins de quinze ans* ». La mineure en question — Elizabeth — non seulement n'a subi aucune violence, mais c'est elle qui librement, par estime et par désir, a choisi Lopez pour être son premier amant. C'est elle encore qui anime la lutte en faveur de Lopez.

(2) Elizabeth avait quatorze ans et onze mois « au moment des faits ».

(3) Lopez fut en effet condamné en 1964 pour *complicité de vol qualifié*. Cinq ans, qu'il a purgés, et dont il dit lui-même qu'il en est sorti « changé ». Mais si ce changement signifie bien que, depuis lors, Lopez a renoncé aux actes illégaux, il signifie aussi, tel qu'il l'exprime sans peur, une prise de conscience critique et combative à l'égard de la *société où il vit*, tant *dans ses institutions* que dans son idéologie. C'est *ce qu'on ne lui pardonne pas*.

(*) Professeur à l'université de Toulouse-II.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	642 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 P	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux *semaines ou plus*) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BONNES FEUILLES

« On ne change pas la société par décret », de Michel Crozier

UN NÉO-PRAGMATISME

IL y a deux Michel Crozier. Celui du Phénomène bureaucratique *et celui de la* Société bloquée, *celui des livres savants, bourrés de notes, fruits d'enquêtes ingrates sur le terrain et celui de la synthèse brillante, sorte de miel recueilli pour le grand public dans le soir des pèlerinages scientifiques.* On ne change pas la société par décret *appartient à la seconde catégorie. Durant neuf chapitres, sur dix, c'est de la France, de ses institutions, de ses « élites », de sa province, de ses entreprises que va nous parler notre sociologue; mais, pour qu'on y voie un peu plus clair, il se perche, dans ses premières pages, sur les hauteurs des sociétés occidentales et il y voit ceci :* « Nous vivons une crise d'affolement devant la complexité d'un système que nous ne maîtrisons plus ». *Mais, dit-il, contrairement aux idées reçues, pour pouvoir régulariser la société, il faut moins de règles. Cela posé, l'auteur redescend vers le cher Hexagone et développe des thèses dont certaines nous sont familières et d'autres moins.*

On sait la « révélation » qu'eut Michel Crozier en regardant fonctionner l'Etat : centralisation et stratification sont les deux mamelles de l'administration française. Ce n'est pas le pouvoir en soi qui est mauvais, mais les modes de relations : « Partout et à tous les niveaux, les Français, une fois entrés dans un cercle d'influence, cherchent instinctivement à en restreindre l'accès. »

De même la chasse aux modèles anciens est ridicule. Nous avons besoin de construire et non de détruire — ce qui, hélas ! fascine, — d'innover, non pour le plaisir mais pour libérer des potentialités qui aideront l'homme à échapper aux filets de la complexité. Il faut « investir dans les rapports humains ». Ce ne sont pas les ressources en innovations sociales qui nous manquent — il n'est que de lire par exemple les témoignages que recueille chaque mois la revue Autrement *(1) — mais les leviers, car les superstructures de nos sociétés sont sclérosées : éducation, administration publique et recrutement des cadres.*

Michel Crozier est là à son affaire, et il propose trois stratégies : jouer la province, parce qu'elle est en mouvement, jouer l'ouverture des élites, les jeunes étant sensibles à l'influence profonde du monde extérieur; jouer la connaissance contre la technocratie, car, estime M. Crozier, le retard intellectuel français est dramatique.

Une « fuite générale devant le réel »

Le chapitre sur les « chimères et illusions » sera sûrement plus contesté, car Michel Crozier met les pieds dans le plat politique sans se soucier des éclaboussures. A propos de la lutte contre les inégalités, il écrit notamment : « Chacun veut garder la plus grande liberté possible de faire pression pour tirer parti de la situation qui est la sienne » *et parle des* « arrangements discrets » *que permet le jeu des négociations collectives. Sur l'autogestion, il n'est pas très tendre non plus : après avoir reconnu le rôle heureux et profond que cette tendance joue dans l'évolution culturelle du pays, il stigmatise leur traduction dans le jeu syndical et politique qui est une* « fuite générale devant le réel ». *C'est carrément* « l'absurdité » *du projet des nationalisations de la gauche française qu'il dénonce parce qu'*« il promettait, en fait, malgré les aspirations autogestionnaires, une relance irrésistible de la bureau cratie ».

Puisqu'il s'agit de construire, ou plutôt de reconstruire, c'est d'abord l'entreprise qu'il faut entourer de nos soins en lui redonnant du tonus : possibilités d'initiative à la base ou au moins aux échelons opérationnels, lutte contre « l'effet édredon », qui provient des structures molles de la hiérarchie, telles qu'on ne sait jamais qui est vraiment responsable de quoi, ni comment les décisions sont prises, abandon de l'esprit rentier.

Entreprendre quoi, vers quoi, pour quoi ? Michel Crozier rejoint à la fin de son ouvrage des idées qui sont défendues notamment par Jacques Delors. Il faut certes améliorer la productivité de nos industries, mais, de ce fait, l'emploi industriel ne pourra guère augmenter, et le tertiaire « classique », informatisé, ne pourra servir en l'occurrence de relais à l'industrie. C'est donc dans le « nouveau tertiaire » qu'il faudra trouver des emplois, c'est-à-dire dans des services impliquant des rapports humains complexes : services aux entreprises, communication, éducation, santé, culture, loisirs... Ce sont les utilisateurs eux-mêmes qui les financeront, parce qu'ils correspondent à de réels besoins.

Michel Crozier nous entraîne au fond vers un néo-pragmatisme participant à cette vague de refus des « théories sur la société », les hommes, selon lui, ayant surtout besoin de « moyens plus pratiques pour raisonner sur ce qu'ils font ». Le sociologue peut aussi être un mécanicien. Le discours de Crozier retient d'autant plus l'attention qu'il préfère aller « au charbon », plutôt que d'imposer une nouvelle conception du monde.

PIERRE DROUIN.

(1) Diffusion Le Seuil, 27, rue Jacob.

Nous avons choisi de retenir des extraits du chapitre III, où Michel Crozier expose sa conception de la « stratégie du changement » et l'essentiel de la conclusion de l'ouvrage qui porte sur la « responsabilité des intellectuels ».

Défendre l'idée de germination

LA pression irrésistible de la complexité et l'impossiblité d'y répondre en utilisant des modèles d'organisation et de gouvernement de plus en plus inadaptés nous forcent à innover. Que nous le voulions ou non, le changement devient un problème crucial pour nos sociétés.

On parle effectivement beaucoup du changement, devenu en quelques années le maître mot de la pensée sociale et maintenant politique. Mais il s'agit surtout là d'une pratique incantatoire, qui *ne mord pas sur la réalité. Au risque de répéter* des banalités, je crois important de souligner que le monde, la société, nous-mêmes changeons constamment sans que personne en ait fait le projet. Les changements de ce type sont le résultat d'innombrables ajustements sociaux qui s'opèrent d'eux-mêmes à l'intérieur des ensembles humains. Mais ce premier type d'évolution aboutirait à une dégradation générale si nous restions passifs. Il faut que les hommes interviennent volontairement pour corriger, infléchir, restructurer l'évolution. Quand je parle de la nécessité du changement, j'entends ce deuxième type de changement, non le premier. Rien ne sert de s'opposer à l'évolution ni de la glorifier. Nos cocoricos *ne feront pas se lever le soleil, pas plus que nos* lamentations ne retarderont l'arrivée de la nuit.

Dans cette persepctive, un premier principe me semble absolument déterminant : on ne change pas pour le plaisir. On n'intervient pas parce qu'on a une nouvelle idée, mais parce qu'il le faut ; et, si l'on cherche une idée, c'est parce qu'on ne peut pas faire *autrement. Aucune idée du bien, en par*ticulier, ne justifie une action : *toute seule, elle* devient inexorablement idée folle. Qu'il s'agisse de réaliser le règne de Dieu sur terre ou de suivre *la mode, le changement est une entreprise beau*coup trop considérable pour être fondé sur un dessein subjectif. On change en réalité parce qu'il est raisonnable de changer, parce que la vie est changement et que, faute de changer, on étouffe. Plus profondément, on pourrait dire qu'on change pour vivre. Les organisations qui ne changent pas s'étiolent. Les systèmes qu'on ne régénère pas deviennent tellement complexes qu'on ne peut plus les maîtriser.

Toute tentative de changement est un acte *grave, qui* requiert une connaissance profonde des ajustements actuels et de leur évolution, ainsi qu'une appréciation raisonnable des conséquences et des risques possibles. Le caractère plaisant d'un projet et les chances qu'il a d'emporter l'adhésion des citoyens ne sont nullement des critères suffisants. Si je prends cette attitude prudente, ce n'est pas que je sois un conservateur attaché aux hiérarchies sociales et inquiet des conséquences qu'entraînerait trop de démocratie. C'est au contraire parce que je considère le changement volontaire et responsable comme une nécessité vitale, pierre de touche d'un véritable développement démocratique, que je tiens tant aux précautions qui seules peuvent en garantir le sérieux.

La rhétorique du changement est en effet à la fois absurde et dangereuse. A lire nos révolutionnaires, et même une partie de nos modérés, il apparaît que leur stratégie, au moins implicite, se limite au simple schéma : destruction, reconstruction. Détruire fascine. On rêve de prendre les citadelles et de raser les donjons. Du passé, on prétend encore joyeusement faire table rase. Ce sont *là* des stratégies barbares, parfaitement inadaptées à cette matière infiniment délicate qu'est l'homme. Révolutionnaires et technocrates partagent au fond ce modèle de raisonnement primitif, fondé sur le chantage et la répression. Il est étrange de constater que, dans nos sociétés complexes, les pensées qui se croient les plus sophistiquées en matière de changement — entre autres, les diverses variétés de marxisme, même les plus savantes — en sont restées ou sont revenues à la méthode des brûlis. Brûlons, brûlons, car sur les cendres la vie pourra enfin pousser à notre convenance ! Mais la vie, en l'occurrence, ce sont nos façons de faire collectives, notre trésor de compétences, nos capacités de relations organisationnelles : cette nature-là n'est pas inépuisable comme la forêt vierge. Toute destruction se paye, et pour longtemps.

Face à cette visée barbare, il faut défendre l'idée de germination, de libération des potentialités, seule compatible avec des changements réussis. Quelle que soit la qualité des intentions, on ne transforme pas l'homme par décret, par oukase.

Des demi-vérités qui faussent complètement l'esprit

CE qui frappe le plus, quant aux ressources disponibles pour le changement dans la société française, c'est leur abondance. Naturellement, et c'est là la première difficulté, elles ne sont pas disponibles pour n'importe quel changement. Beaucoup de gens sont compétents, ont des idées, voudraient collaborer à un changement, mais chacun veut quelque chose de différent. Toutefois, les notions de volonté, de motivation sont loin d'être claires, et ce sont d'abord les faits, les actes qui *doivent être pris en compte.* Or que constatons-nous à ce niveau ? Malgré les apparences, la société française n'est nullement inerte et passive. Les gens ne se contentent pas de *trouver des arrangements, ils innovent, ils réalisent* toutes sortes de changements. Et beaucoup de ces changements répondent au même besoin fondamental d'adaptation : simplifier, organiser des circuits plus courts entre l'expérience et la décision, maîtriser autrement ce qui était devenu trop complexe, établir un mode d'autorité permettant d'assumer des responsabilités.

Quand Alexis Gourvennec, petit paysan du Léon, mobilise ses compatriotes non pas pour obtenir une garantie de prix mais pour élaborer des mécanismes de marché simples qui leur permettent de maîtriser un système anarchique, complexe et inefficace, il innove. Quand Jean Paquet, boulanger de Clermont-Ferrand, *organise tous ses* collègues du Puy-de-Dôme pour trouver une solution à la marginalisation qui les guette et réussit en queques années à ranimer un marché, il innove. De même Evelyne Sullerot quand elle réussit à créer, en dehors de toutes structures classiques, un système de réadaptation des femmes à la vie du travail, cour-circuitant les mécanismes bureaucratiques de l'enseignement et de la formation professionnelle : elle rompt le cercle vicieux par lequel l'action publique tend à perpétuer les insuffisances auxquelles elle est *censée porter* remède. On pourrait citer bien d'autres exemples aussi clairs mais moins connus, et des milliers d'autres qui sont beaucoup moins nets mais témoignent qu'il existe un véritable trésor d'expériences utilisables.

Aucun patron, aucun syndicaliste, aucun responsable d'usine ou d'atelier n'a encore réussi à résoudre cette quadrature du cercle : le *fonctionnement* d'une véritable équipe autonome, selon *un modèle* autogestionnaire. Mais des dizaines d'entre eux ont expérimenté sérieusement. Comme ont expérimenté, souvent sans oser se l'avouer, des dizaines de fonctionnaires qui trouvent des *solutions pour échapper au carcan bureaucratique.* Comme ont expérimenté et expérimentent tous les jours des dizaines de responsables et d'animateurs en matière de santé, de services sociaux, de culture, de loisir, de tourisme. Voir la société française comme une étendue désolée, gouvernée par les bureaux parisiens de l'Etat ou des trusts monopoleurs, c'est une de ces demi-vérités qui faussent complètement l'esprit. La société française est aussi une société vivante, autant probablement qu'aux meilleures périodes qu'elle ait connues.

Si elle reste une société bloquée, c'est parce que les innovations qui apparaissent en son sein ne semblent pas pouvoir dépasser une certaine limite et souvent, de ce fait, ne peuvent durer. Dans notre société, les petits ruisseaux ne font pas les grandes rivières. De puissants modèles de régulation rejettent constamment les innovations *incompatibles avec le fonctionnement rigide des* grandes structures d'intégration. Et l'innovation, comme un écureuil en cage, continue par ses efforts à faire tourner le système, auquel elle apporte son énergie sans pouvoir le changer. Nous allons d'ailleurs voir qu'un équilibre subtil tend naturellement à s'établir, poussant quiconque a réalisé quelque chose à devenir à son tour conservateur — comme le colonel anglais du *Pont de la rivière Kwaï,* si attaché à son œuvre que, pour la préserver, il sera prêt à trahir son idéal de combattant. Le problème n'est donc pas le manque de ressources, mais l'absence de levier et l'impossibilité qui en résulte de mettre ces ressources en prise sur les systèmes de régulation (...).

La responsabilité des intellectuels, gardiens et éclaireurs de notre culture

JE proposerai quelques remarques en guise de conclusion :

1) Ce ne sont pas les théories qui changent le monde. Tout au plus peuvent-elles, comme ces tornades ou ces vents de folie qui balayent en un moment les constructions des hommes, contribuer passagèrement à le détruire. Ce n'est pas davantage le jeu aveugle des forces productives ou de la lutte des classes. Rien *ne se produit* jamais sans l'œuvre de l'homme, sa volonté, son espoir, sa responsabilité. Certes, il travaille sans savoir où il va. Certes, il se trompe et fait le *contraire de ce qu'il voulait. Mais petit à petit* toujours il se dépasse. Ce qui rend possible le changement, ce sont les instruments que l'homme se forge pour agir, à savoir, en dernière analyse, des modes de raisonnement qui lui permettent d'avoir prise sur les choses et sur lui-même. C'est ce qui, dans la perspective de l'histoire déjà faite, se présente sous la forme de la culture. Dans nos sociétés développées, la charge de ces instruments a été plus ou moins accaparée par ceux qui s'appellent les intellectuels, gardiens officiels ou officieux de notre culture passée et éclaireurs de notre culture future.

2) Il fut un temps où la garde de la culture était une fonction glorieuse, honorifique et peu *contestée, car les changements étaient lents, et il* importait plus de preserver que d'accroître le trésor. C'est peu à peu que s'élaboraient les nouvelles pratiques, qui n'entreraient qu'après coup dans les réserves du temple. Certes, les gardiens se disputaient toujours sur la valeur des pièces. Certains œuvraient utilement sur elles. D'autres même en créaient de nouvelles. D'autres attendaient le grand renouvellement : cette idée épouvantait mais en même temps aussi fascinait. Et parfois, effectivement, de l'accumulation des pratiques et des œuvres pouvait surgir un renouvellement profond (un nouveau « paradigme »), qui bouleversait au moins en partie le trésor et permettait de dépasser les obstacles, de résoudre *les problèmes jusque-là insolubles,* de donner un nouvel élan à l'œuvre des hommes.

3) Mais ce temps de conservatisme, de la *culture comme trésor, est depuis longtemps passé.* La culture est entrée dans la vie de tous les jours. Aussi est-il naturel que l'homme de culture soit mis en question. Certes, il y aura toujours place pour la retraite dans la tour d'ivoire, les fulgurances du génie solitaire et les snobismes, aussi bien dans l'avant-garde que dans l'arrière-garde. Mais une société complexe a besoin d'autres intellectuels, de plus en plus nombreux, pour œuvrer plus directement sur la réalité. *L'existence de* cette nouvelle race d'intellectuels met en question, indirectement peut-être mais constamment, la souveraineté de la culture traditionnelle. La *crise de la culture qui en résulte est très pro*fonde, et le désarroi des intellectuels face à elle est un phénomène de société dont on n'a pas suffisamment mesuré l'importance. Le rôle de *plus en plus* grand des *intellectuels dans la vie de* la société ne se traduit pas, en effet, par l'accroissement du pouvoir, de l'influence ou des récompenses de chacun d'entre eux, mais entraîne plutôt le déclin de leur statut.

Quand le nombre des intellectuels augmente, quand la frontière devient difficile à tracer entre intellectuels et praticiens, l'intellectuel ne peut plus être honoré comme il l'était jadis. Quand tout le monde peut entrer dans le temple, on conçoit qu'une certaine angoisse paralyse les sim*ples vicaires. D'autre part, on assiste à un dépla*cement des intellectuels traditionnels à la fois par les intellectuels du monde de l'action et par ceux du monde des communications, les hommes des *médias. Le désarroi des intellectuels et leurs réac*tions désordonnées devant la crise de la culture sont des phénomènes que connaissent tous les pays développés. L'intellectuel aristocrate est dépassé, déclassé, contesté. On lui demande de jouer un rôle dans la société, éventuellement de rendre des comptes. Alors il se cabre, ou plus souvent il passe lui-même à la contestation et « en rajoute ». Comme Gribouille, il se jette à l'eau pour ne pas se mouiller. L'aristocrate se fait démagogue. Le jeune intellectuel bourgeois double le prolétaire sur sa gauche.

4) La société française, qui a toujours donné une importance particulière aux intellectuels — voir Tocqueville, — ne pouvait qu'être profondément marquée par cette crise. Mai 1968 en a été l'expression.

Un vent nouveau a paru souffler. Du passé on croyait avoir fait table rase. On n'était pas loin de brûler les livres pour se ressourcer dans la praxis. Plus de distinction, plus de maîtres : la communauté culturelle, femmes de ménage comprises, allait enfin résoudre la quadrature du cercle, réaliser l'unité des hommes. La rage de contestation ou de destruction ne devait malheureusement conduire qu'à ramener nos vieux démons. Tout un chacun, jeune Turc, mao-spontex, *gauchiste prolétarien ou simple poulantzassien,* prétendait dicter à l'humanité sa conduite avec une arrogance digne de n'importe quel grand aristocrate du vingtième siècle.

En pratique, la terreur gauchiste n'a fait que stériliser pour un temps l'ardeur du changement que nourrissait la partie la plus idéaliste de la jeunesse. Les universités se sont reconstruites, plus bureaucratiques encore qu'auparavant, et la place de l'appareil honni du P.C.F. s'en est trouvée largement accrue. La politique, certes, a viré à gauche, mais l'espoir du programme *commun* s'est avéré nourri d'illusions, de malentendus et de pensée *fausse.* On attendait Godot, on attend toujours. Les années folles de l'antipsychiatrie, du meurtre du père et du renouveau du marxisme à la virginité constamment refaite ne nous ont laissé qu'un goût de cendres, et n'annonçaient finalement que le retour d'un libéralisme du pauvre et d'une « nouvelle philosophie » de pacotille.

5) *Détruire, dit-elle.* Le titre du roman de Marguerite Duras m'obsède tandis que j'écris ces lignes, Marguerite Duras a *beaucoup de talent* et j'ai une grande estime pour son œuvre. Mais, comme tant d'intellectuels, elle s'est appliquée à tarauder les plaies d'une bourgeoisie qui n'en finit pas de mourir, moribond dont seul le bourreau se préoccupe encore. N'avons-nous pas assez labouré le champ des pères nobles et des faux-semblants, des ruses infinies de l'hypocrisie, des esclaves complices de leurs chaînes et de la faillite d'une époque ? Au bout du compte, toutes les époques n'ont-elles pas autant que la nôtre failli ? Et cette *rage de dénonciation, d'explosion, de mise* au pilori, n'est-elle pas aussi absurde que la traditionnelle recherche d'un bouc émissaire ? Patrons, curés, bourgeois : qui sera suffisamment votre juif pour justifier votre impuissance ?

N'est-il pas temps de construire, d'appliquer les ressources de son esprit à connaître le monde, à réfléchir aux possibilités qu'il recèle, aux ressources qui dorment et qu'on pourrait peut-être exploiter ? N'est-il pas temps de crier enfin que, si on ne fait pas de bonne littérature avec de bons sentiments, *on en fait encore moins* avec *de* mauvais ?

6) Loin de moi d'embrigader les intellectuels. La tour d'ivoire n'est pas utile, ni la recherche sur le discours, même si l'on aimerait souffler un peu sur la poussière qui semble s'y accumuler. Et pourquoi pas, après tout, un peu de vraie indignation ? Il ne manque pas de *plaies à débrider* dans cette société encore bien étroite. Encore faut-il accepter de renouveler un tant soit peu des poncifs qui ont pris de l'âge. Mais n'est-il pas temps aussi pour *les intellectuels, je le demande* à nouveau, de construire ? Je ne veux pas dire faire de la politique, revendiquer des responsabilités, mais appliquer leur esprit à la société réelle, telle qu'elle fonctionne, et aux *hommes qui respirent* si mal sous ses contraintes. N'est-il pas temps de tenter l'aventure non plus du grand changement en chambre, mais de l'expérimentation limitée à la réalité ? D'abandonner *la* dénonciation d'une culture qui est notre passé — et on ne change pas le passé, — pour nous attaquer enfin à notre mode de raisonnement qui, lui, peut être transformé ?

Le monde change, et l'on dirait que les intellectuels, en tout cas les intellectuels français, ne *le voient pas.* Tout ce qu'ils trouvent à *faire,* c'est de dénoncer ce que l'homme a dû subir dans le « procès » historique et ce qu'il devra encore subir si l'on laisse se déchaîner les forces du mal.

Mais, pour que l'homme ne subisse plus, *il* faut avant tout lui donner des instruments de raisonnement qui lui permettraient de comprendre et de devenir actif. Qu'on ne me dise pas que le marxisme, le gauchisme, l'écologisme ou même le libéralisme sont de tels instruments de raisonnement. Ce sont des théories sur la société, rien de plus. Or les hommes n'ont pas besoin de théories sur la société, c'est-à-dire d'idéologies, mais de moyens plus pratiques pour raisonner sur ce qu'ils font, d'une meilleure connaissance des limites et des *contraintes de l'action humaine,* enfin, et surtout, d'une reconnaissance de leur liberté et donc de leur responsabilité.

Serons-nous capables de répondre à ce nouveau défi, d'oublier les apparences et les illusions du discours, de revenir à la réalité ? Aucune malédiction ne nous frappe. La société française n'est pas si atteinte du « mal *français* » que ne le disent ou ne le croient nos élites ; celles-ci, intellectuelles ou gouvernantes, feraient mieux de trouver enfin le courage d'une révolution intérieure. Leur tâche n'est pas de troubler la société mais de rendre possible à tous les innovateurs potentiels qu'elle porte en elle de faire leurs expériences pour aller plus loin.

★ Editions Bernard Grasset, 296 p., 49 F.



Le Monde

de Michel Crozier

culture

Musique

Bach à Saint-Médard

par la Chapelle royale

nstitut de musique et de se anciennes de l'Ile-de-nce, fondé en 1977 par Phi-ipe Beaussant, est allé vite en esogne pour entreprendre de ombler les quelque vingt ans de etard que la France compte sur es voisins en ce domaine (le Monde des 17 mars 1977 et 6 novembre 1978). *Il a multiplié es concerts (d'interprètes étran-ers, tels Judith Nelson, William Christie et René Jacobs) et sur-out lancé quantité de stages pédagogiques destinés à former la fois des musiciens profes-ionnels de haut niveau et des amateurs capables de porter la bonne parole en sensibilisant l'opinion.*

La tâche la plus urgente était e constituer un ensemble vocal, celui de « la Chapelle royale », qui donné son premier concert il a à peine un an. Il était rejoint vendredi soir à Saint-Médard par un orchestre qui fait encore appel de nombreux éléments étran-ers mais devrait, dans un an u deux, comprendre une majorité 'instrumentistes français. La Chapelle royale sera alors à institut Philippe-Beaussant ce ue l'Ensemble intercontemporain st à l'IRCAM...

Cette soirée, qui avait rempli église d'un public jeune et ibrant, était consacrée à deux uperbes cantates de Bach (nº 39 et nº 198), interprétées dans ce tyle « baroque » encore inhabituel u'ont révélé les Harnoncourt et eonhardt (notamment dans l'in-égrale des cantates en cours chez elefunken), avec qui Philippe Herreweghe, l'excellent chef de la Chapelle royale, a d'ailleurs col-aboré.

Baroque, cette interprétation est d'abord vue de l'extérieur, ans ces petites secousses qui parcourent le corps d'Herreweghe, vec ces gestes qui semblent tou-ours appeler la musique à s'élever ers le ciel, et dans ces têtes des choristes et des instrumentistes ui dodelinent, se penchent et se edressent avec une exaltation ontinuelle, captivées par le mou-ement intérieur des sons, à la manière des musiciens indiens et persans.

*Et la musique aussi, bien sûr, avec ces perpétuelles pointes d'intensité suivies de rapides retraits, comme un être pudique, touché à l'extrême par les sentiments, la douleur, et qui s'efface sur la pointe des pieds, revient... Cela donne à l'interprétation une grande vivacité, une fraîcheur d'expression qui décapent une certaine pompe associée au nom de Bach ; et cela met en valeur la qualité plastique merveilleuse qui apparaît aussi bien dans l'exquise évocation des cloches accompagnant le récitatif d'alto que dans l'extraordinaire allure dansante du chœur final de l'*Ode funèbre, *déjà dans la lumière de la résurrection.*

*Tout contribuait à la beauté de cette exécution, et d'abord son homogénéité étonnante lors d'un premier concert, le mouvement parfait des voix dans ces chœurs monumentaux soudain allégés sans rien perdre de leur pouvoir, la richesse et l'intensité de l'orchestre, avec les sons verts et charmants des instruments anciens, et la qualité des solistes : Barbara Schlick, soprano idéale, l'admirable contre-ténor René Jacobs, le ténor Martyn Jill et la basse Ulrich Studer, dont la liberté de phrasé faisait merveille dans les récitatifs et surtout l'arioso si lyrique de l'*Ode funèbre.

Même si certains aspects de cet art restent surprenants, on a le sentiment d'une source nouvelle ouverte dans la musique ancienne par « cette attitude d'esprit à la fois créative, inventive et rigoureuse », *selon le vœu de Philippe Beaussant.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ La Chapelle royale présentera *le Jugement de Salomon* de M.-A. Charpentier et la *Cantate nº 102* de Bach le 5 mai à l'abbatiale de Saint-Martin de Boscherville. (Pour les stages pédagogiques, s'adresser à l'IMDA, Grand Palais, porte C, avenue Franklin-Roosevelt, Paris.)

Rock

« Telephone » crache son venin

(Suite de la première page)

Telephone qui, après avoir visité les scènes anglaises, effectue actuellement une gigantesque tournée des grandes salles françaises (plus de cinquante dates en deux mois) et dont le second album, *Crache ton venin*, se vend au rythme de cinq mille exemplaires par jour.

Pourtant, si Telephone connaît un tel succès, ce n'est pas un effet du hasard, mais bien parce que ses musiciens, tant par leur attitude que par leurs propos, répondent aux besoins d'identification exprimés par le public adolescent. Des adolescents qui rêvent de leurs propres « rock-stars » quand on leur impose celles de leurs aînés, car ce sont encore Eddy Mitchell et Johnny Hallyday qui tiennent ce rôle en France. Comment peut-on, lorsqu'on a dix-huit ans, se reconnaître en des chanteurs qui en *avouent le double et qui n'ont plus* grand-chose en commun avec le rock ? Et pourquoi, lorsqu'il existe des musiciens comme ceux de Telephone, qui appartiennent à la même *génération* ?

Si Jean-Louis Aubert (chant et guitare), Louis Bertignac (guitare), Richard Kolinka (batterie) et Corinne Marienno (basse) sont en effet des *« rock-stars », ils ne sont pas si loin* de ces milliers de petites stars en herbe qui, seules dans leur chambre, imitent leurs idoles devant la glace. Lorsque Telephone chante : *« Je suis parti d'chez mes parents/J'en avais marre d'faire attention/Je suis resté un vagabond/On n'me mettra pas en prison »* ; lorsque Telephone chante : *« Je n'ai pas ma place où on me laisse de la place/Je me fond dans la masse comme un sucre dans une tasse/Mais qu'est-ce que j'peux faire, j'sais pas quoi faire... Rien à dire, rien à faire »*, cela peut paraître *dérisoire*. Simplement, lorsque plus de cent mille adolescents font tourner sur leur électrophone ce rock surpuissant à longueur de journée : *« Rien à dire, rien à faire, rien à... »*, *cela prend une autre dimension*, c'est du vécu. Le vécu d'une adolescence qui retrouve ses propres malaises, son ennui, ses motivations et ses revendications face à un univers étranger dont elle a l'impression qu'il n'a pas grandi avec elle, en tout cas *pas pour elle* : *« La bombe humaine tu la tiens dans ta main/Tu as l'détonateur juste à côté du cœur/La bombe humaine c'est toi elle t'appartient/Si tu laisses quelqu'un prendre en main ton destin, c'est la fin, la fin. »*

Cela, Telephone l'a bien compris, *qui a su éviter le complexe de la* chanson rive gauche, un héritage français qui a terni toute initiative nouvelle (voir Jacques Higelin ou Bernard Lavilliers) et qui, là encore, *a peu de chose en commun avec le* rock. *« Tuer l'enfant qu'on a dedans, c'est ça l'auto-avortement »*, hurle Telephone dans *Fait divers*. Le groupe a également compris que si *la poésie du rock*, c'était Bob Dylan dans les années 60 avec un discours politico-social rayonnant, c'était aussi Chuck Berry dans les années 50 avec des histoires qui mettaient en scène toute une imagerie adolescente : les filles, les voitures et les flirts du samedi soir. *« Elle avait à peine avalé ses quinze ans/qui d'ailleurs lui restaient coincés dedans/Elle avait grandi arrosée par l'argent/On pousse vite chez ce genre de gens. »* Parce que la poésie du rock est aussi *une poésie adolescente* qui peut parler de « papa-maman » sans tomber dans le ridicule et puis d'emploi qu'on ne trouve pas, d'avenir qu'on n'entrevoit pas, de choix *qu'on n'arrive pas à faire parce* qu'ils n'offrent pas de choix.

Telephone lance *Crache ton venin* avec toute la force d'un esprit, d'un œil neufs, qui n'ont pas encore été *salis par les compromissions*. Telephone ne cherche pas à expliquer le pourquoi du comment, mais tout de même, avec son public, il aimerait bien savoir pourquoi et comment ? *Et puis, derrière lui, des dizaines de* groupes, qui jouent enfin un rock original et cohérent, apparaissent pour se faire entendre et trouvent écho auprès des compagnies disco-*graphiques et des médias*. Alors peut-être finiront-ils par savoir.

ALAIN WAIS.

Formes

L'homme de chair et l'homme reflet

La peinture à vif de Maurice Rocher *n'est pas de celles qu'on oublie* — même si sa dernière exposition parisienne remonte à l'automne 1976. Cette fois, elle se manifeste un peu plus loin, entre Saint-Germain et Versailles. Il faut se rendre dans une petite galerie (1) qui, avec un beau courage, ne fait aucune concession aux goûts des amateurs d'images rassurants, pour ressentir le choc salubre d'une vision implacable. Les œuvres récentes de Rocher sont toujours aussi virulentes. Au-delà de leur agressivité caricaturale (l'épithète *n'a rien de péjoratif*) *qui transcende* l'anecdote, un expressionnisme terrible, exprimé en pleine pâte et poussé aux limites de la dé-figuration, leur apporte, par la vertu transmutante de la magie picturale, *une beauté sauvage*, somptueuse, vengeresse, exaltante, incompatible (tant mieux) avec les canons d'un art *raisonnable*.

Quelques toiles anciennes, qu'on ne connaissait pas, ne trahissent aucune solution de continuité dans la descente aux *enfers* du monde moderne d'un artiste qui peint avec son poids de chair et évacue sa révolte. Plus puissantes encore, celles de 1978, *la Mariée*, bouffie et nageant dans la pourpre de son bonheur, *le Juge, Femme*, les trognes de ces fantoches décorés, chamarrés, gonflés de leur vide et de leur suffisance, donnent le désir d'en avoir davantage. Et les quelques gouaches, pratiquement en noir et blanc, tout aussi expressives et animées d'un mouvement accéléré, celui d'admirer toute la série. Comme le proclame René Char, *« le monde de l'art n'est pas le monde du pardon. »* Quand Maurice Rocher sera-t-il mis à sa place dans un panthéon encombré de fausses valeurs ?

Le parallèle entre la dénonciation *d'une humanité dés-humanisée* et les corps durement malmenés de Franta (2) serait tentant s'il était justifié. Outre que la facture est différente, les objectifs du peintre tchèque sont d'un tout autre ordre, bien qu'ils s'insèrent dans le courant actuel des évocations sans indulgence de l'univers charnel. Franta s'acharne *(c'est le mot) sur la chair sans* se préoccuper de la réalité sociale à laquelle elle sert d'enveloppe. Ses manifestations, ses distorsions, mettent à nu les nerfs du spectateur, qui aura un *recul devant* l'amplification sanglante et onirique d'un accouchement et ne verra pas du premier coup la tendresse sous-jacente de ces corps-à-corps, de ces affrontements de l'organique et du mécanique. Ce qui n'ôte rien à la vigueur des toiles et des grands dessins.

Peut-on ranger dans une tendance voisine les masques et les dessins de Marta Kuhn-Weber (3), visages saisis d'un trait violent et acéré ?

On a le droit de rechercher un peu de fraîcheur après tout cela. Les aquarelles de Gottfried Salzmann l'apportent (4). *Avec les sujets eux-mêmes*, traités par un artiste jeune qui ose encore aller peindre sur le motif. Ses paysages baignent dans une fluidité aquatique qu'un Gaston Bachelard eût *assimilée aux rêves*. Oui, partout, le ciel ou l'eau, presque toujours le ciel et l'eau : *la Marée à Arromanches, Lagune* et *Falaises au pays de Caux, Ciels d'eau, Champs en Champagne*... Fluidité qui *se retrouve* dans les rares huiles exposées en même temps : *Pré au bord du canal, la Hase, Arbres et Reflets*, surtout, dans une envoûtante tonalité vert jade. Les couleurs d'ailleurs sont fondues dans l'*instantanéité* de la vision, avec des hardiesses dans la composition, telle la division du tableau en deux surfaces parallèles, apparemment étrangères mais inséparables. Comme quoi la science et la *spontanéité* peuvent aller de pair.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Anne Blanc, 30, Grande Rue, 78160 Marly-le-Roi.
(2) Galerie Pierre-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot.
(3) Poisson d'or, 7, rue des Prêcheurs.
(4) L'Œil Sévigné, 14, rue Sévigné.

Variétés

BERNADETTE ROLLIN

En écoutant chanter Berna-dette Rollin, on pense bien sûr d'abord à ce qu'elle dit, des *choses de familles et d'enfants*, de travaux des villes et de la campagne, des aventures, des combats. *Choses* exprimées avec force par des auteurs comme Gougaud, Maffre, Ganzl, Siniavine, et aussi Brecht ou Moravia.

Mais entre les chansons, et après, on a envie de comprendre pourquoi l'écoute de Bernadette Rollin est différente de celle des autres chanteurs ou chanteuses. Peut-être une façon de déplacer l'emploi de la musique. Comme si la musique n'était pas ajoutée aux poèmes, comme si elle était plutôt un cinquième élément, naturel, de la même substance que les paroles, mais pas volontaire ni obligatoire. Pas un *ornement*. Un *vent* qui se lève s'il veut.

Cela fait penser à une très *belle séquence d'un film* d'Antonioni, *l'Eclipse*, qui était située dans un petit aérodrome *d'avions de tourisme*. Il y avait des bâtiments, des pylônes, des arbres, qui, par moment, exprimaient d'eux-mêmes des sons, « respiraient » une musique. Le protagoniste du film marchait là, *silencieux*, et il *semblait être mis* en liaison avec une réalité — une réalité pas aéronautique, mais des *questions* de banques, de pesanteurs sociales — par l'entremise de ces sons, de cette musique qu'il n'avait pas prévue.

On dirait que Bernadette Rollin écoute, elle aussi, des sons naturels qui apporteraient la preuve des passions et des situa-*tions dont* elle veut faire prendre conscience. Elle les écoute et les fait écouter. Elle donne un senti-*ment de partage* de quelque chose de concret, avec des arguments sérieux. Elle n'a d'ailleurs *pas l'allure d'une artiste qui « se* produit », mais d'une femme au travail sur autre chose qu'une scène, *sans témoins*. *La chanson* cesse, et chacun de nous est étonné, il se dit seulement alors qu'il *vient d'entendre une chan*-son. Il a peut-être, ce chacun, une autre explication du phénomène. En *tout cas*, on a toujours envie de comprendre pourquoi un être a quelque chose à lui, d'irremplaçable.

MICHEL COURNOT.

★ Lucernaire, 22 h. 30.

SCHARIF ALAOUI

Le soleil se couche *« et les enfants rentrent dans le sable »*. En Tunisie, dans certaines régions, les familles s'enterrent la nuit pour ne pas avoir froid quand elles n'ont pas de toit. *« Vous les buveurs, qui buvez dans des verres d'argent, je vous pose la question... »* Scharif Alaoui dit en arabe — il traduit parfois — des choses qui font comme la corde pincée du luth quand elle rencontre la vibration de la darbouka — tambour à la peau très fine. Le chant n'est pas seulement une confidence (il l'est), une *information* (il l'est), il est le fil qui mène à un état entre la méditation et la tension.

Parce qu'il a été élevé dans la musique traditionnelle religieuse (il accompagnait son père quand celui-ci *chantait* pour le mouled en haut de la montagne, là où les gens prient, se répondent, composant parmi la *foule « une symphonie incroyable »*), il a gardé sans doute cette spiritualité qui *envahit ses* poèmes-contes sur la Tunisie d'aujourd'hui.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Campagne Première, 20 h. 30.

LA NUIT « NÉO-ROMANTIK » A L'OLYMPIA

Il y a près d'un an l'Olympia avait organisé, durant trois jours, un festival de rock avec la première génération des groupes français ; depuis, certains d'entre eux, Bijou, Starshooter, Garçons, *ont su faire leur chemin*. *Cette année* l'Olympia accueille, pour une soirée, cinq groupes : Modern Guys, Taxi Girl, Suicide Romeo, Go-Go Pigalles et Mistral, qui appartiennent à *ce* que l'*on peut déjà appeler* la seconde génération. Ces groupes qui jouent chacun une musique personnelle et brillante, même si parfois elle manque encore de maturité, ont cependant plusieurs *dénominateurs communs* : leurs musiciens sont très jeunes, à la recherche d'un son, d'une texture qui dépassent les bases traditionnelles du rock, d'une démarche résolument nouvelle et qui ne se limite pas aux références anglo-saxonnes, d'une image excentrique et remarquable en ce sens qu'elle ne paraît ni apprêtée ni empruntée.

Ces groupes, même s'ils n'en ont peut-être pas conscience, sont une réelle bénédiction pour l'évolution du rock *français*, son intelligence et, pourquoi pas, son exportation future. Modern Guys et son chanteur mondain, son saxophoniste distingué, son *feeling* qui appelle des danses sophistiquée ; les échos terriblement logiques de Taxi Girl, ses sonorités glaciales et implacables, ses thèmes sombres et hypnotiques, son électricité savante ; Suicide Romeo, sans doute le groupe qui éclate le plus grâce à ses harmonies, ses mélodies audacieuses, la cohérence et le style de ses compositions, le talent subtil de ses musiciens ; le rock racé et clinquant de Go-Go *Pigalles qui colle par*faitement à l'image de *malfrats* choisie par les musiciens, l'éclectisme de ses compositions, la voix et le physique séduisants de son chanteur ; et puis *Mistral*, plus traditionnel que les autres, dont le disque, décevant, n'est pas à la mesure des prestations scéniques. Autant de romances trépidantes qui décideront bien de l'avenir du rock français.

A. W.

★ *Le 29, à 20 h.*, à l'Olympia. Places : 30 F.

A LA MÉMOIRE DE VAN GOGH

Le premier festival d'Auvers-sur-Oise, placé sous le signe de l'œuvre de Vincent Van Gogh, qui vécut là ses derniers jours, ouvre au public cinq lieux différents d'expositions.

Au château *« Les impressionnistes autour du docteur Gachet »* (qui soigna le peintre à Auvers), réunit plusieurs dizaines de toiles et d'eaux-fortes. La mairie *quant* à elle *présente* une collection de photos : « sur les pas de Van Gogh ». L'auteur de ces *photos, Pierre Leprohon*, a suivi les traces du peintre depuis les Pays-Bas jusqu'au petit cimetière d'Auvers où *il repose près de son* frère Théo, en passant par Paris, Arles et Saint-Rémy.

La galerie Tagliana, au-dessus de laquelle se trouve la chambre qu'habita Vincent, accueille des peintres des bords de l'Oise, tandis que, dans le parc d'Auvers-sur-Oise, des sculptures contemporaines (Feraud, Patkai, Liesse, Cheriau...) voisinent avec la statue de Van Gogh exécutée par Zadkine. Enfin, l'Eglise d'Auvers, que le peintre immortalisa par une toile accueille une exposition d'art sacré. — *(Corresp.)*

★ Jusqu'au 15 mai.

L'ANNÉE DES ABBAYES NORMANDES

En attendant l'année du patrimoine, 1979 sera l' « année des abbayes normandes ». Le programme et les raisons de cette célébration ont été présentés, le 24 avril, par MM. Michel Massenet et Jean-Pierre Bady, le président et le directeur de la Caisse nationale des monuments historiques.

Cette « année des abbayes normandes », dont l'idée avait été lancée en 1975, sera l'occasion de faire découvrir, ou redécouvrir, un aspect exceptionnel du patrimoine français : le foisonnement des prieurés et des abbayes en Normandie, du sixième siècle (Sainte-Clotilde aux Andelys) au début du treizième siècle (Sainte-Honorine de Graville). De très nombreuses manifestations sont prévues dans *ce cadre*. A *Rouen*, au Musée des antiquités de la Seine-Maritime (du 28 avril au 22 juillet), puis *au Musée des beaux-arts du châ*teau de Caen (du 11 août au 28 octobre), aura lieu une importante *exposition sur les trésors* des abbayes normandes. Plus de six cents œuvres, objets et *documents y seront présentés* au public ; un catalogue rédigé avec la participation de soixante-huit spécialistes sera mis en vente à cette occasion.

Dans les quelque cent abbayes de la région auront lieu des manifestations concernant tous les domaines de la vie culturelle et spirituelle : des expositions itinérantes (architecture, peinture, sculpture, etc.), un grand nombre de concerts (du chant grégorien à Olivier Messiaen), des représentations théâtrales (Claudel, Delteil, Barbey d'Aurevilly, Anouilh, Péguy) et de marionnettes (les *pupi* siciliennes, dont l'origine remonte aux conquêtes normandes), des conférences, des colloques, etc. Des itinéraires touristiques fléchés, articulés aux différents spectacles, seront mis en place.

★ Renseignements : Maison de Normandie, 342, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, *tél.* 260-68-67 ; Commission régionale de tourisme pour la Normandie, préfecture de l'Eure, 27022 Evreux Cedex, tél. 33-25-00 ou 39-40-90 ; Association pour l'année des abbayes normandes, cité administrative Saint-Sever, 76037 Rouen Cedex, *tél.* 62-81-88, poste 377.

Cinéma

« ASHANTI » de Richard Fleisher

Y a-t-il encore des trafics d'esclaves ? Des représentants des Nations unies se sont penchés sur le problème et ont répondu par l'affirmative. Dans une scène d'*Ashanti*, Richard Fleisher se réfère à un rapport officiel précisant que cinq mille êtres *humains sont vendus chaque* année. Ce renseignement est d'ailleurs le seul élément intéressant d'un film sur lequel soufflent en permanence les quatre vents de la sottise, *du ridicule de* l'insignifiance et de l'esbroufe.

L'action se déroule en Afrique. Une femme médecin noire (Beverly Johnson) disparaît dans des cir-*constances mystérieuses*. Son *mari* (Michael Caine) apprend qu'elle a été enlevée par le redoutable Suleiman (Peter Ustinov), qui fait commerce de chair humaine. En jeep, en hélicoptère et à dos de chameau, Michael Caine se lance sur les traces de Suleiman. Un mercenaire cynique *(William Holden), un fonctionnaire* blasé (Rex Harrison), un nomade surnommé le « Vautour du désert » (Kabir Bedi), lui viennent en aide. Finalement, la femme médecin est retrouvée sur le yacht d'un prince du *pétrole (Omar Sharif), qui, après* l'avoir payée 20 000 dollars, offre à sa prisonnière une tasse de thé et engage avec elle une conversation mondaine sur les mérites comparés *des universités* de Boston et d'Harvard (la scène est du plus haut comique).

On s'étonne de voir des comédiens aussi prestigieux que ceux que nous *avons nommés jouer des rôles secon*daires dans une entreprise d'une telle médiocrité. Peut-être ont-ils cru faire leur B.A. en luttant à leur manière contre la survivance d'une pratique abominable. Peut-être avaient-ils envie de se promener en Afrique. Quoi qu'il en soit, Peter Ustinov est *le seul à tirer son épingle du jeu*. Il transforme le personnage de Suleiman en une sorte de Volpone oriental, malicieux, pantouflard et cruel. Sa composition est théâtrale *mais amusante*. Le *reste* touche au néant.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Petites nouvelles

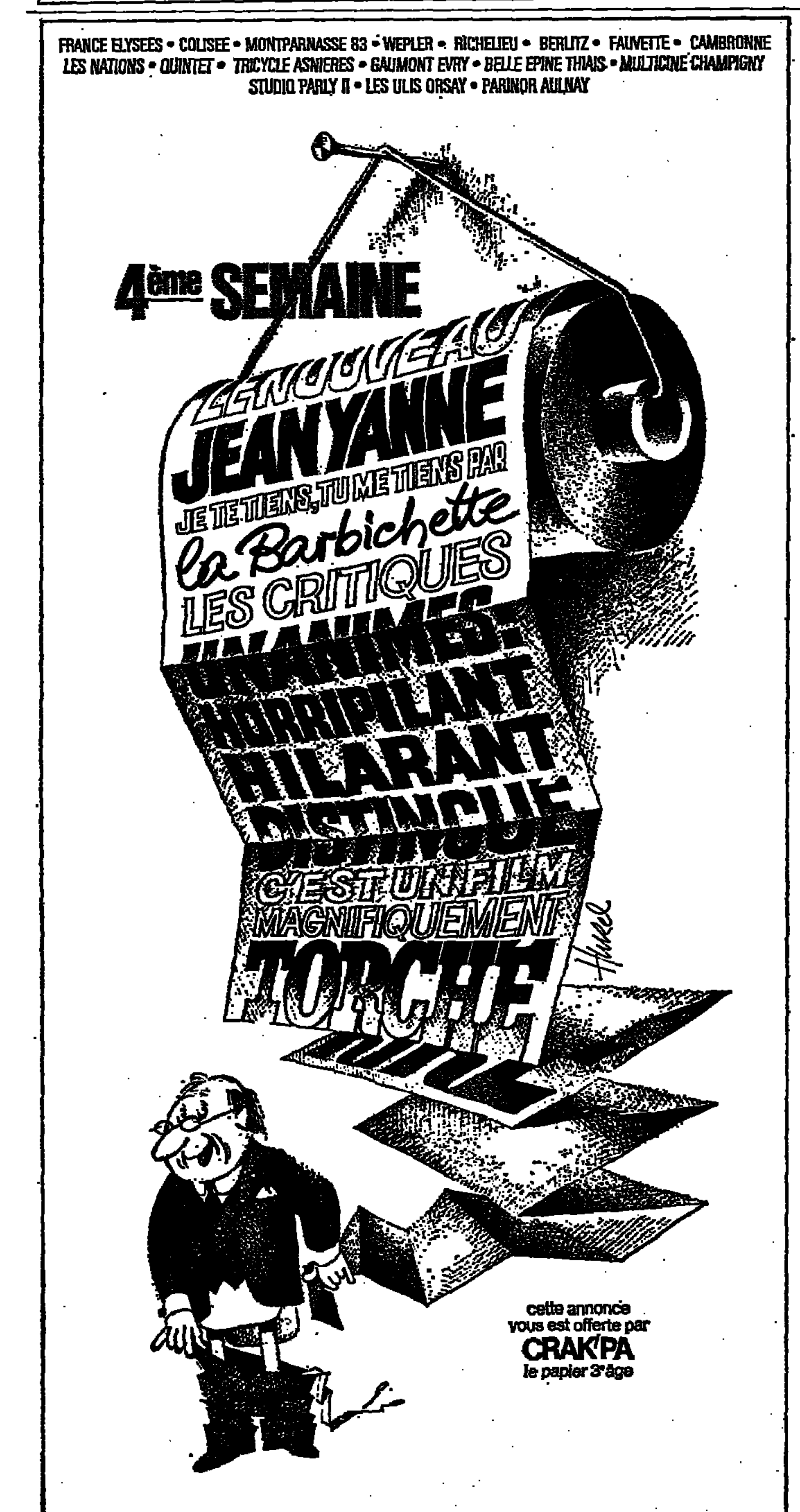
■ Sous le patronage du comité de solidarité franco-libanais, un groupe de jeunes virtuoses et de compositeurs libanais donneront un concert de musique classique et de variétés le 30 avril, à 20 h. 30, à l'Olympia, en présence de M. Alain Poher, président du Sénat.

■ *Le compositeur polonais* Krysztof Penderecki dirigera le 5 juin la première audition en France de la *version de concert de* son dernier opéra, « le Paradis perdu », à l'occasion du dixième Festival de *musique de* Saint-Denis, qui aura lieu du 2 mai au 28 juin.

■ Un gala au *profit du Mouve*ment pour l'Europe aura lieu au Théâtre du Châtelet le mardi 8 mai, à 21 heures, avec *la participation de* treize danseurs étoiles venus des ballets et opéras nationaux de divers pays européens. *Parmi eux, entre* autres, Paolo Bortoluzzi, Michael Denard, Birgit Keil... Sept chorégraphes de *renom ont signé* le programme composé d'œuvres de Cage, Adam, Coljaras, Helsted, Malher, *Prokofiev*, *Rachmaninov*, l'orchestre des concerts Pasdeloup en assurant l'interprétation.

■ Un Centre culturel Jacques-Brel a été inauguré le mercredi 25 *avril*, à Thionville. La Semaine Brel, organisée à cette occasion, a commencé avec un gala *donné au* Théâtre *municipal* par le neveu du chanteur, Bruno Brel, et durera jusqu'au lundi 30 avril. Diverses *projections* de films et des récitals de chansons sont prévus.

■ La revue « le Gai Pied » organise un gala le 30 avril, de 17 heures à l'aube, au Bataclan (50, boulevard Voltaire, Paris-11e). Un forum sur la presse et la littérature homosexuelles, des films, des chansons, du théâtre avec les Mirabelles et enfin un bal sont prévus.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : la Bohème (sam., 19 h. 30) ; Concert (dim., 18 h. 30).
Salle Favart : *le Marchand de Venise* (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : les Trois Sœurs (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot : La tour Eiffel qui tue (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Gémier : les Deux Orphelines (sam. 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
T.E.P. : Qui est Anna Marks ? (sam., 20 h. ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : Tohu-Bobu (sam. et dim., 21 h. 30).
Petit T.E.P. : l'Evénement (sam., 20 h. 30 ; *dim., 15 h.*).
Centre Pompidou : Films de Ken Jacobs (sam. et dim., 19 h.).

Les salles municipales

Châtelet : *Rose de Noël* (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et *dim., 15 h.* et 18 h. 30).
Théâtre de la Ville : Théâtre du silence (sam., 18 h. 30) ; Paolo Bortoluzzi (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Madame le Rabbin (sam., 22 h.) ; Délire à deux (sam., 20 h. 45).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; *dim., 15 h. et 21 h.*).
Athénée, I : Avec ou sans arbres (sam., 20 h. 30). — II : Avec ou sans arbres (sam., 20 h. 30).
Biothéâtre : Trois visages (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Bouffes-du-Nord : l'Opéra de quat' sous (sam., 20 h. 30, dernière).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : Pépé (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête : Disparitions (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Atelier du Chaudron : le Chant du diamant cassé (sam. et dim., 16 h. et 20 h. 30). — Epée-de-Bois : Spectacle XII, d'après les Justes, d'A. Camus (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Cité internationale, **Resserre** : Tango (sam., 20 h. 30). — *Galerie* : Faust (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Tour du monde en quatre-vingts jours (sam., 16 h. et 20 h. 30 ; (dim., 15 h.).
Daunou : Remarie-moi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : le Navire Night (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. 30).
Essaïon, I : Autour de Mortin (sam. et dim., 20 h. 30) ; le Silence et puis la nuit (sam. et dim., 22 h.). — *II : V. Hugo contre la peine* de mort (sam. et dim., 20 h. 30) ; Au bois de mon cœur (sam. et dim., 22 h.).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; *la Leçon* (sam., 20 h. 30).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam., 21 h., dernière).
Lucernaire, Théâtre noir : le Manteau à coudre (sam., 18 h. 30) ; Façades (sam., 20 h. 30) ; A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 15). — Théâtre rouge : Une heure avec F. G. Lorca (sam., 18 h. 30) ; la Baignoire (sam., *20 h. 30*) ; *l'Homme de cuir* (sam., 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : Danse toujours, tu m'intéresses (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30, dernière).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière : Une case de vide (sam., 21 h. ; *dim., 15 h.*).
Mogador : l'Opéra de quat' sous (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Montparnasse : l'Etoile du Nord (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Oblique : Yes, peut-être (sam., 18 h. 30) ; Macadam quatre étoiles
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., *21 h. ; dim., 15 h.*).
Orsay, I : Diderot à corps perdu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). 18 h. 30). — II : Zadig (sam., 15 h. et 18 h. 30).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam. et *dim.*, 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : la Vie secrète de Walter Mitty (sam., 20 h. 30).
Porte-Saint-Martin : *Raisin* (sam., 20 h. 30).
Présent : Spectacle Labiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Renaissance : la Perle des Antilles 14 h. 30 et 18 h. 30).
Saint-Georges : Attention ! fragile (sam., 20 h. 45 ; *dim., 15 h.* et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Grand' *peur et misère du III[e] Reich* (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : les Justes (sam., 20 h. 45).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam. et dim., 20 h. 45).
Théâtre du *Marais* : *Arlequin superstar* (sam., 20 h. 15) ; le Pompier de mes rêves (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart : Linceul (sam., 20 h. 30).
Théâtre 347 : le Jeu de l'amour et du hasard (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre 18 : Labiche (sam. et dim., 20 h. 30, dernière).
Tristan-Bernard : Changement à vue (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Troglodyte : Gugozone (dim., *15 h. 30*).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois : les Morosophes (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30, dernière.).

La danse

Cité universitaire : Susan Buirge *Dance Theatre* (sam., 20 h. 30).
Théâtre 13 : Indépendanse (sam., 21 h.).
Lucernaire : Charlotte Delaporte (dim., *18 h. 30*).
Orsay : Danse-poème de l'Inde (sam., 18 h. 30).

Samedi 28 - Dimanche 29 avril

Les concerts

Lucernaire : *O.-A. Linale, E. Garcin* (Mozart, Brahms, Prokofiev) (sam., 19 h.) ; E. Stockhausen, J.-M. Louchart (Satie, Milhaud, Poulenc, Auric, Honegger) (sam., *21 h.*) ; D. Aalbers, M. Bonneveld Ensemble (musique baroque) (dim., 19 h. 30).
Café d'Edgar : *J.-L. Caillard*, J.-P. Audin (Debussy, Beethoven) (sam., *18 h. 30*).
Conciergerie : B. Veriet, P. Séchet (Bach, Haendel, Vivaldi) (sam., 17 h. 30) ; (Bach, Rameau, Marin-Marais) (*dim.*, 17 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Quintette à vent Reicha (Reicha, Danzi, Ligeti, Rossini) (sam., 20 h. 30).
Salle Gaveau : Quatuor Prazàk (Beethoven, Koech, Smetana) (sam., 17 h. 15).
Eglise Saint-Louis des Invalides : les Chanteurs de la paix, Maîtrise de la cathédrale de Verdun (Vittoria, Palestrina, Fauré, Dubois, Vierne, *Camorin*) (*dim., 16 h.*).
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux : Ensemble instrumental S. Becquet et le Collegium Musicum Limburg (polyphonistes néerlandais et franco-flamands, Corelli, Quantz) (sam., 20 h. 45).
Radio-France, Journée B. ... giani : Vidéo expérimentale ... nationale et concert é... acoustique (sam., 14 h. ... Œuvres de Cage, Ferrari et Pa... giani (sam., 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : ... vel Orchestre philharmonique ... Radio-France, dir. M. Janow... sol. P. Hofmann, J. Altme... (Weber, Wagner) (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Séverin : P. *Dufo...* orgue (improvisations) (sa... 21 h.).
Chapelle des Lazaristes : Ch... dirigés par M. Casali ; M.-C. Boutroux, orgue (Campi... Mozart) (sam., 21 h.).

Jazz, pop', rock, folk

Campagne-Première : A. Kan (sam. et dim., 20 h.) ; P. Akendengue (sam. et dim., 20 h.) ; Eve (sam. et dim., 22 h.).
Chapelle des Lombards : Randy Weston (sam., 20 h. 30).
Gibus : China Street (sam., 22 h.).
Golf Drouot : *Ginger et les Kidnappers* (sam., 21 h. 30).
Olympia : Concert rock (G. Pigalle, Suicide Roméo, Taxi Girl, M. Guy, Mistral) (dim., 20 h. 30).
Palace : Dillinger (sam. et dim., 24 h.).
Petit-Opportun : B. Richard, C. Bowley, G. Pedersen (sam. et dim., 22 h.).
Point-Virgule : A. Rivey (dim., 20 h. 30).
Bistro d'Iza : René Urtreger, Alby Cullaz (sam., 22 h. 30).
Caveau de la Huchette : Michel de Villers, Dany Doriz (sam. et dim., 21 h. 30).
Pavillon de Paris : Ted Nugent (*dim.*, 20 h.).
Show-Club : Dixie Francis J. B. (dim., 22 h.).
Festival du XIV[e], Théâtre Plaisance : P. Dieghi, Quentin Martel, C. Dente (dim., 15 h.). — Salle M.-Luther-King : Annkrist (dim., 18 h.) ; P. Font et P. Val (dim., 19 h.) ; 12[e]5 (dim., 20 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, sam., 16 h. : Courts métrages du Canada ; 18 h. : Venise, la lune est à toi, de D. Risi ; 20 h. : Volpone, de M. Tourneur ; 22 h. : Guêpier pour trois abeilles, de J. Mankiewicz. — Dim., 15 h. : Tendresse ordinaire, de J. Leduc ; 18 h. : le Chevalier mystérieux, de R. Freda ; 20 h. : les Noces vénitiennes, d'A. Cavalcanti ; 22 h. : Ames perdues, de D. Risi.
Beaubourg, *sam., 15 h.* : Courts métrages du Canada ; 17 h. : Salvation Hunters, de J. von Sternberg ; 19 h. : Crépuscule de gloire, de J. von Sternberg ; 21 h. : l'Affaire Bronswik, de R. Awad et A. Leduc ; la Vie heureuse de Léopold Z., de G. Carle. — Dim., 15 h. : Court métrages du Canada ; 17 h. : l'Eventail de lady Windermere, *d'E. Lubitsch* ; *19 h.* : la Tentatrice, de M. Stiller et F. Niblo ; 21 h. : Pour la suite du monde, de P. Perrault, M. Brault et M. Carrière.

Les exclusivités

ALLEGRO NON TROPPO (It., v.o.) : *Espace Gaîté*, 14[e] (320-99-34).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Quintette, 5[e] (033-35-40) ; Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Lumière, 9[e] (770-84-64) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (797-02-74).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
CALIFORNIA HOTEL (A., *v.o.*) : Saint-Germain-Village, 5[e] (633-87-59) ; Paris, 8[e] (359-53-99) ; Parnassien, 14[e] (329-83-11).
LE CANDIDAT COCO *LA FLEUR* (Ant.) : La Clef, 5[e] (337-90-90) ; Palais des Arts, 3[e] (272-62-98).
CAUSE *TOUJOURS*, TU M'INTÉRESSES (Fr.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6[e] (329-42-62) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Helder, 9[e] (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13[e] (331-06-19) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32).
LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Studio Raspail, 14[e] (320-38-98).
LE CHOC DES ETOILES (A., v.f.) : Omnia, 2[e] (233-39-36).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) Marais, 4[e] (278-47-86).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33), Richelieu, 2[e] (233-56-70), Saint-Germain-Huchette, 5[e] (633-87-59), Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27), Marignan, 8[e] (359-92-82), Balzac, 8[e] (561-10-60), Gaumont-Sud, 14[e] (331-51-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (387-35-43), Cambronne, *15[e]* (734-42-96), Mayfair, 16[e] (525-27-06), Clichy-Pathé, 18[e] (522-37-41), Gau*mont-Gambetta*, 20[e] (797-02-74).
COUP DE TETE (Fr.) : Madeleine, 8[e] (073-56-03) en soirée, Calypso, 17[e] (754-10-68).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All.) : (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00), Racine, 6[e] (633-43-71), *14-Juillet-Bastille*, *11[e]* (357-90-81).
DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2[e] (508-11-69), Paramount-Opéra, 9[e] (073-34-37), Paramount - Montparnasse, 14[e] (329-90-10), Paramount - Maillot, 17[e] (758-24-24).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4[e] (278-47-86), *Saint-André-des-Arts*, 6[e] (326-48-18).





SPECTACLES

LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Ternes, 17e (380-10-41).
ET LA TENDRESSE... BORDEL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Parnassien, 14e (329-83-11), P.L.M. - Saint - Jacques, 14e (589-68-42), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES EVADES DE L'ESPACE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ermitage, 8e (359 - 15 - 71) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Images, 18e (522 - 47 - 94), Tourelles, 20e (636-51-98).
FIDELIO (Fr.) : [illegible] (705-12-15). [illegible]
FLIC OU VOYOU (Fr.) : [illegible] 2e (233-56-70), U.G.C. - [illegible] (325-71-08), Saint-Germain-Studio, 5e (033 - 42 - 72), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727 - 49 - 75), Wepler, 18e (387 - 50 - 70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Français, 9e (770-33-88), Eldorado, 10e (208-18-76).
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225 - 18 - 45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES GIVRES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
GOLDORAK (Ja., v.f.) : Lord-Byron, 8e (225 - 04 - 22), Madeleine, 8e (073 - 56 - 03), Hollywood - Bd, 9e (770-10-41), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont - Sud, 14e (331 - 51 - 16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A. v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Max-Linder, 9e (073-34-37), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233 - 39 - 36), U. G. C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (273-94-56).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ILS SONT GRANDS CES PETITS (Fr.), U. G. C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).



INTERIEURS (Amér., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233 - 56 - 70), Berlitz, 2e (742 - 60 - 33), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), France - Elysées, 8e (723-71-11), Colisée, 8e (359 - 29 - 46), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331 - 56 - 86), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70).
LES MACHOIRES INFERNALES (A., v.f.) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337 - 90 - 90) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C.-[illegible] (225-18-45).
[illegible] AGEUR (Fr.) : U.G.C.-[illegible] (329-42-67) ; Biarritz, 8e [illegible]-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

Les films nouveaux

VOYAGE AVEC ANITA, film italien de Mario Monicelli. — V.o. : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SERIE NOIRE, film français d'Alain Corneau : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ASHANTI, film américain de Richard Fleischer. — V.o. : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE, film soviétique de Nikita Mikhalkov. — V.o. : Cosmos, 6e (548-62-25).
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR, film japonais de Kon Ichikawa. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées - Point - Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA VILLE A PRENDRE, film français de Patrick Brunie : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).
BWANA TOSHI, film japonais de S. Hani (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LE JEU DE LA PUISSANCE, film américain de Martyn Burke (v.o) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES BELLES MANIERES, film français de J.-C. Guignet : Quintette, 5e (033 - 35 - 40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE VOLEUR DE BAGDAD, film franco-anglais de Clive Donner (v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52 - 43) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA PRINCESSE ET LE PETIT POIS, film soviétique de Boris Rytsarev (v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25). H. sp.
LA MORT DU GRAND-PERE, film suisse de Jacqueline Veuve : Le Seine, 5e (325-95-99)
SUICIDEZ-MOI, DOCTEUR, film américain de Burt Reynolds (v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Odéon 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

MARTIN ET LEA (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MESSIDOR (Suisse) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90).
LA MOUETTE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PATRONS/TELEVISION (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It.-Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387 - 35 - 43) ; Monte - Carlo, 8e (225 - 09 - 83) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
QUINTET (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Rive - Gauche, 6e (548 - 26 - 36) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
REBECCA (rééd.) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.o. et v. f. : Parnassien, 14e (329 - 83 - 11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (754-24-24).
LA RIPOSTE DE L'HOMME-ARAIGNEE (A., v. fr.) : Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SALSA (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
SUPERMAN (A., v.o.-v.f.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
UN JOUR SUR LA PLAGE (Ang., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
UTOPIA (Fr.) : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Palace Croix - Nivert, 15e (374-95-04) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).







SPORTS

FOOTBALL

Championnat de France

STRASBOURG CONSERVE TROIS POINTS D'AVANCE

La trente-troisième journée du championnat de France de première division de football, disputée vendredi 27 avril, n'a apporté aucune modification en tête du classement, où les trois premières équipes ont fini par s'imposer dans les vingt dernières minutes : Strasbourg devant Bastia (2 à 0), Nantes face au Paris-Saint-Germain (1 à 0) et Saint-Etienne, au Parc des Princes, contre Paris-Football-Club (1 à 0). Dans le bas du classement, la situation du Paris-Football-Club, de plus en plus menacé par la relégation en deuxième division, s'est aggravée avec le match nul (1-1) obtenu par Valenciennes à Laval.

*Strasbourg b. Bastia	2-0
*Nantes b. Paris S.G.	1-0
Saint-Etienne b. *Paris F.C.	1-0
Nancy b. *Monaco	3-1
*Lille et Bordeaux	1-1
*Lyon et Marseille	1-1
*Metz b. Nice	2-0
*Nîmes b. Angers	3-0
*Laval et Valenciennes	1-1
*Reims-Sochaux joué samedi 28 avril.	

Classement. — 1. Strasbourg, 49 pts ; 2. Nantes et Saint-Etienne, 46 ; 4. Monaco, 39 ; 5. Metz, 38 ; 6. Bordeaux, 37 ; 7. Lyon, 36 ; 8. Lille et Nîmes, 34 ; 10. Sochaux et Bastia, 32 ; 12. Marseille et Nancy, 31 ; 14. Paris S.G., 28 ; 15. Angers et Laval, 27 ; 17. Nice, 26 ; 18. Valenciennes, 24 ; 19. Paris F.C., 22 ; 20. Reims, 17.

C'est ça la politique !

N'en déplaise aux dirigeants du Comité olympique français (C.N.O.S.F.), la preuve est faite chaque jour que le sport baigne dans l'océan tourmenté de la politique. Actuellement, les exemples s'accumulent même comme à plaisir. C'est ainsi qu'en dépit d'une menace d'annulation, les trente-cinquièmes championnats du monde de tennis de table se sont ouverts, le 26 avril, à Pyongyang, capitale de la Corée du Nord, en l'absence des délégations sud-coréenne et israélienne, qui n'ont pu obtenir les visas nécessaires.

A Israël on a opposé l'impossibilité d'assurer la sécurité de ses athlètes, comme cela se produit systématiquement en Asie depuis les Jeux olympiques de Munich, à tel point que certains ont envisagé de rattacher l'Etat hébreu au groupe des pays européens. Lors de la grandiose cérémonie d'ouverture de ces championnats de ping-pong, les sportifs de la Palestine ont pu, eux, défiler en faisant le « V » de la victoire.

A Séoul on a proposé la constitution d'une impossible équipe réunissant les pongistes du Nord et du Sud (*le Monde* du 28 mars). Ce n'est là qu'un nouvel épisode de la guerre psychologique que se livrent les deux Etats sur le terrain du sport. En effet, tous les pays de l'Est, par solidarité avec Pyongyang, ne participent plus aux manifestations internationales organisées par Séoul : ils étaient absents des championnats du monde de tir, en août 1978, et ils le seront aux prochains championnats du monde de basket-ball féminin. Après quelques hésitations, la Fédération internationale de tennis de table (F.I.T.T.) s'est rendue aux arguments de la Corée du Nord. Les soixante-treize délégations étant sur place, elle n'a pas pu faire autrement qu'accepter cette situation pour ne pas pénaliser les athlètes présents qui s'étaient spécialement préparés pour cette compétition. Le pragmatisme a donc prévalu une fois encore. Et tant pis pour les grands principes sur l'universalité du sport !

Les manœuvres dilatoires qui ont permis à Pyongyang d'arriver à ses fins ont-elles, pour autant, été sanctionnées par la F.I.T.T. ? Non ! le président de la Fédération, M. Roy Evans, s'est contenté de trouver la situation « *regrettable* ». De leur côté, après avoir menacé un moment de se retirer, les pays d'Europe occidentale et les Etats-Unis s'apprêtaient à déposer une motion pour que ces « championnats du monde » soient transformés en un simple « tournoi mondial ». Tout cela n'est que péripétie d'arrière-garde. Et les observateurs présents dans la capitale nord-coréenne en sont bien conscients qui soulignent maintenant dans leurs dépêches l'excessif « *enthousiasme populaire* » qu'engendrent les victoires des équipes « socialistes » opposées aux équipes « capitalistes », enthousiasme dont le paroxysme a été atteint lors de la victoire des joueurs nord-coréens contre l'équipe américaine (5 à 0). Il est décidément bien révolu le temps où la petite balle de celluloïd blanche était aux avant-gardes du rapprochement entre Pékin et Washington...

Le casse-tête chinois

Autre continent, autre exemple. C'est à Dakar que l'aristocratique conseil exécutif de la Fédération internationale d'athlétisme (I.A.A.F.) doit se pencher à nouveau sur le casse-tête chinois. Lors de sa réunion de San-Juan-de-Porto-Rico, en octobre dernier, l'I.A.A.F. avait bien pensé mettre un terme à ses affres en admettant enfin en son sein la République populaire de Chine et en bannissant sans autre procès Taïwan. Mais ces coquins de Formosans, sans doute lassés d'être mis au ban de la diplomatie et du sport mondial sous prétexte qu'il n'y a, et ne peut y avoir, qu'une Chine — celle de Pékin, bien sûr, — ont soumis leur affaire à un juge. Et pas n'importe quel juge, l'honorable Mr. Forbe, qui siège à la Haute Cour de Londres, dont, par un caprice du destin, dépend justement l'I.A.A.F. Or ce juge souverain a estimé que Taïwan n'a aucunement enfreint les règles de la vénérable Fédération internationale et que, en conséquence, elle n'avait pas à en être exclue, quoi qu'en dise Pékin. Consternation et agacement parmi les vénrables de l'I.A.A.F. ! De quoi se mêlait donc ce petit juge qui, d'une sentence, mettait à bas vingt ans de patient travail diplomatique ?

Pourtant il fallait bien en passer par sa volonté. Comment, dès lors, faire coexister ces deux frères ennemis ? Le Comité international olympique est venu au secours de la Fédération internationale d'athlétisme en décidant à son tour de reconnaître la Chine populaire sans exclure pour autant Taïwan et en laissant aux deux gouvernements le soin de régler les problèmes de drapeaux et d'hymnes pour lesquels chacun manifeste un intérêt sourcilleux (*le Monde* du 10 avril). Pékin n'en risque pas moins de faire un esclandre et l'I.A.A.F. se demande s'il ne serait pas nécessaire de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour procéder à un second vote sur la question chinoise. Et malheur aux juges ! (1)

Vers quelque direction que se porte le regard, l'horizon sportif est embrumé par des nuées politiques. Et les « cris d'alarme » du Comité olympique français en faveur de l'indépendance du sport n'y changeront rien : le point de non-retour entre l'idéalisme olympique et le réalisme a été franchi depuis longtemps. Il est trop tard pour crier « *Au feu !* », la maison a brûlé. C'est ça, la politique...

ALAIN GIRAUDO.

(1) Le conseil de l'I.A.A.F. a d'ailleurs décidé, vendredi 27 avril, de faire appel au jugement de la haute cour britannique.

ÉQUITATION

AU C.S.I.O. DE ROME

L'équipe de France victorieuse pour la deuxième année consécutive

De notre envoyé spécial

Rome. — Rome a ouvert le bal des grandes épreuves disputées en plein air, le cheval menant ici la danse entre les cyprès et les pins parasol de la Villa Borghèse.

Si le terrain, mercredi 25 avril, journée inaugurale du 47e Concours hippique international officiel de Rome, était collant, les chevaux n'en ont guère pâti, le chef de piste s'étant appliqué à construire des parcours sans difficultés majeures.

Les obstacles commençaient leur ascension jeudi et les Français s'empressèrent d'étaler leurs cartes. La veille, ils n'avaient fait qu'une prudente apparition en place de Sienne, leurs chevaux ayant débarqué avec une fièvre carabinée, due à un coup de froid attrapé lors d'une halte interminable à la frontière italienne.

Les choses étant rentrées dans l'ordre, l'actuel champion de France, Hervé Godignon et *Electric II*, animal bien accusé dans le type selle et magistralement mis en valeur par l'audace de son orchestration, s'adjugèrent l'épreuve numéro 4, dix obstacles, dont trois doubles, les cotes variant entre 1,40 m et 1,60 m. Se trouver aux prises avec des concurrents de neuf nations, compte tenu des individuels, et l'emporter sur des artistes de la classe des frères d'Inzeo, à pied d'œuvre chez eux, de surcroît, c'est un exploit. Marcel Rozier occupant la troisième place au classement de cette même épreuve, les supporters français présents dans les tribunes et agitant à qui mieux mieux des emblèmes tricolores étaient en droit de beaucoup attendre de la Coupe des nations inscrite au programme du vendredi 27. Ils n'auront pas été déçus.

La France, pour la deuxième année consécutive, a en effet gagné l'épreuve reine du concours, avec 12 points de pénalisation seulement pour les deux tours, laissant dans le lointain les cavaliers de la République fédérale d'Allemagne (27 points 1/4). Se classaient ensuite l'Espagne, la Belgique, l'Italie, la Suisse et la Pologne, les représentants de ce pays quittant la piste, accablés de 132 points 1/4. Ne piétinons pas l'infortune. La Pologne possède un passé cavalier éminent, et les Français sont bien placés pour savoir que, dans ce sport, les interventions de forme sont monnaie courante.

L'équipe de France était composée d'Hervé Godignon, d'Eric Leroyer, de Patrick Caron et de Gilles Bertran de Balanda. Les trois premiers cités ont accompli les meilleures performances.

Le parcours comprenait quatorze obstacles dont un double, un triple et une rivière, l'ensemble réparti sur une distance de 760 mètres. Les Italiens ouvrirent les hostilités, et, à leur mine en coin de rue, on s'aperçut très vite qu'ils n'étaient pas aujourd'hui aussi irréprochables qu'hier. Plus grave, derrière les frères d'Inzeo et Mancinelli, les jeunes ne paraissent pas animés d'un feu sacré. Cela dit, le talent du colonel d'Inzeo, à cinquante ans largement passés, a encore de beaux restes. Mais on ne peut en dire autant de ses montures, notamment du vieux *Stranger*, bai brun de construction légère et de cœur versatile, à peine digne de figurer dans une coupe.

ROLAND MERLIN.

HOCKEY SUR GLACE. — *L'équipe de l'Union soviétique a terminé invaincue les championnats du monde organisés à Moscou. Au classement final, elle devance la Tchécoslovaquie, la Suède et le Canada.*

TENNIS. — *Le Suédois Bjorn Borg s'est qualifié vendredi 27 avril pour la finale du tournoi de Las Vegas, doté de 250 000 dollars de prix, en battant l'Américain Gene Mayer (6-1, 6-1). Il devait rencontrer samedi 28 le vainqueur de l'autre demi-finale, disputée en soirée par les Américains Jimmy Connors et John McEnroe.*

CARNET

Mariages

— Mme Jacques DUHAMEL,
M. et Mme Jean-Marie DAUZIER,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Sylvie et Gilles,
qui a été célébré, le 26 avril, en l'église Saint-Séverin à Paris (5e).

Décès

— Mme Pierre Faucher,
Mme Anne-Marie Nicolas et sa fille,
M. et Mme Jean-Jacques Faucher et leurs enfants,
Le docteur et Mme Bernard Faucher et leurs enfants,
Le docteur et Mme Henri Faucher et leurs enfants,
Mme Maurice Faucher,
M. et Mme Lucien Bonneau,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre FAUCHER,
ingénieur des Arts et Manufactures,
survenu, le 23 avril, à Puerto-de-Andraitx.
La date des obsèques paraîtra ultérieurement.

— Mme Gaston Mayer,
Le docteur et Mme Guy Mayer,
Michaël, Grégory et Frédéric,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du
professeur Gaston MAYER,
membre correspondant de l'Académie nationale de médecine,
membre honoraire de l'Académie royale de médecine de Belgique.
La cérémonie religieuse a été célébrée en la chapelle de l'hôpital Pellegrin de Bordeaux.
L'inhumation a eu lieu à Mulhouse, dans l'intimité familiale, le 24 avril 1979.
45, cours Xavier-Arnozan,
33000 Bordeaux.

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A QUOI SERVENT LES COMITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX ?

Les « Provençaux » font l'inventaire

De notre envoyé spécial

Marseille. — Mal aimées et malmenées par le pouvoir, qui leur refuse les moyens de se développer — donc à la limite d'exister, — les assemblées régionales ont-elles encore leur raison d'être ? Si on ne les invite à réfléchir et ne les incite à agir, ne risquent-elles pas de devenir de simples cercles de notables et d'être délaissées — il y en a eu des exemples récents — par les personnalités locales les plus dynamiques ? La question devrait, en tout cas, être clairement posée au cours du débat sur le projet de réforme des collectivités locales. Avec exemples à l'appui.

La dernière assemblée extraordinaire du comité économique et social de Provence-Alpes-Côte d'Azur illustre bien, à ce propos, les possibilités et les limites de l'initiative régionale. Les comités n'ont vis-à-vis des conseils, dont les pouvoirs de décision sont eux-mêmes réduits, que des pouvoirs consultatifs. « *Dans les deux premières années de notre existence,* explique Paul Augier, président du comité Provence-Alpes-Côte d'Azur, *nous avons travaillé sur les dossiers transmis par le préfet de région : préparation du budget, examen des investissements de l'Etat. Nous avons ensuite décidé de prendre des initiatives : une démarche à Bruxelles, en juin dernier, pour présenter aux experts de la Communauté les dossiers chauds de la région ; aujourd'hui, cette assemblée extraordinaire, qui s'inscrit par avance dans la préparation du huitième Plan et a voulu aborder la question brûlante qui se pose à nos six départements : celle de l'emploi.* »

Question brûlante, en effet. Durant ces deux jours — les 23 et 24 avril — où s'est réuni le comité, les nuages continuaient à assombrir le ciel de Marseille. Le port fermé pour vingt-quatre heures, comme tous les ports français, mais pas moins qu'eux, c'est un euphémisme, malade de ses dockers ; les deux hauts fourneaux de Solmer arrêtés depuis près d'une semaine ; la plus grande entreprise de réparation navale de la ville en déconfiture depuis huit mois. Et, au-delà de la capitale, ce constat sur la région : on y dénombrait, en février 1979, cent vingt-trois mille quatre cents demandeurs d'emploi (16,6 % de plus que l'année précédente) ; on y constatait un taux de chômage de 8,6 %, donc nettement supérieur à la moyenne nationale de 6,2 %.

Ni les assemblées ni l'administration régionale — le nouveau préfet M. Lucien Vorthez devait le rappeler — n'ont le pouvoir et les moyens de remédier immédiatement à une situation largement dépendante de la crise nationale ou internationale. Au moins peut-on essayer de déterminer quelques axes d'intervention à moyenne ou longue échéance.

Onze rapports préparés dans les commissions du comité s'y sont efforcés. De qualité inégale, parfois rattachés un peu artificiellement au sujet central des débats, ils permettent toutefois de faire un tour d'horizon des possibilités offertes à la région pour améliorer sa « charge de travail ». Chacun des dossiers examinés dans cette perspective a une double destination. Exemple : la chute de la construction des logements individuels et des constructions industrielles a entraîné une diminution du nombre des emplois offerts dans le bâtiment et les travaux publics : 166 000 personnes en 1978, 149 000 en 1979. Définir une nouvelle politique de l'habitat c'est l'occasion de mieux répondre aux besoins des familles et les entrepreneurs, mais aussi de relancer l'activité dans ce secteur. Accélérer l'amélioration du réseau routier où l'assainissement du littoral est une mesure qui s'impose pour désenclaver l'arrière-pays et « approprier » ses côtes ; c'est aussi une occasion d'ouvrir de nouveaux chantiers et de nouveaux bureaux d'embauche. A plus longue échéance il n'est pas inutile de recenser dès maintenant les possibilités offertes par l'utilisation de nouvelles sources d'énergie (des déchets de végétaux par exemple), le développement de techniques modernes d'élevage comme l'aquaculture. Avec, en arrière-plan, les difficultés que soulève l'adaptation de la formation professionnelle aux bouleversements économiques déjà en œuvre dans la région.

Il y a là un inventaire qui ne débouche pas toujours sur des propositions précises, dont les conclusions concrètes ne peuvent être tirées que par le pouvoir politique et au prix d'un effort financier important, mais qu'il est toujours intéressant de discuter et de présenter en dehors des organismes d'étude de l'administration. C'est une des utilités de ce genre d'assemblées. Elles réunissent dans un cadre approprié (un programme routier ou un programme d'assainissement n'a de signification qu'au niveau de la région), des représentants du monde de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme, patrons et salarié, qui n'ont pas autrement l'occasion de travailler ensemble. Depuis juin 1977, le comité économique et social de Provence-Alpes-Côte d'Azur comprend quatre représentants de la C.G.T. et quatre de la C.F.D.T. qui sont venus s'ajouter aux quatre de Force ouvrière. Ils participent assidûment et activement aux travaux des commissions. Ils jugent leur représentation insuffisante, voudraient siéger au bureau du comité, estiment que les pouvoirs de cette assemblée sont notoirement insuffisants. Mais, dans l'ensemble, ils pensent que l'expérience qu'ils ont ainsi faite est « *positive* ». Elle leur permet d'aborder des dossiers qu'ils connaissent mal, de répercuter au niveau régional des préoccupations nationales ou locales... En Provence-Alpes-Côte d'Azur du moins, les cinq premières années du comité économique et social montrent qu'on aurait tort de se priver de ce lieu original — il n'y en a pas tant — de rencontre et de concertation.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

En 1979

SOIXANTE MILLE EMPLOIS SERONT CRÉÉS DANS LES ZONES AIDÉES PAR LA DATAR

M. André Chadeau, délégué général à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), a déclaré, le 27 avril, au groupement des rédacteurs en chef de la presse quotidienne de province, réuni à Samoens, en Haute-Savoie, qu'en 1979 soixante mille emplois seront créés dans les zones aidées par la DATAR. On peut s'attendre, d'autre part, que trente-cinq mille emplois soient décidés (comme l'an dernier) au titre des primes de développement régional dans les autres zones aidées.

M. Chadeau a insisté sur l'« *absolue nécessité* » de généraliser la politique contractuelle : contrats de villes moyennes, contrats de pays.

M. Charles Josselin, président du conseil général des Côtes-du-Nord, responsable du P.S. pour les questions d'aménagement du territoire, a affirmé dans sa réponse que « *décentraliser sans organiser une planification nationale était une escroquerie* » et rappelé la proposition socialiste de création d'une banque régionale d'investissements alimentée par une dotation budgétaire, mais pouvant aussi mobiliser l'épargne locale.

CIRCULATION

Au mois de mars

LE NOMBRE DES MORTS SUR LA ROUTE A BAISSÉ

Les services de police et de gendarmerie ont dénombré en mars 1978 20 771 accidents de la route. Il y a eu 925 tués, 28 099 blessés dont 7 846 dans un état grave. En mars 1978 il y avait eu 19 671 accidents 933 tués et 26 528 blessés dont 7 510 dans un état grave. On note donc d'une année à l'autre une augmentation de 5,6 % du nombre des accidents, de 5,9 % du nombre des blessés, mais une diminution de 0,9 % du nombre des tués.

Le dernier numéro de la Revue du comité interministériel de la sécurité routière revient sur les résultats de l'an passé et écrit : « Le bilan 1978 des accidents de la circulation (12 137 tués, 247 800 accidents, 338 500 blessés) est voisin de celui de l'année 1964 — ce qui nous ramène quinze ans en arrière, — au cours de laquelle le nombre des tués avait atteint un chiffre sensiblement égal : 11 882. Mais entre 1964 et 1978, le volume de la circulation a été multiplié par 2,5 environ, le parc automobile passant de 9 300 000 à 19 millions de véhicules ».

TRANSPORTS

En dix ans, la flotte française a diminué de 199 navires

Les responsables de la Fédération générale des transports et de l'équipement et ceux de la Fédération des marins C.F.D.T. ont lancé un cri d'alarme le 27 avril, au cours d'une conférence de presse [illegible] propos de la dégradation de l'emp[illegible] flotte française. « *Si nous* [illegible] *nons garde*, ont-ils dit, *dans cinq ans il n'y aura plus que des capitalistes français qui, avec le support des banques d'affaires, feront commerce de transports maritimes à l'abri de pavillons étrangers.* »

En dix ans, la flotte française a perdu cent quatre-vingt-dix-neuf navires et huit mille deux cents marins, et pourtant elle a augmenté son tonnage de 139 %. On compte mille cinq cent deux demandeurs d'emploi actuellement, dont deux cent quatre vingt-neuf officiers. La Compagnie générale maritime, par exemple, qui est aux prises avec des difficultés financières jamais vues, prévoit une réduction de ses effectifs de mille personnes dans les quatre ans à venir. Et pourtant différents plans, décidés depuis 1945, ont apporté aux armateurs privés plus de 4 milliards de francs.

Ce que redoutent le plus aujourd'hui les marins de la C.F.D.T., c'est que les armateurs français transfèrent une grande partie de leur flotte sous d'autres pavillons, notamment de complaisance.

Pour défendre les intérêts de la [illegible] de et pour définir [illegible] d'ensemble, la C.F.D.T., estimant « *qu'il est temps de faire taire les divergences entre organisations syndicales* », vient d'adresser à la C.G.T. et à la C.G.C. une proposition de plate-forme commune en douze points, dont les principaux sont les suivants : le renforcement des effectifs en fonction de la sécurité et de la pénibilité du travail ; l'accès à l'information économique dans chaque armement ; la priorité dans les aides aux entreprises nationalisées ; dans l'attente d'une nationalisation de la marine marchande, une aide à l'armement privé sous forme de participation de l'Etat au capital de ces entreprises ; une lutte à l'échelle internationale contre les pavillons de complaisance et l'exploitation des marins du tiers-monde ; l'application dans les pays maritimes de la C.E.E. de l'article 117 du Marché commun qui prévoit l'harmonisation des régimes sociaux.

P.T.T.

Les nouveaux câbles téléphoniques enterrés moins chers et plus pratiques

Les P.T.T. ont ouvert en France cinq chantiers où des machines d'un modèle nouveau creusent des tranchées étroites et enterrent dans le même mouvement des câbles téléphoniques d'une conception originale. A plus ou moins longue échéance, on devrait ainsi pouvoir faire l'économie, dans de nombreux endroits des poteaux en bois et des hideux poteaux en fer. Qui s'en plaindrait ?

Jusqu'à présent, la direction des télécommunications avait à sa disposition deux sortes de câbles souterrains : les uns qui étaient enfermés dans une conduite de béton, les autres qui étaient protégés par une armature métallique, cela afin d'éviter qu'une infiltration d'eau ne détériore à la longue de proche en proche les conducteurs en cuivre. Il s'agissait de procédés chers, plus chers en tout cas que l'installation de lignes aériennes.

A l'image de ce qui se faisait depuis plusieurs années en Allemagne, en Grande-Bretagne ou en Suisse, les constructeurs français ont mis au point des câbles constitués d'enveloppes en matière plastique dans lesquelles les conducteurs sont noyés dans une couche de graisse qui empêche toute propagation de l'humidité.

Ces câbles sont d'un prix de revient raisonnable et surtout d'une grande facilité d'entretien. Les utiliser lorsque la terre est meuble et le terrain peu accidenté entraîne des frais guère supérieurs à ceux que suppose l'aménagement d'un réseau aérien. Seul inconvénient : il faut prévoir à l'avance la capacité de la ligne que l'on installe et que l'on ne pourra pas « agrandir » par la suite comme on pouvait le faire avec les câbles sans conduite. La direction des télécommunications, qui prévoit que dès cette année 10 % environ de ces commandes de câbles porteront sur ces nouveaux modèles, vient d'envoyer à ses services régionaux des directives leur demandant de les utiliser toutes les fois où cela serait possible.

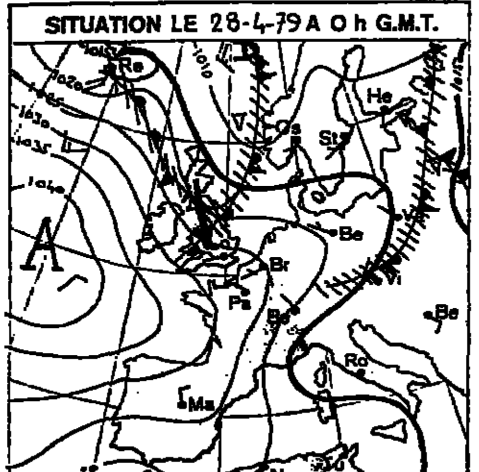
Ces indications ont été données le 26 avril au cours du déjeuner de presse organisé autour de M. Gérard Théry, directeur général des télécommunications.

Autres informations à l'intention des usagers du téléphone : on comptera environ quatorze millions d'abonnés à la fin de 1979, on installe quelque deux millions de nouvelles lignes par an, on compte environ un million et demi de demandes de raccordement en instance qui sont satisfaites en moyenne dans les sept mois. L'objectif est d'avoir une trentaine de millions d'abonnés en 1990 et des délais d'installation de trois à quatre semaines.

Pour mémoire, dès maintenant un Suédois ou un Canadien sur deux a le téléphone et couramment certains ménages disposent de deux lignes. A noter enfin cette observation de M. Théry : les tarifs téléphoniques (raccordement, abonnement, prix des communications) devraient au cours des prochaines années continuer à diminuer en valeur relative puisque la productivité des installations augmente beaucoup et l'on devrait, si l'on sait se libérer des quelques contraintes administratives, assister à un grand développement de la péri-téléphonie, c'est-à-dire de toutes les machines annexes que l'on peut brancher sur une installation téléphonique classique.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 28.4.79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 28 avril à 0 heure et le dimanche 29 avril à 24 heures.

Au cours de ces deux jours, des perturbations venant des îles britanniques pénétreront en France où elles donneront un temps médiocre pour la saison.

Dimanche 29 avril, les région méditerranéennes bénéficieront d'un temps assez ensoleillé, mais il y aura des nuages passagers l'après-midi, quelques averses en Corse et au large. Les vents, de secteur nord, seront modérés et irréguliers. Sur le reste de la France, le ciel sera le plus souvent très nuageux et il pleuvra par moments. Les pluies seront plus fréquentes le matin des Pyrénées et de l'Aquitaine au nord des Alpes, l'après-midi et le soir de la Manche à la frontière belge et à la Loire, à l'arrivée d'une seconde perturbation. Les vents, de nord-ouest à ouest, seront modérés et irréguliers dans l'intérieur, assez forts en Manche et en mer du Nord.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 28 avril 1979, à 7 heures, de 1 022,8 millibars, soit 767,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 avril ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 15 et 3 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 13 et 3 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 10 et 5 ; Cherbourg, 8 et 6 ; Clermont-Ferrand, 10 et 3 ; Dijon, 11 et 4 ; Grenoble, 8 et 7 ; Lille, 10 et 2 ; Lyon, 8 et 3 ; Marseille, 14 et 9 ; Nancy, 12 et 3 ; Nantes, 12 et 2 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 11 et 1 ; Pau, 11 et 3 ; Perpignan, 14 et 9 ; Rennes, 12 et 4 ; Strasbourg, 11 et 4 ; Tours, 12 et 2 ; Toulouse, 12 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 6 degrés ; Amsterdam, 11 et 3 ; Athènes, 21 et 12 ; Berlin, 11 et 4 ; Bonn, 11 et 1 ; Bruxelles, 10 et 3 ; Iles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 11 et 4 ; Genève, 9 et 6 ; Lisbonne, 20 et 10 ; Londres, 12 et 7 ; Madrid, 15 et 3 ; Moscou, 16 et 11 ; New-York, 14 et 11 ; Palma-de-Majorque, 17 et 2 ; Rome, 15 et 9 ; Stockholm, 10 et 2.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 avril 1979 :

DES DECRETS

- Approuvant des modifications aux statuts d'associations ;
- Relatif au montant des cotisations du régime d'assurance-vieillesse complémentaire des officiers ministériels, officiers publics et des compagnies judiciaires ;
- Relatif à la réglementation générale et à la délivrance du brevet professionnel ;
- Relatif aux frais de garderie et d'administration des bois soumis au régime forestier.

DES ARRETES

- Modifiant un précédent arrêté pris pour l'application de l'article 10, alinéas 3 et 4, de la loi du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme ;
- Portant revalorisation des prestations des régimes d'assurance-vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales, industrielles et commerciales ;
- Modifiant un précédent arrêté portant statut des fédérations départementales des chasseurs.

Visites, conférences

LUNDI 30 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 7 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Oswald : « Le Mont-Saint-Michel ».

15 h., rue Pasquier, entrée du square Louis-XVI, Mme Bouquet des Chaux : « Paris révolutionnaire ».

15 h., gare de Poissy, Mme Guillier : « La villa Savoye de Le Corbusier ».

15 h., musée Roybet-Fould, Courbevoie, Mme Pennec : « Expositions de Paris 1798-1937 ».

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Vermeersch : « Musée de Cluny et statues de Notre-Dame » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme A. Ferrand : « La mosquée de Paris ».

15 h., Sainte-Chapelle, M. Boulo : « Sainte-Chapelle : architecture et vitraux du XIIIe siècle » (Histoire et Archéologie).

15 h., face au 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile, M. Teurnier : « Les hôtels de l'île Saint-Louis ».

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

15 h. 15, 2 bis, boulevard du Palais : « Le Palais de justice » (Tourisme culturel).

16 h., entrée du Grand Palais : « Chardin » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Expérience de l'être et l'art de vivre » (Méditation transcendantale), entrée libre.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 371



HORIZONTALEMENT

I. Ceux que la terre nourrit. — II. Où l'on ne voit que du bleu, par exemple ; Pour tenir, il y en a un de bon. — III. Nom qu'on peut donner à un pavillon. — IV. Peut être assimilé à un bonbon quand il est tendre ; Peut servir à nourrir. — V. N'a pas un grand lit ; Grossissent quand ça flambe. — VI. Celle de la république fut particulièrement courte ; Ordre de départ. — VII. Appréciée dans un palais ; Article étranger. — VIII. Est aussi lourde qu'une cruche. — IX. Crie comme un cerf ; Une pointe peut les faire éclater. — X. Certaine permet de faire une touche. — XI. Peut être assimilé à un rien ; Qui ne court donc pas.

VERTICALEMENT

1. Autrefois, pouvaient se faire à la machine ; On le jette dans l'eau pour le faire crever. — 2. Est souvent représenté par un petit cercle. — 3. Sortes de dindes quand elles sont blanches ; Cri qui évoque de belles bacchantes. — 4. Se met à la porte ; Possédé ; Coule en Italie. — 5. Qualifie un pot où l'on trouve de tout. — 6. Bien assises. — 7. Utiles quand on nettoie le bâtiment ; Se laissa aller. — 8. A l'habitude de prêcher ; Ne représente qu'un petit effort. — 9. Abréviation pour un martyr ; Prophète.

Solution du problème n° 2 370

HORIZONTALEMENT

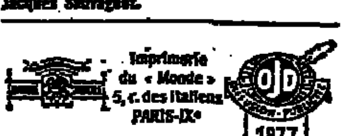
I. Mantille ; Phares. — II. Aquarium ; Lésine. — III. Suivante ; El. — IV. Cité ; Girouette. — V. Al ; Enivré ; Ont. — VI. Ride ; Ré ; Futé. — VII. Ane ; Pirates ; Rit. — VIII. DS ; Are ; Mine ; Née. — IX. Bru ; Pionnier. — X. Serine ; Nus ; SA. — XI. Musée ; Et ; Yeux. — XII. Nuits ; Sole ; Dé. — XIII. TT ; Aérostat. — XIV. Enseigner ; Egale. — XV. Su ; Net ; Insensé.

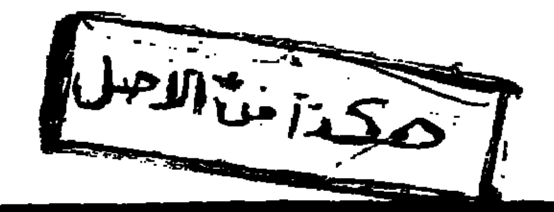
VERTICALEMENT

1. Mascarades ; Nues. — 2. Aquilins ; Emu ; Nu. — 3. Nuit ; Dé ; Bruits. — 4. Tavelé ; Ariette. — 5. Ira ; Prunes ; In. — 6. Lingerie ; Age. — 7. Lutiner ; Présent. — 8. Emeri ; Tore. — 9. Ovation ; Lori. — 10. Pleur ; Ennuyés. — 11. Hélée ; Sensé ; Tes. — 12. As ; Usage. — 13. Ristourne ; Tan. — 14. En ; Entiers ; IS. — 15. Sel ; Tête ; Acérée.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Le Monde

économie

SOCIAL

A l'initiative de la C.G.T. les sidérurgistes occupent les ateliers d'Usinor-Longwy

Durcissement à Usinor-Longwy. Sur l'initiative de la C.G.T. — et en dépit des réticences de la C.F.D.T. — les ateliers d'Usinor-Longwy ont été progressivement occupés, vendredi dans la nuit et *samedi matin 28 avril*. Selon la C.G.T., plus de deux mille personnes occupent la totalité de l'usine alors que, selon la direction, les trois quarts des locaux le sont, quatre unités n'étant pas touchées (train à fil, cockerie, tôlerie, parachèvement). En outre, des sidérurgistes ont envahi, *samedi en fin de matinée*, le pont qui commande une entrée de la ville, bloquant la circulation.

La proposition C.G.T. d'occuper l'usine qui, après des hésitations, semble s'être heurtée à la C.F.D.T., qui ne veut pas s'enfermer dans les ateliers et préfère les opérations « coups de poing », fait suite à la décision de la direction de mettre en chômage technique *700 salariés (2 000 selon* les syndicats) en raison de la grève-bouchon d'une partie des salariés. Ce conflit s'explique par la décision de la direction de muter une douzaine de sidérurgistes, en raison des premiers départs volontaires qui ont déjà été enregistrés. Selon les syndicats, ces *mutations sont « le premier signe, sur le terrain, de la restructuration de l'usine et de son démantèlement »*.

La situation est aussi à nouveau tendue à Usinor-Denain où, selon les syndicats, la direction précipite l'application de son plan de restructuration en envoyant près *de deux mille lettres qui* proposent aux salariés un départ en préretraite.

D'autres conflits se poursuivent en province :

● *A l'usine sidérurgique Solmer*, à Fos-sur-Mer, où les deux parties campent sur leurs positions.

Après l'échec de la réunion direction-syndicats, ces derniers considèrent que les propositions de la direction sont négatives. La *direction précise* qu'elle a confirmé que la question des sanc*tions (huit licenciements pour* faute grave) n'entrait pas dans le cadre des discussions, une procédure légale ou réglementaire étant en cours à propos des salaires (les syndicats réclament une augmentation générale de 300 F), elle réaffirme qu'elle ne pouvait aller au-delà de ses pro*positions : 2 % d'augmentation à* compter du 1er avril, soit 4 % *depuis le début de l'année*, alors que l'augmentation du coût de la vie s'établit, selon elle, pour cette période, à 2,5 %.

● *Dans les caisses du Crédit agricole des Pyrénées atlantiques*, la C.F.D.T. et la Fédération des syndicats d'organismes agricoles (F.G.S.O.A.) ont lancé un mot d'ordre de grève illimitée à partir du samedi 28 avril, après l'échec d'une commission de conciliation. Leurs revendications portent notamment sur des augmentations de salaires et sur l'intégration des personnels vacataires en poste depuis plus de douze mois.

● *Grève des cheminots de Marseille :* à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de F.O., les agents de manœuvre et de manutention de la gare Saint-Charles, à Marseille, ont déclenché vendredi 27 avril, à midi, une grève de vingt-quatre heures destinée à appuyer diverses revendications, notamment à propos des *effectifs et des conditions de travail*. La plus grande partie du trafic des grandes lignes est assurée, mais un certain nombre de suppressions ou de limitation d'itinéraires a été effectué, notamment parmi les trains rapides et express desservant le Sud-Ouest, Lyon-Genève, ainsi que *parmi les trains omnibus de banlieue*.

ETRE JEUNE CHOMEUR ET IMMIGRÉ

Une précision de l'IFTIM

Après notre enquête « Etre jeune, chômeur et immigré » *(le Monde* des 3 et 4 avril), M. Dagallier, *directeur général* de l'Institut de formation aux techniques d'implantation et de manutention (IFTIM) de Gennevilliers, nous prie de préciser que ce n'est pas dans son établissement que l'un des immigrés cités dans l'article du 4 avril, M. Dahan, a obtenu un certificat de cariste-magasinier, bien que l'*intéressé* ait suivi des cours à l'IFTIM. *En fait, M. Dahan a passé un* C.E.P. (certificat d'éducation professionnelle) dans un établissement dépendant de l'éducation nationale. Le programme des cours suivis à l'IFTIM par ce jeune immigré était plus restreint que nous l'avons indiqué, ajoute notre correspondant. Il portait sur les sept *matières suivantes* : cariste, pontier, élingueur, magasinier, *manutention manuelle*, emballage, secourisme.

Pour le reste, ni l'IFTIM ni l'établissement où M. Dahan a poursuivi ses études ne sont évidememnt mis en cause par les difficultés qu'a rencontrées cet immigré dans sa recherche d'un premier emploi. Ces difficultés *provenaient notamment du fait* que, venu en France pour étudier, M. Dahan se trouvait dans l'impossibilité d'être embauché, même en possession d'un C.E.P. Dans de nombreux autres cas (80 %), souligne M. Dagallier, *l'IFTIM* assure le placement de ses stagiaires.

● *Dockers : impasse.* — Le conflit opposant la fédération C.G.T. des ports et docks et l'Union nationale des industries de manutention (UNIM) est dans l'impasse ; les deux parties n'ont pu se *mettre d'accord*, le 27 avril, sur l'ordre du jour d'une réunion de négociations.

LA FIN DU 24e CONGRÈS C.G.C. A VERSAILLES

Élu président, M. Jean Menu va s'efforcer de concrétiser l'unité renaissante

Le vingt-quatrième congrès de la C.G.C., qui s'est achevé samedi 28 avril à Versailles, a, vendredi, élu pour président M. Jean Menu, secrétaire général de la fédération Minatome (mines et énergie atomique). Il a obtenu 505 voix (63,7 % des suffrages exprimés) contre 295 à M. Yann Clerc, président du syndicat des journalistes. M. Jean de Santis, président des V.R.P., secrétaire général adjoint sortant, a été élu délégué général par 554 voix (73 %) contre 201 à M. Jean-Luc Cazettes, président de l'union des cadres du pétrole.

Le comité confédéral a choisi samedi les membres du bureau exécutif : M. Jean Menin, désigné par acclamation, reste secrétaire général ; MM. Villardy (mines et agents de maitrise ; 261 voix), Le Hir (mines cadres ; 236 voix), Marchelli (métallurgie ; 244 voix) ont été élus secrétaires généraux adjoints.

Le successeur de M. Charpentié souhaitait obtenir l'appui des quatre composantes actuelles de la confédération des cadres. De fait, dans son élection, il a bénéficié, en plus des suffrages de la métallurgie, de la quasi-totalité de ceux des V.R.P. (*théoriquement 169 mandats*) et d'une bonne partie de ce qu'il a appelé « la troisième voix », c'est-à-dire les éléments (en particulier Minatome, les *agents de maîtrise des mines*, la banque, la fonction publique et un bon nombre d'unions) qui, en dehors des deux grandes organisations déjà citées, s'efforçaient depuis le tumultueux congrès d'octobre 1978 de trouver une issue au conflit qui opposait M. Charpentié à M. Marchelli. Ont surtout fait défaut à M. Menu, les syndicalistes de l'ancienne majorité de M. Charpentié, notamment la chimie, l'agriculture, étant observé que souvent les moyennes et petites organisations ont pu *diviser leurs mandats, comme cela a* été le cas dans les assurances.

Au cours de la séance de nuit, transformée en congrès extraordinaire, les délégués ont approuvé par 587 voix contre 120 (pétrole, chimie, etc.) et 33 abstentions le protocole d'accord élaboré par les présidents des douze fédérations les plus importantes (« le Monde » du 28 avril). Ce *qui règle les principaux* litiges qui ont secoué ces derniers mois la confédération (cotisations uniformes, abonnement à l'organe confédéral, créance de la fédération de la *métallurgie qui récupère la totalité* de ses mandats, etc.). De plus, cet accord entérine la réunification avec l'Union des cadres et techniciens (U.C.T.). Il reste à savoir *si* la nouvelle équipe de direction parviendra à refaire rapidement l'homo*généité de la C.G.C. et à lui donner un* second souffle.

La crainte que le moindre éclat de voix ne réveille les démons qui avaient transformé le Palais des congrès en pandé*monium à l'automne dernier*, semble avoir plané sur le congrès *de* la C.G.C. réuni pendant trois jours dans la grande salle de Versailles. Disciplinés jusqu'à la grisaille, exception faite d'une dizaine d'entre eux, les congressistes n'ont pas le moins du monde harcelé de questions les trois candidats qui sollicitaient leur confiance. A croire qu'avant *même de les entendre chacun* savait comment il allait voter.

Il est vrai que M. Menu, se présentant pour la troisième fois, ne pouvait se contredire et s'est donc répété. Il a ainsi redit avec fermeté sa profession de foi tournée vers une société *« libérale, humaniste et juste »*, respec*tant les libertés et refusant le* collectivisme, où la planification souple *serait suffisamment inci*tative ; refusant un Etat autoritaire et centralisateur et pratiquant la concertation à tous les niveaux, y compris dans les conseils d'administration ou de surveillance.

S'y ajoute la nécessité d'une concertation, aussi, *« franche et loyale », avec toutes les organi*sations syndicales, ce qui n'entrait guère dans les vues du président sortant.

« Syndicalisme élitiste »

Mais il n'est pas question de faire de la C.G.C. une cinquième organisation ouvrière. M. Menu a longuement exposé son pro*gramme social et économique. Il* a été le seul à entrer dans les détails, comme pour montrer sa connaissance des dossiers, et il a traité de la même façon les problèmes de l'organisation interne de la confédération. S'il n'innove pas sur l'orientation générale de la centrale, du moins *M. Menu* marque-t-il des inflexions plus nuancées quant à la hiérarchie, la progression différenciée du pouvoir d'achat. Après avoir appelé *« frères séparés »* les militants de l'U.C.T. avec qui *il veut une réunification rapide*, M. Menu, qui se veut l'homme de la conciliation, s'est gardé de formuler des critiques, même voilées, vis-à-vis de la ligne que vient de suivre la C.G.C. Sa soudaine attaque contre les prises de position politiques de certains dirigeants *« de Vincennes en GIR et en Parlement européen »*, n'en a pris que plus *de relief*.

Par-delà MM. Malterre, Charpentié et Calvez, le *secrétaire* général de Minatome visait-il, par ricochet, les orientations politiques de son concurrent, M. Yann Clerc ? Celui-ci avait marqué de façon incisive sa conception d'un syndicalisme élitiste. *« Ne soyons pas dupes de l'utopie égalitaire*, a-t-il dit. *Les certitudes ne doivent pas se laisser lézarder par un certain vocabulaire. »* Vocabulaire *qu'il* fustige jusque dans le mot « réformisme », qui possède une idée *« de compromis et de tiédeur »*.

Le langage de M. Clerc en était dépourvu quand il a souhaité une C.G.C. plus musclée, rejeté *« une redistribution injuste des revenus »*.

Interpellé sur *« le soutien qu'il avait apporté à la campagne électorale de M. Le Pen »*, M. Clerc a répondu qu'il l'avait seulement interviewé à la télévision, mais qu'il n'était pas membre du Front national. *A ceux qui lui reprochent* d'être « droitier », il réplique que son nom ne figurait sur aucune liste politique (1).

Porté à la tête de la C.G.C., M. Menu devra évidemment tenir compte des « sensibilités » qui, à la C.G.C., sont plus ou moins réticentes devant son étiquette de centre gauche. *Il* devra *en* tenir compte pour dynamiser l'action *de la centrale. comme* il se propose de le faire. Mais sa première tâche sera d'appliquer le protocole « des douze », ratifié par le congrès, condition première pour remettre l'organisation sur *les rails et réaliser progressivement* son unité interne. Ce ne sera *pas sans difficulté, car* certains militants trouvent que la part faite à M. Marchelli, dans ce compromis, est trop belle, notamment parce qu'on a passé l'éponge sur l'« ardoise » que la fédération des métallos devait à *la centrale de la rue de Gramont.* M. Yann Clerc semble s'être plu, *dans son intervention*, à énumérer les germes de discorde que contient le compromis, en citant notamment le taux uniforme de la cotisation... avec dérogations, la fusion des syndicats C.G.C. et U.C.T.

Plus inquiétants encore semblent être les derniers propos de *M. Charpentié à la tribune* du congrès. Expliquant une nouvelle fois les raisons pour lesquelles il ne s'est pas représenté à la présidence, il expliqua que lorsqu'il avait accepté ses responsabilités antérieures, c'était *« dans un climat de liberté et de confiance mutuelle »*. *« Je ne doute pas*, a-t-il dit, *de la sincérité des hommes dans leur démarche et dans leur volonté du bien commun, mais je regrette de dire que même si telle est bien leur intention, je ne la ressens pas suffisamment pour être persuadé que les conditions nécessaires sont aujourd'hui remplies. »*

Sous couleur d'éclairer le congrès, M. Charpentié n'a-t-il pas, au contraire, fait renaître des ombres sur une situation dont la *luminosité n'est pas totale* ? Dans les couloirs, plus d'un délégué estimait que M. Charpentié, pour réussir sa sortie, aurait gagné à se montrer moins ambigu.

Passé le vent du boulet, le désir d'unité, leitmotiv des délégués de Versailles, est-il maintenant suffisamment enraciné pour refréner *les ambitions et les rivalités de* naguère ? M. Marchelli a mis les siennes au placard, en renonçant à briguer le siège de secrétaire général, pour se contenter d'un tabouret. Il n'est pas le seul à aimer le goût du pouvoir. L'équipe de direction, négociée entre M. Menu et les différentes *composantes de la C.G.C.*, tiendra-t-elle la route ? Le nouveau pré*sident, en appelant de ses vœux* une C.G.C. réconciliée, a pris soin de dire qu'il refusait l'*« étiquette de président intérimaire ou de président marchepied »*.

JOANINE ROY.

(1) *Quant à M. Georges Ferrarys* (Isère, V.R.P.), qui, juste avant le scrutin, annonça qu'il retirait sa candidature, il obtint un beau succès d'estime en traitant de la nécessité *pour le syndicalisme de comporter* un projet de société et en se réclamant de la cogestion.

PORTRAIT

Un « jeune » président de 58 ans

Est-ce l'imposante carrure et le teint coloré, sous la tignasse blanche, la voix bien timbrée, volontiers *gouailleuse ?* Tout dans l'allure de M. Jean Menu semble démontrer que l'on peut être — plusieurs fois grand-père — jeune à cinquante-huit ans.

Cette silhouette massive est *un peu le portrait-robot du* syndicaliste traditionnel, dont la carrure même semble montrer la capacité de saisir les problèmes en prise directe.

La vocation de la mine vient à ce fils de V.R.P., né en 1921, lorsque, à vingt ans, sous l'occupation, pour échapper au S.T.O., il se fait « gueule noire ». Ayant décroché son diplôme d'ingénieur des ponts, quelques années après il retourne aux houillères et adhère à la C.G.C. naissante.

Catholique *militant*, le scoutisme l'a beaucoup marqué et il en fit jusqu'à la trentaine ; *Jean Menu ne dit pas si c'est pour faire sa B.A. qu'il com*mença à collecter les cotisations *syndicales et à s'occuper des* retraités des mines, ce qui l'a conduit jusqu'à la présidence de l'AGIRC (Association générale des institutions de retraites *complémentaires*). En même temps, il a gravi les échelons de la hiérarchie syndicale, jusqu'au secrétariat général de la C.G.C. en 1973. *M.* Charpentié lui fit mordre la poussière lorsqu'il postula à la succession de M. André Malterre, en 1975, et il connut le même insuccès *deux ans plus tard*.

Le nouveau président de la C.G.C. siège dans de nombreux conseils et comités de caractère économique et *social*, et dit tranquillement que, depuis douze ans, il a sacrifié au syndicalisme sa carrière et sa vie familiale, ce qui ne l'empêche pas d'être quatre fois père et sept fois grand-père.

Durant la grande grève des mines, en 1969, les ingénieurs ne pouvant cesser le travail, lui et ses collègues versèrent une *demi-douzaine* de journées de salaire à la caisse des grévistes. Voilà un lustre, lorsque la C.G.C. avait amorcé une coordination de son action avec la C.G.T., il en fut le négociateur persévérant, inébranlable, jusqu'à la rupture. — J. R.

AFFAIRES

LE SORT DE MANUFRANCE

Le tribunal de commerce rejette sur la municipalité stéphanoise la responsabilité de l'échec des négociations

Les négociations sur la mise en place de la société nouvelle de Manufrance, qui se sont déroulées jeudi 26 et vendredi 27 avril à Paris, entre les représentants des pouvoirs publics et les différentes parties intéressées à l'avenir de Manufrance, n'ont pas abouti. Dans un communiqué publié vendredi soir, le tribunal de commerce de Saint-Etienne a rejeté la responsabilité de l'échec de la négociation sur le maire communiste de Saint-Etienne, *M.* Joseph Sanguedolce, *« qui a posé deux conditions qui rendent impossible aujourd'hui la mise en place de la société nouvelle : non-participation de la société Dargaud, et parité entre l'effort de l'Etat et celui de la municipalité »*.

De notre correspondant

Dans son communiqué, le tribunal de commerce indique que le capital de la société nouvelle constitué par 100 000 actions devait être souscrit par la MACIF (30 000 actions), Dargaud (10 000 actions), le comité d'expansion du département de la Loire (30 000 actions) et la société financière (30 000 actions). *« Le comité d'expansion de la Loire et la société financière s'étaient engagés à céder, le moment venu, leurs actions à des partenaires industriels ou financiers, autres que l'éditeur Dargaud et la MACIF, susceptibles d'intervenir* ultérieurement pour *conforter le redressement de Manufrance* » Les capitaux nécessaires *au démarrage et au fonctionnement* de la société nouvelle ont été estimés *par* M. Mestries à 190 millions de francs *« Dans le cadre des intentions ou des engagements exprimés par les différentes parties, il était envisagé que le financement de ce besoin soit assuré dans les conditions suivantes : 30 millions de fonds propres apportés par les actionnaires sous forme de capital ou de compte courant bloqué ; 10 millions de fonds propres supplémentaires procurés par un prêt participatif consenti par l'Etat ; 12 millions de prêts à long terme du F.D.E.S. également consentis par l'Etat ; 38 millions de prêt bancaire garantis par la municipalité ; 100 millions fournis par cession à crédit du stock de l'ancienne société Manufrance. »*

M. Joseph Sanguedolce, qui avait quitté la table de négociation vendredi à midi, s'est rendu à Manufrance dans l'après-midi et a expliqué sa décision aux grévistes occupant la firme. *« On tourne en rond »*, a-t-il déclaré, en se défendant d'avoir claqué la porte : *« Je me suis retiré parce qu'il n'y avait plus d'éléments à négocier, et les propositions faites étaient nettement insuffisantes. »* Le maire de Saint-Etienne a expliqué qu'il avait refusé la proposition de l'éditeur Dargaud qui, en versant *10 % (4 millions)* du capital à investir par la suite, *« voulait s'accaparer* le Chasseur français *et le transférer à Paris, moyennant une redevance annuelle de 15 % du chiffre d'affaires »*. Mais ce que ne pouvait surtout pas accepter M. Sanguedolce, c'est le plan social, prévoyant sept cent quatre-vingts suppressions d'emplois (ce chiffre ayant été ramené vendredi à cinq cents) avec deux cent six départs en pré-retraite à cinquante-six ans et deux mois, deux cent vingt et un départs volontaires, cent cinquante mises en chômage technique et deux cents licenciements réels.

De son côté, le P.-D.G. de Manufrance, M. Mestries, a déclaré : *« Nous regrettons qu'au moment où une solution définitive est à portée de la main on risque la mise en liquidation de Manufrance si chacun des partenaires reste sur ses positions. Les capacités de redressement de l'entreprise seraient réellement sauvegardées et on aurait le temps de faire venir les investisseurs encore nécessaires si tous ceux qui ont promis des financements les apportaient effectivement. »*

Il n'est pas prévu de négociations officielles pendant le pont du 1er *mai*. — P. C.

LA TURQUIE ACHÈTE A L.M.T. POUR 700 MILLIONS DE FRANCS D'ÉQUIPEMENT TÉLÉPHONIQUE

La société financière Le Matériel Téléphonique (L.M.T.), filiale de Thomson-C.S.F., a signé, vendredi 27 avril, avec l'administration turque des P.T.T., un accord pour la fourniture de matériel téléphonique de l'ordre de 700 millions de francs.

L'accord prévoit la création de 900 000 lignes téléphoniques en dix ans, l'installation d'un central de 20 000 lignes à Istanbul et l'implantation d'une société de production de centraux électroniques, système MT 20/25, d'une capacité annuelle de 200 000 lignes. Il est intervenu « dans le cadre d'une large compétition internationale », a souligné la société L.M.T.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE A FORTEMENT DIMINUÉ EN MARS

Washington *(A.F.P.)*. — Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis a été de 821,3 millions de dollars en mars. Selon le département du commerce, ce déficit — le trente-quatrième consécutif — est le plus faible depuis celui de 723 millions de dollars, enregistré en mai 1977. Il succède à un déficit de 1,29 milliard de dollars en février.

Les exportations américaines ont progressé en mars de 7 % pour *atteindre le record de 14,45* milliards de dollars. Les importations ont augmenté seulement de 3,2 % pour totaliser 15,27 milliards de dollars.

Pour le premier trimestre de 1979, le déficit a représenté *5,22 milliards de dollars, contre* 10,41 milliards durant la même période de 1978. Compte tenu de l'assurance et du fret, la balance commerciale a enregistré un déséquilibre de 1,78 milliard de dollars en mars, au lieu de 2,21 milliards *en février*.

Cependant, M. Robert Strauss, le représentant spécial de la Maison Blanche pour les questions commerciales, a déclaré le 27 avril que les Etats-Unis *« ne pouvaient aller plus loin dans les concessions »* avec le Japon. Le désaccord porte sur l'attribution de contrats gouvernementaux japonais à des firmes américaines dans le domaine des télécommunications.

MONNAIES ET CHANGES

LE COURS DE LA PESETA A ÉTÉ REVALORISÉ DE 2 % ENVIRON

La peseta espagnole a été officieusement revalorisée d'un peu plus de 2 % *en fin de semaine*. Aucune confirmation officielle n'en a été donnée, mais la Banque d'Espagne a baissé, de 68 à 66 pesetas, pour 1 dollar son taux d'intervention, ce qui revient au même. Cette revalorisation — et non réévaluation, puisque la peseta flotte librement — est due, pour une part, à l'augmentation rapide des réserves de devises de l'Espagne, en hausse de 554 millions de dollars en mars, ce qui les porte au niveau record de près de 11 milliards de dollars. En outre, les devises procurées par le tourisme ont, en 1978 et pour la première fois, compensé, à elles seules, le déficit commercial (4,1 milliards de dollars).

A Paris, le cours de la peseta est passé de 6,4 centimes à 6,6 centimes (contre 5,8 centimes en juillet 1977).

AUTOMOBILE

● *Les ventes d'automobiles particulières en France ont atteint en mars 199 724 unités*, soit 7,4 % de plus qu'en 1978. Les exporta*tions ont* également progressé de 7,4 %, atteignant 164 743 unités. La production a dépassé 300 000 unités (307 662 exactement), en augmentation de 3,8 % sur l'année dernière. Ce progrès, note la chambre syndicale des construc*teurs* d'automobiles, *« s'inscrit dans la ligne de tendance que l'on espère pouvoir soutenir tout au long de l'année »*. La production de véhicules utilitaires de gros tonnage (plus de 6 tonnes) a en revanche continué de dimi*nuer (— 5 % en mars par rapport* à l'an passé), n'atteignant que 4 478 unités. Les immatriculations de véhicules lourds ont régressé de 3,4 % et les exportations de 23,6 %.

Selon la chambre syndicale, le parc *automobile français a atteint* 20,16 millions de véhicules au 1er janvier 1979, soit 830 000 véhicules (+ 4,3 %) en plus en un an. Il a doublé depuis 1965, et quadruplé depuis 1958. Le parc est composé de 17,73 millions d'automobiles particulières (dont la moitié ont plus de cinq ans), de 2,385 millions de véhicules utilitaires (dont 926 000 diesels) et de 55 000 autocars et autobus.

ÉNERGIE

LE RAPPORT SUR L'ACCIDENT D'HARRISBURG ET LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

L'approche actuelle de la sûreté des réacteurs doit être partiellement remise en cause

estiment les deux spécialistes français

Le ministère de l'industrie a diffusé, vendredi 27 avril, le rapport de la mission d'étude que deux *experts français (1) ont menée, du* 1er au 6 avril, à la centrale de Three-Mile-Island, à Harrisburg. Ce *rapport va être étudié par la commission* de six membres de l'Académie des sciences nommée à cette fin *(le Monde* du 26 avril), et n'a donc qu'un caractère provisoire. Il sera complété par d'autres rapports ; dans ce but, les deux auteurs vont se rendre de nouveau aux Etats-Unis dès le début mai.

L'essentiel du rapport est constitué *par la description de l'accident*, par le rappel des premières conclusions de la Commission américaine de réglementation nucléaire (N.R.C.) et par leur discussion. Le point crucial est l'identification des six défaillances matérielles, vices de conception ou erreurs humaines qui ont transformé un incident parfaitement pris en compte par les études de sûreté en un accident grave et largement imprévu. Le rapport décrit ensuite les aspects radiologiques de l'incident et les problèmes liés à l'application du plan de secours : ces deux parties sont uniquement descriptives, car le 6 avril, à la fin de la mission, il était trop tôt pour porter des jugements. Ceux-ci devraient apparaître dans les rapports des prochaines missions d'étude.

Au rapport proprement dit est *joint un volumineux ensemble d'annexes*, essentiellement constitué de documents fournis par la N.R.C.

Les six « erreurs » majeures ont été portées à la connaissance du public dans les jours suivant l'accident et, le 24 avril, *dans une réponse* à un sénateur, le ministre de l'industrie les a récapitulées *(le Monde* du 26 avril). On se contentera, ici, de les rappeler brièvement :

● DEUX DEFAILLANCES MATERIELLES (vanne ne se refermant pas comme elle l'aurait dû, et indications aberrantes d'un appareil de contrôle) ;

● DEUX INTERVENTIONS MALHEUREUSES de l'opérateur, qui ont nettement aggravé la situation (arrêt prématuré de l'injection d'eau de secours puis arrêt prolongé des pompes du circuit primaire) ;
maire) ;

● UNE CONTRAVENTION A LA REGLEMENTATION (vannes fermées dans un circuit auxiliaire) ;

● UN DEFAUT DE CONCEPTION (absence d'un automatisme interdisant le transfert hors de l'enceinte d'eau fortement radio-active).

Les hésitations de l'opérateur

Les défaillances matérielles, peu graves par elles-mêmes, tiennent surtout au fait que les appareils ont fonctionné dans des conditions pour lesquelles ils n'ont pas été conçus. Les hésitations de l'opérateur semblent bien traduire une incompréhension de la situation, peut-être due à une formation insuffisante. Sur ce point, une conclusion provisoire a été dégagée : il vaut sans doute mieux, dans les premières minutes, faire confiance aux automatismes et ne pas essayer d'améliorer un aspect de la situation au *risque d'aggraver les autres* — ce qu'a fait l'opérateur en arrêtant l'injection de secours.

Quant à l'autre « grave erreur d'appréciation », l'arrêt pendant une douzaine d'heures des pompes du circuit primaire, elle est intervenue plus d'une heure après l'accident, et c'est donc une décision réfléchie et motivée — mais par-là même un signe d'incompétence ; l'enquête en cours permettra d'en préciser les responsabilités.

Le rapport donne aussi des indications précises sur les taux de radioactivité et d'irradiation. Ces derniers sont faibles hors du bâtiment étanche qui contient le réacteur. Un observateur qui se serait tenu en permanence à la clôture de la centrale aurait reçu en cinq jours une irradiation de 80 millirems, soit la valeur de deux examens radiologiques, ou ce qu'il reçoit en neuf mois de la radio-activité naturelle. Il précise aussi comment se sont déroulées les *opérations de secours et laisse apparaître* quelques lacunes dans leur organisation : il a fallu transporter par avion des briques de plomb pour protéger des agents devant intervenir en zone contaminée ; les pastilles d'iode qu'on a décidé de distribuer à la population n'étaient pas disponibles. De manière générale, le côté imprévu de l'accident doit remettre partiellement en cause *« l'approche actuelle de la sûreté des réacteurs »*, comme l'ont indiqué les deux auteurs *dans l'un des premiers télex qu'ils* envoyèrent aux organismes dont ils relèvent. — M. A.

(1) MM. Roche, ingénieur au service central de sûreté des installations nucléaires (ministère de l'industrie), et Cayol, ingénieur au département de sûreté nucléaire du Commissariat à l'énergie atomique.

● *Pour une centrale nucléaire en Basse-Loire.* — La chambre *régionale de commerce et d'industrie* des Pays de la Loire, réunie à Laval (Mayenne), a voté, jeudi 26 avril, une motion dans laquelle elle demande *« avec force que soit réalisée une centrale nucléaire en Basse-Loire »*. La Chambre note que *« la production d'énergie nucléaire est le seul moyen actuellement envisageable pour la survie et le développement de l'Ouest. »*

UNE SEULE MANIÈRE POUR CONVAINCRE

(Suite de la première page)

Le gouvernement français publiera toutes les données sur l'accident de Three-Mile-Island — c'est-à-dire tout ce que publie la N.R.C. Mais pour ce qui concerne la France, le secret restera la règle, la publicité l'exception. La raison ? Les documents seraient incompréhensibles pour la très grande majorité des Français ; les adversaires du nucléaire joueraient de cette incompréhension pour propager de fausses alarmes.

Curieuse conception : publier un document ne signifie nullement qu'il s'adresse à cinquante millions de personnes. Qu'il soit inintelligible pour la grande majorité n'est pas une raison pour priver d'information ceux qui, quelle que soit leur motivation, cherchent à s'informer. Il y a parmi ceux-ci des gens compétents *par exemple un professeur de* physique nucléaire au Collège de France.

M. Giraud, ministre de l'industrie, affirmait récemment que le nucléaire est, de toutes les filières énergétiques, la moins dangereuse — et la statistique des accidents de mine, des explosions de conduites de gaz, *des incendies de raffineries*, des naufrages de pétroliers est là pour lui donner raison, même si l'on prend en compte le caractère récent de la production d'énergie nucléaire. A côté de toutes ces catastrophes, l'accident de Three-Mile-Island, sans mort, sans blessé, sans conséquences sur l'environnement, est des plus bénins. Le dossier du nucléaire est bon. Mais il faudra sans doute encore attendre pour que les responsables français découvrent qu'il *n'y a qu'une manière de convaincre* qu'un dossier est bon : le publier.

MAURICE ARVONNY.

● *La Chine va augmenter de 19,17 %* le prix du pétrole brut qu'elle vend au Japon. Pour la période allant d'avril à juin, le prix du baril sera de 16,36 dollars révèle le 26 avril le journal japonais *Asahi*, citant les milieux *pétroliers japonais.*

PRESSE

● *Difficultés pour le « Times » hebdomadaire.* — Le syndicat des employés d'imprimerie ouest-allemands I.G. Druck empêchera *« par tous les moyens »* la sortie, prévue pour cette fin de semaine, du *Times* hebdomadaire, imprimé à Zeppelinheim (Hesse), a déclaré vendredi le vice-président de ce syndicat, M. Erwin Ferlemann. *Le secrétaire confédéral* du syndicat des typographes britanniques, M. John Willarts, s'est pour sa part *« étonné »* que la direction du journal londonien *« veuille recourir aux services d'une imprimerie turque fasciste pour arriver à ses fins ». (le Monde* du 27 avril).

● ERRATUM. — Dans l'information sur la condamnation de Londres par la Cour européenne des droits de l'homme pour atteinte à la liberté de la presse *(le Monde du 28 avril)*, nous avons qualifié de quotidien londonien le *Sunday Times*, dont le titre indique pourtant qu'il ne saurait être qu'hebdomadaire.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Résistance du dollar - Faiblesse du franc belge

Les faits marquants de la semaine ont été la résistance du DOLLAR malgré l'accélération de l'inflation aux Etats-Unis, le glissement de la livre STERLING à la veille des élections britanniques, un accès de faiblesse du *FRANC BELGE et une* réévaluation de 2 % de la peseta espagnole.

Dès le début de la semaine, le DOLLAR commençait à se tasser en prévision de l'annonce de deux « résultats-clés » : le rythme de l'inflation et le déficit commercial pour le mois de mars, dont on pensait généralement qu'ils seraient très « mauvais ». De fait, l'indice des prix, publié jeudi (+ 1 %), a marqué une forte accélération de l'inflation de nature à ébranler le DOLLAR. Or, ce dernier a assez bien résisté. La raison : tout simplement, les milieux financiers internationaux *redoutaient le pire, et ils* ont paradoxalement été soulagés. L'annonce d'une hausse des prix au Japon de 0,8 % en mars a même fait monter à 219 yens contre 218 le dollar à Tokyo. De plus, il y a gros à parier que la forte réduction du déficit commercial américain en mars, réduit de moitié à 821 millions de dollars par rapport à celui de *février, va renforcer encore cette* résistance de la monnaie des Etats-Unis, manifestement très soutenue depuis le début de l'année.

Cette relative fermeté a même permis à la Banque nationale suisse de revendre une partie des dollars qu'elle avait achetés en 1978. A partir de mai, elle en a cédé pour 5,8 milliards de FS *(3,4 milliards de dollars)*, après en avoir acquis pour 22,5 milliards de FS l'an dernier, et a, en outre, vendu pour 5,4 milliards de FS dans le cadre des exportations de capitaux. Ces ventes, selon la B.N.S., sont destinées à la fois à dégonfler une masse monétaire trop rapidement gonflée et à empêcher le FRANC SUISSE de baisser trop rapidement, ce qui *relancerait l'inflation.*

Son président, M. Leutwiller, a réaffirmé que le Système monétaire européen (S.M.E.) « intéresse fortement la Suisse », ce qui, jusqu'à présent, n'a guère été l'avis de la France, peu soucieuse d'embarquer le FRANC SUISSE sur un navire communautaire déjà bien fragile. On l'a bien vu, en fin de semaine, avec l'accès de faiblesse du FRANC BELGE, qui n'a pas, toutefois, franchi le *« seuil de divergence » vis-à-vis* de l'ECU.

Si cela était, on le sait, cela déclencherait le tintement de la fameuse « sonnette », et donnerait lieu à des consultations entre les membres du S.M.E., avec, le cas échéant, des mesures adéquates : soutien des banques centrales, manipulation du taux d'intérêt, etc.). La Banque nationale de Belgique a, tout de même, dû démentir que de telles consultations aient eu lieu, comme la rumeur en avait couru. Au surplus, ce n'est pas la première fois que le FRANC BELGE est attaqué, et les cambistes ont *appris à se méfier des rumeurs* à ce sujet.

En revanche, bien qu'aucune allusion n'y ait été faite dans le communiqué officiel, la peseta espagnole a bien été revalorisée de 2 % par rapport au DOLLAR, la Banque d'Espagne ayant abaissé de 68 pesetas à 66 pesetas pour un dollar son niveau *d'intervention* (voir d'autre part).

La LIVRE STERLING a fléchi à nouveau, sur des sondages indiquant une réduction de l'avance des conservateurs à la veille des élections législatives britanniques, qui auront lieu le 3 mai. Fait notable, la Banque d'Angleterre, cette fois, est intervenue pour soutenir la livre.

Le FRANC FRANÇAIS a peu réagi à l'annonce d'une hausse du prix de *0,9 % en mars :* seuls les taux de l'eurofranc se sont légèrement tendus.

Sur le marché de l'or, les cours reprennent le chemin de la hausse à 243,70 dollars l'once contre 238 *dollars*, en raison du regain d'inflation aux Etats-Unis et ailleurs. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,0565	8,9529	3,5279	3,8919	61,9006	4,2209	1739,59
	—	2,0690	9,0467	3,5638	3,9362	62,3803	4,2538	1751,40
New-York.	2,0565	—	22,9753	58,2920	52,8401	3,3222	48,7210	0,1182
	2,0690	—	22,8702	58,0551	52,5624	3,3167	48,6387	0,1181
Paris.....	8,9529	4,3535	—	253,77	230,03	14,4634	212,10	5,1465
	9,0467	4,3725	—	253,84	229,82	14,5024	212,67	5,1653
Zurich....	3,5279	171,55	39,4050	—	90,6472	5,6993	83,5808	2,0280
	3,5638	172,25	39,3939	—	90,5387	5,7131	83,7791	2,0348
Francfort.	3,8919	189,25	43,4787	110,3176	—	6,2873	92,2046	2,2372
	3,9362	190,25	43,5105	110,4499	—	6,3101	92,5346	2,2474
Bruxelles.	61,9006	30,1000	6,9139	17,5459	15,9048	—	14,6650	3,5583
	62,3803	30,1500	6,8953	17,5036	15,8475	—	14,6643	3,5617
Amsterdam	4,2209	205,25	47,1459	119,6444	108,4544	6,8189	—	2,4264
	4,2538	205,60	47,0211	119,3613	108,0683	6,8197	—	2,4288
Milan.....	1739,59	845,90	194,3834	493,0923	446,9749	28,1029	412,13	—
	1751,40	846,50	193,5963	491,4368	444,9408	28,0762	411,72	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés *officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent* la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du plomb - Repli du cacao

METAUX. — *Reprise des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La prolongation d'une grève dans une importante mine canadienne, des achats pour compte chinois et la nouvelle réduction des stocks britanniques de métal revenus à 238 650 tonnes (— 5 050 tonnes) ont soutenu le marché.*

Sensible progression des cours du plomb à Londres, stimulés par l'amélioration persistante de la situation statistique. En effet, le groupe international d'études du plomb et du zinc prévoit un déficit marginal de production en 1979 alors qu'en novembre dernier il s'attendait plutôt à un léger excédent. Les achats de métal pour le compte des pays de l'Europe orientale sont en effet devenus plus pressants. Ils ont déjà atteint durant le premier trimestre leur niveau de 1978. La production mondiale de métal devrait augmenter cette année de 4,7 % pour atteindre 3,86 millions de tonnes. La consommation mondiale ne progressera que de 1 % à 3,74 millions de tonnes.

Le zinc a récupéré et au-delà sa perte précédente à Londres. Le surplus mondial de production prévu pour 1979 sera bien plus faible que l'excédent enregistré en 1978. La production mondiale est estimée par le groupe d'études à 4,75 millions de tonnes (+ 11 %) et la consommation à 4,70 millions de tonnes (+ 4 %).

Vive hausse des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang en corrélation avec le regain de tension politique survenu à la frontière du Cambodge et d'achats suivis pour le compte des pays communistes.

CAOUTCHOUC. — *Effritement des cours du naturel tant à Londres qu'à Penang. En 1979, la consommation mondiale a surpassé la production entraînant un dégonflement des stocks mondiaux.*

TEXTILES. — *Avance des cours du coton à New-York. Les stocks reviendront aux Etats-Unis en fin de saison — 1er août — à 3,7 millions de balles au lieu de 5,3 millions de balles un an auparavant. Cette amélioration statistique est due à une baisse de la production. La récolte des Etats-Unis 1979-1980 est estimée entre 12, 2 et 14,8 millions de balles contre 10,9 millions de balles en 1978-1979, si l'acréage augmente de 8 %.*

DENREES. — *Rechute des cours du cacao sur les diverses places commerciales. L'excédent mondial de production est évalué par une firme privée britannique à 63 000 tonnes pour la saison 1978-1979 au lieu de 42 000 tonnes en février dernier. La récolte atteindra 1 452 000 tonnes (+ 41 000 tonnes) en raison de l'augmentation de celles de Côte-d'Ivoire et du Brésil.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS du 27 avril 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant : 1 000 (987,50) ; à trois mois, 1 007 (991) ; étain, comptant 7 545 (7 380) ; à trois mois, 7 190 (7 130) ; plomb : 580 (533) ; zinc 387 (375,50) ; argent (en pence par once troy) : 373,60 (356,50).
— *New-York (en cents par livre)* : cuivre (premier terme) : 90,75 (88,40) ; aluminium (lingots) : inch. (60,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) : inch. (101,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) : 260-270 (250-265).
— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 965 (1 946).

TEXTILES. — New-York (en cents par *livre*) : coton, mai : 60,25 (58) ; juillet : 61,75 (59,70).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), mai : 237 (245) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C : inch. (492).
— Roubaix *(en francs par kilo)* : laine, mai, (24,20).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant : 60,25-61,25 (61,80-62,25). Penang (en cents des Détroits par kilo) : 281,75-282,25 (284,25-284,75).

DENREES. — *New-York (en cents* par lb) : cacao mai, 140,75 (143,90) ; juil., 143,20 (144) ; sucre mai, 7,81 (7,67) ; juil., 8,30 (8,10) ; café mai, 148 (142,80) ; juil., 143,50 (145,90).
— Londres (en livres par tonne) : sucre mai, 101,50 (98) ; août, 105,90 (102,90) ; café mai, 1 610 (1 556) ; juil., 1 579 (1 525) ; cacao mai, 1 650 (1 658) ; juil., 1 607 (1 610).
— Paris (en francs par quintal) : *cacao mai, 1 405 (1 420)* ; sept., 1 428 (1 448) ; café mai, 1 389 (1 380) ; sept., 1 380 (1 380) ; sucre (en francs par tonne), août, 935 (917) ; oct., 985 (970).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mai, 351 (338) ; juil., 344 (324 1/2) ; maïs juil., 265 1/4 (251 3/4) ; sept., 268 3/4 (255).

Indices. — Reuter : 1 560,9 (1 545,30) ; Moody's : 1 050,20 (1 045,50).

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Inquiétude aux États-Unis

Stoppée depuis plusieurs mois aux Etats-Unis, la hausse des *taux d'intérêt va-t-elle* reprendre ? Le président du conseil d'administration du Federal Reserve Board, M. William Millers, s'en défend, estimant qu'il ne faut pas courir le risque de provoquer une réunion. Ce n'est pas l'avis, on le sait, du gouvernement américain, qui milite en faveur d'un durcissement de la politique des autorités monétaires afin de mieux lutter contre l'inflation, dont le rythme annuel a atteint 13 % au premier trimestre 1979. Cette position risque d'être renforcée par l'accélération de la croissance de la masse monétaire qui est en train de se dessiner. Si ce « dérapage » s'accentue, alors qu'une stabilisation et même une légère régression de ladite masse avaient été observées récemment, des mesures contraignantes devront être prises.

En attendant, le front des taux demeure calme outre-Atlantique ; et la Citibank n'a pas modifié son taux de base flottant.

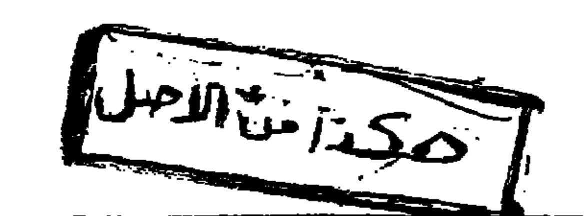
En Allemagne fédérale, le gonflement de la masse monétaire se ralentit, passant en rythme annuel de 13,3 % à 9,8 % au cours des deux derniers mois. En France, l'expansion de la masse s'est accélérée (+ 1,2 %)... au mois de janvier (nous sommes au début de mai), les statistiques bien tardives du Conseil national du crédit font état d'une forte augmentation des *disponibilités* monétaires (+ 1,5 %), essentiellement imputable à l'accroissement des dépôts à vue dans les banques, dont les crédits n'ont progressé que de 0,2 %.

A Paris, les taux du marché *monétaire n'ont pratiquement plus* varié, oscillant entre 6 3/4 % et 7 1/8 % au jour le jour, et virtuellement inchangés sur le marché à terme.

FRANÇOIS RENARD.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 20/4	COURS 27/4
Or fin (kilo en barre)	33900 ..	34650 ..
— (kilo en lingot) ..	33990 ..	34700 ..
Pièce française (20 fr.)	285	290 ..
Pièce française (10 fr.)	219 95	218 95
Pièce suisse (20 fr.) ..	277 20	277 ..
Union latine (20 fr.) ..	255 20	256 ..
● Pièce tunis. (20 fr.)	215	215 50
Souverain	319 20	341 ..
● Souverain Elizabeth II	341 10	349 20
● Demi-souverain	377	380 ..
Pièce de 20 dollars ..	1368	1400 ..
— 10 dollars ..	820	844 ..
— 5 dollars ..	473 50	500 ..
— 50 pesos ...	1349 50	1389 ..
● — 20 marks ...	330 ..	326 ..
— 10 florins ...	256 ..	262 50
● — 5 roubles ..	160 ..	159 50



ANCIÈRE

DES CHANGES

...blesse du franc belge

...S PREMIÈRES

...b - Repli du cacao

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Inquiétude aux États-Unis

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

La hausse du lingot d'or, au plus haut à Paris, a entraîné celle des emprunts indexés sur le cours du métal : l'emprunt 7 % 1973, rattaché précisément au lingot, a battu tous ses records à 4 710 F.

Le nouvel emprunt d'Etat 9 % avril 1979 est inscrit à la cote officielle depuis le 23 avril.

	27 avril	Diff.
4 1/2 1973	807,90	+ 18,30
7 % 1973	4 710	+230
10,30 % 1975	103,32	+ 0,04
10 % 1976	105,30	— 0,60
P.M.E. 10,6 % 1976	104,87	+ 0,02
P.M.E. 11 % 1977	106,20	+ 0,15
8,80 % 1977	108,61	+ 1,11
10 % 1978	105,90	+ 0,20
9,80 % 1978	104,70	+ 0,02
9,45 % 1978	102,85	inchangé
8,80 % 1978	100	— 0,10
9 % avril 79	100	—
C.N.E. 3 %	3 439,90	+539,90

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le *Comptoir des entrepreneurs* a réalisé un bénéfice net de 16,8 millions de francs en 1978 contre 12,1 millions de francs en 1977. Le dividende global est porté de 10,80 F à 12 F.

Le Crédit commercial de France, malgré les importantes provisions constituées essentiellement par sa participation dans le groupe Nobel-Bozel et sa filiale Isorel, a enregistré une augmentation de ses bénéfices consolidés, qui sont passés de 91,6 millions à 101,2 millions de francs en 1978.

	27 avril	Diff.
Bail Equipement	247,50	— 5,50
B.C.T.	127	+ 3
Cétélem	276	+ 4
Cie Bancaire	417	+ 15
Cie du Nord	27,50	+ 1
C.C.F.	149	+ 2,70
C.F.F.	465	+ 33
C.F.I.	146	+ 1
Crédit du Nord	61	+ 1,40
Financ. Paris	226,50	+ 3,50
Locafrance	240,30	— 0,70
Locindus	484	+ 4
Prétabail	528	+ 16
U.C.B.	235	— 3,50
Eurafrance	344	+ 2
Cie du Midi	659	+ 29
Pricel	200,50	— 11,50
Schneider	164	+ 4,60
Suez	296,90	— 8,10

Alimentation

« Viniprix » a enregistré en 1978 une perte de 60 millions de F contre un bénéfice de 12,58 millions précédemment. L'annonce de ce déficit élevé, qualifié par son président « d'accidentel » dans l'histoire de l'entreprise, et la suppression du dividende, qui en a découlé, ont provoqué des remous en Bourse et notamment une chute de 15 % lundi. Le calme est cependant revenu avec la perspective d'une reprise de la distribution pour 1969 et le versement probable d'un acompte dès cette année. La distribution d'actions gratuites (1 pour 10) aura lieu comme prévu.

Moët-Hennessy majore de 25 % son dividende global pour 1978 à 15,75 F. Le bénéfice net ajusté du groupe atteint 104 millions de F contre 66,04 millions.

Résultats très satisfaisants aussi pour *Pernod-Ricard* dont la part dans les bénéfices consolidés s'élève à 178 millions de F (+ 26,3 %). De ce fait, le dividende global est porté de 10 F à 11 F.

Egalement pour Fromageries Bel, dont le résultat net atteint 23 millions de F contre 19 millions. Le dividende global passe de 8,25 F à 9 F.

Saupiquet, en revanche, éprouve une perte nette de 3,56 millions de F contre un bénéfice net de 2,61 millions. Le dividende global est minoré : 12 F contre 15 F.

Après 127,28 millions de F de pertes en 1977, « Beghin-Say » a enregistré pour l'exercice écoulé un bénéfice net de 123,7 millions. Le dividende global est fixé à 9 F contre 11,025 F pour 1974.

	27 avril	Diff.
Beghin-Say	125	— 3
B.S.N.-G.-Danone	585	— 8
Carrefour	1 809	+ 24
Casino	1 375	— 44
Gén. Occidentale	257	— 3
Guyenne et Gasc.	365	— 2
Moët-Hennessy	513	— 2
Mumm	390	+ 3
Olida-Caby	209	+ 1
Pernod-Ricard	312	+ 8
Radar	517	+ 4
Raf. Saint-Louis	117	— 0,50
Saupiquet	190	— 2
Veuve Clicquot	752	— 6
Viniprix	347	— 75
Nestlé	9 090	— 90

Filatures, textiles, magasins

L'exercice écoulé a été bon pour le groupe « Nouvelles Galeries » (« Nouvelles Galeries » + « B.H.V. » + « Uniprix ») dont le résultat net devrait atteindre 38 millions de F contre 27 millions. Le dividende global est fixé à 5,625 F contre 3,75 F. De son côté, le « B.H.V. » annonce un bénéfice consolidé de 24,2 millions de F contre 19,9 millions.

Les « *Galeries Lafayette* » sont sorties du rouge et enregistrent pour l'exercice écoulé un bénéfice de 10,12 millions de F contre une perte de 9,46 millions. Ce solde sera reporté à nouveau.

Paris-France a vu, en revanche, son résultat baisser avec un bénéfice net de 2,76 millions de F contre 7,62 millions. Les comptes consolidés font, de leur côté, ressortir une perte nette de 3,66 millions de F. Le dividende global est maintenu à 3,75 F.

La *Générale des Eaux* versera un dividende global de 26,25 F, applicable aux actions gratuites distribuées à l'automne 78 (1 pour 2) contre 33 F. Le bénéfice s'élève à 129,2 millions de F (+ 14,2 %) dont 4,7 millions de reprise sur la provision pour investissements.

Optorg annonce un bénéfice net de 18 millions de francs, contre 17 millions. Le dividende global est majoré de 10 %, à 16,20 F.

Les pertes de Dollfus-Mieg ont été ramenées de 36,3 millions de francs à 14,8 millions.

	27 avril	Diff.
Dollfus-Mieg	58,20	— 1,70
Sommer-Allibert	345	+ 25
Agache-Willot	520	— 19
Lainière Roubaix	44	— 3
Roudière	324	— 1
Saint Frères	91,10	— 2,90
S.C.O.A.	51	— 3,20
C.F.A.O.	335,50	+ 6,50
B.H.V.	156	+ 1
Darty	621	— 17
Gal. Lafayette	108,90	— 0,70
Prénatal	41,10	+ 2,30
Printemps	122,30	— 2,70
La Redoute	521	+ 10

Bâtiment et travaux publics

Le groupe de la *Société générale d'entreprises (S.G.E.)* a réalisé un bénéfice de 22,8 millions de francs, contre 13,2 millions pour ses trois sociétés. Le dividende global de la S.G.E. est maintenu à 18 F. Le bénéfice net des *Ciments français* pour 1978 s'est élevé à 46 millions de francs, contre 39 millions, le dividende global passant de 12 F à 13,50 F. La situation du groupe s'améliorera sensiblement en 1979, en raison de la libération des prix, a déclaré le président.

Le bénéfice consolidé de *Fougerolle* a progressé de 15 %, à 39,4 millions de francs, et le dividende global est passé de 13,50 F à 15,75 F.

Rougier annonce une perte nette de 1,08 million de francs (14,5 millions de francs consolidés), contre un bénéfice net de 8,2 millions de francs en 1977. Le redressement amorcé au second semestre 1978 se confirme pour les premiers mois de 1979.

Le bénéfice net consolidé du groupe *Cochery* passe de 1,6 million de francs à 7,8 millions. Le dividende global des *Entreprises Albert Cochery* est ramené de 7,50 F à 4,50 F, prélevé sur le report à nouveau.

	27 avril	Diff.
Auxil. d'Entrep.	430	— 2
Bouygues	936	+ 41
Chim. et Routière	146,50	+ 0,50
Ciments Français	150	+ 1
Dumez	685	+ 6
Ent. J. Lefebvre	356	+ 6
Gén. d'Entrep.	197,80	— 3
Gds Trav. Marseille	411	+ 12
Lafarge	245	— 3
Maisons Phénix	570	— 10
Pollet et Chausson	168	— 9

Matériel électrique, services publics

Dans le cadre de la fusion de « L.M.T. » avec la « Société des Téléphones STE (« Thomson-Ericsson »), les actionnaires pourraient recevoir une action « L.M.T. » pour 3 « S.T.E. ».

Le bénéfice net d'*Alsthom* pour 1978 s'élève à 75,4 millions de F contre 69,1 millions. Le titre a gagné 10 % vendredi à l'annonce d'un changement de président. Le dividende global était maintenu à 9 F.

Celui de *Merlin-Gérin* ressort à 37 millions de F (+ 18,5 %) des comptes consolidés.

La *Compagnie des Signaux électriques* est sorti du rouge en 1978 et a dégagé un modeste bénéfice de 1,18 million de F contre une perte de 8,59 millions.

	27 avril	Diff.
Alsthom-Atlantiq.	67,30	+ 2,40
C.E.M.	58,90	— 0,70
C.I.T.-Alcatel	1 087	— 3
C.G.E.	391,90	— 2,10
C.S.F.	399,90	+ 0,90
Legrand	1 785	+ 15
Leroy-Somer	698	— 29
Machines Bull	63,50	+ 1,90
Matra	5 720	—340
Moulinex	117,50	— 5,70
P.M. Labinal	195	+ 11
Radiotechnique	410	— 21
Signaux	414	inchangé
Thomson-Brandt	226,10	— 5,30
I.B.M.	1 354	+ 7
I.T.T.	123,20	+ 2,10
Schlumberger (1)	326,50	— 0,50
Siemens	592	— 4
Gén. des Eaux	459,90	+ 3,90
Lyonnaise des Eaux	487,50	— 17,50

(1) Compte tenu d'un droit de 165 francs.

Métallurgie, constructions mécaniques

Le déficit des comptes de *Sacilor* en 1978 est revenu à 1 014 millions de francs, contre 2 283 millions en 1977.

En 1978, la *Société métallurgique et navale Dunkerque-Normandie* a réalisé un bénéfice net de 63,1 millions de francs. Le dividende global a été fixé à 8,85 F, inchangé.

L'exercice 1978 chez *Chiers-Châtillon* s'est soldé par une perte nette de 981,13 millions de francs.

La *Compagnie métallurgique et minière* a subi en 1978 une perte nette de 0,18 million de francs, contre un bénéfice net de 0,07 million en 1977. Dividende global inchangé à 8 F par action.

En 1978, les *Forges de Gueugnon* ont subi une perte de 8,47 millions de francs, contre un bénéfice net de 8,2 millions en 1977.

Le bénéfice net réalisé par *Sagem* en 1978 s'est élevé à 26,42 millions de francs, contre 22,93 millions. Le dividende global a été fixé à 28,50 F, contre 26,80 F.

Le premier trimestre de 1979 s'est soldé par un bénéfice net de 595 millions de dollars (contre 466 millions un an plus tôt) chez *Ford Motor Co.*

Chez *General Motors*, le premier trimestre de l'année s'est soldé par un bénéfice net de 1 250 millions de dollars, contre 866,4 millions un an plus tôt.

	27 avril	Diff.
Chiers-Châtillon	15,35	— 0,65
Creusot-Loire	60,50	— 1,20
Denain-Nord-Est	23,85	+ 1,65
Marine-Wendel	36	— 0,50
Métal.-Normandie	59,80	+ 10
Pompey	72	+ 2
Sacilor	15,10	— 0,40
Saulnes	35,70	+ 1,70
Usinor	11,65	+ 0,15
Vallourec	94,50	+ 0,50
Alspi	93,40	— 0,30
Babcock-Fives	135	— 1
Gén. de Fonderie	216	+ 2,50
Poclain	199	+ 11
Sagem	850	+ 10
Saunier-Duval	284	inchangé
Penhoët	301,50	inchangé
Peugeot-Citroën	395	+ 20
Ferodo	396	+ 26

Produits chimiques

Comme « Bayer », « Hoechst » annonce un bénéfice net consolidé accru de 37,2 % à 467 millions de DM, ce qui, pour l'un comme pour l'autre, constitue une belle performance compte tenu des pertes encore très lourdes enregistrées dans les fibres synthétiques et les matières plastiques. Moins bien loti, le groupe « BASF » a vu ses résultats nets (421 millions de DM) progresser seulement de 8,5 %. Sa marge bénéficiaire n'en ressort pas moins à 1,8 % contre 1,7 % pour « Hoechst » et 2,04 % pour « Bayer ». Naturellement, les chimistes allemands jugent ces taux très insuffisants et ont décidé de maintenir leurs dividendes à 6 DM.

A l'évidence, les marges dégagées apparaissent bien modestes comparées aux scores réalisés durant l'âge d'or des années 60 (10 % et plus) et même au résultat obtenu l'an passé par l'américain « Du Pont de Nemours » (7,4 %). Mais depuis les prix du pétrole ont flambé et ils sont moins élevés de 20 % aux Etats-Unis. Même si de nouvelles améliorations sont possibles avec les redressements attendus dans le fibres et les plastiques « Hoechst » compte parvenir à l'équilibre dans les fibres soit cette année soit l'autre.

	27 avril	Diff.
C.M.-Industries	300	inchangé
Cotelle et Foucher	113,50	— 3,40
Institut Mérieux	430	+ 13
Laboratoire Bellon	294	+ 2
Nobel-Bozel	38,10	— 1
Pierrefitte-Auby	101,50	— 0,50
Rhône-Poulenc	120,10	+ 0,10
Roussel-Uclaf	359	— 2
B.A.S.F.	319,50	+ 1,50
Bayer	323	+ 1
Hoechst	303	— 4
Norsk Hydro	275	+ 9

Pétroles

Le dividende global d'*Eurafrep* pour 1978 a été fixé à 52,50 F. Il ne s'agit pas d'une minoration par rapport à la distribution précédente (58,05 F) comme il a été indiqué par erreur la semaine dernière, la société ayant versé pour 1977 un reliquat provenant du report antérieur.

Les actionnaires d'Esso SAF encaisseront pour 1978 un dividende global majoré (9 F contre 7,35 F).

	27 avril	Diff.
Aquitaine	582	+ 26
Esso	108	+ 2,20
Franç. des pétroles	163,50	+ 3,30
Pétroles BP	63,90	+ 0,90
Primagaz	142,20	+ 2,20
Raffinage	111	inchangé
Sogerap	140	+ 6,50
Exxon	235	+ 8
Petrofina	640	+ 17
Royal Dutch	298	+ 6,50

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 23 AU 27 AVRIL 1979

Deux visions pour un marché

DECIDEMENT, rien n'y fait : le marché parisien des valeurs mobilières ne décolle pas. Pour la troisième semaine consécutive, les différents indices d'*actions* françaises ont stagné tandis que le volume quotidien des *échanges* restait trop maigre pour qu'un mouvement de fond s'amorce vraiment.

La première séance du nouveau mois de crédit qui *s'ouvrait aux opérateurs augurait pourtant bien des* suivantes. Lundi, en effet, les cours progressèrent d'environ 1 %. *Mais déjà*, le lendemain, il fallut en partie déchanter. Certes, la cote paraissait plus « fouillée » par des boursiers en quête de bonnes affaires, mais l'*indicateur* instantané *n'enregistra qu'une hausse marginale (+ 0,3 %)*. Mercredi, il recula franchement (— 0,8 %), le nombre de baisses se révélant finalement assez élevé. Où excès avait-il été commis ? En tout cas, à la surprise *quasi générale*, les cours remontèrent légèrement le jour suivant, ce gain ne *devant pas être remis* en cause à la veille du week-end.

Le film de cette semaine boursière serait toutefois incomplet si l'on ne mentionnait l'excellente orientation *qu'ont gardée les cours des compagnies pétrolières françaises* qui, elles, ne sont pas actuellement menacées d'une taxation supplémentaire sur leurs « super-profits ». « L'affaire Viniprix » a également provoqué une certaine animation autour de la corbeille avant que la société ne *se décide à fournir des explications* qui n'ont d'ailleurs pas fait l'unanimité dans les milieux financiers.

Reste qu'en dépit des interventions d'investisseurs *étrangers qui se sont effectivement produites tout au long* de cette semaine le palais Brongniart n'a été guère animé. Le phénomène est assez inhabituel à la Bourse de Paris, où l'on attend volontiers l'exemple de l'étranger avant de se placer dans son sillage. « C'est que les choses *évoluent* », répondent des *professionnels*. D'abord, les Allemands, les Britanniques et même les Américains ont appris à travailler sur Paris. Leurs ordres sont modulés en fonction des capacités de ce marché. Fini les *décalages exceptionnels* sur une valeur particulièrement prisée. Ensuite, il semble bien que les milieux financiers internationaux aient de la situation économico-politique française, une vision différente de celle qui prévaut actuellement place de la Bourse. Pour eux, *en effet*, il n'y a *guère de risques d'éclatement* de la majorité parlementaire, le franc est bien placé dans leur classement des monnaies du monde, et le dérapage des prix n'est pas plus accentué que chez eux. Seule la situation sociale les fait toujours un peu renâcler.

Les Français, eux, craignent une dissolution de l'Assemblée nationale, ne sont guère convaincus de la solidité de leur monnaie (les bons résultats du commerce extérieur n'ont même pas été « *salués* »), et l'inflation qui sévit ailleurs ne les console pas de celle qu'ils subissent chez eux. La forte hausse de l'or qui a porté le lingot à son *plus haut niveau historique* vendredi, à Paris (34 700 F), s'analyse en partie de cette façon.

Cette situation est-elle susceptible d'évoluer ? Sans aucun doute. *Les opinions des parties en présence sont* susceptibles de s'inverser totalement du jour au lendemain.

PATRICE CLAUDE.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	23 avril	24 avril	25 avril	26 avril	27 avril
Terme	131 563 687	145 294 867	131 530 267	113 560 813	124 532 657
Compt. R. et obl.	117 008 605	117 523 982	168 056 917	168 296 507	179 391 420
Actions	74 016 997	81 860 576	74 072 550	82 777 464	73 687 959
Total	322 589 289	344 679 425	373 659 734	364 634 784	377 612 036
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 30 décembre 1977)					
Franç.	106,1	106	105	105,6	105,8
Etrang.	120,8	121,5	122	121,6	121,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)					
Tendance	103,2	103,4	102,5	103	102,8
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	91,4	91,6	91,3	91	91,3

Bourses étrangères

NEW-YORK

L'inflation freine la reprise

Le mouvement de redressement, amorcé dès la veille du week-end dernier, s'est poursuivi jusqu'au milieu de cette semaine. Soutenue par les publications quotidiennes d'excellents résultats pour les grandes *entreprises (les pétroles notamment)*, la hausse atteignait encore *une dizaine de points*, mercredi, à l'indice Dow Jones. Puis les boursiers ont dû déchanter après l'annonce d'une forte hausse des prix en mars (1 %). L'indice Dow Jones a reculé, sous la pression des vendeurs, et, le 27 avril, il s'établissait pratiquement au même niveau qu'une semaine plus tôt (856,53 contre 856,98).

	Cours 20 avril	Cours 27 avril
Alcoa	55	54 3/4
A.T.T.	59 3/4	58 3/4
Boeing	41 5/8	42 1/8
Chase Man Bank	35 1/8	35
Du P de Nemours	132 1/4	131 3/8
Eastman Kodak	62 5/8	63
Exxon	52	53 1/8
Ford	44 7/8	44 5/8
General Electric	48	49
General Foods	33	32 7/8
General Motors	59 1/8	58 3/4
Goodyear	18	17 7/8
I.B.M.	306 1/4	310 1/2
I.T.T.	28 1/8	28 3/8
Kennecott	22 5/8	22 3/4
Mobil Oil	77 1/8	80 5/8
Pfizer	31	30 1/4
Schlumberger	74 1/2	74 3/4
Texaco	25 7/8	27 1/4
U.A.L. Inc.	25 1/4	24 3/8
Union Carbide	37 3/4	37 7/8
U.S. Steel	23 3/8	23 3/8
Westinghouse	17 3/4	17 7/8
Xerox Corp	56 5/8	57 7/8

LONDRES

Au gré des sondages

Les sondages restant encore relativement favorables aux conservateurs, pour les prochaines élections législatives, les milieux financiers britanniques achètent des actions et font monter les cours.

A la veille du week-end, l'indice *calculé par le Financial Times* s'élevait à 547,90 (le record absolu est de 549,50) pour les valeurs industrielles (contre 538,7, une semaine plus tôt). Les fonds d'Etat sont restés assez soutenus (74,95 contre 74,63), tandis que les mines d'or ont fortement progressé en liaison avec les cours du métal (indice : 152,1 contre 140,1).

	Cours 20 avril	Cours 27 avril
Bowater	202	202
Brit. Petroleum	1 188	1 200
Charter	164	171
Courtaulds	108	111
De Beers	371	383
Free State Geduld	22 3/4	23 1/2
Gt Univ Stores	426	426
Imp. Chemical	398	404
Shell	235	290
Vickers	196	198
War Loan	34 5/8	33 3/8

TOKYO

Au plus haut

Le Kabuto-cho a établi un nouveau record de hausse cette semaine à *Tokyo*. *En effet*, en progrès constant tout au long de la semaine, l'indice Nikkei Dow Jones s'est élevé jusqu'à 6 223,14 le 27 avril (+ 1 201,7 par rapport au vendredi précédent). Le précédent record historique datait du 31 janvier dernier (6 214,51). L'indice général de la Bourse, lui, s'est établi à 451,45 contre 445,41 le 20 avril.

Les compagnies pétrolières et les valeurs de sociétés exportatrices ont été particulièrement recherchées, les *opérateurs* anticipant une issue positive de la rencontre Ohira-Carter de la semaine prochaine.

	Cours 20 avril	Cours 27 avril
Canon	572	577
Fuji Bank	335	335
Honda Motors	603	594
Matsushita Electric	739	748
Mitsubishi Heavy	137	140
Sony Corp	2 230	2 170
Toyota Motors	1 010	975

FRANCFORT

Effritement

En dépit des bons résultats publiés par les entreprises cotées, les cours se sont généralement effrités cette semaine à Francfort.

Indice « Commerzbank » du 27 avril : 784,9 contre 790,6, une semaine plus tôt.

	Cours 20 avril	Cours 27 avril
A.E.G.	62,70	56,80
B.A.S.F.	138,60	139,90
Bayer	141,70	142,90
Commerzbank	203,20	202
Hoechst	135,90	136,50
Mannesman	160	161
Siemens	257,70	256
Volkswagen	239,30	238,10

Mines, caoutchouc, outre-mer

L'exercice 1978 a été mauvais pour *Kléber* dont le déficit s'est creusé (98,03 millions de francs contre 36,94 millions) en raison de la mauvaise conjoncture dans les pneumatiques et des difficultés liées aux lourds investissements effectués dans les activités « caoutchouc manufacturé ».

Mauvais également pour *Dunlop S.A., qui annonce un déficit de* 44,02 millions de francs contre 49,66 millions.

Les résultats d'*Hutchinson Mapa*, en revanche, se sont améliorés, mais, pour renforcer les capitaux propres de l'entreprise, le conseil a décidé de ne pas reprendre la distribution du dividende arrêtée en 1975 (montant global de 12,75 F pour 1974).

	27 avril	Diff.
Imétal	70,50	+ 0,50
Penarroya	45,50	— 1,50
Charter	14,85	+ 0,45
Inco	88,90	+ 0,10
R.T.Z.	29,70	+ 1,80
Union Minière	115	+ 1,50
Z.C.I.	0,93	— 0,05
Kléber	62,80	— 2,90
Michelin	1 110	+ 35

Mines d'or, diamants

	27 avril	Diff.
Amgold	121	+ 4,50
Anglo-American	25,20	+ 0,60
Buffelsfontein	56,60	+ 2,60
Free State	102,40	+ 4,90
Goldfields	21,70	+ 1,05
Harmony	24	+ 0,20
President Brand	62	+ 2,50
Randfontein	194,50	+ 9,50
Saint-Helena	25,95	+ 0,95
Union Corporation	60,70	+ 4,80
West Driefontein	147	+ 9,20
Western Deep	49,50	+ 0,50
Western Holding	133,50	+ 7,50
De Beers	29,25	+ 0,25

Valeurs diverses

Grâce au bon développement de ses activités, le groupe *L'Oréal* a dégagé en 1978 un bénéfice net consolidé de 210,6 millions de francs, en hausse de 50,1 %. Une sensible progression des résultats est attendue cette année, ils devraient, avant impôts, s'élever à 525 millions de F (+ 28,3 %). Le dividende global passe de 15,975 F à 22,50 F. L'internationalisation du groupe sera accélérée dans les années à venir.

Excellente performance pour *Majorette*, dont le bénéfice net pour 1978 augmente de 55,1 % à 8,27 millions de francs. Le dividende global est majoré de 41 % à 26,50 %.

Publicis annonce un bénéfice consolidé après impôts de 35,3 millions de francs contre 23,6 millions et un dividende global de 15 F contre 10,80 F.

Le bénéfice net consolidé de *Bis* est aussi en hausse (+24,8 %) à 43,49 millions de francs. Les actionnaires encaisseront un dividende de 23,10 F contre 15,40 F.

Hors résultats exceptionnels, le bénéfice de *Hachette* pour 1978 s'élève à 25,7 millions de francs contre 19,2 millions. Il atteint 120,4 millions en y incluant le solde des plus et moins-values. Le dividende global est porté de 9 F à 12 F.

Le bénéfice consolidé des Presses de la Cité devrait s'établir à 27 millions de francs contre 5 millions. Le dividende global est fixé à 12 F contre 10,50 F.

	27 avril	Diff.
A.D.G.	145	+ 1,90
L'Air Liquide	407,50	+ 13
Bic	595	+ 2
Europe 1	785	— 41
Gle Ind. Part.	127	— 1,50
L'Oréal	750	— 4
J. Borel	125	+ 7,50
Club Méditerranée	458,50	— 10,50
Arjomari	152	+ 1
Hachette	258	+ 3
Presses de la Cité	325,50	+ 10,50
P.U.K.	89,40	— 3,90
St-Gob.-Pt-à-M.	140,40	+ 1,40
Skis Rossignol	1 800	+ 5
Chargeurs Réunis	240	inchangé
U.T.A.	228	+ 3

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
Matra	9 195	54 168 500
Fse Pétroles	169 060	28 816 865
Aquitaine	49 473	28 742 250
C.N.E. 3 %	9 445	24 415 104
Petrofina	37 180	24 143 575

CLIENT ET ACTIONNAIRE

Le Crédit commercial de France, par la voix de son président, M. Jean-Maxime Lévêque, lance une campagne auprès de ses clients pour les engager à devenir actionnaires de la banque, développant les avantages qu'ils retireraient de cet investissement : valorisation de l'action C.C.F. 2,7 fois plus rapide que l'ensemble des valeurs françaises cotées depuis 1950, *son cours, en outre, s'inscrivant* à l'indice 1 914 en 1978 contre *519 pour celui du coût* de la vie, sur une base 100 en 1950. Autres « *petits avantages* attachés à la qualité d'actionnaire », une carte personnelle des prélèvements hebdomadaires supérieurs de 50 % aux 2 000 F habituels, et une assurance individuelle accident gratuite, plafonnée à 150 000 F sous certaines conditions. L'objectif de cette campagne : non pas augmenter éventuellement les fonds propres de la banque, mais augmenter le nombre des actionnaires individuels (dix-sept mille), qui détiennent environ un tiers du capital de la banque, contre un tiers pour les gros porteurs (y compris l'étranger), et un tiers pour les investisseurs institutionnels. Voilà, de la part d'une banque, une preuve inhabituelle de la confiance en soi et en son avenir.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

TENTATIVE DE MANIFESTATION ANTI-VIETNAMIENNE A PARIS : UNE CENTAINE D'INTERPELLATIONS

Une centaine de personnes ont été interpellées, ce samedi 28 avril en fin de matinée, aux abords de la station de métro La Motte-Picquet-Grenele, à Paris. Il s'agissait, en majorité, de Cambodgiens venus manifester contre le Vietnam, à l'appel d'un « Comité des patriotes du Kampuchéa démocratique ».

La manifestation ayant été interdite, les forces de police ont interpellé toutes les personnes qui tentaient de se rassembler avant l'heure prévue pour le début de la manifestation.

La nouvelle formation des instituteurs est largement approuvée

Quelques réserves au sujet des rémunérations

Toutes les réactions suscitées par les mesures que le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, a annoncées jeudi 26 avril pour rénover la formation des instituteurs (« le Monde » du 27 avril) contiennent une part d'approbation. L'allongement de la formation de deux à trois années, sa sanction par un diplôme d'enseignement supérieur (un DEUG) sont jugés positifs. Les réserves se rapportent surtout à l'absence de propositions immédiates en matière de relèvement des rémunérations.

« *Moment historique pour notre métier* », avait affirmé, mercredi, le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), qui a négocié cette réforme avec le ministère. Jeudi, M. Guy Georges, secrétaire général, a répété devant la presse qu'à ses yeux « *le chemin parcouru est immense* ». Le SNI-P.E.G.C. estime que les mesures décidées « *prennent une voie cohérente qui devrait déboucher sur l'école fondamentale* » (projet d'école du SNI, où la continuité est assurée de la maternelle à l'actuelle classe de troisième). « *Depuis vingt ans*, a déclaré M. Guy Georges, *notre profession a été divisée en catégories antagonistes. Pour la première fois, nous avons mis un coup d'arrêt à la catégorisation de notre profession.* »

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) « *se félicite* » de l'allongement de la formation des instituteurs et de son élévation au niveau du DEUG ; l'Union syndicale nationale des enseignants de France (USNEF-C.G.C.) reconnaît « *un premier pas encourageant* » ; le Syndicat national des collèges (S.N.C.) « *prend acte* » des dispositions prévues et « *se réjouit* » de voir ainsi « *levé le préalable opposé jusqu'à présent pour résoudre les graves difficultés auxquelles se trouvent confrontés les collèges, leurs élèves, leurs enseignants* ». Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) considère que les décisions de M. Beullac « *constituent un prolongement des luttes menées dans les écoles normales, quoi qu'en disent ceux qui les ont combattues* ».

Le syndicat de la C.F.D.T. émet cependant de sérieuses réserves. Il estime que « *la formation reste conçue pour un instituteur polyvalent isolé dans sa classe et non pas intégré dans une équipe pédagogique, malgré un langage moderniste* », et regrette que le « *problème essentiel* », pour lui, ne soit « *pas traité dans l'immédiat : le reclassement indiciaire des instituteurs* ». Ce qu'affirme d'ailleurs le SNI-P.E.G.C., qui « *n'accepte pas l'échéance différée* » du relèvement des rémunérations, tout en notant que, « *pour la première fois, le gouvernement s'est engagé par écrit à réorganiser la carrière des instituteurs* ». l'USNEF-C.G.C. « *regrette que certaines organisations aient accepté que l'on dissocie les aspects pédagogiques des aspects statutaires et financiers* ». Pour le SNES, « *le gouvernement n'a plus de prétexte pour différer l'élévation, l'amélioration et l'unification, sur la base de la maîtrise, de la formation des professeurs de l'ensemble du second degré, ainsi que la revalorisation du métier d'enseignant* ». Le S.N.C. a une opinion semblable mais limitée aux enseignants du premier cycle : « *Rien ne devrait plus empêcher*, estime-t-il, *la définition de la formation spécifique nécessaire aux futurs professeurs du collège unique.* »

Enfin le syndicat des instituteurs F.O. rejette totalement le nouveau système, considérant notamment que « *le pseudo-allongement de la formation à trois ans est un leurre, la première année étant une année d'essai sans valeur universitaire* », et que le DEUG « *ne permettra pas l'accès des instituteurs à la catégorie A de la fonction publique* ». Ce syndicat dénonce d'autre part la « *collusion entre le ministre et le SNI* ».

Deux partis politiques ont aussi réagi aux mesures présentées par M. Beullac. Le parti communiste estime que ce projet constitue un « *progrès indéniable* ». Mais, ajoute M. Michel Duffour, membre du comité central, « *des zones d'ombre demeurent car les négociations menées dans le plus grand secret par M. Beullac et les dirigeants du SNI, sans appel de la part de ces derniers à leurs collègues, offrent un vaste terrain de manœuvre pour le pouvoir* ». « *Les luttes vont donc être nécessaires pour prolonger l'accord* », notamment en ce qui concerne la revalorisation matérielle immédiate du métier d'instituteur.

Le Centre des démocrates sociaux se « *réjouit* » de ces mesures qui « *visent à donner une place nouvelle dans notre société aux instituteurs* ». Le C.D.S. souhaite qu'après cinq ans de fonctions les maîtres suivent un stage de recyclage de trois mois.

● *Grève et manifestation d'instituteurs dans l'Essonne.* — Des enseignants des écoles maternelles et élémentaires de l'Essonne ont fait grève le jeudi 26 avril à l'appel de la fédération départementale du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.). Selon le syndicat, le mouvement a été suivi par 80 % des instituteurs, qui protestaient ainsi contre l'annonce de la fermeture de quatre-vingt dix-huit classes à la rentrée prochaine (pour soixante-quinze ouvertures). Une manifestation réunissant cinq cents personnes a eu lieu le même jour devant l'inspection académique d'Evry. — *(Corresp.)*

APRÈS LA COLLISION DE DEUX TANKERS

Deux nappes de pétrole sont traitées par les navires de la marine nationale au large d'Ouessant

Alors que la visibilité était très faible et le brouillard dense au large de la Bretagne, deux pétroliers sont entrés en collision à 4 h. 10, le samedi 28 avril, à 35 milles nautiques (environ 60 kilomètres) à l'ouest-sud-ouest de l'île d'Ouessant.

Il s'agit du pétrolier libérien « Gino », d'une capacité de 49.000 tonnes et transportant 32.000 tonnes de pétrole, qui se dirigeait vers le Havre en provenance du Texas, et du tanker norvégien « Team Castor », 33.000 tonnes circulant à vide. Le premier « remontait » vers la Manche et le second « descendait » vers l'Atlantique.

Les trente-trois hommes d'équipage du navire libérien l'ont évacué vers 5 heures et ont été recueillis par un cargo soviétique. Peu après, le bateau libérien a pris de la gîte et a commencé à s'enfoncer dans la mer. Il mesure 210 mètres de long et à cet endroit la profondeur est de 120 mètres environ. Samedi, en fin de matinée, on confirmait que le « Gino » avait coulé.

Le « Team Castor », touché à l'avant, a perdu environ 1.000 tonnes de son carburant de propulsion tandis que le pétrole brut s'échappait des cuves du navire libérien. Les autorités ont repéré deux nappes qui mesurent chacune environ 2 kilomètres de long sur 200 mètres de large.

Les autorités maritimes de Brest, sous les ordres de l'amiral Jacques Coulondres, préfet maritime de la IIe région, qui sont en liaison permanent avec la mission interministérielle de la mer à l'hôtel Matignon, indiquaient, en fin de matinée, que les vents et les courants, à l'endroit où a eu lieu l'accident, étaient orientés nord-sud et nord-ouest sud-est. Ces données météorologiques seraient de nature à pousser les nappes de pétrole non vers les côtes d'Ouessant ou du Nord-Finistère, gravement polluées l'an dernier après la marée noire de l'*Amoco-Cadiz*, mais plutôt en direction du sud.

Comparé au naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, le 17 mars 1978, qui avait eu lieu en pleine tempête sur la côte elle-même, cet accident s'est produit très au large des côtes françaises, en dehors des eaux territoriales et par temps relativement calme. D'autre part, la collision s'est produite hors de la zone de séparation du trafic maritime et hors du dispositif réglementé. Les deux navires, même s'ils ont commis d'éventuelles négligences de navigation, ne peuvent être poursuivis au titre de la loi du 2 janvier 1979, qui *sanctionne d'une amende* de 500 à 50 000 francs et d'un emprisonnement d'un mois à deux ans le non-respect des règles de circulation maritime au large d'Ouessant. D'autre part, le *Gino* avait, comme les règlements l'y obligent, annoncé aux autorités de Brest qu'il se préparait à entrer dans la zone de séparation du trafic.

En application des dispositions prises par le gouvernement après l'accident de l'*Amoco-Cadiz*, une quinzaine de navires de la marine nationale se sont portés sur les lieux, chargés de produits destinés à disperser les nappes de pétrole (il s'agit d'un brut lourd) répandues en mer. La manière dont seront utilisés les dispersants sera surveillée par le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation (CEDRE) de Brest. D'autre part, une équipe d'intervention, qui comprend une dizaine de personnes spécialisées dans l'électricité, les avaries de machines, les voies d'eau, le feu ou la radionavigation, se tenaient prêtes à se rendre avec un hélicoptère Super-Frelon de la base de Lanveoc-Poulmic sur les lieux de l'accident.

La préfecture maritime de Brest n'avait pas ce samedi en fin de matinée déclenché le plan Polmar. Ce plan, dont tous les détails sont contenus dans une instruction publiée au Journal officiel du 14 octobre 1978 et signée par M. Raymond Barre, ne sera décidé par le préfet maritime, indique-t-on à la Mission interministérielle, que si la situation s'aggravait et si les moyens actuellement disponibles se révélaient insuffisants.

En cas d'application du plan Polmar, le préfet maritime, responsable de toutes les opérations en mer, peut utiliser de nombreux moyens techniques et nautiques (un projet de loi prévoit même qu'ils auront des pouvoirs de réquisition) et engager des dépenses sur un budget différent de celui de la marine nationale. Il s'agit du fonds d'intervention contre la pollution doté de 10 millions de franc (1).

(1) L'assemblée constitutive du Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures a décidé, le 26 avril à Londres, à la demande de la France, un relèvement du plafond de ce fonds de 36 à 54 millions de dollars. Ce Fonds, destiné à fournir une indemnisation supplémentaire à celle prévue par la convention de 1969 sur la responsabilité des propriétaires de navires pétroliers, est alimenté par une cotisation des industries pétrolières sur les tonnages d'hydrocarbures déchargés dans les ports des pays contractants.

● *M. Constantin Tsatsos*, président de la République hellénique, et Mme Tsatsos devraient quitter *Paris ce 28 avril en début d'après*-midi pour regagner Athènes après les quarante-huit heures de séjour privé qui ont suivi leur visite officielle.

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE UN TECHNICIEN DE L'USINE DE LA HAGUE

Radioactivité et discrétion

Un crime, une malveillance, *une farce ?* M. Guy Busin, le technicien de la Compagnie générale des matières (Cogema), à la Hague (Manche), qui a découvert sous le siège de sa voiture (*le Monde* du 28 avril) des matériaux irradiés, ne pense pas avoir d'ennemi qui « *lui en veuille à ce point* ». Tout en affirmant se « *porter à merveille* », M. Busin admet cependant avoir ressenti « *une grande fatigue* ».

La direction de la Cogema, qui ne veut donner aucune indication, pour, dit-elle, « *ne pas affoler la population* », reconnaît toutefois que « *l'acte commis a été celui d'un fou et d'un criminel* ». M. Busin pense que les « queusots » — les rondelles servant à manipuler les barreaux d'uranium — auraient été déposés dans sa voiture à son retour de vacances en août 1978. Ils n'auraient été découverts que sept mois plus tard, en mars. Mais les spécialistes ont tout de même dirigé M. Busin vers le centre de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) du Commissariat à l'énergie atomique, pour y subir des examens.

L'extrême discrétion des enquêteurs, le mutisme de la direction, l'impossibilité de connaître le taux d'irradiation des « queusots » — on a avancé, sans confirmation, que les rondelles radio-actives diffuseraient encore 10 rads par heure, alors que la réglementation n'autorise pas plus de 5 rads par an, ce manque d'information accroît l'inquiétude et fait se multiplier les questions : le comité contre la pollution atomique dans La Hague s'étonne du « *silence de la direction et des syndicats, alors que le fait était connu depuis plus d'un mois* ». « *La population peut-elle être l'otage d'une industrie que personne ne peut maîtriser ?* », interroge cet organisme.

La Coordination interrégionale des mouvements écologistes (CIME) souligne, de son côté, « *la facilité avec laquelle on peut sortir des matières radioactives d'une usine nucléaire* ». M. Busin, quant à lui, ne comprend pas qu'on ait pu « *si aisément franchir les contrôles* ».

Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans

Le Monde

de lundi (daté 1er et 2 mai)

— Un entretien avec M. Zbigniew Brzezinski, conseiller de M. Jimmy Carter pour les affaires internationales.
— Un article d'André Fontaine sur l'histoire de l'unification européenne.
— Avant la conférence de la CNUCED : « Les pays en développement s'orientent-ils vers des productions dépassées ? », par Michel Godet.

Ce supplément est préparé en collaboration avec *La Stampa*, *The Times* et *Die Welt*.

LE P.S. APPELLE A MANIFESTER LE 1er MAI

Le parti socialiste « *appelle ses adhérents et ses sympathisants à répondre à l'appel des organisations syndicales afin de participer aux manifestations du 1er mai et de leur donner l'ampleur nécessaire* ».

M. Claude Germon, secrétaire national aux entreprises, souligne que ce 1er mai 1979 « *revêt une signification particulière* » pour les travailleurs en raison de l'aggravation du chômage, de la poursuite de l'inflation et de la politique d'austérité de MM. Giscard d'Estaing et Raymond Barre.

M. Germon évoque aussi « *la remise en cause du droit de grève par le pouvoir et le patronat* », ainsi que « *les provocations policières* » lors de la manifestation du 23 mars à Paris.

Des incidents ?

« *Selon des informations non contrôlées, la traditionnelle manifestation du 1er mai pourrait connaître les mêmes incidents que lors du défilé du 23 mars* », indiquent, dans un communiqué, les organisations C.F.D.T. et C.G.T. de la police nationale qui « *mettent en garde la population contre d'éventuelles provocations qui tendraient à dénaturer le caractère de cette manifestation. Elles rappellent à ce sujet qu'il appartient aux pouvoirs publics de faire assurer par la police la protection d'une manifestation autorisée. Elles appellent leurs adhérents et l'ensemble des fonctionnaires de police à participer massivement au défilé du 1er mai pour célébrer la fête du travail et pour la défense des libertés* ».

UNE ORGANISATION ANTIJUIVE REVENDIQUE L'ATTENTAT COMMIS CONTRE UNE STÈLE ÉLEVÉE A LA MÉMOIRE DE GEORGES MANDEL

Un attentat a été commis dans la nuit du 26 au 27 avril contre un monument érigé sur la RN 7, à la sortie de Fontainebleau, à l'endroit où Georges Mandel, ancien ministre de l'intérieur en mai 1940, a été assassiné par la milice de Vichy le 7 juillet 1944. Le monument a été partiellement détruit par une charge de plastic.

Dans un communiqué adressé le vendredi 27 avril au *Monde*, « *le détachement Thierry de Ludre, de la Ligue des combattants français contre l'occupation juive, se référant au souvenir d'un journaliste arrêté et abattu sommairement en juin 1940, sur ordre du ministre de l'intérieur de l'époque* », indique qu'il a procédé à « *la destruction écologique* » de la stèle élevée à la mémoire de « *Jereboam Rothschild, dit Georges Mandel* ».

En cas de tentative de « *réérection* », ajoute le communiqué, « *des représailles seront prises contre différentes personnalités juives* ».

Inconnue jusqu'alors, la Ligue des combattants français avait revendiqué l'attentat commis le 31 mars contre les locaux du *Matin de Paris* (*le Monde* daté 1er-2 avril).

La Société des amis de Georges Mandel et sa famille ont indiqué que la stèle serait rapidement réparée.

Le préfet de la Seine-et-Marne, M. Jean Brachard, et le maire de Fontainebleau, M. Paul Seramy, sénateur, sont allés s'incliner devant la stèle endommagée.

La Ligue des combattants français a également revendiqué, ce samedi matin 28 avril, l'attentat commis vers 1 heure contre le « Foyer des israélites et des réfugiés » situé 5, rue de Varize, à Paris (16e). Deux cocktails Molotov ont été jetés contre la porte du foyer. Ils n'ont pas explosé.

● *La première grève nationale* organisée en Argentine depuis l'arrivée des militaires au pouvoir en 1976 a été partiellement suivie, vendredi 27 avril, selon les premières indications recueillies à Buenos-Aires.

Déclarée « irresponsable » et « illégale » par le gouvernement militaire, la grève a particulièrement affecté les grandes entreprises du cordon industriel de Buenos-Aires et certaines lignes de chemin de fer.

● *Deux gendarmes de la compagnie de Prades (Pyrénées-Orientales)*, Claude Marutano, trente-six ans, et Dominique Oller, vingt-six ans, ont trouvé la mort, vendredi 27 avril, dans une avalanche alors qu'ils patrouillaient dans la région de Formiguères, à plus de 2 000 mètres d'altitude.

● *Un engin a explosé dans la nuit du 27 au 28 avril* devant le commissariat de police du quartier du Palais-Royal à Paris. Il n'y a pas eu de victime, mais la porte et la salle de réception du commissariat ont été endommagées. L'attentat a été revendiqué par un groupe « Emile Henry », du nom de cet anarchiste qui pratiquait l'« action directe » et qui fut guillotiné en 1894 à Paris.

● *La commission centrale de discipline de la Fédération française de football* a décidé de suspendre, pour deux matches de compétition officielle, le terrain de Bastia. Le club corse devra, en outre, verser une amende de 1 000 francs. Ces sanctions font suite aux incidents qui avaient eu lieu à l'issue du match opposant, en huitième de finale de la coupe de France, Bastia à Strasbourg.

Le numéro du « Monde » daté 28 avril 1979 a été tiré à 582 742 exemplaires.